Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16649 – 7,50 F - 1,13 EURO | VENDREDI 7 AOÛT 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ François Iᵉʳ
■ Colette, folle d'une marquise
■ Pages 19 à 22



M. Léotard est convoqué pour être mis en examen à propos du financement du Parti républicain

La justice enquête sur le blanchiment de 5 millions de francs entre l'Italie et le Luxembourg

L'ANCIEN président de l'UDF, François Léotard, et son plus proche collaborateur, le député (UDF-DL) d'Indre-et-Loire, Renaud Donnedieu de Vabres, doivent être mis en examen, vendredi matin 7 août, par les juges d'instruction parisiens Eva Joly et Laurence Vichnievsky, chargées de l'enquête sur un mouvement financier suspect entre le Luxembourg, l'Italie et les comptes de l'ex-Parti républicain, enregistré en 1996.

Les deux hommes ont été convoqués afin de se voir *« notifier »* les charges retenues à leur encontre. La qualification pénale retenue devrait être *« infraction à la législation sur le financement des partis politiques »*, à laquelle pourrait s'ajouter celle de *« blanchiment d'argent »*, déjà retenue contre plusieurs proches de M. Léotard, mis en examen dans la même affaire. Le défenseur de l'ancien ministre, Mᵉ Jean Veil, a indiqué au *Monde* que M. Léotard n'entendait faire aucune déclaration avant sa convocation par les juges.

Mis en examen le 22 juillet, l'ancien directeur administratif et financier du PR, Antoine de Menthon, avait affirmé avoir reçu l'ordre du *« cabinet de François Léotard »* de dissimuler les dessous de cette opération financière aux nouveaux dirigeants du parti, rebaptisé Démocratie libérale et désormais présidé par Alain Madelin. L'entourage de ce dernier affirme avoir ignoré que, derrière le prêt de 5 millions de francs consenti en 1996 par un énigmatique établissement italien, se cachait un dépôt d'espèces du même montant, dont les proches de M. Léotard affirment qu'il provenait des *« fonds spéciaux »* versés par le gouvernement au PR. Les juges semblent douter de cette version. Des perquisitions avaient eu lieu, en juillet, aux domiciles de MM. Léotard et Donnedieu de Vabres, ainsi qu'au siège de l'UDF.

Cette mise en examen annoncée constitue une nouvelle épreuve pour M. Léotard qui, depuis l'élection présidentielle de 1995, est allé de déboires en échecs.



Lire page 24

Au Kosovo, les forces serbes brûlent champs et villages

LES ORGANISATIONS humanitaires présentes au Kosovo redoutent une catastrophe humanitaire majeure avec l'afflux de dizaines de milliers de réfugiés dans les montagnes de la province serbe à majorité albanaise. L'extrême précarité de leur situation est encore aggravée par la politique de destruction systématique que les forces de l'ordre serbes pratiquent dans les villes et les villages où ont lieu les combats. Plusieurs témoignages recueillis par *Le Monde* attestent une véritable politique de la *« terre brûlée »*. Les ambassadeurs du Conseil de l'OTAN se réuniront, vendredi 7 août, de *« manière informelle »*. La Russie serait prête à participer à une force de maintien de la paix sur mandat de l'ONU. Mais elle reste opposée à une intervention de l'OTAN.

Lire page 2

M. PUTLAND/RETNA

■ Les tubes de l'été

1975, Donna Summer gémit en murmurant *« Love To Love You Baby »*. Une version longue est enregistrée pour les discothèques : le « disco » est né. p. 9

et notre grand jeu de l'été *p. 24*

■ Bourses : l'Europe s'émancipe

Les places européennes, *qui ont bien résisté* à la chute de Wall Street, sont parvenues à prendre leurs distances vis-à-vis de New York. *p. 11*

■ Les révoltés de l'ex-Zaïre

Les rebelles banyamulenges, qui viennent de se choisir un chef, affirment que Laurent-Désiré Kabila avait promis de leur céder le Kivu. p. 4

et *notre éditorial p. 10*

■ Nécropolis sauvée

Le site archéologique exceptionnel de la « ville des morts » d'Alexandrie sera préservé grâce à la construction d'un pont spécial. p. 14

■ Incendies en Grèce

A Athènes, 2 700 incendies ont éclaté depuis le début de l'été et plus de *120 000 hectares ont brûlé*. p. 3

■ La mort de Todor Jivkov

L'ancien *dictateur communiste bulgare* est décédé mercredi à Sofia. Il avait régné trente-cinq ans. p. 8

■ Produits mythiques

Nous commençons la publication d'une série d'articles sur les produits qui font le succès de la France. Aujourd'hui, les « méduses » auvergnates, fameuses chaussures de plage. p. 11

■ Les producteurs de porc déprimés

La surproduction provoque une baisse record des prix en Europe. Les ateliers d'engraissage sont accusés de nuire à l'environnement. p. 7

■ Le « plus petit quotidien »

Ancien *Petit Cévenol* devenu *La Montagne Noire* en août 1944, le journal de Mazamet (Tarn) est proche aujourd'hui de la rentabilité. p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 807 - 7,50 F

Les semaines laborieuses font les week-ends pluvieux

***SOUCIEUX**, peut-être, de prouver* que les chercheurs savent aussi s'intéresser aux préoccupations les plus triviales de leurs contemporains, deux climatologues américains se sont intéressés aux... week-ends pourris. Leurs conclusions, étonnantes, rejoignent en partie les convictions des « philosophes de comptoir » : samedis et dimanches sont, en moyenne, plus arrosés que les jours ouvrables et la faute en incombe apparemment au développement industriel et urbain, expliquent-ils en substance dans une lettre publiée, jeudi 6 août, par l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature*.

Pour *arriver* à leurs fins, Randall Cerveny et Robert Balling (université d'Etat d'Arizona) ont analysé les données recueillies entre janvier 1979 et mars 1995 par sept satellites météorologiques Tiros, sur toute la zone côtière atlantique des Etats-Unis. Ils ont pu ainsi mettre en évidence un cycle hebdomadaire dans les précipitations : les pluies y sont, en moyenne, 22 % plus importantes les samedis que les lundis !

Impossible, cette fois, d'accuser El Niño : *« Aucun mécanisme météorologique ne présente une période de sept jours »*, soulignent les auteurs. Restait à prouver l'origine humaine de cette curieuse variation. La pollution atmosphérique constituait, évidemment, un « suspect » de choix. Et, de fait, les deux chercheurs ont trouvé le même cycle hebdomadaire dans les relevés de monoxyde de carbone et d'ozone de diverses stations terrestres réparties de la frontière canadienne aux Bermudes.

La hausse des concentrations suit – avec un jour de retard – la reprise de la circulation urbaine et de l'activité industrielle : le taux de pollution monte régulièrement à partir du mardi, pour atteindre son maximum le jeudi et le vendredi avant de baisser à nouveau, avec un minimum le dimanche et le lundi.

Circonstance aggravante : au milieu de l'océan Atlantique, le « pic » des précipitations se retrouve le mardi, ce qui correspond au temps moyen mis par le panache de pollution pour atteindre ces zones. Randall Cerveny et Robert Balling montrent même que les cyclones semblent, eux aussi, affectés par ces variations hebdomadaires, quand ils passent près de la côte.

On *savait déjà que la pollution causée* par l'industrie et les automobiles, ainsi que le réchauffement atmosphérique local provoqué par le chauffage urbain, induisent des modifications météorologiques sensibles à proximité immédiate des villes. Les deux chercheurs américains montrent que ces perturbations peuvent s'étendre à des régions très étendues même si, prudents, ils précisent que leur approche statistique n'explique pas les raisons de cette relation de cause à effet.

La zone choisie pour cette étude représente un vrai cas d'école. Les vents dominants d'ouest poussent en effet vers la côte Atlantique tous les miasmes de l'est des Etats-Unis, fortement urbanisé et industrialisé. Il n'est cependant pas déraisonnable d'extrapoler les observations de Cerveny et Balling – de manière sans doute moins nette – à la plupart des régions urbanisées, qui, elles aussi, doivent exporter leurs « week-ends pourris » vers les campagnes où les citadins aiment à se détendre...

Jean-Paul Dufour

Marseille sous l'« effet Mondial »

« CHAPEAU ! Nous sommes encore plus fiers d'être marseillais », lançait Renaud Muselier, premier adjoint et député RPR, devant le conseil municipal de Marseille, le 20 juillet. Cette dernière réunion avant les vacances était tout entière consacrée à célébrer, à gauche comme à droite, la réussite de la Coupe du monde de football et la contribution des joueurs marseillais au succès de l'équipe de France. *« Nous devons tous remercier Malika Zidane d'avoir donné un tel fils à Marseille ! »*, s'enthousiasmait un élu socialiste. Jean-Claude Gaudin, le maire, s'efforce de profiter du Mondial pour redynamiser sa ville d'ici aux élections municipales de 2001.

Lire page 5

Lionel Jospin privatise plus qu'Alain Juppé

TOUT RÉUSSIT à Lionel Jospin : la croissance économique, la Coupe du monde de football et... les privatisations ! France Télécom, Thomson-CSF, CIC, GAN, Société marseillaise de crédit, CNP, Aérospatiale et, dernier en date, Thomson Multimedia : en un an, le premier ministre a bouclé tous les dossiers sur lesquels Alain Juppé s'était cassé les dents. Ce qui n'est pas le moindre des paradoxes.

Hasards de la fortune ? L'explication est un peu courte. Pour sortir ces dossiers du bourbier *dans* lequel ils s'étaient enlisés, Lionel Jospin a relevé un triple défi : politique, social et industriel. Le premier ministre a pratiqué, en matière de privatisations comme dans d'autres domaines, sa désormais célèbre « méthode », faite de concertation et de pragmatisme. Il a aussi, et surtout, mis en œuvre une *stratégie industrielle* avec une détermination et une vision qu'on ne lui soupçonnait pas.

Pari politique d'abord. Dans l'opposition, M. Jospin ne cachait pas son hostilité aux privatisations, même si le débat avait depuis longtemps déserté le terrain idéologique. Avant les élections législatives de mai 1997, il affirmait que Thomson, Air France ou France Télécom devaient rester publics. Une fois arrivé à Matignon, il a nettement infléchi son discours. Dans sa déclaration de politique générale, il reconnaissait déjà que des *« adaptations seront nécessaires. »*

Encore fallait-il faire accepter cette évolution à la composante communiste de la majorité, et notamment à Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. La crispation sur le dossier Air France – dont le PDG, Christian Blanc, *partit officiellement parce qu'il* n'avait pu obtenir de Lionel Jospin une promesse de privatisation – laissa un temps planer le doute. Un doute vite dissipé. Le locataire de Matignon s'employa avec habileté à convaincre ses alliés communistes de la nécessité de faire glisser en douceur les entreprises publiques dans le privé. Pour la *forme, le terme de privatisation* fut banni du langage gouvernemental. On lui préféra celui d'ouverture du capital. Ce qui permettait à M. Gayssot d'affirmer qu'il ne serait pas le ministre de la privatisation d'Air France.

Claire Blandin

Lire la suite page 10

L'Internationale de la cornemuse



JEAN-PIERRE PICHARD

ÂME du Festival interceltique de Lorient, qui existe depuis 1972, *Jean-Pierre Pichard n'a aucune envie* de décerner des brevets de « celtitude ». Connaissant trop bien les dérives possibles, il préfère ouvrir largement la « famille ». Son Internationale de la cornemuse est bigarrée. 3 500 musiciens et 400 000 visiteurs sont attendus à Lorient du 7 au 16 août.

Lire page 16

BALKANS Le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) *s'inquiètent des conséquences* dramatiques des combats qui se poursuivent au Kosovo. Parmi les quelque 200 000 personnes déplacées, plusieurs dizaines de milliers se trouvent *dans une situation d'extrême précarité.* ● DANS LES ZONES DE COMBAT, les organisations accusent aussi les forces de l'ordre serbes de brûler systématiquement les maisons et les champs des Kosovars d'origine albanaise. ● À MOSCOU, le gouvernement russe laisse entendre qu'il serait prêt à participer à une force de paix internationale sur mandat de l'ONU. ● LA COMMUNAUTÉ SANT'EGIDIO, à l'origine de l'accord sur l'éducation signé par Ibrahim Rugova et Slobodan Milosevic, estime par la voix de l'un de ses membres, à Rome, que *« la situation au Kosovo était largement prévisible ».*

Les forces serbes mènent une politique de la terre brûlée au Kosovo

Les témoignages des équipes du HCR et du CICR accusent les autorités serbes de mettre systématiquement le feu aux villages et aux champs de la population d'origine albanaise dans les zones de combat afin de provoquer un exode massif

ALORS QUE les combats se poursuivent de manière intensive dans plusieurs régions du Kosovo, la situation humanitaire des quelque 200 000 personnes déplacées ne cesse d'inquiéter les organisations internationales qui travaillent dans cette province serbe à majorité albanaise. Lors d'un entretien téléphonique depuis Pristina, capitale du Kosovo, Mons Nybirg, porte-parole du Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) à Belgrade, décrit la politique de la terre brûlée menée par les forces serbes : « *A Malisevo* [bastion de l'Armée de libération au centre de la province] *où nous nous sommes rendus mardi, les combats font rage, mais il nous est surtout apparu que les forces serbes brûlent volontairement beaucoup de maisons et de fermes. Il s'agit non pas des conséquences des affrontements, mais, à l'évidence, d'une campagne de destruction systématique, orchestrée et planifiée.* »

Dans la région centrale de la Drenica, où Mons Nybirg a passé la journée du mercredi 5 août avec ses équipes, le porte-parole du HCR explique que « *la population, terrorisée, fuit les combats par tous les moyens* ». « *En moins de deux heures, sur l'une des routes d'accès, nous avons vu passer plus de cinq cent personnes* », raconte-t-il. Une évaluation confirmée, toujours au téléphone, par Michael Frey, adjoint du chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Belgrade : « *Nos équipes ont vu partout lors de leurs déplacements des maisons brûlées ou détruites et des champs en flammes (...). Ces destructions vont rendre très difficile un éventuel retour des réfugiés dans leurs villages.* »

Dans le nord de la province serbe à majorité albanaise, dit Michael Frey, « *les combats ont provoqué un afflux de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés. La plupart errent sur les routes, à pied, à cheval, ou dans des remorques de paysans traînées par les tracteurs. Certains d'entre eux ont trouvé des refuges précaires dans les montagnes, malgré la chaleur et le manque d'eau qui sévit dans ces régions.* »

« *En fait, depuis les opérations majeures du 25 juillet* (celles des forces serbes), *la situation devient chaque jour plus tragique* », assure le délégué adjoint du CICR. « *Nous avons,* dit-il, *trois ou quatre équipes sur le terrain qui sillonnent en permanence le Kosovo. Ce qu'elles nous rapportent est très inquiétant. Plus de vingt mille personnes sont sans abri, et vivent sous de simples morceaux de plastiques ou sous des branchages. Elles ne peuvent aller nulle part, elles se trouvent totalement démunies alors que nous avons le plus grand mal à leur faire parvenir un minimum d'aide, compte tenu du terrain accidenté et de l'accès très difficile des montagnes de la région.* »

Les organisations internationales redoutent une possible vague d'épidémies et de maladies, et, surtout, la prochaine arrivée de l'automne et de l'hiver qui, si la situation n'est pas normalisée, peut rapidement provoquer un « *véritable cauchemar humanitaire* ». Selon Mons Nybirg, « *s'il est impossible d'évaluer précisement le nombre de gens qui se trouvent dans les montagnes, il est probable que plus de 50 000 personnes sont dans une situation d'extrême détresse* ».

Pour l'heure, le HCR et le CICR ont apparemment une large liberté de circulation, comme s'y était récemment engagé Slobodan Milosevic, le président de la République fédérale de Yougoslavie. D'après Michael Frey, les organisations internationales ont « *les autorisations nécessaires des autorités de Belgrade pour circuler sur le terrain, depuis l'engagement pris il y a quelques jours par le président yougoslave, sauf toutefois dans certaines régions du nord, pour des raisons de sécurité en raison de la poursuite des combats* ». Le CICR et le HCR demandent toutefois un « *soutien plus marqué des autorités locales* », et, surtout, « *la cessation des affirmations stupides des forces de l'ordre serbes qui nous accusent d'être des espions, et compliquent inutilement notre tâche* ».

« MENSONGES DÉLIRANTS »

Les supposées découvertes de charniers contenant plus de 500 civils qui auraient été exécutés dans la région d'Orahovac, dans le sud-ouest du Kosovo – des informations publiées mercredi par le quotidien allemand *Tageszeitung* et par le quotidien autrichien *Die Presse* – ont été qualifiées, mercredi, par Goran Matic, secrétaire yougoslave à l'Information, de « *mensonges délirants et éhontés* ». Une équipe d'observateurs diplomatiques européens a déclaré, après s'être rendue sur place, qu'il n'y avait « *pas de fosse commune* » à Orahovac. Le CICR et le le HCR estiment n'avoir aucun élément « *pour confirmer de telles allégations* (celles du *Tageszeitung* et de *Die Presse*), *même si nous recevons beaucoup d'informations sur des personnes disparues qu'il nous est impossible de vérifier pour le moment* ».

TRACTS BILINGUES

« *C'est à Orahovac que nous avons assisté à un prudent début de retour de réfugiés* », explique Mons Nybirg. « *Mais il s'agit surtout de femmes et d'enfants, car les hommes, s'ils apparaissent, sont aussitôt convoqués par la police serbe pour ce qu'elle appelle "des conversations informelles". Les forces de l'ordre affirment qu'il ne s'agit que d'une simple formalité, mais beaucoup de familles nous ont expliqué qu'elles n'avaient aucune nouvelle de leurs parents ainsi convoqués, plus de vingt-quatre heures après qu'ils aient été ainsi emmenés par la police. Et d'autres témoignages ont fait état des mauvais traitements infligés lors de ces interrogatoires* ».

Dans ce contexte, un appel lancé, mercredi par le ministère serbe de l'intérieur a peu de chances d'être entendu. Les autorités de Belgrade ont demandé aux Albanais du Kosovo qui ont fui leurs foyers de rentrer chez eux, affirmant que la police garantissait leur sécurité, a indiqué l'agence officielle *Tanjug*. Des avions ont disséminé dans la journée de mercredi sur tout le territoire du Kosovo des tracts – en albanais et serbe – invitant la population à regagner ses foyers et affirmant que les autorités serbes faisaient très bien la distinction entre les citoyens albanais loyaux et les « *terroristes* ».

« *Les terroristes n'apportent aucun bien. Ils apportent partout le mal. Ils envahissent vos villages, vous forcent à prendre les armes (...) prennent votre argent* », affirme le tract qui demande aux réfugiés d'utiliser « *les axes de communication libérés* ». Et de recommander aux réfugiés, non sans un certain cynisme compte tenu de la situation dans la province : « *Adressez-vous au premier barrage de police sur la route ou au premier poste de police et nous vous aiderons à regagner vos maisons et vos villages...* »

Denis Hautin-Guiraut



Gerhard Schröder et Bill Clinton évoquent la situation

Le candidat social-démocrate à la chancellerie allemande, Gerhard Schröder, et le président américain, Bill Clinton, sont convenus, mercredi 5 août à Washington, « *que toutes les nations du monde devraient faire de leur mieux pour mettre un terme aux combats* », a affirmé M. Schröder à l'issue d'une heure de discussions à la Maison Blanche avec M. Clinton.

Les deux hommes ont également estimé qu'une éventuelle intervention internationale dans l'ex-Yougoslavie devrait s'effectuer avec un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU. Dirigée par une nouvelle équipe menée par le SDP, l'Allemagne serait prête à participer aux opérations de maintien de la paix dans le cadre de mandats de l'OTAN et du conseil de sécurité de l'ONU. L'Allemagne et les Etats-Unis demeurent opposés à une indépendance pour le Kosovo, mais M. Schröder a affirmé qu'il y avait « *débat* » sur le degré d'autonomie que Belgrade devrait accorder à la province.

Pour M. Holbrooke, Belgrade veut une « solution militaire »

L'armée yougoslave « *cherche une solution militaire à un problème politique* » au Kosovo, a estimé, mercredi 5 août à Washington, Richard Holbrooke, représentant des Etats-Unis aux Nations unies. « *Cela constitue certainement un important changement* », a dit le diplomate, qui était interrogé par la chaîne d'information télévisée CNN. Il a estimé qu'une éventuelle intervention occidentale au Kosovo devrait se faire dans le cadre de l'OTAN.

M. Holbrooke a souligné que les Etats-Unis n'étaient pas d'accord avec la Russie sur l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU du principe d'une intervention. Une intervention devrait être décidée « *de façon appropriée* » par le président américain Bill Clinton après « *d'étroites consultations avec le Congrès et les alliés* » des Etats-Unis, a poursuivi le diplomate.

TROIS QUESTIONS À...

ROBERTO MOROZZO

1 Vous êtes professeur d'histoire de l'Europe orientale de l'université de Rome et membre de la Communauté catholique de Sant'Egidio, qui a suivi de près, depuis 1993, la situation du Kosovo. Comment aviez-vous amorcé un dialogue entre les deux parties ?

Nous avions tenté de mettre sur pied une négociation non pas sur la situation générale du Kosovo, ce qui aurait été difficile, mais pour offrir l'occasion d'un dialogue sur une question concrète de la société civile comme pouvait l'être l'école, l'université, l'éducation. Et nous avons obtenu des résultats. Les Serbes avaient accordé des locaux pour l'université autonome albanaise. Pendant deux ans, cette tentative a représenté l'unique endroit où les deux parties se parlaient, la seule possibilité réelle de contact. Aujourd'hui, face à la guerre totale, il n'est naturellement plus question d'école. C'est le cessez-le-feu, suivi d'une négociation globale sur la province, qui doit être l'objectif. Nous avions mis beaucoup d'espoir dans le dialogue que nous avions commencé, mais la communauté internationale n'a pas réussi à l'imposer. Nous gardons notre réseau d'amitiés et de connaissances dans les deux camps, mais quand la maison brûle, on ne va pas s'occuper du courant d'air.

2 Quand avez-vous eu la perception que la situation allait s'aggraver ?

Depuis 1996, avec l'apparition des premiers attentats. La situation actuelle était largement prévisible. Sans issue politique, l'émergence de la guérilla était dans l'air, comme l'amorce d'une guerre comparable à celle qui a eu lieu en Bosnie. Sans véritables batailles rangées, car au Kosovo il y a très peu de forêts, les représailles serbes s'abattent donc directement sur les populations civiles largement solidaires avec les rebelles, et sur leurs maisons. Ce sera une tragédie. Les forces de Belgrade pratiquent la politique de la terre brûlée là où éclatent les combats. Les Serbes disposent d'armes lourdes en grande quantité, alors que la guérilla ne dispose que de peu d'armes légères. En fait, tout est parti en réponse aux actions policières. Objectivement, les Albanais avaient une vie difficile, sans liberté de mouvement, sans sécurité personnelle. Après sept ou huit ans de lutte non violente, menée sur le terrain politique, cette issue était prévisible. Vous savez, on se trouve dans les Balkans, les populations ne sont pas angéliques... La responsabilité de la guerre, il faut la chercher dans l'absence de véritables négociations. Les Serbes n'en ont jamais proposé. Quant aux Albanais, qui ont toujours été plutôt sceptiques, ils ont soutenu que sans la présence d'une troisième partie ils n'accordaient aucune confiance au dialogue.

3 Et aujourd'hui ?

Sans une solution politique, la guerre continuera longtemps. On est en été. L'hiver, là-bas, est très rude. Les réfugiés serbes pourront toujours compter sur une forme quelconque de solidarité. Ce sera difficile pour les autres, les centaines de milliers d'Albanais qui, eux, risquent de ne pas trouver une voie d'issue vers l'Albanie ou l'Occident.

Propos recueillis par Salvatore Aloise

Le Kremlin envisage de participer à une opération de paix

MOSCOU
de notre correspondante

Toujours fermement opposé à une intervention de l'OTAN au Kosovo, le Kremlin envisagerait de participer à une force de paix internationale sur mandat de l'ONU. L'idée n'est pas avancée officiellement, mais des diplomates russes l'ont récemment évoquée, sous le sceau de l'anonymat, comme « *solution extrême* » pour éviter un nouveau cavalier seul des Etats-Unis dans les Balkans, a-t-on appris à Moscou.

La participation de troupes russes à une force internationale d'intervention au Kosovo serait en effet le seul moyen de la faire admettre par les Serbes. Le vieux mythe de l'indéfectible solidarité slave permettrait alors à Moscou d'offrir à ses « amis serbes » la seule aide qu'elle puisse réellement leur apporter : leur permettre de sauver la face.

Le précédent de la participation russe en Bosnie à la Forpronu, à l'IFOR puis à la SFOR est là pour servir d'exemple, même si une mise en œuvre au Kosovo devait être encore plus aléatoire ou complexe. L'intérêt de Moscou est clair : les militaires sont flattés de participer à des opérations dans les Balkans où ils ont des avantages de salaires et de prestige, les politiques y gagnent un pied de plus dans l'OTAN, rehaussant le rôle du Conseil conjoint « 16+1 », et le principe de l'intangibilité des frontières issues de la désintégration de l'URSS et de la Yougoslavie serait préservé.

Il n'est sans doute pas fortuit que le nouveau secrétaire du Conseil de sécurité russe Andreï Kokochine, qui a effectué en juillet sa première visite à Paris, ait rendu publiques cette semaine les très attendues « *grandes orientations de la construction de l'armée russe jusqu'en 2005* », signées par Boris Eltsine. Elles prévoient de réduire à dix le nombre des divisions d'infanterie, qui seront par contre complètes et opérationnelles. L'une d'elles sera d'ailleurs exclusivement consacrée aux opérations de « maintien de la paix ».

NOUVELLES PRESSIONS

Mais il faudra sans doute de nouvelles pressions de l'OTAN sur Belgrade avant que Moscou, et ses partenaires au sein du groupe de contact, n'abattent cette carte. Pour l'instant, le vice-ministre russe des affaires étrangères, Nikolaï Afanassievski, est arrivé, mercredi 5 août, à Belgrade afin de « *poursuivre les efforts de la Russie en coordination avec ses partenaires du groupe de contact et du Conseil de sécurité de l'ONU, visant à faire baisser la tension au Kosovo* ».

Il devrait aussi se rendre à Pristina et au Monténégro (la république qui forme, avec celle de Serbie, la République fédérale de Yougoslavie). Moscou continue en effet d'affirmer que Slobodan Milosevic a tenu, en partie au moins, ses engagments pris à Moscou à la mi-juin devant Boris Eltsine. Toujours « prêt » à négocier un nouveau statut d'autonomie du Kosovo, le maître de la Serbie a entrouvert l'accès de la province aux observateurs internationaux et aux humanitaires.

En ce qui concerne la « retenue » promise dans l'usage de la force, elle n'aurait été effectivement abandonnée par ses troupes qu'en raison de la nécessité de répondre aux offensives de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Moscou voudrait donc conserver l'unité au sein du groupe de contact sur ses objectifs (non à l'indépendance du Kosovo et à fortiori à la « grande Albanie ») et gommer les « divergences tactiques ». Celles-ci l'opposent avant tout à Washington, accusé par les médias russes d'être guidé par le seul désir d'offrir à son opinion publique une nouvelle intervention « comme en Bosnie », c'est-à-dire avec le même ennemi désigné : M. Milosevic.

Alors que, dans le cas du Kosovo, celui-ci a le soutien des Serbes pour maintenir « l'intégrité » de leur République fédérale. Donner des espoirs aux Kosovars au moment où ils doivent être poussés à s'entendre sur une plate-forme de négociation, estime-t-on à Moscou, reviendrait à encourager tous les autres « séparatismes », ceux des Serbes en Croatie ou en Bosnie comme celui des Tchétchènes.

INTÉRÊTS MULTIPLES

Que cela se traduise dans les faits par de nouveaux massacres et exodes de civils albanais est bien sûr le dernier des soucis du gouvernement russe, dont l'opposition, majoritaire au Parlement, est pro-serbe, et dont l'opinion est indifférente à une crise que les médias ignorent. Mais le Kremlin veut éviter de se laisser marginaliser par une nouvelle intervention de l'OTAN sans aval du Conseil de sécurité de l'ONU, où la Russie, comme la Chine, peut manœuvrer de façon dilatoire.

Mais elle ne peut pas s'opposer de front à l'Occident : « *La Russie ne doit plus rien aux Serbes et ne doit les aider que dans la mesure de ses intérêts* », écrit ainsi Maxim Ioussine dans les *Izvestias*. Or les intérêts de la Russie à un apaisement au Kosovo sont multiples, et beaucoup sont aussi ceux de ses partenaires européens. Outre le refus de créer un précédent pour les autres séparatismes, il s'agit de la crainte de nouvelles « avancées américaines » dans les Balkans, d'un embrasement régional, du développement d'un foyer d'islamisme militant en Europe, voir d'un nouveau terrorisme serbe.

« *Le Kosovo n'est pas la Bosnie, où l'OTAN n'a eu qu'à soutenir l'effort de guerre des Bosniaques et des Croates qui défendaient l'intégrité d'un Etat reconnu* », estime ainsi Maxim Ioussine. « *Ce n'est pas non plus la Tchétchénie, que les Russes ont conscience de n'avoir conquise qu'au siècle dernier et qu'ils ont évacuée sans regrets : le Kosovo est considéré par les Serbes comme leur appartenant historiquement et il s'en trouvera toujours assez pour le rappeler au monde* », ajoute-t-il.

Sophie Shihab

هكذا من الأصل

ée au Kosovo

La Turquie entre en campagne électorale sur fond d'islamisme conquérant

Le premier ministre Mesut Yilmaz donne des gages à l'électorat conservateur et religieux

Une campagne électorale de longue haleine attend la Turquie jusqu'au 18 avril 1999. Le chef du gouvernement, *Mesut Yilmaz, l'a abordée en flattant les électeurs conservateurs et religieux* au risque d'accroître le mécontentement des militaires, *décidés pour leur part à éradiquer l'islam politique. Les élections législatives et municipales* risquent de ne pas donner naissance au gouvernement fort et propre attendu.

ISTANBUL
de notre correspondante

Avec la démission des ministres de l'intérieur, de la justice et des transports, au début de la semaine, la Turquie entame officieusement sa campagne électorale. Une campagne qui s'annonce longue et mouvementée puisque les élections « anticipées », décidées par le Parlement jeudi 30 juillet, n'auront lieu que le 18 avril 1999. Selon la Constitution, qui n'avait apparemment pas prévu une période préélectorale aussi longue, ces trois ministères doivent être aux mains de personnalités non partisanes durant la période précédant le vote. Le premier ministre, Mesut Yilmaz, a déjà annoncé qu'il démissionnerait également à la fin de l'année pour laisser les rênes du pouvoir à un gouvernement indépendant jusqu'à l'issue du scrutin.

Avec l'approbation du président Suleyman Demirel, le premier ministre a nommé le préfet d'Istanbul, Kutlu Aktas, au poste de ministre de l'intérieur. Deux parlementaires indépendants, Hasan Denizkurdu et Arif Ahmet Denizolgun, ont été nommés aux ministères de la justice et des transports. La nomination de M. Denizolgun ne manquera pas d'irriter les généraux, le nouveau ministre étant perçu comme proche de la confrérie religieuse des Suleymanci. Ce choix apparaît comme un clin d'œil électoral du premier ministre Mesut Yilmaz aux électeurs conservateurs et religieux.

Sous la pression des militaires, son gouvernement a adopté, après une session turbulente qui a duré jusqu'à 5 heures du matin, deux mesures anti-islamistes supplémentaires qui risquent de faire perdre à son Parti de la mère patrie (ANAP) le soutien traditionnel des électeurs pieux : et l'Assemblée nationale a adopté, vendredi, juste avant de partir en vacances, de nouvelles lois qui, d'une part, placent toutes les mosquées indépendantes sous le contrôle du directorat pour les affaires religieuses et, d'autre part, interdisent le port de vêtements apparentés à des uniformes lors de manifestations. La construction de nouvelles mosquées sera désormais sujette à une permission spéciale. Lundi, un acteur et dramaturge islamiste accusé d'avoir insulté les forces armées avec une pièce intitulée *Un ennemi de Dieu* a été condamné à vingt-quatre ans d'emprisonnement, et quatre de ses acteurs ont pour leur part écopé de peines de seize ans de prison.

Les militaires demeurent donc déterminés à écraser l'islam politique. Ils se dotent actuellement d'un commandement nouveau. Ismail Hakki Karadayi, chef de l'état-major, prend sa retraite et est remplacé à la tête des forces armées par le général Kivrikoglu. Son numéro deux, le général Cevik Bir, le plus politique et le plus polémique des généraux, quitte apparemment l'état-major pour prendre le commandement de la Ire armée, basée à Istanbul.

L'atmosphère électorale affecte déjà les cercles politiques, qui jaugent les candidats potentiels et préparent leur stratégie. Mais ni les généraux, qui ne voient pas le scrutin d'un bon œil dans les circonstances actuelles, ni même l'électorat, de plus en plus désillusionné face à un système politique essoufflé et corrompu, ne sont convaincus que les élections législatives, qui se tiendront en même temps que les municipales, apporteront à la Turquie la stabilité qu'elle attend.

Si les partis ne parviennent pas à s'entendre pour modifier les lois électorales de façon radicale, il est probable que les islamistes du Parti de la vertu obtiendront de bons résultats. Malgré des accusations de corruption et une enquête sur les sources de sa fortune menée actuellement, Tansu Ciller, du Parti de la juste voie, semble également regagner du terrain. Le fractionnement de la scène politique pourrait dès lors, une fois de plus, rendre impossible la formation d'un gouvernement fort et stable.

Nicole Pope

165 séparatistes kurdes tués dans l'Est et le Sud-Est

Cent soixante-cinq séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont été tués lors d'opérations de l'armée ces cinq derniers jours dans l'est et le sud-est de la Turquie, a-t-on annoncé mercredi 5 août, de source officielle. Sept autres ont été capturés par les forces de sécurité, selon la super-préfecture de Diyarbakir, chef-lieu du Sud-Est à majorité kurde, chargée de la coordination de la lutte contre le PKK. Ce sont les plus lourdes pertes subies par le PKK face à l'armée depuis le début de l'année. Le bilan officiel fait état de treize morts dans les rangs de l'armée lors d'accrochages.

Les quotidiens *Hurriyet* et *Cumhuriyet* ont, pour leur part, rapporté que quinze soldats avaient été tués et de nombreux autres blessés dans une attaque du PKK contre un poste de gendarmerie dans la nuit de lundi à mardi dans la province de Sirnak (Sud-Est), à une cinquantaine de kilomètres de la frontière irakienne. Le PKK multiplie depuis quelques semaines ses attaques dans le Sud-Est anatolien, lieu traditionnel de sa rébellion armée, et sur les rives de la mer Noire. – *(AFP.)*

Un prince saoudien projette de reconstruire le palais de l'Alhambra à Riyad

MADRID
de notre correspondante

« S'il te plaît, dessine-moi une Alhambra »... à Riyad ? La fine fleur des antiques palais arabes qui couronnent Grenade l'Andalouse, soudainement replantée dans le désert saoudien ? Ce n'est pas un mirage, c'est un caprice.

Un caprice princier, celui du prince royal Abdulaziz Bin Fahd Bin Abdulaziz al Seoud. Le jeune homme, très amoureux de Grenade depuis qu'il y a littéralement planté ses tentes, l'année dernière, face à l'Alhambra, dans un luxe qui avait laissé pantois les habitants du cru, peu habitués à tant de raffinement païens depuis la rude Reconquista, avait même cherché à édifier une résidence plus durable. Le permis ne lui ayant pas été accordé pour le terrain – protégé – qu'il convoitait, le petit prince, auquel son royal père ne refuse rien, a eu une autre idée : qu'on lui redessine, dans son pays, une partie des palais des derniers maîtres arabes de l'Andalousie.

Une petite Alhambra personnelle, en quelque sorte. Solution qui, lorsqu'on en a les moyens, est sans doute beaucoup plus commode que d'attendre son tour pour admirer ce monument, le plus visité d'Espagne, dans lequel se pressent deux millions de touristes chaque année.

Après tout, l'idée en soi n'a rien de révolutionnaire pour un pays où, au hasard des tocades et des engouements princiers, on a vu, paraît-il, surgir du sable et des imaginations une amorce de Grand Trianon, des ébauches de Giralda de Séville ou encore une esquisse de Medina-Sahara, l'ancienne et malheureuse capitale andalouse de la splendeur d'Abderaman III.

SIX MILLIONS DE BRIQUES

En vérité, le projet de refaire l'Alhambra, en puisant dans la nostalgie d'un riche passé, avait même déjà reçu un commencement d'exécution, mais les plans n'étaient pas conformes. Ce qui fait qu'une équipe d'architectes, photographes et dessinateurs, entre autres des Français et des Espagnols, mandatés par les Saoudiens, s'est rendue à l'Alhambra effectuer croquis et relevés. Ce que l'élitiste direction de l'Alhambra confirme, discrète et peu pressée, semble-t-il, d'avoir l'air de parrainer quelque Disneyland des sables : *« Nous avons donné la permission d'effectuer des relevés ; le reste ne nous concerne pas*, se borne-t-on à déclarer. *Si projet il y a, il est strictement privé. »* Même mutisme protecteur sur le caprice nostalgique du prince à la mairie de Grenade, qui entretient d'excellents rapports avec la famille royale saoudienne et a participé, l'automne dernier, à un voyage spécial à Riyad. La presse locale, en revanche, est plus bavarde. Si l'on en croit Juan Enrique Gomez, celui qui a « déterré » l'affaire pour le journal *L'Idéal*, une commande de six millions de briques, cuites spécialement à côté de Grenade pour retrouver cette tonalité rougeâtre si particulière à l'Alhambra, a été passée à une petite entreprise du cru qui, débordée, a subdivisé le travail. Une manne royale pour tous les petits artisans et entrepreneurs, et qui pourrait être suivie d'une manne plus substantielle encore : en effet, pris par cette ambiance des *Mille et Une Nuits*, le maire de Grenade aurait sollicité de la magnificence de ses interlocuteurs une participation au projet de réhabilitation de 3 000 millions de pesetas (environ 120 millions de francs) du ravissant mais bien abîmé Albaycin, l'ancien quartier arabe de la ville. Une œuvre pieuse, en somme.

Marie-Claude Decamps

Les montagnes symboles de la Grèce antique en proie aux flammes

Un nombre record d'incendies d'origine criminelle dévastent les pinèdes et les cultures

ATHÈNES
de notre correspondant

L'Olympe dans le nord du pays, le Taygète dans le Péloponnèse, le mont Pentélique au nord d'Athènes : trois montagnes symboles de la Grèce étaient, mercredi 5 août, la proie des flammes.

Les forêts de pins et de chênes de l'Olympe, domaine des dieux de l'Antiquité, sont ravagées depuis le 24 juillet. Le Taygète, d'où les Spartiates jetaient dans un ravin les enfants faibles ou malformés, est également livré au feu depuis la fin de juillet.

Mais c'est sur le mont Pentélique, dont les carrières de marbre blanc ont fourni le matériau du Parthénon, que le sinistre est le plus grave. Un violent incendie a éclaté, dimanche soir, sur le flanc nord de la montagne, qui culmine à 1 109 mètres et constitue l'un des rares poumons verts de la capitale. Le feu, attisé par les *meltem* – des vents violents du nord, qui soufflent du matin au soir –, s'est rapidement propagé, lundi, sur toute la montagne, obligeant les autorités à évacuer un hôpital militaire, un centre pour enfants handicapés, un camp de réfugiés kurdes, deux colonies de vacances et un hameau. Le feu a redoublé, mardi, et s'est propagé sur de nombreux fronts, menaçant plusieurs villages. Deux autres gros incendies ont également éclaté, mardi, au nord de l'Attique – la région d'Athènes –, menaçant une base aérienne, ainsi qu'au sud, où les flammes ont atteint le golfe de Saronique. La confusion était totale : les 800 pompiers et soldats aidés de 110 véhicules, de sept avions Canadair et des hélicoptères Chinook de l'armée ne savaient où donner de la tête. De nombreuses critiques ont déferlé sur le gouvernement, protestant contre la mauvaise coordination et le manque de moyens.

Plusieurs milliers d'hectares de pinèdes et de cultures sont ravagés, 120 maisons ont été détruites, quatre usines ont brûlé, et des dizaines de propriétés sont sinistrées.

Devant la situation et face aux accusations d' « *incurie et* [d']*incompétence* » formulées par l'opposition, le premier ministre, Costas Simitis, a interrompu ses vacances égéennes et présidé un conseil d'urgence. Le gouvernement a promis des aides aux sinistrés, et ordonné de photographier immédiatement les zones dévastées pour exclure toute construction sauvage et toute spéculation immobilière, des maux endémiques dans le pays. Le ministre de l'ordre public, Georges Romaios, responsable des pompiers, a déclaré que les incendies de l'Attique étaient *« d'origine criminelle »*. Il a indiqué que 2 700 incendies, un record, avaient éclaté depuis le début de l'été, autant que toute l'année dernière. Plus de 120 000 hectares ont brûlé pendant cette période, trois fois plus que l'an passé.

Mercredi soir, la situation s'était calmée en Attique, mais des incendies se poursuivaient dans le Péloponnèse, en Messénie, Laconie, Elide, Arcadie et Achaïe près de Patras, ainsi qu'en Béotie et à Larissa, dans le sud du pays.

La France devait envoyer, jeudi, trois Canadair et un avion de coordination des opérations appartenant à la sécurité civile.

Didier Kunz



Yasser Arafat remanie son gouvernement

RAMALLAH. Le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a procédé mercredi 5 août au remaniement de son gouvernement en nommant dix nouveaux membres. Le gouvernement de l'Autorité comporte à présent 34 ministres, dont huit sans portefeuille. Deux ministères importants restent vacants, l'éducation et les affaires religieuses. Ce réaménagement avait été demandé par le Conseil législatif palestinien à la suite d'enquêtes dénonçant les pratiques de corruption et l'enrichissement de certains ministres.

Présenté devant le Conseil, à Ramallah, en Cisjordanie, ce remaniement ministériel a suscité de vives critiques dues à la domination accrue du Fatah, le parti de M. Arafat, et surtout au maintien des ministres incriminés. Dans un discours, M. Arafat a fait porter sur Israël l'entière responsabilité du blocage du processus de paix, qui conduit selon lui au *« chaos »*, et a réitéré son intention de proclamer un Etat palestinien indépendant le 4 mai 1999, à l'expiration de la période d'autonomie intérimaire de cinq ans prévue par les accords d'Oslo. – *(AFP.)*

Colombie : attaques meurtrières de la guérilla

BOGOTA. Au moins 102 membres des forces de sécurité, 120 guérilleros ainsi que trois civils ont été tués lors d'attaques lancées depuis le début de la semaine par la guérilla contre les installations de l'armée et de la police, a-t-on appris, mercredi 5 août, de sources officielles. Le ministre de la défense désigné par le président élu Andres Pastrana, dont le mandat débutera vendredi, s'est dit *« déconcerté »* par l'escalade des hostilités alors que s'amorçait un dialogue de paix. Depuis le début de cette campagne, plus d'une centaine de policiers ou de militaires ont aussi été capturés par des combattants des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, guérilla marxiste) et de l'Armée de libération nationale (ALN, guévariste). – *(AFP.)*

Hun Sen a officiellement remporté les élections cambodgiennes

PHNOM PENH. L'homme fort du Cambodge, Hun Sen, et son parti au pouvoir ont remporté les élections législatives du 26 juillet, a annoncé mercredi 5 août la Commission électorale nationale. Selon ces résulats officiels, le Parti du peuple cambodgien (PPC) de Hun Sen a obtenu 2,03 millions de voix, soit 41,4 % des 4,9 millions de bulletins validés. Le PPC devance les deux principaux partis d'opposition, le Funcinpec royaliste, crédité de 1,55 million de voix (31,7 %) et le parti de l'ex-ministre des finances Sam Rainsy (699 653 voix, soit 14 %). Les autorités électorales n'ont pas donné de répartition en sièges du nouveau Parlement.

Avant la publication des résultats officiels définitifs, la Commission électorale nationale et le Conseil constitutionnel ont jusqu'au 29 août pour examiner les recours de l'opposition qui se plaint de fraude et continue de contester la validité des résultats bien que les élections aient été jugées *« libres et honnêtes »* par la communauté internationale. Certains analystes estiment que cette contestation vise à *« faire monter les enchères »* avant les négociations sur une coalition gouvernementale qui paraît inévitable. Aucun parti ne disposera de la majorité des deux tiers (82 sièges sur 122) nécessaire pour pouvoir former seul un gouvernement. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **JAPON/FRANCE : la municipalité de Kyoto** a annoncé, jeudi 6 août, l'abandon, suite à l'ampleur de la protestation des habitants de l'ancienne capitale impériale, d'un projet de construction d'un pont piétonnier sur le modèle du pont des Arts de Paris, qui devait être réalisé avec la collaboration de la France, dans le cadre de l'année de la France au Japon, à l'initiative de Jacques Chirac. *« Une construction hâtive sans une complète compréhension des habitants de Kyoto pourrait susciter un important impact négatif pour la municipalité »*, a déclaré le maire, M. Yorikane Masumoto, en annonçant que le projet était désormais *« oublié »*. Des pétitions contre le projet avaient rassemblé plus de 80 000 signatures. – *(AFP.)*

■ **CHINE : au moins 2 000 personnes ont trouvé la mort** dans les inondations qui sévissent depuis près de trois mois dans le sud de la Chine, a indiqué, jeudi 6 juillet, le vice-ministre des affaires civiles, Fan Baojun, rendant public un nouveau bilan des sinistres. D'autre part, une nouvelle digue a lâché dans le dispositif de contrôle hydraulique du fleuve Yang-tseu, cette fois dans un district proche de Jiujiang, en aval de Wuhan. La digue protégeait environ 35 000 personnes qu'il a fallu évacuer d'urgence. – *(AFP, AP.)*

■ **CHILI : Juan Guzman Tapia, le juge en charge de l'enquête** sur les plaintes criminelles déposées à l'encontre de l'ancien président Augusto Pinochet, a qualifié, mercredi 5 août, d'*« homicides qualifiés »* l'exécution de 72 prisonniers politiques en 1973 dans le nord du pays. Selon l'avocat des familles des fusillés, Hugo Gutierrez, à l'origine de la plainte contre l'actuel sénateur à vie et chef du régime militaire en place au Chili entre 1973 et 1990, cette exécution constitue *« l'affaire dans laquelle Pinochet apparaît le plus directement impliqué »*. La plupart des 72 victimes purgeaient des peines de prison dictées par des tribunaux militaires. Ils furent fusillés en octobre 1973 sur ordre du général Sergio Arellano Stark, qui *« obéissait aux ordres de Pinochet »*, selon cet avocat. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL/PALESTINE : après l'assassinat de deux colons juifs** dans la colonie juive d'Izhar en Cisjordanie, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a donné mercredi 5 août son accord à un agrandissement de la colonie, bastion de l'extrême droite religieuse israélienne. L'armée israélienne a imposé le couvre-feu sur cinq villages palestiniens. – *(AFP.)*

■ ***AVOIRS JUIFS* : l'assureur suisse Zurich a publié des annonces** dans neuf journaux américains datés du jeudi 6 août pour retrouver les ayants droit de polices d'assurance-vie laissées en déshérence depuis 1945. L'un des avocats des victimes de la Shoah a par ailleurs mis en cause la banque autrichienne Creditanstalt qui aurait servi de plate-forme aux nazis pour le transfert d'avoirs vers la Suisse. La banque s'est déclarée prête à coopérer avec les enquêteurs.

AMI : lettres de MM. Chirac et Jospin

PARIS. Le quotidien *L'Humanité* a publié mardi 4 août le texte des lettres que le président Jacques Chirac et le premier ministre Lionel Jospin ont adressées au député communiste Jean-Claude Lefort pour lui exposer la position française relative au projet d'accord multilatéral sur l'investissement (AMI). *« L'AMI ne pourra être définitivement conclu, du point de vue de l'Union européenne, que si l'ensemble des Etats membres de l'Union sont disposés à le faire dans la mesure où les sujets traités relèvent à la fois de compétences nationales et de compétences mixtes »*, écrit notamment le chef de l'Etat. Le premier ministre observe de son côté : *« La France ne signera pas l'AMI si l'exception culturelle est remise en cause, si la concurrence par l'abaissement des normes sociales et de protection de l'environnement est tolérée (...), si les lois à portée extraterritoriale se trouvent légitimées. »*

Le Congo-Kinshasa rend le Rwanda responsable de la crise qu'il traverse

Les rebelles banyamulenges affirment que M. Kabila leur avait promis le Kivu

Arthur Zahidi Ngoma, ancien opposant au régime Mobutu emprisonné puis libéré par M. Kabila, a été « élu », mercredi 5 août, à la tête de la révolte des Banyamulenges (Congolais tutsis d'origine rwandaise). Les rebelles, anciens alliés de M. Kabila, affirment avoir agi pour obliger le chef de la RDC à leur céder la région du Kivu, comme il l'aurait promis. Les combats se poursuivent dans l'est du pays (*lire aussi notre éditorial page 10*).

LA RÉBELLION des Banyamulenges (Congolais tutsis d'origine rwandaise) qui fait rage en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) depuis quatre jours aurait été déclenchée pour faire respecter un engagement non tenu de Laurent-Désiré Kabila à leur égard. L'ex-rebelle aurait promis à ceux qui l'ont aidé à prendre le pouvoir en mai 1997 de leur donner la région du Kivu (est).

Du moins est-ce ce qu'affirmait, mercredi 5 août, Pascal Tshipata, un ancien chef du renseignement des forces de M. Kabila au Sud-Kivu. C'est dans cette région qu'ont commencé les troubles actuels. C'est là également qu'avait débuté la guérilla menée par M. Kabila contre le maréchal Mobutu Sese Seko, avec l'aide des soldats banyamulenges, guérilla qui devait aboutir à la chute du dictateur.

« ETAT CRIMINEL »

Selon M. Tshipata, M. Kabila aurait signé, en octobre 1996 (au moment du déclenchement de la rébellion contre M. Mobutu), un accord avec les Banyamulenges prévoyant de leur *« confier le Kivu »* quand *« toute la République aura été libérée »*. La rébellion, déclenchée dans le Kivu par des soldats banyamulenges, est destinée à *« faire respecter cet accord »*, a ajouté M. Tshipata. Le président Kabila a aussitôt fait démentir *« formellement »* cette information. *« Il n'a jamais signé un accord avec qui que ce soit »*, prévoyant que le Kivu revienne aux Banyamulenges a affirmé le porte-parole de M. Kabila.

Kinshasa récuse cette explication d'une promesse non tenue comme un prétexte permettant au Rwanda de se cacher derrière la rébellion banyamulenge. Le régime de M. Kabila a accusé Kigali d'être à l'origine des troubles et d'y participer. Mercredi, les autorités congolaises ont menacé leur ancien allié de représailles et *« d'exporter la guerre au Rwanda »*. Elles ont appelé la communauté internationale à *« traiter le Rwanda comme un Etat criminel »*.

Pour Kinshasa, la mainmise rwandaise sur la révolte banyamulenge est confirmée par *« l'élection »*, mercredi, de l'opposant Arthur Zahidi Ngoma comme chef de la rébellion, quelques jours seulement après le début des troubles.

Ancien adversaire de M. Mobutu emprisonné un temps par M. Kabila, M. Ngoma a pris soin de préciser que la rébellion *« n'est pas le combat des Rwandais mais celui de tous les Congolais »*. Il n'en a pas moins été qualifié de *« drogué et de valet des Rwandais »* par le ministre de l'intérieur de la RDC, Gaëtan Kakudji.

L'impression d'une machination rwandaise a été renforcée par le ralliement à la rébellion de Bizima Kahara, ministre des affaires étrangères sortant de M. Kabila, considéré comme proche de Kigali. *« M. Kabila est devenu un dictateur aussi mauvais que Mobutu »*, a affirmé M. Kahara, qui a trouvé refuge en Afrique du Sud après avoir opportunément quitté la RDC peu avant le début des troubles.

Le Rwanda, de son côté, continue à démentir toute implication dans la rébellion, mais Kigali se fait plus menaçant. En visite en Zambie, le président rwandais Pasteur Bizimungu n'a pas exclu d'intervenir en RDC. *« A l'heure actuelle il n'y a pas de raison pour le Rwanda d'être là-bas, mais si nous avons des raisons sérieuses d'être impliqués, nous le ferons »*, a-t-il affirmé.

Dans l'est de la RDC, les Banyamulenges ont consolidé leurs positions dans les principales villes du Kivu. Goma, chef-lieu du Nord-Kivu et Bukavu, capitale du Sud-Kivu, sont passées sous leur contrôle. De violents combats à l'arme lourde semblaient se poursuivre à Uvira, plus au sud, et à Kitona qui abrite une importante base militaire au sud-ouest du pays. Kinshasa a démenti que des combats se déroulaient à Kisangani, la troisième ville du pays, comme l'ont pourtant affirmé des témoins sur place. Un responsable banyamulenge a déclaré que la rébellion avait beaucoup de morts à déplorer.

COUVRE-FEU LEVÉ A KINSHASA

A Kinshasa, le couvre-feu a été levé par les autorités, consacrant le retour au calme dans la capitale congolaise. Des opérations de ratissage de l'armée et de la police à l'encontre des Banyamulenges se poursuivaient néanmoins dans plusieurs quartiers.

Devant l'ampleur des troubles, les Etats-Unis ont appelé le gouvernement de la RDC *« à garantir les droits de tous les citoyens et à résoudre le conflit par des moyens pacifiques »*. Washington a affirmé qu'il invitait *« tous les pays de la région à respecter l'intégralité territoriale de la RDC et à s'abstenir de prendre part au conflit »*.

Au même moment, le Pentagone a pris soin de préciser que des observateurs militaires américains signalés à la frontière du Rwanda et de la RDC devaient regagner Kigali. Washington a également affirmé que le programme d'entraînement des forces rwandaises mené par des instructeurs américains avait été interrompu en raison des troubles en RDC.

F. Ch. (avec AFP)

Un chef pour la rébellion

Arthur Zahidi Ngoma, « élu » chef de la rébellion militaire contre le président de la RDC, Laurent-Désiré Kabila, est originaire de l'est du pays, mais n'est pas un Banyamulenge. Ancien opposant au maréchal Mobutu Sese Seko, M. Ngoma a été emprisonné par M. Kabila avant d'être autorisé en mai à quitter le pays. Président du mouvement politique des Forces du futur et fonctionnaire de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), M. Ngoma avait été arrêté à Kinshasa le 25 novembre 1997, lors des assises de son mouvement.

Son incarcération avait été justifiée par la violation de l'interdiction des activités politiques dans le pays, décidée par M. Kabila dès son arrivée au pouvoir. L'opposant avait dénoncé le nouveau régime qui, selon lui, n'était *« pas congolais »*. Aujourd'hui, pourtant, il fait figure de faire-valoir d'une rébellion à forte dominante rwandaise.

Les pluies entravent l'aide aux populations dans le sud du Soudan

Les détournements de nourriture inquiètent les ONG

LOKICHOKIO (nord du Kenya)
de notre envoyée spéciale

La piste d'aviation de Lokichokio, à quelques encablures de la frontière sud du Soudan, est, à 6 heures du matin, en effervescence. Les turbines des deux Hercules sont en train de tourner tandis qu'une noria de petits chariots élévateurs fait le va-et-vient entre les entrepôts et leurs soutes grandes ouvertes pour recevoir les quelque 16 tonnes qu'ils vont bientôt larguer au-dessus du Sud soudanais.

Ce sont les premiers voyages de la journée pour ces deux avions loués par l'ONU à une compagnie angolaise et une sud-africaine. Ils en effectueront deux autres, en envoyant ainsi, à chacun de leurs passages, à 700 pieds de haut, plus de 320 sacs de 50 kilos de maïs ou de céréales enrichies.

Depuis trois semaines, le nombre de largages pour venir en aide aux 2,4 millions de personnes (1,2 million dans les régions contrôlées par les rebelles et autant dans les villes contrôlées par le gouvernement de Khartoum) s'est intensifié jusqu'à atteindre vingt par jour, soit 400 à 450 tonnes de nourriture. Ces derniers jours, les équipes du Programme alimentaire mondial (PAM) qui ont mis sur pied le plus grand pont aérien de son histoire se sont démenées pour surmonter deux problèmes logistiques : trouver des avions et des tonnages supplémentaires de céréales afin de faire face à l'aggravation de la famine dans la province du Bahr-el-Ghazal, au sud-ouest du Soudan. Elles affrontent aujourd'hui un élément qu'elles sont loin de pouvoir maîtriser : la pluie qui, depuis quelques jours, s'est abattue sur le Sud.

Le sol gorgé d'eau interdit tout atterrissage et prive de nombreuses localités de médicaments, de tentes, de lait, de farine et d'huile, qui ne peuvent être largués sous peine d'éclater au sol. Mercredi 5 août, après vingt minutes de vol, un Buffalo emportant 4 tonnes de ces produits pour Ajiep, à deux heures et vingt minutes de vol de Lokichokio, qui est l'épicentre de cette catastrophe humanitaire, a dû rebrousser chemin, à la suite d'informations météo alarmantes. Le même jour, d'autres avions de Médecins sans frontières (MSF), à destination de deux autres localités, ont dû être déroutés. A Lokichikio, MSF a plus de 50 tonnes en attente et ses entrepôts craquent. Les pluies empêchent également d'ouvrir de nouveaux points de largage, faute de pouvoir déposer les équipes au sol chargées de distribuer la nourriture.

« TAXATION »

Or, moins que jamais, le PAM est enclin à larguer cette aide massive sans contrôle au sol. La répartition des milliers de tonnes de céréales (12 000 en juillet) fait en outre l'objet de vives polémiques de la part des pays donateurs, qui émettent des doutes sur l'efficacité du PAM sur le terrain. Pour de nombreux observateurs, il n'est pas normal que l'on constate plus d'une centaine de morts par jour à Ajiep compte tenu des énormes quantités de nourriture régulièrement déversées. De passage dans le Sud, il y a une semaine, la directrice de l'Unicef, qui coordonne l'opération « Life Soudan » avec le PAM, a admis la possible existence d'un système de « taxation » des populations civiles par les militaires des mouvements rebelles. Mais les équipes du PAM conviennent, à demi-mot, qu'il faut aussi chercher certaines causes de cette situation dans l'organisation des communautés elles-mêmes. Une mission de l'ONU, composée d'ONG, du PAM, de l'Unicef et du bras humanitaire du mouvement sudiste rebelle SPLA qui, sur le terrain, supervise la distribution dans les zones qu'il contrôle, a débuté une tournée dans plusieurs villes du Bahr-el-Ghazal pour identifier les causes exactes des détournements de nourriture.

Alors que la situation des populations empire chaque jour, le PAM doit prouver qu'il ne gaspille pas l'argent dont il dispose. Selon ses estimations, il aura besoin de 38 millions de dollars supplémentaires (environ 230 millions de francs) pour nourrir la population soudanaise d'ici à avril 1999.

Babette Stern

L'Irak refuse de coopérer avec les inspecteurs de l'ONU

L'IRAK fait front à nouveau. Au lendemain du départ précipité de Bagdad de son chef, Richard Butler, Bagdad a décidé mercredi 5 août de ne plus coopérer avec la Commission spéciale des Nations unies (Unscom) chargée du désarmement. Même si les inspecteurs de l'ONU ont pu continuer leurs opérations de surveillance, jeudi matin, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui avait dénoué en février une énième crise entre les experts en désarmement et l'Irak, a décidé de repousser un voyage au Portugal pour assister à la réunion du Conseil de sécurité prévue le même jour et qui devait se saisir du dossier.

DOCUMENT SOUS SCELLÉS

Trois événements peuvent permettre de comprendre les tensions actuelles. En juin, l'Unscom a assuré que l'Irak avait réussi par le passé à armer des têtes de missiles de gaz innervant VX. Une contre-expertise demandée par Bagdad est en cours. Quelques semaines plus tard, les enquêteurs ont mis la main sur un document qui pourrait contenir, selon eux, des informations sur le programme chimique irakien, mais la pièce a été placée sous scellés et le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a affirmé lundi, selon M. Butler, qu'elle ne serait jamais remise aux experts. Enfin, le Conseil de sécurité s'est refusé le 29 juillet à refermer dès à présent le dossier de l'armement nucléaire de l'Irak, jugeant insuffisants les résultats du dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Les pays hostiles à l'Irak tirent argument des plus récentes révélations des experts pour justifier le maintien d'une ligne dure contre Bagdad, accusé de duplicité. L'Irak, de son côté, estime que la dernière décision du Conseil de sécurité prouve qu'il n'a rien à attendre de l'ONU, suspectée de faire le jeu des Etats-Unis.

La décision irakienne est potentiellement lourde de tensions. Le feu vert de l'Unscom est la condition *sine qua non* pour la levée de l'embargo pétrolier. Début octobre, l'Unscom doit rendre un nouveau rapport sur l'état du désarmement irakien. En cas de blocage prolongé avec les équipes de l'ONU et donc en l'absence de nouveaux progrès, la poursuite du *statu quo* pourrait déclencher une nouvelle crise entre l'Irak et les Nations unies.

Gilles Paris

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ambassade de Côte-d'Ivoire

A la suite de l'article intitulé « Une révision constitutionnelle permet au président de Côte-d'Ivoire de suspendre les élections », *paru dans nos éditions datées du 3 juillet, nous avons reçu de l'ambassade de Côte-d'Ivoire en France un courrier dont nous publions l'extrait suivant :*

Vous affirmez que le chef de l'Etat pourra décider de l'opportunité de tenir ou non l'élection présidentielle. Au soutien de cette affirmation vous affirmez que l'article 10 stipule que, « lorsque surviennent un cas de force majeure, des événements ou des circonstances graves rendant *impossible la tenue de l'élection* présidentielle ou la proclamation des résultats de celle-ci, le président de la République dont le mandat vient à terme demeure en fonctions après consultation des *présidents* de l'Assemblée nationale et du Sénat ». Contrairement à ce qu'affirme l'article, qui ne reproduit que partiellement les dispositions de l'article 10 (alinéa 5), ce dernier comporte neuf alinéas dont trois – les alinéas 5, 6 et 7 – sont indissociables. Ces alinéas forment un tout indispensable à la compréhension du mécanisme institutionnel prévu par l'article 10. Il convient donc d'ajouter à l'alinéa 5 les deux autres *alinéas omis*, ainsi rédigés :

Alinéa 6 : « Le Conseil constitutionnel saisi, après avoir constaté la cessation de la situation d'empêchement, fixe un nouveau délai qui ne peut excéder trente jours pour la proclamation des résultats de l'élection et cent quatre-vingts jours pour la tenue de l'élection présidentielle. »

Alinéa 7 : « Ce délai peut être renouvelé si les circonstances visées à l'alinéa 5 ci-dessus se reproduisent. »

L'article 10 de la Constitution ne prévoit donc pas un report unilatéral de l'élection présidentielle par le président de la République, encore moins l'opportunité de tenir ou non l'élection présidentielle. Mieux, lorsque la tenue de l'élection présidentielle est rendue impossible par des circonstances graves ou lorsque *celles-ci rendent la* proclamation des résultats de l'élection présidentielle impossible, c'est sous le strict contrôle du juge de la légalité constitutionnelle, le Conseil constitutionnel. [...] Comme on le voit, l'article 10 de la Constitution prévoit un mécanisme contraignant en donnant les moyens légaux au chef de l'Etat pour assurer la continuité de l'Etat ; car il ne saurait exister d'Etat sans chef de l'Etat pour quelque motif que ce soit.

هكذا من الاصل

SPORT ET POLITIQUE La Coupe du monde de football a suscité, à Marseille, un enthousiasme particulier, lié aux matches qui s'y sont déroulés et à la présence de joueurs originaires de la ville dans l'équipe de France. Jean-Claude Gaudin, le maire, et la gauche participent également à ce climat, dont chacun espère tirer bénéfice pour le dynamisme de la ville, mais aussi pour les prochaines échéances électorales. ● LE FRONT NATIONAL, qui s'est exclu de ce consensus, tente néanmoins de rallier des voix de grands électeurs de droite pour obtenir, pour la première fois, un siège au Sénat le 27 septembre. ● À GAUCHE, tandis que le Parti socialiste travaille à renouveler son image, ternie par les querelles des années passées et des élections régionales de mars, le PCF, qui fait cause commune avec le PS aux sénatoriales, compte lui aussi sur le climat créé par la Coupe du monde.

Jean-Claude Gaudin « surfe » sur le bonheur du football à Marseille

Lancé dans la campagne des élections sénatoriales en pensant surtout aux municipales de 2001, le maire compte sur le succès de la Coupe du monde pour redynamiser sa ville et marginaliser l'extrême droite. La gauche veut lui disputer le bénéfice de l'« effet Mondial »

MARSEILLE
de notre correspondant

Huit jours après le coup de sifflet final du Mondial, lors de la dernière réunion du conseil municipal avant les vacances, le 20 juillet, Jean-Claude Gaudin, maire (DL) de Marseille, recevait les félicitations de la quasi-totalité des élus marseillais. Surfant sur la vague de la Coupe du monde, il s'affichait, quelques jours plus tard, à la « une » de la presse locale au côté de Zinedine Zidane tout sourire. Les louanges sur l'organisation de la compétition à Marseille, momentanément ternie par les incidents avec les hooligans anglais, sont venues de tous les bords politiques.

« Chapeau ! Nous sommes encore plus fiers d'être marseillais », lançait Renaud Muselier, premier adjoint et député RPR, tandis que le groupe socialiste exprimait son enthousiasme. On a même entendu Frédéric Rosmini (PS) lancer au conseil : *« Nous devons tous remercier Malika Zidane* [NDLR : la mère du footballeur] *d'avoir donné un tel fils à Marseille ! »* A l'exception de légères critiques sur les activités culturelles liées à l'événement sportif, les élus communistes se joignaient eux aussi à ce concert d'éloges. Seul le groupe Front national a boudé ce plaisir, partagé par la majorité des Marseillais.

M. Gaudin en tirait la conclusion que Marseille avait, en quelques semaines, connu un redressement durable de son image de marque *« équivalant à dix ans de promotion »*. L'extrême droite reprochait au maire les dépenses liées à l'organisation des sept matches de l'épreuve : *« 600 millions de francs et un stade un peu loupé, c'est trop »*, relevait ainsi Hubert Savon (FN). Cinglante, la réplique de M. Gaudin s'adressait à Jean-Marie Le Pen, *seul dirigeant politique* à ne pas avoir pris part à la fête sportive, lui *« préférant un spectacle des Chippendales »*. Eclat de rire général dans la salle du conseil.

M. Gaudin exploite ce succès contre son plus dangereux adversaire pour les élections municipales de 2001. *« J'ai été heureux*, dit-il, *de voir les jeunes Marseillais se réapproprier les drapeaux tricolores et chanter l'hymne national, des valeurs trop souvent utilisées par le Front national, le seul parti à avoir critiqué le Mondial. »* Il a promis une grande parade sur la Canebière, le 12 septembre, à laquelle devraient participer les footballeurs marseillais qui ont contribué à la victoire de l'équipe de France.

Le maire sait aussi qu'un événement peut en chasser un autre. Dans un dossier vert, étiqueté « Sénatoriales », il a rangé deux vieux journaux jaunis et écornés datant d'octobre 1938. La « une » du *Petit Provençal* rapporte l'élection des sénateurs parmi lesquels le maire de Marseille de l'époque, Henri Tasso. La seconde, celle du *Petit Marseillais*, d'une semaine plus tard, annonce la mise sous tutelle de la municipalité de Marseille au lendemain de l'incendie des Nouvelles-Galeries sur la Canebière, un sinistre (73 morts) qui avait illustré l'incurie des services de secours municipaux. *« Une élection n'est jamais gagnée à l'avance*, commente avec prudence M. Gaudin. *Le drame aurait eu lieu avant les sénatoriales, Tasso n'aurait jamais été élu. »*

A moins de deux mois de l'élection des sept sénateurs des Bouches-du-Rhône, M. Gaudin, comptant sur un bon millier des 2 898 voix des grands électeurs du *département, sait qu'il va retrouver* son siège au Palais du Luxembourg et compte que Francis Giraud, maire (RPR) de Roquefort-la-Bedoule, et André Vallet, maire (radical) de Salon-de-Provence, l'y accompagneront. Ces deux candidats doivent à la défaite de la droite aux élections régionales et cantonales de figurer en position éligible.

PATIENCE POLITIQUE

Les postes des sénateurs étaient promis de longue date à Jean Roatta, *député (DL) de Marseille et à* Léon Vachet, député (RPR) de la quinzième circonscription des Bouches-du-Rhône. *« C'était leur tour d'aller au Sénat »*, convient M. Gaudin. Cependant, l'élection de MM. Roatta et Vachet au Palais du Luxembourg aurait conduit à deux élections législatives partielles risquées. *« Devant l'échec de François Léotard aux régionales qui, dans le département, rabaisse la droite à une situation jamais atteinte, et devant notre échec inattendu aux cantonales »*, MM. Gaudin et Muselier ont prié MM. Roatta et Vachet de céder leurs places.

Dans la circonscription de M. Roatta, M. Gaudin ne voulait pas que Bruno Mégret, candidat déclaré aux municipales de 2001 à Marseille, profite de l'occasion pour un galop d'essai. *« Mégret campe aux portes, il n'a qu'un désir, c'est d'entrer dans la citadelle. Je ne suis pas assez fou pour lui ouvrir les portes avant l'heure »*, explique le maire. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les deux candidats recalés ont accepté de figurer en position inéligible sur la liste, étant entendu qu'après les législatives de 2002, MM. Giraud et Vallet pourraient quitter le Sénat pour laisser leurs places à MM. Roatta et Vachet. *« Si un tel accord existe, il n'a pas été porté à ma connaissance »*, déclare, sans trop de conviction, M. Gaudin.

Lors de la confection de la liste, M. Gaudin souhaitait voir figurer une femme en position éligible. Il avait avancé le nom d'Anne-Marie Bertrand, maire de Rognonas. La proposition a provoqué une levée de boucliers chez les 50 maires de droite, et André Vallet, ex-socialiste, *qui avait rejoint l'UDF en* 1990, lui a été finalement préféré. Thérèse Aillaud, maire de Tarascon, *battue aux législatives par* Michel Vauzelle, mais rescapée des cantonales au printemps, s'était portée candidate à l'investiture. Elle n'a pas été retenue, officiellement en raison d'un calcul de voix qui lui serait défavorable, mais sa mise en examen pour détournements de fonds publics dans le sillage de contrôles de la chambre régionale des comptes a pesé davantage.

Parmi les déçus, Jacques Rocca Serra (FD), sénateur sortant et adjoint au maire, a dû accepter de figurer en septième position, malgré les interventions de François Bayrou. *« S'il sait attendre*, pronostique M. Gaudin, *il rebondira. »* En matière de patience politique, le maire de Marseille sait de quoi il parle.

Luc Leroux

Le FN cherche à gagner des voix dans les rangs de la droite

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Ronald Perdomo, président du groupe Front national au conseil municipal de Marseille et conseiller régional, est discrètement en campagne depuis quelques semaines. Présenté par le FN comme l'un de ses candidats aux élections sénatoriales qui pourraient faire entrer l'extrême droite au Palais du Luxembourg (*Le Monde* du 5 août), l'ancien député (élu en 1986) espère présenter aux grands électeurs des Bouches-du-Rhône une *« liste de grand rassemblement de la droite »*. L'objectif est que, parmi les sept postulants, figurent, à côté d'élus municipaux de Marignane et de Vitrolles, quelques personnalités non issues du FN.

M. Perdomo essaie de rencontrer le plus grand nombre d'élus susceptibles de le recevoir, au moins, pour l'écouter. Sur 2 800 grands électeurs, plus de la moitié étant acquis à la gauche, et 500 *bien ancrés dans la droite républicaine*, il lui reste 300 ou 400 personnes à contacter. L'avocat *compte avoir fini sa prospection à* la la mi-août, afin de présenter une liste complète juste avant le 4 septembre. Après avoir édité, déjà, deux journaux de campagne, M. Perdomo a publié un communiqué qui résume son argumentation en direction des indécis. Il s'agit de *« représenter l'opposition véritable à la coalition socialo-communiste »*, de *« constituer un contrepoids efficace à la fausse droite »* et d'*« assurer une juste représentation des divers courants d'opinion »*.

Selon les calculs du FN, contestés par les experts de la droite, *l'affaire est jouable*, car le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, chef de file de la liste réunissant l'ex-UDF et le RPR, peut tabler sans nul doute sur deux sièges, mais risque de laisser échapper le troisième. Si, donc, les grands *électeurs de droite veulent éviter* de laisser ce siège à la gauche, ils n'ont qu'une solution : faire bloc avec le FN, martèle M. Perdomo.

Cette stratégie de séduction s'appuie sur les résultats enregistrés lors des élections régionales et cantonales de mars. M. Perdomo et ses amis, estimant que *« les électeurs sont de droite mais* [que] *les élus sont de gauche »*, concluent donc qu'il faut en finir avec *« la droite la plus bête du monde »*. Bruno Mégret, qui ne peut que se reconnaître dans cette stratégie, s'adresse lui aussi à la droite dans la tribune qu'il a donnée au journal de campagne de M. Perdomo. *« Il nous faut gagner ensemble, car ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise encore »*, affirme le délégué général du FN, candidat déclaré à la mairie de Marseille en 2001.

M. S.

Le PS tente de solder ses querelles passées et joue la carte de l'union de la gauche

MARSEILLE
de notre correspondant régional

La succession des présidents socialistes au conseil général des Bouches-du-Rhône – qui a vu Jean-Noël Guérini prendre la place de François Bernardini, lui-même *ayant pris celle* de Lucien Weygand – a tourné une page pour le PS des Bouches-du-Rhône. Contraint à la démission par un *arrêt du Conseil* d'Etat (*Le Monde* du 17 juillet), M. Bernardini a annoncé qu'il allait prendre un peu de repos. Sans qu'il ait précisé son calendrier, ses amis s'attendent à son retour, en qualité de premier secrétaire de la fédération socialiste, dès la rentrée.

Les socialistes sont engagés, pour l'heure, avec assez d'optimisme, dans la préparation des élections *sénatoriales*, pour lesquelles une liste commune a été formée avec le PCF et les radicaux de gauche. Jean-Noël *Guérini*, le nouveau président du conseil général, a discrètement rappelé aux grands électeurs des petites *communes* qu'il est le grand dispensateur de fonds pour ces collectivités locales, fortement représentées dans le collège sénatorial. D'ailleurs, en annonçant qu'il partirait aux sénatoriales avec ses amis dissidents, l'ancien président, M. Weygand, a provoqué une réaction indignée de son ancien compagnon d'échappée, Serge Andréoni, maire de Berre, qui a proclamé une fidélité nouvelle à ses ex-camarades de parti.

Robert Bret, chef du groupe communiste du conseil municipal de Marseille, figure en deuxième position sur la liste, conduite par Jean-François Picheral (PS), maire d'Aix-en-Provence. M. Bret donne une image rajeunie du PCF, dont le sénateur sortant, Louis Minetti, est âgé de soixante-treize ans. Deux autres socialistes, Henri d'Attilio, député en mission (ce qui permettra son remplacement par son suppléant et évitera une élection législative partielle), maire de Châteauneuf-les-Martigues, et M. Guérini, qui ne semble pas très favorable aux lois drastiques en matière de cumul des mandats, *espèrent aussi être élus.L'optimisme* affiché des socialistes des Bouches-du-Rhône les encourage à préparer les prochaines *élections municipales de Marseille*, objet de tous leurs soins, avec plus d'entrain. Ils imposent peu à peu de nouvelles figures dans le paysage politique, comme Sylvie Andrieux, récente députée des quartiers nord et seule membre de la *nomenklatura* locale au bureau national de son parti.

« ÉTAT DE GRÂCE »

Traumatisés par les dissidences passées de Robert Vigouroux (1989), *Michel Pezet* (1995) et Lucien Weygand (aux régionales de 1998), inquiets de l'arrivée de Bruno Mégret, numéro deux du Front national, conscients qu'ils ne disposent pas d'un chef de file incontestable et inquiets de leur réputation au niveau national, les socialistes déploient tous leurs efforts pour ouvrir *leur* parti et *le* mettre en état de marche en se dégageant des querelles d'hommes. *Ils ont décidé de préparer* l'échéance de 2001 en formant des ateliers de réflexion sur l'avenir de la ville et en *prenant bien garde d'y impliquer toutes les* sensibilités, tous les clans et toutes les générations. Philippe Sanmarco, qui aura purgé d'ici les municipales la peine subie dans l'affaire Urba, participe avec Mme Andrieux, première secrétaire fédérale déléguée, et Patrick Menucci, conseiller régional, conseiller municipal de Marseille et membre de la Gauche socialiste, à l'animation de commissions thématiques, qui prendront langue avec les sections et *associations pour élaborer un programme d'ici* l'été 2000. Il sera bien temps, alors, de trancher entre les ambitions ! Les dirigeants socialistes assurent que cela se fera dans les règles. Ils se disent vaccinés contre les dérives anciennes. Mme Andrieux assure même que sa fédération de 7 500 membres est une des rares en France à envoyer aux *instances nationales* un *état mensuel* des adhésions et cotisations.

Quant aux relations avec le PCF, elles restent assez sereines : l'élaboration de la liste sénatoriale n'a donné lieu qu'à des *accrochages rituels sur l'ordre des candidats* qui ont été très vite réglés. Les communistes jouent le jeu, car ils rêvent de participer à la conquête de la mairie et ils ont su profiter des bonnes cotes de leurs ministres pour placer quelques permanents dans les enceintes élues. Ces bonnes intentions sont renforcées par ce que Jean-Marc Coppola, premier secrétaire de la fédération communiste, appelle *« le double "état de grâce" : les régionales et les cantonales, plus l'effet Mondial »*. La rentrée sociale pourrait pourtant relancer quelques tensions sociales et politiques, évitées de justesse lors du mouvement de chômeurs de la fin 1997. Et les élections européennes de juin 1999 pourraient assombrir le tableau heureux que la gauche peint d'elle-même.

Michel Samson

Le PCF galvanise ses troupes en Seine-Saint-Denis à un mois de la Fête de « L'Huma »

À LA CHARNIÈRE des premières rentrées et des nouveaux départs en vacances, les militants de Seine-Saint-Denis, la plus importante fédération départementale du PCF – 22 000 adhérents revendiqués –, étaient conviés, mercredi 5 août, au château de Saint-Ouen pour une « assemblée de rentrée » avant l'heure. L'invitation avait également pour objectif de motiver les troupes pour diffuser en masse les vignettes donnant accès à la Fête de *L'Humanité*, en septembre.

Juillet, en Seine-Saint-Denis, a été plus qu'ailleurs occupé par la Coupe du monde de *football*, événement à la fois rassembleur et controversé. Roland Jacquet, membre du bureau national du PCF, dont il est le trésorier, a fait part aux militants de son optimisme quant aux *« profondes transformations de la société tout entière »* provoquées par l'événement sportif. La fédération, pour sa part, a innové en sillonnant méthodiquement les villes du département avec une caravane. Le 25 juin à Pierrefitte, Michel Laurent, secrétaire de la fédération, lançait la tournée de son *« chapiteau géant »* sur les places publiques de Saint-Ouen, Sevran, Bagnolet... jusqu'à La Courneuve, le 11 septembre, pour la Fête de *L'Humanité*. *« Deux mois de festivités pendant les congés d'été, avec rencontres-débats, spectacles, bals populaires, expositions »*, explique M. Laurent, qui veut *« replacer la fête au centre de la politique, prendre le temps de parler ensemble, associer militantisme et plaisir »*.

Premier bilan après un *mois de* nomadisme en Seine-Saint-Denis ? Les rencontres ont fonctionné, mais les personnalités les plus éminentes du parti se sont décommandées, à l'instar des deux ministres issus du département, Jean-Claude Gayssot et Marie-George Buffet. Robert Hue, lui, n'était pas au programme dans cette fédération pourtant voisine de son département du Val-d'Oise...

Les militants communistes ont aussi pour mission de diffuser une pétition nationale, mettant en avant cinq revendications principales, *« les cinq points de la bataille budgétaire de 1999 »* : une augmentation du rendement de l'ISF, un relèvement plus important du SMIC, une baisse de la TVA de 20,6 % à 5,5 % sur les factures de gaz et d'électricité, un moratoire sur les plans de licenciement, la reconduction de l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire à 1 600 francs par enfant. La dernière proposition est déjà acquise pour le gouvernement. D'autres sujets demeurent à débattre ou bien ont *été abandonnés*, comme la revendication d'une taxation des biens professionnels à l'ISF. L'objectif est, enfin, de lancer le débat sur des sujets tels que le traité d'Amsterdam.

Pour ce qui est de la Fête de *L'Humanité*, les militants font les comptes : 30 000 vignettes vendues, soit près de la moitié des ventes nationales (68 000), département d'accueil oblige. Comme il s'agit, avant tout, d'infléchir la tendance à la baisse qui sévit depuis quelques années, les militants se *contenteraient de vendre le même* nombre de vignettes qu'en 1997. Ils insistent sur la volonté d'« ouvrir » la fête, en multipliant les débats et les invitations de personnalités non communistes.

La Fête de *L'Humanité* ne doit plus être identifiée au parti qui en est, à la fois, l'initiateur et le bénéficiaire. A l'instar de la création d'*« espaces-citoyens »*, visant à entretenir le débat au-delà des périodes de campagne électorale, les organisateurs de la fête voudraient en faire l'occasion d'une *« mise à disposition »* du citoyen de clés pour comprendre la vie politique, lui permettant à son tour de *« prendre lui-même les initiatives »*. Les 11, 12 et 13 septembre, au Parc paysager de La Courneuve, sont *prévus plus de trois cents débats*, avec un objectif modeste : faire aussi bien qu'en 1997, où la Fête de *L'Huma* avait attiré 400 000 personnes.

Caroline Pollet et Hélène de Virieu

Les dépenses des médecins libéraux en hausse de 3,4 % sur cinq mois

LES DÉPENSES de médecine de ville des trois principaux régimes d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) ont augmenté de 3,4 % sur les cinq premiers mois de 1998 (par rapport à la même période de 1997), a indiqué, mercredi 5 août, la Caisse nationale d'assurance-maladie. Le taux de progression s'établit à 2,2 % pour les généralistes et à 6,2 % pour les spécialistes, selon les résultats cumulés (exprimés en dépenses remboursables). Pour le seul régime des salariés (86,5 % des dépenses remboursables), la progression des dépenses de médecine libérale sur les cinq premiers mois est de 3,7 %.

DÉPÊCHES

■ **COHABITATION : François Fillon, porte-parole du RPR, a déclaré,** mercredi 5 août sur Europe 1, que *« la cohabitation est une anomalie de notre système politique »* et *« une situation contraire à l'esprit de la Constitution »*. Par ailleurs, il a souligné *« le succès personnel enregistré par Philippe Séguin »* dans la résolution de la crise qui a opposé Jean Tiberi et Jacques Toubon au Conseil de Paris.

■ **IMMIGRATION : Charles Pasqua juge**, dans un entretien publié mercredi 5 août par le quotidien italien *Corriere della Sera*, que *« personne ne peut résoudre le problème* [de l'immigration] *tout seul »* et que l'UE doit aider les pays d'émigration à se développer. M. Pasqua réaffirme que *« régulariser tous ceux qui aujourd'hui ne le sont pas est inévitable »*.

■ **OUTRE-MER : Lionel Jospin** a décidé de réserver la journée du 23 octobre à *« un large débat sur les départements et territoires d'outre-mer »* à l'Assemblée nationale, a annoncé, mercredi 5 août, la députée de Guyane Christiane Taubira-Delannon (Walwary, app. socialiste).

هكذا من الآمال

SOCIÉTÉ

LOGEMENT Le Crédit immobilier de France, un établissement financier issu du mouvement HLM, expérimente en Rhône-Alpes et dans le Nord-Pas-de-Calais un système permettant d'aider les accédants à la propriété modestes au chômage à retrouver un emploi. Des consultants sont mis à la disposition de ces personnes frappées par le chômage, qui bénéficient de parcours individualisés de six mois. ● CETTE EXPÉRIENCE, aux premiers résultats satisfaisants, doit être étendue à l'ensemble du territoire à la rentrée. ● LA CONVENTION signée le 29 juillet entre le gouvernement et les collecteurs du 1 % logement prévoit le financement d'une dispositif de sécurisation des accédants à la propriété modestes. En cas de chômage, ils pourront bénéficier pendant un an d'un report de la moitié de leurs mensualités de remboursement.

Le Crédit immobilier de France aide ses débiteurs à sortir du chômage

L'établissement financier permet aux propriétaires privés d'emploi de bénéficier d'un reclassement individualisé. Expérimenté avec succès dans deux régions, le dispositif va être généralisé à l'ensemble du réseau

OIGNIES (Pas-de-Calais)
de notre envoyée spéciale

Patricia a d'abord cru *« à une arnaque »*. Un organisme de crédit immobilier qui vous propose les services d'un cabinet spécialisé pour vous sortir du chômage, ça paraissait vraiment suspect. Alors, elle a posé la question : *« Combien ça coûte ? »* Pour finalement accepter de se rendre au rendez-vous proposé, *« vraiment méfiante*, dit-elle, *puisque, en plus, c'était gratuit »*.

Monique Charlet est habituée à ces réactions d'incrédulité. Depuis mars 1997, elle s'occupe, pour le Crédit immobilier de France (CIF) de la région Nord-Pas-de-Calais, du reclassement des accédants à la propriété frappés par le chômage. La formule est originale. Plus ambitieuse que le classique contrat d'assurance « perte d'emploi » proposé habituellement par les banques et les établissements financiers, elle consiste à faire bénéficier les accédants privés d'emploi d'une aide au reclassement, en plus de l'indemnisation classique. Calquée sur le système d'*outplacement*, d'ordinaire réservé aux cadres des grosses entreprises, la prise en charge, taillée sur mesure pour chaque candidat, dure six mois.

Le CIF est un établissement financier issu du mouvement HLM, spécialisé dans l'accession sociale. C'est, à ce titre, un des premiers réseaux de distribution du prêt à taux zéro. Plus du quart de ses clients gagnent moins de 6 000 francs par mois, la moitié moins de 10 000 francs. Dans ces conditions, le moindre incident de parcours peut être fatal. Le CIF a été l'un des premiers à proposer une assurance-chômage, mais la mise en place de la nouvelle prestation d'assistance à la recherche d'emploi marque une étape supplémentaire. Expérimentée depuis mars 1997 en Rhône-Alpes et dans le Nord-Pas-de-Calais, elle doit être généralisée à l'ensemble du réseau en septembre.

MIEUX QUE L'ANPE

Les résultats déjà obtenus sont prometteurs. Sur les 100 chômeurs concernés par l'expérience dans les deux régions tests, 36 étaient encore au chômage un an après leur entrée dans le dispositif, 47 avaient été reclassés, dont 26 avec un contrat à durée indéterminée et 17 avec un contrat temporaire. Quatre accédants ont créé leur entreprise. Six sites d'accueil ont été ouverts, trois en Rhône-Alpes et trois dans le Nord. Les candidats à l'emploi y disposent d'un consultant, des bureaux et des outils de communication gratuits, Minitel, téléphone et fax, ainsi que d'un secrétariat qui assure CV et lettres de motivations. Une super-ANPE en somme. De l'ANPE, la vraie, ils ont, pour la plupart, un très mauvais souvenir. L'impression d'avoir été *« noyé dans la masse »*, sans *« véritable interlocuteur »*. Les consultants du CIF s'efforcent, eux, d'offrir pendant six mois un parcours individualisé.

Patricia, assistante comptable de trente-sept ans, cliente du CIF de Oignies (Pas-de-Calais), est entrée dans le dispositif en février 1998, huit mois après avoir perdu son emploi. Elle rencontre, une à deux fois par semaine, Monique Charlet. Après une phase de bilan, elle est passée à la recherche intensive : travail sur son CV et envoi de candidatures spontanées, simulation d'entretien d'embauche. Au bout de six mois, sa prise en charge aura coûté environ 30 000 francs à l'assureur. Mais si elle retrouve un emploi, il cessera de lui verser les 1 000 francs d'indemnisation chômage (la moitié environ des remboursements mensuels dont elle s'acquitte), prévu par son contrat. *« Tout le monde s'y retrouve*, explique Patrick Dujardin, directeur du CIF de Oignies. *Le client qui augmente ses chances de retrouver un emploi, la CNP qui, s'il y parvient, cesse de l'indemniser, notre établissement qui a tout intérêt à limiter les risque de contentieux. »*

UN CAS DIFFICILE

Monique Charlet a ainsi vu défiler, en un an, des mécaniciens et des chauffeurs routiers, plusieurs vendeuses, des peintres en bâtiment et des maçons. *« La phase de bilan*, explique t-elle, *est parfois très longue. Beaucoup de ces personnes ont commencé à travailler très tôt et ne se sont jamais posé la question du chômage et de la recherche d'emploi. Elles n'ont jamais rédigé un CV ni subi un entretien d'embauche. Certaines arrivent avec un tas de documents jetés dans un sac en plastique et vous disent : "Voilà, j'ai fais tout ça." »*

Marcel V., quarante-huit ans, artisan boulanger depuis l'âge de quatorze ans, s'est sorti d'une très mauvaise passe grâce aux services de Monique Charlet. La maison qu'il a fait construire en 1983 ne sera entièrement payée qu'en 2003. En attendant, il rembourse 2 000 francs par mois. Sans emploi et avec six enfants, cela tient de l'exploit. Il a, pourtant, attendu *« d'être totalement pris à la gorge »* pour déclarer au CIF qu'il avait perdu son emploi et déclencher l'indemnisation. *« J'ai pensé pouvoir m'en sortir tout seul, avec l'ANPE*, raconte t-il. *Mais on m'a fait faire des stages, pour finalement me dire que j'étais trop vieux pour retrouver du travail. »*

Quand il est entré dans le dispositif du CIF, il avait envoyé 200 lettres et n'avait reçu aucune réponse. Il n'avait jamais rédigé de CV. *« Avec vingt-deux ans de boulot dans la même boutique*, explique t-il, *je n'en avais jamais eu besoin. »* Dans le bureau de Monique Charlet, il a attaqué par le téléphone – *« de chez moi, ça coûtait trop cher »* – et par les annuaires. C'est comme ça qu'il a trouvé un patron prêt à l'accueillir en mai 1998, à Tournai, en Belgique.

Pour Jacqueline, les choses seront sans doute plus difficiles encore. Malgré une volonté farouche de *« trouver quelque chose »* et bien qu'ayant *« toujours travaillé »*, elle cumule tous les handicaps : l'âge, cinquante-quatre ans, un niveau scolaire très bas, une situation familiale difficile. La maison des houillères qu'elle a acheté 110 000 francs en 1994 lui coûte 1 600 francs par mois. Elle a déjà un an de chômage derrière elle et seulement 3 200 francs par mois d'allocation.

Cette ancienne fille et femme de marinier qui s'est posé un peu par hasard à Douai n'a qu'une maigre expérience d'aide ménagère et de « technicienne de surface » à proposer. Elle rencontre une fois par semaine Monique Charlet. Comme elle écrit très mal, c'est cette dernière qui envoie les candidatures spontanées, cosignées par Jacqueline. En trois mois, elles en ont posté 150. *« Je ne sais pas si ça aboutira*, reconnaît Monique Charlet, *car Jacqueline est un cas vraiment difficile. Mais j'ai bon espoir. Sur le premier groupe de 39 personnes que j'ai pris en charge, 29 on retrouvé un emploi en six mois et 4 continuent à chercher. Six seulement ont abandonné. »*

Christine Garin

Plus de ménages pauvres locataires

DANS UNE ÉTUDE sur le logement des ménages pauvres en 1996, l'Insee montre que le rajeunissement massif de cette population – estimée à 2,8 millions, soit 12 % de l'ensemble des ménages – s'est traduit par un déplacement de la propriété vers le parc locatif. Il y a douze ans, 46 % des ménages pauvres étaient propriétaires de leur logement et le secteur HLM n'accueillait que 16 % d'entre eux. Aujourd'hui, les propriétaires ne sont plus que 31 % au sein de cette population. Le parc social en loge le quart, le secteur locatif privé un autre quart.

En 1984, 60 % des ménages les plus défavorisés n'avaient aucune dépense de logement, parce qu'ils étaient propriétaires, logés gratuitement ou parce que les aides publiques au logement couvraient intégralement leurs dépenses. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 45 % dans ce cas. Toutefois, pour ceux qui touchent des aides, même si les dépenses de logement continuent à peser davantage dans le budget des ménages pauvres (15 %) que dans celui des ménages modestes (11 %), la couverture fournie est meilleure aujourd'hui qu'en 1984.

Les locataires pauvres du parc privé sont cependant davantage pénalisés. En 1996, 9 % seulement ont bénéficié d'une couverture intégrale de leur loyer alors que, dans le parc HLM, plus du tiers des ménages les plus en difficulté sont dans ce cas. Sur la période, note l'Insee, les dépenses de logement des plus pauvres se sont fortement accrues sous l'effet d'une augmentation générale des loyers. En 1984, 3 millions de logements, soit le tiers du parc total de logements, répartis à égalité entre le parc HLM et le parc privé, offraient des loyers mensuels inférieurs à 10 francs le mètre carré. Il en reste 820 000, soit moins de 9 % du parc locatif total.

Ch. G.

Le 1 % logement, filet de sécurité des accédants à la propriété

LA SÉCURISATION des accédants à la propriété est un volet important de la convention signée, le 29 juillet, entre l'Etat et l'Union d'économie sociale pour le logement (UESL), qui rassemble la quasi-totalité des collecteurs du 1 % logement. Cette convention pérennise un dispositif qui concerne 170 000 entreprises et 12 millions de salariés, représentés par 800 organismes collecteurs.

Dès janvier 1999, en cas de chômage, les ménages modestes titulaires d'un prêt à l'accession sociale (PAS), distribué sous conditions de ressources, ainsi que les bénéficiaires d'un prêt à taux zéro pourront obtenir un report de la moitié de leurs mensualités de remboursement pendant douze mois. Cette avance gratuite sera remboursable en fin de prêt. Un fond « sécurisation-chômage », abondé par l'UESL, sera mis en place à cet effet pour chaque génération de prêts.

Les accédants salariés des entreprises assujetties au 1 % pourront aussi, en cas de chômage mais également en cas de forte réduction des ressources ou d'éclatement de la cellule familiale, bénéficier d'un report de mensualités. A une condition : que leurs revenus soient alors ramenés en dessous du seuil d'éligibilité au prêt à taux zéro. La dotation d'un fonds spécifique « prévention 1 % » sera arrêtée chaque année par l'UESL dans la limite de 800 millions de francs.

L'autre point fort de la convention concerne l'aide à l'emménagement, censée favoriser la mobilité professionnelle des salariés. Elle pourra prendre la forme de prêts pour travaux de remise en état, d'entretien et d'amélioration de la résidence principale. Ces prêts, précise la convention, pourraient atteindre 4 à 5 milliards de francs par an.

UNE CONDITION « SINE QUA NON »

Un troisième volet propose de faciliter l'accès au logement locatif des salariés et des jeunes de moins de trente ans à la recherche d'un premier emploi. Le 1 % logement financerait le dépôt de garantie exigé par les bailleurs, sous la forme d'une avance sans intérêt, remboursable dans les trois ans. La convention ne précise pas, toutefois, quelle enveloppe financière pourrait y être consacrée.

Enfin, le gouvernement a abandonné l'idée de continuer à faire financer le prêt à taux zéro directement et entièrement par les collecteurs du 1 % (*Le Monde* du 25 juin). Mais toute *« contribution à la politique du logement »* n'est pas écartée. Outre un investissement annuel de 4,5 milliards de francs par an en faveur du logement social, les collecteurs s'engagent à verser à l'Etat 6,4 milliards de francs en 1999, 5 milliards en 2000, 3,4 milliards en 2001 et 1,8 milliard en 2002. La contribution, précise le texte, s'éteindra en 2003. Pour 1997 et 1998, le 1 % logement avait été contraint par l'ancien gouvernement de verser une contribution exceptionnelle de deux fois 7 milliards de francs pour financer la bonification du prêt à taux zéro. L'abandon de cette ponction, promise par le premier ministre, était, pour eux, la condition *sine qua non* de la signature d'une nouvelle convention.

Les 16,6 milliards de francs qu'ils ont finalement accepté de verser sur quatre ans devraient au moins permettre de financer la bonification des 55 000 prêts à taux zéro accordés chaque année aux salariés des entreprises. Pour ses seuls prêts aux salariés, l'enveloppe nécessaire atteint 5,5 milliards par an. Dans un communiqué, le secrétaire d'Etat au logement, sans préciser à quoi seront affectés ces 16,6 milliards de francs, souligne qu'à compter du 1er janvier 1999, *« le financement des 110 000 prêts à taux zéro sera assuré par le budget de l'Etat »*.

Ch. G.

Alain Delon fait suspendre par la justice un projet de biographie

SAISI PAR ALAIN DELON, le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a provisoirement interdit, mercredi 5 août, la publication de tout ouvrage issu d'un simple synopsis remis aux éditions Grasset par un auteur, Bernard Violet, travaillant sur un projet de biographie de l'acteur. La décision de la vice-présidente du tribunal, Marie-Claude Domb, a la particularité d'intervenir très en amont de la phase de publication. Par son caractère inédit, elle relève, selon les points de vue, d'une entreprise de censure ou d'une mesure de sauvegarde de la vie privée.

Quand Bernard Violet présente son projet à Laure Adler, directrice de collection chez Grasset, en mai, il reçoit un accueil favorable. L'ancien journaliste a déjà publié une biographie du commandant Cousteau, des enquêtes sur l'affaire Ben Barka, la mort du pasteur Doucé, le terroriste Carlos ou le dossier Papon. A Laure Adler, qui évoquera le projet en comité de lecture, il remet un synopsis de dix-huit feuillets. Ce plan de travail présente les investigations envisagées sur l'enfance d'Alain Delon, sa carrière d'acteur et son parcours d'homme d'affaires.

Les liens qu'aurait entretenus Alain Delon depuis un quart de siècle *« avec des personnages choisis parce que l'opinion publique les connaît pour leur passé crapuleux ou criminel »*, selon l'expression de son avocat parisien, Me Jean Braghini, sont évoqués dans le synopsis. Mais il ne s'agissait encore que d'*« une correspondance privée entre un auteur et son éditeur potentiel, sous la forme brute de pistes de travail »*, souligne M. Violet. Celui-ci ne cache donc pas sa surprise d'avoir découvert que Grasset a transmis ce document, sans l'en avertir, à Alain Delon.

« ENTREPRISE DE DÉMOLITION »

Laure Adler avait en effet contacté l'acteur pour lui demander s'il était informé de ce projet biographique. Répondant par la négative, la vedette a demandé à la directrice de collection, dans une lettre adressée le 29 mai par son avocat genevois, de lui *« adresser un exemplaire »* du document : *« J'interviens en ma qualité de mandataire de M. Alain Delon* (...), écrit Me Dominique Warluzel. *Mon mandant souhaite prendre connaissance du texte dudit synopsis, avant que de se déterminer. »*

Après la transmission du document – *« une boulette »* de Mme Adler et de Grasset, pour M. Violet ; *« une précaution d'usage pour un éditeur responsable »*, pour la défense de M. Delon –, la riposte de l'acteur n'a pas tardé. *« Le synopsis révélait une entreprise de démolition, une volonté de traîner quelqu'un dans la boue, de fouiller dans sa couche*, estime Me Braghini. *Notre volonté n'est pas de tuer un ouvrage dans l'œuf, mais de prévenir la publication d'anecdotes de caractère graveleux ou sexuel d'une rare fantaisie, et d'une masse d'allégations diffamatoires ou portant atteinte à l'intimité de la vie privée. »* Juridiquement fondée par le document remis à M. Delon, une assignation en référé visant M. Violet et Grasset a été adressée au tribunal afin *« que soit interdit à l'auteur du synopsis proposé aux éditions Grasset de faire paraître des extraits ou la totalité du synopsis, ou d'un ouvrage qui en serait tiré »*.

Par lettre de son avocat, la maison d'édition a alors fait savoir à la justice qu'elle n'avait pas signé de contrat avec M. Violet et qu'elle n'était pas engagée à publier d'ouvrage issu du synopsis. Dans son ordonnance du 5 août, le tribunal a jugé que *« la gravité des atteintes portées à l'intimité de la vie privée du demandeur justifient, afin de prévenir tout dommage pouvant résulter pour lui de la publication du synopsis par extraits ou en totalité, ou d'ouvrages tirés de ce synopsis, qu'il est interdit à Bernard Violet, à titre provisoire et jusqu'à décision du juge du fond, toute publication sous astreinte »* de 30 000 francs par infraction. Sur le fond, la demande de M. Delon sera examinée par la première chambre civile du tribunal à dater du 14 octobre.

Erich Inciyan

Sans-papiers : manifestation à la nonciature apostolique

TROIS CENTS PERSONNES se sont rassemblées, mercredi 5 août, vers 21 heures, devant la nonciature apostolique, à Paris, afin de soutenir l'action des sans-papiers qui s'y sont installés depuis le 1er août. Ils ont réclamé la régularisation de tous les sans-papiers, à commencer par les dix-sept anciens occupants de l'église Saint-Bernard, à l'été 1996, toujours démunis de papiers. Ils ont également dénoncé l'isolement des occupants, à qui ils n'ont pu passer de cigarettes. Quelques heures auparavant, 700 personnes s'étaient retrouvées à la Bourse du travail pour préparer *« les actions à venir »*. Alors qu'un des quatre sans-papiers a quitté, mercredi, la représentation pontificale *« pour des raisons familiales »*, la situation paraissait bloquée. Les trois sans-papiers et cinq « soutiens » encore dans l'ambassade du Saint-Siège demandent qu'une délégation soit reçue au ministère de l'intérieur. Le ministère souhaite l'évacuation totale des lieux avant tout entretien. Jeudi, les sans-papiers ont reçu le soutien des syndicats CGT, FSU, Sud et CFDT-Cheminots.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le hooligan allemand Karl-Heinz Elschner,** libéré la semaine dernière après avoir été mis en examen et écroué pour l'agression du gendarme Daniel Nivel, est retourné en prison, mercredi 5 août. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai (Nord) a suivi le parquet de Béthune (Pas-de-Calais), qui avait fait appel de sa remise en liberté par le juge d'instruction.

■ **FAIT DIVERS : l'autopsie du corps d'Adrien**, découvert lundi 3 août à Thionville, a révélé que l'enfant de douze ans est mort après avoir été frappé sur la tête. Le crâne portait plusieurs fractures commises avant ou concomitamment à la mort. La date et les causes de son décès n'ont pas encore été précisément déterminées.

■ **MONDIAL : Didier Forterre, le PDG d'ISL France**, a été mis en examen le 28 juillet pour *« escroquerie en bande organisée, abus de confiance et abus de biens sociaux »*, dans l'affaire des billets du Mondial, et placé sous contrôle judiciaire. Le directeur général de cette société ainsi qu'un de ses consultants indépendants avaient déjà été mis en examen le 17 juin.

هكذا من الأمل

La descente aux enfers des producteurs de porc

Alors que la surproduction pousse les prix à une baisse record en Europe, ils sont montrés du doigt pour les nuisances que les ateliers d'engraissage provoquent sur l'environnement

APRÈS TROIS ANNÉES euphoriques (1995-1997), les éleveurs de porcs traversent une passe difficile pour deux raisons au moins : une conjoncture très déprimée et la volonté des pouvoirs publics de leur imposer sans tarder des normes sévères pour l'épandage en plein air du lisier des animaux, notamment dans les zones où la densité des grands élevages est la plus forte et provoque la pollution des cours d'eau, c'est-à-dire en Bretagne.

Alors qu'il y a un an le prix du kilo de porc charcutier atteignait, voire dépassait, 12 francs au marché au cadran de Plérin (Côtes-d'Armor), qui sert de référence, – il avait même frisé 14 francs au printemps 1997 –, il est tombé à 6,52 francs, lundi 3 août. *« Du jamais vu »*, commente-t-on à la Fédération nationale porcine. En fait, la crise qui touche l'ensemble des producteurs européens – les Néerlandais et les Danois plus encore que les Français – dure depuis l'automne 1997 et remet en mémoire celle de 1993. Elle est due à une surproduction brutale dans les principaux pays producteurs (Allemagne, Espagne, France, Danemark et Pays-Bas) et à une concurrence rude sur les marchés extérieurs, notamment la Russie, de la part des Etats-Unis. Washington vend sa viande de porc a des prix très compétitifs et est même devenu le premier fournisseur du Japon (38 % de part de marché) en remplacement de Taïwan.

Alors que la production des Quinze a augmenté de 3 % depuis le début de l'année (en raison notamment de la disparition progressive des effets de l'épidémie de peste porcine qui avait décimé, il y a deux ans, les cheptels néerlandais et allemand), la consommation, elle, ne progresse que de 1,5 %. Les éleveurs bretons, qui ne savent plus quoi faire de leurs cochons, les frigos étant saturés, reprochent aux grandes surfaces de ne pas répercuter suffisamment au détail la chute des prix à la production. Il leur faut, en tout état de cause, trouver des débouchés sur les marchés des pays tiers. Mais, *contrairement à ce qui se passe* pour la viande bovine ou les céréales, par exemple, il n'existe pas pour le porc, dans le cadre de la politique agricole commune (PAC), de réglementation communautaire de nature à maîtriser l'offre ou à garantir les prix. Sauf une : les restitutions à l'exportation. La Commission peut en cas d'engorgement durable du marché verser des subventions aux exportateurs, dans le cadre d'un *contingent limité, afin de leur faciliter* la conquête de débouchés extérieurs. On estime à 800 000 tonnes le volume actuel des excédents en Europe, soit à peu près le volume annuel de production de la Bretagne.

Une chute spectaculaire

PRIX HEBDOMADAIRE FRANÇAIS DU PORC CHARCUTIER en francs par kg

14 – 12 – 10 – 8 – 6

6,52 F

SEMAINES 1 – 13 – 26 – 32 – 39 – 52

1996 – 1997 – 1998

SUBVENTIONS À L'EXPORT

C'est ce que vient de faire Bruxelles, le 31 juillet, à la demande de la France, puisque les restitutions ont été augmentées de 50 %. Les autorités communautaires ont par ailleurs rétabli les subventions à l'export pour plusieurs catégories de pièces désossées fraîches ou congelées. Mais pour l'heure l'effet de ces mesures tarde à se faire sentir, d'autant plus que la Russie vient au même moment de rétablir des droits de douane sur ses importations.

Sur le front intérieur, les préfets des départements bretons ont reçu consigne de contraindre les éleveurs les plus importants, notamment dans les Côtes-d'Armor, à traiter les effluents avant de les épandre sur les champs (*Le Monde* du 30 juillet). Avec les aides de l'Etat, des collectivités locales et des agences de bassin, et compte tenu des profits réalisés lors des années fastes, les paysans concernés devraient, pour la plupart, être en mesure de réaliser ces investissements. On notera qu'un problème comparable concerne le secteur de la volaille, très développé aussi en Bretagne, dont le traitement des fientes *« n'a toujours pas trouvé de réponse appropriée »*, selon Louis Le Pensec.

Si le développement des porcheries industrielles en Bretagne est stoppé depuis 1997, les départements voisins, en revanche, risquent d'être peu à peu « colonisés » par le « modèle armoricain ». C'est le cas, par exemple, dans la Loire-Atlantique, dans la commune de Blain. La coopérative CANA, très puissante dans la région, projette en association avec des agriculteurs locaux de construire une « maternité » de 445 truies (alors qu'il existe déjà, à quelques centaines de mètres, un atelier d'engraissement de 400 porcs) et le maire de la ville, en dépit des pétitions nombreuses de la population et des riverains, ne semble pas avoir les moyens juridiques de refuser le permis de contruire. Influente dans la Loire-Atlantique, la Confédération paysanne, qui s'oppose au modèle agricole *« tout-productiviste »* et qui a pris la tête de la contestation, fait valoir que ce projet de dimension industrielle pourrait être avantageusement remplacé par quatre ou cinq entreprises de taille moyenne permettant à la fois d'installer de jeunes agriculteurs, de créer des emplois et de mieux préserver l'environnement.

Aider les petits, pas les gros

Les responsables de la Confédération paysanne ont rencontré, mercredi 5 août, Jean-François Collin, directeur de cabinet de Louis Le Pensec, et lui ont demandé de faire réaliser des audits ciblés auprès des producteurs de porcs. La situation financière des éleveurs est très contrastée selon qu'ils sont à la tête de porcheries de plusieurs centaines ou seulement plusieurs dizaines d'animaux, qu'ils sont spécialisés dans les naissances ou l'engraissement des porcelets. *« Il serait inadmissible que l'argent public soit versé indifféremment aux petits producteurs très endettés et à ceux qui, à la tête d'élevages industriels et parfois illégaux, ont accumulé des profits considérables et rachètent des petites entreprise fragiles, favorisant la concentration du secteur »*, a déclaré François Dufour, porte-parole de la Confédération, qui a mis en cause plusieurs groupements de producteurs, notamment la Cooperl de Lamballe (Côtes-d'Armor).

François Grosrichard

Jeux de la discorde à La Réunion

LES SPORTIFS MAHORAIS auront-ils le droit de participer à la cinquième édition des Jeux des îles de l'océan Indien, qui se dérouleront du 8 au 16 août, à la Réunion ? Henry Jean-Baptiste, député UDF de Mayotte, a tenté une ultime démarche, mardi 4 août, en lançant un *« appel solennel »* des élus politiques de Mayotte au président de la République et au premier ministre. Dans cet appel signé par les trois principales formations politiques de Mayotte (le Mouvement populaire mahorais, le RPR et le PS), celles-ci expriment *« leur condamnation unanime du refus opposé par le gouvernement des Comores »*, à la participation des Mahorais à ces jeux.

Dans le cas contraire, le député de Mayotte menace d'organiser, en guise de protestation, le jour de l'ouverture des épreuves, une manifestation *« silencieuse et pacifique »*, à Mamoudzou, où il entend rassembler 10 000 personnes, soit un dixième de la population de l'île. Dans son combat, Henry Jean-Baptiste a reçu mercredi le soutien du député RPCR de Nouvelle-Calédonie, Pierre Frogier. En revanche, aucun signe n'est pour l'instant venu de l'Elysée ou de Matignon.

En février, le ministère de la jeunesse et des sports a opposé une fin de non-recevoir *« pour délais insuffisants »*, aux demandes de participation des athlètes mahorais aux jeux. Non seulement les élus de l'île réfutent cet argument, mais ils dénoncent l'échec de la diplomatie française dans la zone de l'océan Indien. Dans l'appel commun lancé mardi, ils dénoncent *« l'alibi politique très commode et de moins en moins crédible »* avancé par le gouvernement comorien, pour empêcher la participation mahoraise à la cinquième édition des Jeux des îles de l'océan Indien. Ils rappellent que Mayotte *« française depuis 1841 »*, a choisi de le rester, après un référendum en 1976, et le gouvernement comorien leur fait payer ce choix.

« DÉCISION D'EXCLUSION »

Selon les élus et responsables politiques, *« les difficultés faites à Mayotte résultent de l'absence d'un véritable statut dans la République française »*. Par ailleurs, s'exprimant sur RFO, M. Jean-Baptiste a exprimé son *« indignation »* devant l'attitude du gouvernement comorien. Il a demandé aux Réunionnais *« de ne pas accepter que ces jeux deviennent des jeux d'exclusion ». « Tout ce qui ressemble à un enfermement et à une décision d'exclusion est condamnable, c'est pourquoi je compte sur le sens de la solidarité de l'outre-mer français »*, a-t-il ajouté, en souhaitant que les ultimes réunions du comité d'organisation débloquent la situation.

Le comité d'organisation des jeux doit se réunir une ultime fois, vendredi 7 août. Mais le gouvernement des Comores a maintenu son veto, et Mayotte n'a pas su gagner le soutien d'autres îles participants aux jeux (les Seychelles, les Maldives, l'île Maurice, etc). Dans une motion publiée, mercredi 5 août, l'association des maires de Mayotte souhaite *« vivement que les jeunes Mahorais ne soient pas écartés parce que leurs parents ont choisi d'être français »*. Selon M. Ahmed Fadul, vice-président de l'association, la charte des jeux précise que toutes les îles de l'océan Indien peuvent participer, en tant que telles, à ces jeux si elles disposent des structures sportives adéquates. Selon lui, le refus opposé aux athlètes mahorais *« viole la charte »*.

Caroline Pollet

La liaison aérienne Moscou-Strasbourg clouée au sol par la DGAC

STRASBOURG

de notre correspondant régional

La règle selon laquelle les principes sont un chose et la réalité une autre s'applique aussi au transport aérien. L'affaire de la liaison entre Moscou et Strasbourg est exemplaire à cet égard. Transaero Airlines, une des rares compagnies russes bénéficiant d'une solide réputation de sérieux, projetait d'ouvrir un vol hebdomadaire entre les capitales russe et alsacienne. Les chicaneries de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) ont fait avorter le projet.

Pourtant, aucune difficulté liée à la compétence et à l'autorité de l'administration ne pouvait – a priori – créer des obstacles. Strasbourg bénéficie en effet du statut de « ville ouverte », la seule en France, depuis que Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, avait décidé, en 1979, que l'accès à la cité alsacienne depuis une capitale de la CEE (aujourd'hui l'Union européenne) n'avait pas besoin de solliciter un droit de trafic. En 1982, cette liberté avait été étendue aux pays membres du Conseil de l'Europe afin de favoriser la vocation de capitale européenne de Strasbourg.

Mais voilà, les contraintes administratives imposées par la DGAC ont conduit les dirigeants de Transaero à renoncer à exploiter la ligne tant les conditions à remplir leur paraissaient irréalistes. Qu'on en juge : limitation à un point de vente (Strasbourg) en France ; obligation de commercialiser les billets, hors Strasbourg, par l'intermédiaire d'Air France ; impossiblité pour la compagnie russe de nommer un agent de son choix ; refus d'adhésion, enfin, au système permettant l'émission de billets par le réseau des agences de voyages.

PRÉSERVER SES INTÉRÊTS

Même si la DGAC s'en défend, il est clair que, derrière ce cahier de charges pour le moins étrange, se cache la volonté de l'entreprise française de préserver ses intérêts et ceux d'Aeroflot avec laquelle il existe un accord pour la répartition du marché des liaisons franco-russes. Claude Danner, président de la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg qui a en charge la gestion de l'aéroport d'Entzheim, a écrit à Jacques Chirac pour dénoncer l'attitude de la DGAC, qui est *« de nature à remettre en cause une décision politique »*.

M. Danner explique que l'aéroport de Strasbourg *« déploie depuis des années, avec le soutien des collectivités locales et de l'Etat, d'importants efforts pour le développement de la desserte alsacienne afin d'assurer son rayonnement européen ». « L'ouverture des pays d'Europe centrale et orientale fait partie*, précise-t-il, *du contrat triennal Strasbourg ville européenne. »* Entzheim a la nécessité d'ouvrir de nouvelles lignes pour tenir son rang d'aéroport international. Celle reliant Moscou à Strasbourg lui aurait assuré dix mille passagers supplémentaires la première année d'exploitation pour un potentiel estimé à trente mille.

Marcel Scotto

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Todor Jivkov

Le numéro un du PC bulgare de 1954 à 1989

L'ANCIEN DICTATEUR communiste bulgare Todor Jivkov est mort mercredi 5 août à l'hôpital de Lozénetz à Sofia, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Il avait à peine quarante-trois ans lorsqu'il devint, en 1954, numéro un du PC bulgare et près de quatre-vingts (soixante-dix-huit exactement) lorsqu'il dut abandonner cette fonction, ayant ainsi battu tous les records de pérennité à la tête des régimes communistes européens.

Todor Jivkov appartint à cette génération d'hommes que la résistance aux nazis portèrent sur le devant de la scène : il est dès 1944 dans l'appareil du parti un personnage notable, mais dont l'ascension *ne fait que commencer*. Ce qui singularise sa carrière, c'est qu'à partir de cette époque les multiples remous qui agitèrent le mouvement communiste international – de la dénonciation du « titisme » à la chute de Khrouchtchev en passant par la dénonciation en URSS du « culte de la personnalité » – ne semblent lui avoir porté aucun tort, au contraire.

On l'a souvent décrit comme un « paysan madré », habile à discerner les mouvements de la balance du pouvoir. Or c'est à Moscou que se décidait souvent ce qui allait se passer à Sofia et c'est là que Todor Jivkov s'est longtemps montré plus enclin à trouver des appuis que dans son propre pays. Tous ceux qui, dans ce contexte, risquaient de lui faire de l'ombre ou de contester son autorité furent ainsi éliminés, et c'est sans concurrence qu'il ajoute en 1971 à son titre de numéro un du parti celui de chef de l'Etat.

Nous sommes aux beaux jours de l'époque Brejnev, avec qui Todor Jivkov semble avoir entretenu des relations particulièrement étroites – en dépit des lourds soupçons qui pesèrent sur le KGB à la mort, en 1981, de sa fille, Ljoudmila Jivkova, elle-même haut personnage du parti et de l'Etat, très populaire en Bulgarie, mais qui ne partageait pas au *même degré la soviétophilie de son* père.

BUREAUCRATIQUEMENT LIMOGÉ

L'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev va rapidement mettre en question ces liens privilégiés. Certes, le vieux dirigeant bulgare proclame haut et fort qu'il est lui aussi pour la *glasnost* et la *perestroïka*, mais il pratique l'une et l'autre dans un style qui lui est propre et n'entraîne aucun changement dans la vie politique de ses compatriotes. Les Soviétiques, au reste, commencent à donner des signes de mauvaise humeur et ne font rien pour soutenir ce personnage datant d'une autre époque et qui ne donne guère signe de vouloir passer la main.

Il n'y aura donc pas de révolution, de grands mouvements de foule et c'est très bureaucratiquement, si l'on peut dire, que Todor Jivkov est limogé, le 10 novembre 1989, de ses fonctions à la tête du parti et de l'Etat par un comité central qu'il avait dirigé pendant plus de trois décennies. Un mois plus tard, il est inculpé pour diverses formes de malversations et une commission spéciale commence à enquêter sur les *« crimes commis par Todor Jivkov et son entourage »*.

En 1991, il est condamné à sept *années de prison, qu'il n'effectue* pas pour des raisons de santé. Il passera ses dernières années en résidence surveillée. L'actuel Parti socialiste bulgare, héritier du Parti communiste, a récemment réintégré Todor Jivkov comme membre. Il s'était alors étonné de pouvoir encore susciter de l'enthousiasme. *« A cause de mon grand âge, j'aurais préféré qu'ils choisissent quelqu'un de plus jeune,* déclara-t-il, *mais ils n'arrivent pas à se libérer, à ne plus penser à moi. »*

Alain Jacob

Paul Flamand

A la direction du Seuil, une exigence intellectuelle de liberté

L'ÉDITEUR Paul Flamand, cofondateur et ancien directeur des éditions du Seuil, est mort mardi 4 août à Saint-Chéron (Essonne), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Né le 25 janvier 1909 en Charente, c'est en 1936 qu'il avait repris avec Jean Bardet cette petite entreprise créée un an auparavant par le publicitaire Henri Sjöberg et dont ils n'ont pas tardé à faire une maison d'édition *« différente »*. Seule une brochure anonyme intitulée *Sur le Seuil* et publiée par les deux fondateurs à l'occasion de leur départ commun à la retraite, en 1979, laisse une trace du regard que portait sur la prestigieuse maison de la rue Jacob cet homme discret et réservé, qui se refusait autant à écrire des *Mémoires qu'à donner des interviews*.

Même s'il avait aussi été, de 1968 à 1990, le PDG de *La Gazette du Palais*, son histoire personnelle s'est délibérément confondue avec celle du Seuil, où l'on rappelle unanimement sa courtoisie, son autorité morale et son respect de l'opinion des autres.

D'une tradition catholique de gauche, il n'a eu de cesse de déborder ce carcan en réunissant des auteurs et des directeurs littéraires d'horizons divers, comme en accueillant les textes dont il percevait l'importance, fussent-ils contraires à ses propres convictions.

Avec la solide complicité de Jean Bardet (mort le 30 septembre 1983), qui prenait en charge la part administrative et commerciale de la maison, Paul Flamand, qui ne ménageait pas son temps pour le travail sur les textes et la collaboration avec les auteurs, a engagé la politique éditoriale du Seuil dans des domaines audacieux ou peu prospectés. C'est ainsi que, tout en publiant (dès 1943) la revue *Esprit* fondée par Emmanuel Mounier, il accueille Francis Jeanson pendant la guerre d'Algérie.

DES INITIATIVES FONDATRICES

C'est lui, encore, qui ouvre la voie à des initiatives intellectuelles et littéraires fondatrices : en 1960 Philippe Sollers crée la revue *Tel Quel* puis la collection du même nom, en 1961 naît la collection « L'Histoire immédiate » dirigée par Jean Lacouture puis Jean-Claude Guillebaud, en 1964 « Le Champ freudien » où paraissent les *Ecrits* de Lacan et « L'ordre philosophique » de François Wahl et Paul Ricoeur, en 1968 la revue *Change* de Jean-Pierre Faye, la collection « Combat » de Claude Durand, puis « L'Univers historique » de Jacques Julliard et Michel Winock, en 1974 « Fiction & Cie » de Denis Roche. A côté des premiers succès littéraires (les *Don Camillo* de Guareschi, *Le Guépard* de Lampedusa ou *Le Dernier des justes* de Schwarz-Bart, prix Goncourt 1959), à côté des grands noms des sciences humaines (Barthes, Dolto, Genette, Todorov...) ou de la littérature étrangère (Musil, Calvino, Soljenitsyne, Günter Grass), Paul Flamand aura aussi favorisé, par l'intermédiaire de Jean Cayrol, la découverte de jeunes auteurs des années 60 (Faye, Sollers, Debray), ainsi que les livres au format de poche : dès 1951, précédant la collection « Points », paraissent les séries « Ecrivains de toujours » puis « Petite planète », respectivement dirigées par Francis Jeanson et le cinéaste Chris Marker.

Quand Paul Flamand et Jean Bardet quittent Le Seuil – devenu sous leur tutelle un groupe d'édition et de diffusion –, ce n'est pas sans avoir également pris le temps de créer une structure originale, où le personnel détient près de 30 % du capital. Tel n'est pas le moindre signe d'une exigence intellectuelle de liberté, celle que poursuit aujourd'hui Le Seuil en restant en France l'une des quatre grandes maisons d'édition indépendantes.

Marion Van Renterghem

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 5 août est publié :

● **Cinéma** : un décret instaurant au titre de l'année 1998 une aide majorée pour les producteurs et distributeurs de films de long métrage.

Au *Journal officiel* du jeudi 6 août est publié :

● **Environnement** : un décret relatif au transport par route, au négoce et au courtage de déchets.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Aujourd'hui, 7 août 1998.

Pierre, Jeanne, Chloé
et... tous les autres te disent :
Bon anniversaire,

Mamie.

– Neuchâtel. Mirabel, 7 août 1998.

Pour cette nouvelle étape,

Pierre,

bonne route, bon vent et de nombreux voyages à deux.

Pimpin.

– Joinville-le-Pont.

7 août 1998.
Joyeux anniversaire,

Priscille,

BERNARD,
ANNE et BERNARD,

Vingt ans ça se fête.

Décès

– Mme Alfred Capliez,
son épouse,
M. et Mme Malpiece-Capliez,
M. et Mme Ripa-Capliez,
Sandrine, Benoît, Elise et Lucile,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred CAPLIEZ,
inspecteur général honoraire
du ministère de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 4 août 1998, à Villejuif (Val-de-Marne), dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont lieu à Iwuy (Nord), le vendredi 7 août, à 14 h 30, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, avenue de Lattre-de-Tassigny,
92340 Bourg-la-Reine.

– M. Luigi Condorelli,
M. Stéphane Condorelli,
Mlle Celine Condorelli,
M. et Mme Maurice Braun,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Luigi CONDORELLI,
née Nicole BRAUN,
ancien administrateur
du Parlement européen,
professeur à l'Ecole de traduction
et d'interprétariat
de l'université de Genève,

survenu le 31 août 1998, à Genève, après une longue maladie, à l'âge de cinquante-sept ans.

Pavillon Condé,
5, avenue Théry,
92420 Vaucresson.
28, chemin des Chèvres,
1292 Chambésy (Suisse).

– Chartres (Eure-et-Loire).
Montbert (Loire-Atlantique).

Mme Berthe David, née Gas,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, le 4 août 1998, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Alexis DAVID,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite social,
directeur adjoint honoraire
des Domaines.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 7 août 1998, à 10 h 15, en la cathédrale Notre-Dame de Chartres.

« Libre à l'égard de Tous,
Je me suis fait le serviteur de Tous. »
(Paul, Cor. I).

65, rue Gabriel-Péri,
28000 Chartres.

– Les enseignants,
Les étudiants et ses anciens étudiants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Maurice DEBESSE.

Maurice Debesse a joué un rôle capital dans la création des sciences de l'éducation. Ses ouvrages, en particulier, *Les Etapes de l'éducation* et *L'Adolescence* ont marqué plusieurs générations d'étudiants.

Il a donné l'exemple d'une pensée lucide et d'une hauteur de vue qui ont fait l'admiration de tous ceux qui l'ont connu.

– Elisabeth et François Blanche,
Bruno et Marguerite-Marie Flamand,
Véronique et Bernard Chabrol,
Pascal et Sandra Flamand,
Marie-Claude Flamand,
ses enfants, gendres, et belles-filles,
Catherine et Frédéric, Karine et Tristan, Béatrice et Pierre, Constance et Bruno, Justine et Eric, Aurélien et Stéphanie, Marielle,
ses petits-enfants,
Benjamin et Maxence,
ses arrière-petits-enfants,
Jean et Simone Flamand
et leurs enfants,
Les enfants de la famille André Flamand (†),
Et les familles apparentées,
Nelly Dufour,
Jean-François Six,
font part du retour à Dieu de

Paul FLAMAND,

survenu le 4 août 1998, à son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale le vendredi 7 août, à 11 heures, en l'église de Saint-Chéron (Essonne).

Ni fleurs ni couronnes.
Dons possibles à ATD Quart Monde (Compte bancaire n° 015.044.17 - CCP n° 17.126.68-Y-Paris).

Une messe sera célébrée ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire ci-dessus.)

– Mme Jean-Michel Lewintre,
née Marie-Dominique Cecille,
Elodie et François-Régis de Vaublanc,
Charles-Antoine, David, Adelaïde, Marie-Hortense,
ses enfants,
Victor,
son petit-fils,
Mme Robert Lewintre,
sa maman,
Annie Bertaux Catillon,
Myriam et Edouard Darkanian,
ses sœurs et leurs enfants,
Et tous ses proches,
ont l'immense tristesse de faire part du très brutal rappel à Dieu de

Jean-Michel LEWINTRE,

le 4 août 1998, à Angers.

La cérémonie religieuse aura lieu le 8 août, à 15 heures, en l'église Saint-Jean des Mauvrets (Maine-et-Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue Washington,
75008 Paris.

– Brigitte et Catherine Malherbe,
ses filles,
Romain, Arthur, Sophie, Pierre, Laurent,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gilbert MALHERBE,

le 26 juillet 1998, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Katherine et Jean Christophe
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de leur chère et tendre maman,

Mme Gisèle MHUM,
née RAMAGE,

survenu le 3 août 1998.

A eux se joignent dans le chagrin
Roger,
son frère,
Juliette,
sa sœur,
Jean,
son beau-frère
Et Nicole,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Yvan Gagan,
Les familles Krieger, Ramage, Faverot,
Le personnel du CHU de Nevers, du centre de rééducation de Coubert et les jardins d'Eleusis,
Ses voisins et amis,
Les Pères Gardin, Fontanier et Vivier,
Sœur Marie Thérèse Gantois.

Elle repose au funérarium de Nevers, où vous pouvez lui rendre un dernier hommage.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 7 août, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Cyr de Nevers, suivie de l'inhumation au cimetière de Coulanges-lès-Nevers, dans l'intimité familiale.

La famille ne recevra pas de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Louis-Vicat,
58000 Nevers.

– Philippe Guglielmi, Grand Maître du Grand Orient de France,
Et les membres du bureau du Conseil de l'ordre,
ont le regret de faire part du décès de

Maurice MICHEL,
ancien Grand Maître adjoint,
ancien délégué régional
Amériques-Antilles-Guyane.

GGGE.

– François, Dominique Prieur,
Solange, Roger Nicolas,
Anne La Fontaine,
Marie, Louis Taranne,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claire PRIEUR,

survenu le 9 juillet 1998, dans sa cent deuxième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa fille,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louise PRUNIER,
née MEYER,

survenu le 29 juillet 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu à Meylan, le 4 août, dans l'intimité.

– Philippe Guglielmi, grand maître du Grand Orient de France,
Et les membres du bureau du Conseil de l'ordre,
ont le regret de faire part du décès de

Jean-Claude SAUBADU,
ancien conseiller de l'Ordre,
ancien secrétaire général.

GGGE.

– Philippe et Françoise Tric,
Olivier Tric,
Jean-Marc et Marie-Hélène Tric,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Madeleine TRIC,
née CAPELLE,

survenu à Montauban, le 31 juillet 1998, dans sa quatre-vingt-seizième année.

55, rue de la Mutualité,
92160 Antony.
1, square Commodore-Guiné,
44100 Nantes.
112, rue du Bac,
75007 Paris.

– Liliane et Gilles Caron
ont la douleur de faire part du décès de

Jean WAGNER,
écrivain,
critique de jazz,

survenu le 4 août 1998.

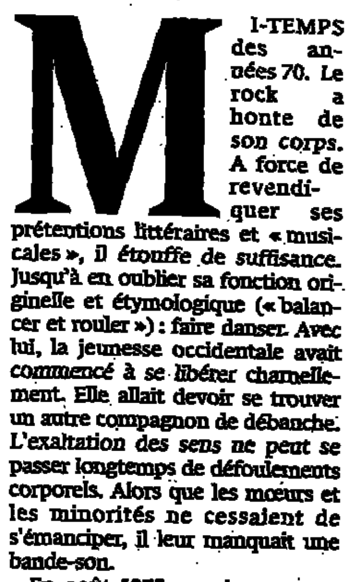
La flamme

– En célébration de l'anniversaire de sa libération, la ville de Toulouse, sous l'égide du député-maire, Dominique Baudis, présentera la Flamme-symbole contre les exterminations, peinte par Colette Azoulay, le mercredi 19 août 1998, à 17 h 30, au monument de la Résistance et de la Déportation.

هكذا من الاصل

LES TUBES 4 DE L'ÉTÉ

Les feulements disco de Donna Summer



1975 : une liane d'ébène en petite robe blanche lance les années disco dans un râle de plaisir. « Love to love you Baby » devient le cri de ralliement de la communauté gay et du grand public, rassemblés pour une même cause : la fête



MICHAEL PUTLAND/RETNA

MI-TEMPS des années 70. Le rock a honte de son corps. A force de revendiquer ses prétentions littéraires et « musicales », il étouffe de suffisance. Jusqu'à en oublier sa fonction originelle et étymologique (« balancer et rouler ») : faire danser. Avec lui, la jeunesse occidentale avait commencé à se libérer charnellement. Elle allait devoir se trouver un autre compagnon de débanche. L'exaltation des sens ne peut se passer longtemps de défoulements corporels. Alors que les mœurs et les minorités ne cessaient de s'émanciper, il leur manquait une bande-son.

En août 1975, survient un orgasme libérateur. D'un studio allemand s'échappent des feulements confondant jusqu'à l'extase jouissance érotique et passion de la danse : *Love To Love You Baby*. Sur la pochette du 45 tours, une liane d'ébène en petite robe blanche rejette en arrière son visage enivré, croise ses mains au creux de son ventre. Dans le fond, une nuit étoilée. D'astres ou de cocaïne ? Donna Summer mime son amour de l'amour physique sur une trame languide d'accords funk, d'orgue glacé et de rythme à l'obsédante rectitude.

Les Etats-Unis succombent d'abord. Le titre mettra près d'un an à retraverser l'Atlantique et enflammer l'Europe. En France, le brûlant été 76 se souvient encore des moiteurs de cette Summer-là. Les années disco s'ouvraient dans un râle de plaisir. Longtemps refuges clandestins de tous les interdits, la nuit et ses lieux allaient s'afficher au grand jour. La France de Giscard absorbait en les diluant les idéaux de mai 68. Si, moins durement qu'en Allemagne et en Italie, une frange du gauchisme se radicalisait, nombre de militants commençaient à réintégrer le giron social, renvoyant dos à dos les puritanismes bourgeois et révolutionnaire.

Le militantisme communautaire n'est pas épargné, affaibli par le réformisme de *« la société libérale avancée »*. Le mouvement des femmes peut-il résister au féminisme d'Etat ? Le 19 décembre 1974, Simone Veil a imposé sa loi sur l'interruption volontaire de grossesse. En mars 1975, Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, ouvre les Journées internationales de la femme au Palais des congrès. Né de l'effervescence de 1968, le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) commence à s'éparpiller. Un de ses anciens militants témoigne : *« Sans être acquise, une liberté de fait s'était imposée pour la communauté homosexuelle. Une scission a alors eu lieu dans le mouvement gay. D'un côté, certains vont continuer à croire aux vertus de l'activisme – ils fonderont entre autres le magazine* Le Gai Pied *–, d'autres façonneront un milieu festif et branché. »*

Le modèle américain servira souvent d'exemple à cette culture du plaisir et de la nuit. *« Des villes comme San Francisco, Los Angeles et New York étaient des destinations obligées. On revenait à Paris avec d'autres habitudes de vie. »* Les musiques de danse y tenaient une place essentielle. Les gays favoriseront l'émergence des rythmes les plus sensuels. *« La danse satisfait à la fois au narcissisme et aux mécanismes de séduction »*, constate l'ancien membre du FHAR, devenu alors nightclubber impénitent.

Au même moment, à Munich, un producteur et compositeur d'origine italienne, Giorgio Moroder, tente d'élaborer des morceaux qui lui donneront sa chance aux Etats-Unis. Quelques mois plus tôt, il a repéré une chanteuse noire américaine, mariée (et divorcée) à un Autrichien, Helmut Sommer. Donna Adrian Gaines, née le 31 décembre 1948, à Boston, a fait de son nom d'épouse un nom d'artiste, anglicisé en « Summer ». Elle avait quitté son Massachusetts natal et les chœurs d'église de son enfance pour tenter sa chance dans des comédies musicales exportées en Europe. En Allemagne, on l'a entendue dans *Hair*, *Godspell* ou *Showboat*...

Le producteur raconte la suite : *« J'ai dit à Donna que nous devrions enregistrer une chanson sexy pour nous amuser. Quelque temps après, elle est revenue avec ce petit bout de phrase* " I love to love you... " *Le studio était disponible, je lui ai proposé de faire une maquette. On a bouclé ça en une journée. Nous avons signé avec une maison de disques américaine, Casablanca. »* Le gimmick torride des halètements de la chanteuse était un argument de choc. *« Je n'avais pas vraiment de texte*, a un jour expliqué Donna Summer. *Je me suis mise à gémir dans le micro en imaginant ce qu'aurait fait Marilyn. Mes parents n'ont pas reconnu ma voix dans un premier temps. Ils ont été très choqués. »* Explication technique du producteur : *« Sans le vouloir, j'ai fait chanter Donna dans une tonalité qui ne lui était pas naturelle. Elle a pris un genre de falcetto qui, au bout du compte, rendait la chanson encore plus excitante. »*

Il manquait un ingrédient pour que ce titre entre dans l'histoire. *« Neil Bogart, le patron de Casablanca, m'a demandé d'enregistrer une version de* Love To Love You *sur la face entière d'un album. Il avait passé le single dans des fêtes et à chaque fois les gens étaient frustrés par sa durée, celle pourtant d'un 45 tours moyen. En deux semaines, j'ai conçu une version de dix-sept minutes. »* En pionnier, le producteur investissait l'architecture d'une chanson, en trafiquait les sons et les rythmes, non dans le but d'une performance *live* ou radiophonique, mais pour en accroître l'impact dans les discothèques.

Le mot « disco » trouvait là sa racine. Historiquement, quelques autres musiciens peuvent en revendiquer la paternité. Vers 1973, Earl Young, batteur noir du groupe The Sound of Philadelphia, se mit à accentuer le son de sa grosse caisse, soulignant le deuxième temps du rythme d'un coup de caisse claire, tout en utilisant le scintillement continu de ses cymbales. Cette rythmique, appuyée par des effets de violons typiques de la soul de Philadelphie, allait vite prouver son efficacité sur les pistes de danse.

Est-ce un hasard si, au cours des soirées du Palace, on a croisé parfois plusieurs futurs ministres de François Mitterrand ?

CURIEUSEMENT, ce sont des producteurs français qui, en même temps que Giorgio Moroder, allaient le mieux conceptualiser ce nouveau design. En 1975, Cerrone publiait *Love In C Minor*. La même année, Jacques Morali et Henri Belolo montaient de toutes pièces aux Etats-Unis le groupe Richie Family, puis Village People. Patrick Hernandez (*Born To Be Alive*) et Patrick Juvet (*I Love America*) publiaient à leur tour des tubes internationaux.

Aujourd'hui à la tête de Scorpio, principale maison de production française de dance music, Henri Belolo se souvient de cette année charnière où, en France comme ailleurs, les boîtes de nuit se sont adaptées à cette nouvelle musique. *« Avec le disco, beaucoup plus de gens se levaient pour danser et restaient sur les pistes. Les propriétaires de clubs ont commencé à investir dans le son, les lumières et le décor. La vieille moquette disparaît, les dancefloors s'agrandissent, on range les tables. La discothèque sort de son emplacement au sous-sol pour investir une vraie salle. Le disc-jockey devient un personnage central de la nuit, manipulant les corps avec deux platines. Le costume-cravate n'est plus de rigueur. On trouve des looks qui vont au-delà des frontières sociales, sexuelles et raciales. Pour une nuit, n'importe qui pouvait devenir le roi du monde. »* En 1977, le film *La Fièvre du samedi soir* bâtit son succès sur ce thème.

Les puritains américains seront scandalisés par la sexualité désinhibée de *Love To Love You Baby*. Plusieurs radios refuseront sa diffusion. Rien de tel en France. Peut-être avions-nous été dégrossis, en 1969, par les râles de Serge Gainsbourg et de Jane Birkin sur *Je t'aime moi non plus*. Si, en 1972, les fesses nues de Michel Polnareff font encore rougir de honte le préfet de Paris, *Emmanuelle* devient deux ans plus tard un phénomène de société. *L'Express* publie cinq pages sur l'adaptation cinématographique d'*Histoire d'O* et on parle d'*Exhibition* dans les dîners en ville.

Issue d'une famille très religieuse, Donna Summer avouait s'être épanouie sexuellement après son exil européen. Loin d'être l'incarnation de la femme-objet, ce premier tube délivrait, selon elle, un message libérateur. *« Je dis aux femmes de se laisser aller, de prendre du plaisir et de ne pas hésiter à dire aux hommes ce qu'elles désirent sexuellement »*, anticipant le mélange de féminisme et de *sex appeal* revendiqué par Madonna dans les années 80.

Donna deviendra la diva de la communauté gay. Pour Eric Dahan, chroniqueur des nuits parisiennes à *Libération*, les homosexuels pouvaient s'identifier à l'univers de la chanteuse. *« Beaucoup de ses titres et de ses textes évoquaient une formule magique qui permettait de basculer dans un monde merveilleux où le fantasme n'était plus associé au péché. Un peu comme la chanson de Judy Garland,* Somewhere Over The Rainbow *(la chanson-thème du film* Le Magicien d'Oz*), qui était devenue l'hymne des gays lors des émeutes de Greenwich Village à la fin des années 60. »*

En France, à l'époque, les endroits fréquentés par les homosexuels sortent d'une semi-clandestinité. Lieu leader de cette affirmation, Le Sept, restaurant et bar gay créé rue Sainte-Anne dans l'euphorie post-soixante-huitarde par Fabrice Emaer, avait ouvert une piste de danse, bientôt fréquentée par la jet-set. Complice de Fabrice Emaer, jusqu'à la mort de ce dernier en 1983, Claude Aurensan se souvient : *« Nous n'étions pas des porteurs de fanion. Mais nous en avions assez de ces bars homos avec leur petite lumière bleue clandestine. Par voyeurisme, puis parce que nous avions les meilleurs DJ et une ambiance de fête, les hétéros se sont mêlés à la clientèle gay. Au Sept, on croisait aussi bien Michel Foucault que Mick et Bianca Jagger, Salvadore Dali et même, parfois, Mme Pompidou... »* La programmation musicale a naturellement évolué du funk vers le disco. *« C'était une musique qui poussait à l'exhibitionnisme. En dansant, on pouvait s'imaginer être sur la pochette du disque. »*

LE Sept, à l'instar d'autres boîtes « parisianissimes » comme Castel ou Regine's, aurait pu continuer de se contenter des *happy few*. C'était compter sans la personnalité visionnaire de Fabrice Emaer et du coup de pouce d'un monde politique qui se dégrippe lentement. En 1978, Michel Guy, ancien ministre de la culture et alors directeur du Festival d'automne à Paris, propose aux responsables du Sept de reprendre un théâtre moribond de la rue du Faubourg-Montmartre, le Palace. Dans cette salle dont la magie n'aura rien à envier aux lieux mythiques du nightclubbing new-yorkais – Studio 54, Limelight... –, Emaer et Aurensan construiront un idéal. *« Nous avons fait du Palace un village merveilleux où se mélangeaient des gens de tous les horizons, réunis par la gratuité et la générosité de la fête. »* Le disco trouvait là sa meilleure incarnation, réunissant minorités et grand public, pimenté par le nec plus ultra de la vie artistique et de la nuit internationale.

Alors que Raymond Barre appliquait son plan d'austérité, remède espéré au second choc pétrolier, les ambiances du Palace vibraient d'autres aspirations. Est-ce un hasard si au cours de ces fêtes, on a croisé parfois plusieurs futurs ministres de François Mitterrand ? A une période où on assistait aux Etats-Unis à des autodafés de vinyles de dance music, on pouvait voir rue du Faubourg-Montmartre des punks guincher avec des *drag-queens* et des « disco kids » en pat'd'éph'et col pelle-à-tarte.

Toute fête ne résonne-t-elle pas de sa propre fin ? L'insouciance ambiante n'allait plus ignorer longtemps la crise et les années sida. *Love To Love You Baby* contenait-il déjà en germe des angoisses existentielles ? Eric Dahan en est persuadé. *« Ce qu'il y avait de fascinant dans ce morceau, c'était son évocation en filigrane d'un monde adulte et déviant. Par rapport au vitalisme du disco, il explorait les mystères des nuits interdites, les plaisirs d'un monde sans dieu. »* Donna Summer, usée par les excès d'un mode de vie, abuse des antidépresseurs et finit par trouver le salut dans un regain de religiosité aux côtés des Born again christians. Dans les années 80, un journal la cite parlant du sida comme d'une *« punition divine »*. Insensible à ses démentis, la communauté gay se détournera de sa diva.

Le disco avait brûlé toutes ses cartouches. Handicapé par l'image trop anonyme de chanteurs soupçonnés d'abuser du play-back et d'une production formatée au mètre, le genre allait passer de mode. Une véritable culture (*club culture*) venait pourtant de naître, dont la génération techno est aujourd'hui la descendance la plus directe.

Stéphane Davet

Prochain article : les Rita Mitsouko inventent le rock latin

هكذا من الاصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

M. Kabila : le gâchis

IL y a quinze mois, tout lui était possible. Il venait, à la tête d'une coalition hétéroclite, de donner le coup de grâce à l'un des dictateurs les plus corrompus d'Afrique, Mobutu Sese Seko. Descendu de l'est du pays, avec l'appui du Rwanda, de l'Angola et de l'Ouganda, trois des Etats qui comptent le plus dans cette région, Laurent-Désiré Kabila entrait triomphalement à Kinshasa. Soutenu par les Etats-Unis et ses parrains régionaux, il débaptisait le Zaïre et s'autoproclamait président de la République démocratique du Congo (RDC), géant de l'Afrique centrale, sans doute l'un des pays potentiellement les plus riches du continent. Il arrivait, certes, dans les fourgons de deux armées étrangères, celles de l'Angola et du Rwanda, mais avait pour lui la légitimité d'un homme qui fut, trente ans durant, un opposant résolu au régime de Mobutu.

La presse américaine voyait en lui l'un de ces nouveaux dirigeants africains qui, sur le modèle de l'Ougandais Yori Museweni ou du Rwandais Paul Kagamé, allait mitonner pour la RDC la recette du succès telle qu'on l'imagine à Washington, le cocktail miracle : un régime peut-être un tantinet autoritaire mais non corrompu, au service d'une libéralisation de l'économie du pays. On annonçait déjà l'arrivée en masse de sociétés américaines pour investir en RDC et développer les formidables richesses, minières et forestières, du pays ; ceux qui, à Paris, émettaient quelques doutes étaient, à Washington, qualifiés de nostalgiques de l'ancien régime. A vrai dire, peu de dirigeants africains ont eu, au départ, autant de cartes en main que Laurent-Désiré Kabila. Peu auront autant et si rapidement déçu.

Quinze mois après son installation au pouvoir, il est confronté à une rébellion dans l'est de la RDC, le pays banyamulenge (des Congolais tutsis d'origine rwandaise), d'où il avait, il y a vingt-deux mois, amorcé sa marche sur Kinshasa. La RDC est menacée de partition ; l'économie est en lambeaux. La rébellion de l'Est paraît devoir regrouper un front d'opposants nationaux au régime de M. Kabila ; bref, le pays est dans un pitoyable état.

M. Kabila ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Car, loin de s'appuyer sur une opposition politique à l'ancien régime, qu'il a systématiquement persécutée, il a, dès le début, gouverné avec une clique de proches, dont l'une des principales préoccupations a été *de s'emparer des grosses voitures* et des grosses villas des précédents dignitaires. Autoritarisme, violation des droits de l'homme, corruption et népotisme sont allés galopant. Incapable de rétablir un semblant d'administration centrale, le régime a laissé se développer aux frontières de la RDC les guérillas des opposants aux régimes rwandais et angolais. Il a, ce faisant, perdu l'appui de ses parrains étrangers, dont l'un au moins, le Rwanda, est activement engagé auprès de la rébellion de l'Est. Entre-temps, le crédit dont Kinshasa disposait à Washington a été dilapidé, et quasiment aucun investisseur occidental n'a couru le risque de la RDC.

Le gâchis est énorme, peut-être irréparable.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Groupes sanguins et recherche de paternité

ON SAIT que l'article 340 du code civil interdit la recherche de la paternité, mais qu'il a été modifié par une loi de 1912 qui donne à l'enfant la possibilité d'établir sa filiation. L'action judiciaire de l'enfant (ou de la mère qui le représente) est recevable dans cinq cas déterminés : enlèvement ou viol ; séduction dolosive (promesse de mariage, abus d'autorité) ; aveu de paternité établi sur des pièces non équivoques ; concubinage notoire ; entretien de l'enfant par le défendeur en qualité de père. Il incombe à la mère de l'enfant d'administrer la preuve.

La défense du père présumé peut se baser sur l'un des trois arguments suivants : incapacité physique du père supposé de féconder pendant la période légale de conception de la mère ; inconduite notoire de la mère ; commerce de celle-ci avec un autre amant à l'époque légale de la conception. Enfin il est permis au père présumé d'apporter la preuve contraire en démontrant l'impossibilité sanguine de la filiation.

On rapporte qu'en Chine une recherche primitive de la paternité consistait à verser goutte à goutte dans une cruche d'eau du sang du père présumé et du sang de l'enfant. La filiation était affirmée suivant que se produisait ou non un précipité.

Depuis la découverte des groupes sanguins par Landsteiner en 1901, les tests biologiques dans la recherche de la paternité ont acquis une valeur scientifique qui permet à la justice d'en faire état. Ces tests permettent d'établir la preuve hématologique de la filiation, ou plutôt de la non-filiation.

Docteur F. Bonnet-Roy
(7 août 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Pour un sommet sur la mondialisation

par Peter D. Sutherland et John W. Sewell

L'HEURE est venue de repenser sérieusement la façon dont les institutions internationales et les dirigeants nationaux font face aux tensions et aux contraintes que crée la mondialisation. La crise économique en Asie montre que les actions *ad hoc* du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale sont par définition des mesures isolées, temporaires, souvent nécessaires, souvent efficaces.

Au sein du Conseil pour le développement outre-mer (CDO) (The Overseas Development Council), nous pensons que seul un sommet soigneusement préparé sur la mondialisation peut ouvrir la voie à des mesures à long terme qui anticiperont et empêcheront les crises à venir.

Le sommet du G8 qui se tiendra l'an prochain en Allemagne devrait programmer une telle rencontre. Et la France, en raison de ses liens historiques avec les pays en voie de développement, a un rôle majeur à jouer dans la promotion de cet événement.

Nous commençons seulement à ressentir tous les effets de la mondialisation – ce maëlstrom du commerce, des investissements et des changements technologiques qui construit en un jour une économie, et la fait dépérir tout aussi vite.

Globalement, les effets de la mondialisation sont des plus bénéfiques. Stimulé par une libéralisation sans précédent, le commerce mondial continue de progresser plus vite que la production économique à l'échelon de la planète – ouvrant les vannes à une productivité et à une efficacité créatrices de millions d'emplois. Plus impressionnante encore est l'étonnante progression des investissements au niveau international pour la construction de routes, d'aéroports et d'usines dans les pays pauvres. Durant les seules années 90, les investisseurs étrangers ont déversé 1 000 milliards de dollars dans les pays en voie de développement. Ce commerce et ces investissements élèvent le niveau de vie de certaines nations plus vite que beaucoup ne le croyaient possible.

Mais, si la mondialisation accroît le niveau de vie de nombreuses régions, elle les rend aussi plus vulnérables à la volatilité des capitaux, rend plus dure la vie de ceux que les changements déroutent, menace enfin de laisser loin derrière toute une partie du monde. Ce n'est pas un hasard si les résultats économiques décevants de la majorité de l'Afrique subsaharienne interviennent alors que le commerce et les investissements prennent du retard dans ces pays.

Le premier défi de la mondialisation est d'assurer une répartition de ses bénéfices à tous. La plupart des prévisions indiquent que la croissance économique continuera de se ralentir dans le monde développé, et que l'expansion des marchés dans les pays en développement doit continuer de faire progresser le niveau de vie. Quatre milliards d'hommes et de femmes vivent avec moins de 1 500 dollars par an. La mondialisation peut les sortir de la pauvreté et faire d'eux des consommateurs.

Le second défi de la mondialisation réside dans la crainte que la croissance dont elle est porteuse ne soit déstabilisante. La crise asiatique, en menaçant certaines des économies les plus fortes au monde, intensifie ces peurs. Reste que se laisser distancer constitue dans l'ensemble un risque bien plus grave que ne l'est celui de l'instabilité.

Un troisième défi concerne l'inquiétude, parmi les nations les plus riches, que la concurrence internationale n'opère un nivellement par le bas. La preuve est bel et bien faite que c'est tout le contraire qui se produit, et que la stagnation des salaires aux Etats-Unis, comme le chômage en Europe, ont d'autres causes – les changements technologiques, une mauvaise formation professionnelle et le vieillissement de la force de travail. Mais les urnes le montrent, de plus en plus de citoyens s'en prennent au commerce et aux investissements, ce qui sape l'autorité requise pour apporter des soutiens à l'Asie et régler d'autres questions à l'échelon mondial.

Le quatrième défi de la mondialisation est lié aux problèmes que complique *l'expansion* du commerce, des investissements, de la technologie et de la communication : dégradation de l'environnement, maladies, flux migratoires, criminalité et terrorisme. La capacité à faire face à ces quatre défis de l'après-guerre froide dépendra d'une meilleure coopération internationale.

Sans aucun doute, la mondialisation du commerce et des investissements a réduit l'indépendance des gouvernements et rendu l'existence moins prévisible à beaucoup d'individus. Mais ceux qui veulent dresser des barrières au commerce et aux investissements pour tenter de retrouver l'indépendance d'autrefois confondent la cause et l'effet. En cherchant à élever le niveau de vie, nous avons créé ce monde nouveau des marchés mondiaux et de la communication instantanée qui a gagné en efficacité et en compétitivité – surpassant les pouvoirs des gouvernements. L'objectif n'est pas de priver l'individu de sa liberté, mais l'exact opposé : abaisser les coûts, élargir les choix, distribuer plus de capitaux et ouvrir plus de marchés, permettre à chacun, enfin, de mieux décider de son destin.

> Ceux qui veulent dresser des barrières au commerce et aux investissements pour tenter de retrouver l'indépendance d'autrefois confondent la cause et l'effet

Le CDO propose la tenue d'un sommet qui réunirait les dirigeants de plusieurs pays représentant à la fois les vieilles nations industrielles, les puissances économiques émergentes et les Etats confrontés à la marginalisation. Ce serait un premier grand pas pour faire face au défi de la mondialisation.

Les instances internationales existantes ne sont pas adaptées. Le sommet du G8, qui regroupe les huit pays les plus industrialisés, est trop limité dans sa représentation ; la Banque mondiale et le FMI sont trop orientés vers les questions financières.

Nombreux sont ceux, nous le savons, qui voient dans les sommets une perte de temps. Ce sentiment est en grande partie lié au rendez-vous annuel du G8, qui a commencé à perdre de son sens voilà dix ans. Mais d'autres rencontres ont donné des résultats lorsqu'elles traitent de sujets spécifiques. Ainsi, en 1994, la réunion des dirigeants de la zone Pacifique, qui a lancé les négociations sur le libre-échange.

Le sommet que nous proposons serait un événement ponctuel, que nous espérons tenir avant la fin de 1999. Cette rencontre, qui ne serait pas une négociation, ne se substituerait à aucun autre forum.

A la différence de celui du G8, le sommet sur la mondialisation réunirait des pays représentant le monde entier, à tous les niveaux de développement. La présence d'une vingtaine de dirigeants permettrait à la fois une large participation et une implication de chacun dans le débat.

Le programme définitif relèverait des gouvernements participants. Mais nous proposons la création d'un comité de « sages » choisis par ces gouvernements, qui leur soumettrait un ordre du jour abordant les quatre défis esquissés plus haut.

Il n'y a pas de réponses toutes prêtes à la mondialisation. Les questions qu'elle pose sont des plus difficiles à dénouer pour des gouvernements œuvrant chacun de leur côté. Un sommet sur ce thème ne résoudra pas tous les problèmes, mais l'action collective peut constituer un progrès décisif, en engendrant la confiance qui permet de surmonter les défis les plus audacieux.

Peter D. Sutherland *est président du Conseil pour le développement outre-mer (CDO) (The Overseas Development Council) et de Goldman Sachs International. Il a été directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) et commissaire européen.*
John W. Sewell *est directeur général du CDO.*
(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize)

Lionel Jospin privatise plus qu'Alain Juppé

Suite de la première page

Dans le même temps, le gouvernement annonçait que sa part dans le capital de la compagnie tomberait de 93 % à moins de 55 %.

Dans le cas d'Aerospatiale, la pilule fut plus dure à avaler : la part de l'Etat doit passer sous les 50 %. Mais le premier ministre argua de la pression des partenaires européens, le britannique British Aerospace et l'allemand Dasa, peu désireux de passer des alliances avec des entreprises publiques, pour convaincre les communistes : sans ces alliances, la France serait marginalisée. *L'Humanité* dénonça l'incertitude qui menaçait désormais l'avenir d'un des fleurons de l'industrie française. La critique s'arrêta là.

RONDE DES ENTRETIENS

Pari social ensuite. Dans l'opposition, la gauche ne s'était pas privée de souffler sur les braises syndicales lorsque Alain Juppé avait décidé l'ouverture du capital de France Télécom ou la cession du CIC. Son arrivée au gouvernement n'impliquait pas que les syndicats bénissent lesdites opérations. Lionel Jospin y mit, là aussi, les formes. De la mission de consultation confiée à Michel Delebarre sur France Télécom à la ronde des entretiens des différents ministres – dont le premier d'entre eux – avec les syndicats de Thomson-CSF, du CIC, du GAN ou du Crédit foncier, le gouvernement n'a eu de cesse de pratiquer la concertation. Mais trop de dialogue social peut aussi conduire à l'enlisement : le Crédit foncier en est l'illustration flagrante.

La concertation ne modifiait pas forcément le dossier sur le fond : a-t-on imaginé un instant que la mission Delebarre remettrait en cause l'ouverture du capital de France Télécom ? Il n'empêche. La démarche satisfaisait les salariés et plaisait à l'opinion publique. Elle tranchait radicalement avec le secret, l'autisme et le mépris affichés par Alain Juppé. Si sa « méthode » a changé la face des choses, M. Jospin a aussi trouvé en la conjoncture – la reprise de la croissance, la décrue du chômage et l'envol de la Bourse – une alliée précieuse. Les employés de France Télécom, qui ont vu le titre de la société gagner 140 % depuis qu'ils en sont actionnaires, n'ont guère matière à se plaindre.

Pari industriel enfin. Consensus politique et dialogue social ne seraient qu'artifices s'ils servaient seulement à « faire passer » des opérations financières. Même si le gouvernement ne bafoue pas les intérêts patrimoniaux de l'Etat, ni ne sous-estime la manne des cessions au privé, ce n'est pas là le fondement de sa conduite.

On prêtait à Lionel Jospin une vision dogmatique du monde. Les faits montrèrent très vite que l'homme avait, selon la jolie formule du *Wall Street Journal*, *« avalé une bonne dose de réalité économique »*. Conscient que France Télécom, Air France, Thomson et Aerospatiale étaient plongés dans le grand bain de la concurrence mondiale, le premier ministre s'est très rapidement fait une religion. L'actionnariat public, qui avait été un rempart pour les entreprises françaises, pauvres en fonds propres, devenait un handicap et menaçait d'isoler la France dans les grandes manœuvres industrielles, notamment dans l'électronique de défense et l'aéronautique. La restructuration de ces deux secteurs, appelée de ses voeux par Jacques Chirac en février 1996, trouva avec Lionel Jospin son maître d'œuvre. En douze mois, le gouvernement a réussi à organiser autour des entreprises publiques Thomson-CSF et Aerospatiale le regroupement des forces françaises avec Alcatel, Dassault et le groupe Lagardère. Les groupes publics basculeront dans le privé, mais, à ce prix, deux grands acteurs français émergeront. Cette première étape, indispensable, ouvrira la voie à la restructuration européenne de la défense et de l'aéronautique pour constituer des ensembles capables de rivaliser avec les Américains. C'est la même logique qui a conduit le gouvernement à ouvrir le capital de Thomson Multimedia, spécialiste de l'électronique grand public, aux quatre partenaires qui ont noué, avec celui-ci, des accords industriels.

LA FINANCE EN RETARD

Mais pourquoi les pouvoirs publics sont-ils incapables d'appliquer cette logique « industrielle » à la finance ? Actionnaire déterminant des banques et des compagnies d'assurances, l'Etat a toujours été incapable d'organiser la moindre ébauche de regroupement. Ni la nationalisation, qui a nourri les désastres financiers du Crédit lyonnais et du GAN, ni la privatisation n'ont été utilisées à bon escient. Dans les grandes manœuvres bancaires, les trois « Vieilles » – BNP, Société générale et Crédit lyonnais, prochainement privatisé – restent isolées. Quant aux trois assureurs publics (UAP, AGF et GAN), aucun n'a pu préserver son identité une fois privatisé.

Il reste deux dossiers, et non des moindres, à résoudre : le Crédit foncier et le Crédit lyonnais. L'argument social, qui a pesé lourd jusqu'à présent, risque ici d'entraver la réflexion de fond : quel schéma de restructuration veut-on pour le secteur bancaire ? La question vaut essentiellement pour le Lyonnais : rapprochement franco-français ou ouverture du capital à des partenaires, français et étrangers, fondée, comme dans l'industrie, sur des accords de coopération. Entre les syndicats et Bruxelles, qui veille jalousement au respect de la concurrence, la marge du gouvernement est étroite.

Les socialistes avaient su restructurer les groupes industriels sinistrés, entrés dans le giron de l'Etat par les nationalisations. Cela leur a plutôt réussi : retournés au privé, les Usinor, Rhodia, Atochem et autres Pechiney se classent dans le peloton de tête de leur secteur. Avec les outils de leur époque – les privatisations –, les héritiers de 1981 mènent eux aussi une véritable politique industrielle. Le dogme en moins, la vision européenne en plus.

Claire Blandin

RECTIFICATIF

BAISSE DES CHARGES

Plusieurs erreurs se sont glissées dans l'article intitulé « Le rapport Malinvaud rouvre le débat sur le coût du travail » (*Le Monde* du 6 août). L'omission d'un verbe nous a fait écrire que le transfert de la cotisation maladie vers la CSG réduirait la ponction sur les revenus du capital. Il fallait lire que *« cette réforme a réduit la ponction sur les salaires et accru les prélèvements sur le capital »*. Par ailleurs, Edmond Malinvaud estime que le système actuel de ristourne sur les bas salaires (jusqu'à 1,3 SMIC) s'interrompt trop brutalement. Favorable à une progressivité du barème des baisses de cotisations, il souhaite qu'elle se fasse *« sur une plage de salaire plus large »* (jusqu'à deux fois le SMIC). Enfin, il fallait lire que la réforme de la taxe professionnelle coûtera 8,5 milliards en 1999, et non en 1997, puisque la mesure a été annoncée le 22 juillet.

FINANCE Les Bourses européennes ont réagi avec calme, mercredi 5 août, à la chute, la veille, de Wall Street, qui avait perdu 3,4 %. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a terminé la séance sur une baisse de 1,77 %, tandis que Londres reculait de 1,8 % et Francfort de 2,15 %. ● LA DÉCONNEXION des places américaine et européennes a commencé il y a quelques mois : depuis début 1998, le Vieux Continent a progressé de 33 % quand New York n'augmentait que de 8 %. ● LE MOUVEMENT devrait se prolonger : les marchés européens bénéficient de la création de l'euro, d'une épargne abondante et de l'appétit nouveau des ménages pour les actions. ● LES FONDS DE PENSION américains investissent en Europe continentale, convaincus que le capitalisme européen se mettra rapidement aux normes en vigueur aux Etats-Unis.

Les places européennes prennent leurs distances vis-à-vis de Wall Street

Les Bourses du Vieux Continent ont résisté, mercredi 5 août, à la chute observée la veille à New York. L'Europe est bien placée pour continuer à dégager des performances boursières supérieures aux Etats-Unis

DE NOMBREUX ANALYSTES craignaient le pire, pour les Bourses européennes, mercredi 5 août, au lendemain de la chute de Wall Street (*Le Monde* du 6 août). Leurs inquiétudes ont été en grande partie dissipées. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris n'a perdu que 1,77 %, Londres 1,8 % et Francfort 2,15 %. *« On a assisté à une correction relativement modeste au regard de ce qui s'était passé en octobre »*, note Jean-François Gilles, directeur de la gestion actions chez Natexis. Au lendemain du plongeon de 7 % de Wall Street, le 28 octobre 1997, les Bourses de Paris et de Francfort avaient ouvert en baisse de plus de 10 %.

De fait, la *« déconnexion »* des places américaine et européennes a commencé il y a déjà quelques mois. Depuis le début de l'année, les marchés du Vieux Continent ont grimpé de 33 %, tandis que l'indice Dow Jones n'augmentait que de 8 %. Ce mouvement peut-il se prolonger ?

« La baisse de Wall Street a des effets négatifs immédiats sur les Bourses européennes mais, à moyen terme, ces dernières devraient continuer à progresser indépendamment de l'évolution de la Bourse américaine », estime Pascal Riégis, analyste à la société de Bourse Oddo. *« Rien ne permet de remettre en cause les éléments fondamentaux qui alimentent depuis plusieurs mois la hausse du marché français et plus généralement des marchés européens »*, renchérit Renaud Pecher, de Finagest. Les Bourses d'Europe bénéficient de facteurs de soutien qui les rendent beaucoup plus attractives que la place américaine.

En premier lieu, elles peuvent compter sur des liquidités abondantes. Les épargnants européens, qui, traditionnellement, privilégiaient les placements en obligations, s'orientent aujourd'hui plus volontiers vers les actions, notamment par le biais des outils de gestion collective comme les sicav. Pour la première fois, les flux de collecte sur les fonds communs européens ont atteint, au premier semestre, le niveau de ceux drainés par leurs homologues américains, lesquels entretiennent depuis plusieurs années la hausse de Wall Street. Ils se sont élevés à 224 milliards de dollars, soit 1 344 milliards de francs, alors qu'ils n'avaient été que de 60 milliards de dollars (360 milliards de francs) pour l'ensemble de 1997.

Des évolutions divergentes

PERFORMANCES COMPARÉES

en %

60 · 50 · 40 · 30 · 20 · 10 · 0 · -10

21/11 · 2/1 · 13/2 · 27/3 · 8/5 · 19/6 · 5/8

43,60 · 19,11

INDICE STOXX DES 50 PREMIÈRES VALEURS EUROPÉENNES

INDICE DOW JONES DE LA BOURSE DE NEW YORK

Depuis près de six mois, les Bourses européennes sont parvenues à se déconnecter de Wall Street. Elles affichent une performance annuelle de 38 % en moyenne contre 8 % pour la place américaine.

FONDS DE PENSION

Si on exclut l'Italie, dont les habitants restent encore très friands d'obligations, plus de la moitié de cet argent frais a été placé sous forme d'actions. Les performances exceptionnelles des Bourses et les inquiétudes sur les systèmes de retraites par répartition poussent les particuliers à s'intéresser à cette catégorie d'actifs financiers, qui apparaît comme le meilleur placement sur le long terme.

En dehors de l'afflux d'épargne européenne, les Bourses européennes bénéficient aussi des capitaux extérieurs. Les grands fonds de pension américains, notamment, s'y portent massivement. Un phénomène qui, selon les experts, s'annonce durable. *« Les investisseurs anglo-saxons devraient continuer de transférer une partie de leurs placements en titres américains sur des actions européennes car les perspectives sont beaucoup plus attractives de ce côté-ci de l'Atlantique »*, prédit Pascal Riégis. La mise en place de la monnaie unique européenne favorise la venue des investisseurs étrangers en Europe continentale. *« L'émergence d'une zone économique de 300 millions d'habitants présentant une stabilité monétaire devrait simplifier les placements d'investisseurs américains qui étaient jusqu'à présents réticents à sortir de la zone dollar »*, estime Pierre Chevalier, gérant à la BFT.

Les taux historiquement bas que connaissent les pays de la future zone euro sont également un facteur de soutien important pour les Bourses. Ils contribuent à détourner les investisseurs des placements monétaires et obligataires qui n'offrent plus qu'un rendement modeste.

Au moment où les Etats-Unis entrent dans une phase de ralentissement de la croissance économique, le Vieux Continent renoue avec la reprise et... l'optimisme. En France, le moral des ménages atteint des niveaux records depuis 1987, ils retrouvent le goût de la consommation et les chefs d'entreprise celui de l'investissement. Cette reprise économique s'accompagne, pour les sociétés, d'une progression de leurs résultats. Selon First Call, un organisme américain qui recense les prévisions établies par les analystes, les estimations des bénéfices des sociétés européennes pour 1998 ont augmenté de 1,1 % ces six derniers mois tandis qu'elles baissaient de 2,5 % aux Etats-Unis.

Les groupes américains multiplient les mises en garde sur un ralentissement de la croissance de leurs profits pour les prochains mois en raison de l'impact de la crise asiatique. Ce n'est pas le cas en Europe, où les dirigeants sont, à quelques exceptions près, confiants sur leur capacité à améliorer leurs résultats. Les opérateurs attendent toutefois que la publication des résultats semestriels vienne confirmer cet optimisme. *« Le ralentissement économique aux Etats-Unis et l'impact de la crise asiatique sur les résultats de certaines sociétés américaines ont semé le doute sur la réalité de la progression des bénéfices européens au second semestre tels que prévus par les analystes »*, reconnaît Dominique Sabassier, responsable de la gestion actions à la caisse centrale des Banques populaires. Les investisseurs ont encore besoin d'être rassurés pour que l'Europe parvienne à s'émanciper durablement de Wall Street.

Joël Morio

Guerre des gourous

En prédisant *« une interruption dans le marché haussier qui devrait voir le Dow Jones baisser entre 15 % et 20 % par rapport à son sommet de juillet »*, Ralph Acampora, le très écouté stratégiste de la firme Prudential Securities, a contribué, mardi 4 août, à la chute de Wall Street. La veille encore, il avait pourtant réitéré sa prévision d'un indice Dow Jones à 10 000 points. Si « Monsieur dix mille » s'est renié, Abby Joseph Cohen, la voix la plus écoutée de Wall Street, a persisté dans sa vision. Mercredi 5 août, dans une note aux clients de Goldman Sachs, dont elle codirige le comité d'investissement, elle a estimé que les actions américaines étaient *« sous-évaluées »* après ce mouvement de *« surréaction »*. Ces propos ont contribué à redonner le moral aux investisseurs. La réputation d'Abby Joseph Cohen ne cesse de grandir depuis qu'elle fut la première à prédire, en février 1991, l'arrivée d'un marché haussier aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones se situait alors à 2 365 points ! Elle n'a pas changé d'avis depuis.

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN BOKOBZA

1 En tant que responsable de la stratégie européenne sur les marchés de la Société générale, pensez-vous que les Bourses du Vieux Continent sont en mesure de résister à une chute de Wall Street ?

L'histoire prouve que, en cas de variation forte et concentrée sur quelques séances à Wall Street, les Bourses européennes sont incapables de résister. En revanche, sur des périodes plus longues de quelques trimestres, on a souvent assisté à des déconnexions importantes. C'est d'ailleurs ce qu'on observe depuis le début de l'année. Les indices de l'Europe continentale ont progressé quatre fois plus vite que le Dow Jones américain. Ce mouvement ne devrait pas être remis en cause par la correction actuelle.

2 Quelle peut être l'ampleur de la correction sur les marchés américain et européens ?

Le marché américain était déjà cher. Et cette évaluation élevée reposait sur une estimation de croissance des profits des sociétés de l'ordre de 14 %. Or, les résultats semestriels récemment publiés font apparaître une croissance bénéficiaire nettement inférieure aux attentes. Une correction des cours des actions était donc inévitable. En revanche, les bénéfices semestriels des entreprises européennes semblent correspondre aux prévisions de croissance (entre 10 % et 15 % suivant les pays). Les marchés européens, qui sont correctement évalués, n'ont donc pas de raisons fondamentales de subir une correction d'ordre technique supérieure à 10 %.

3 Les flux financiers qui se sont déversés sur les Bourses européennes au premier semestre 1998 peuvent-ils se tarir ?

Je pense qu'au contraire l'afflux de liquidités devrait se poursuivre. Les économies de l'Asie du Sud-Est, du Japon et de Hongkong sont en récession. Celle des Etats-Unis est en phase de ralentissement. En revanche, l'Europe représente une zone de stabilité politique, de croissance économique, de taux d'intérêt durablement bas et ses marchés d'actions ne sont pas surévalués.

Propos recueillis par Enguérand Renault

COMMENTAIRE

QUAND L'EUROPE S'ÉMANCIPE

LA TRADITION veut que les Bourses européennes reproduisent, en les amplifiant, les chocs que subit Wall Street. Rien de tel cette fois. Les places européennes ont bien résisté, mercredi 5 août, à la forte baisse observée la veille à New York. Tout juste ont-elles été déstabilisées à l'ouverture, avant de rapidement se ressaisir.

Cette sérénité inhabituelle confirme le divorce des Bourses américaine et européennes observé au cours des derniers mois. Depuis le 1er mars, Wall Street a cédé 2 %, tandis que les places du Vieux Continent ont gagné près de 15 %. Cette divergence ne résulte pas seulement de la création, avec l'euro, d'une puissance financière majeure en Europe, capable de rivaliser et de se libérer de la tutelle de New York. Elle ne reflète pas non plus uniquement les décalages de cycles économiques de part et d'autre de l'Atlantique : accélération de la croissance en Europe après une longue période de morosité, signes de ralentissement aux Etats-Unis après plusieurs années d'expansion soutenue.

Cette « déconnexion » boursière tient surtout à la circulation actuelle de l'épargne mondiale : le Japon, grâce à ses excédents records, continue à jouer un rôle-clé malgré ses difficultés économiques. Les investisseurs et les ménages nippons, lassés par les trop faibles rendements proposés dans l'archipel, rendus inquiets par la fragilité de leurs banques – les ventes de coffres-forts individuels explosent au Japon – achètent en masse des titres aux Etats-Unis.

Du coup, les gestionnaires américains, chassés de leur propre marché, se tournent vers d'autres territoires. Les Bourses européennes sont aujourd'hui un lieu d'investissement idéal pour les fonds de pension californiens ou texans. Ils ont aussi la conviction que le capitalisme européen se mettra rapidement à la norme américaine ; qu'il privilégiera, par le jeu des fusions et la réduction impitoyable des coûts, les intérêts des actionnaires. Paradoxalement, la santé actuelle des Bourses européennes illustre, avant tout, l'américanisation croissante de l'économie et de la finance du Vieux Continent.

Pierre-Antoine Delhommais

Les méduses auvergnates à l'assaut des plages

Nous commençons la publication d'une série d'articles, illustrés par Jacques Valot, sur les produits mythiques qui traversent les modes et les époques.

C'ÉTAIT le signal des vagabondages. Lorsqu'on chaussait ces sandales en plastique transparent, à l'aspect gélatineux, on savait que l'on avait désormais quartier libre. Censées nous protéger contre tous les mauvais coups de la plage, elles constituaient le viatique pour partir à l'assaut des rochers, du sable et des vagues.

Cinquante-deux ans après leur invention, les méduses, qui n'ont trouvé ce nom que dans les années 80, sont toujours là. Elles ont pris des couleurs – rouge, bleu, jaune fluo – se sont mis des paillettes, se sont même parfumées. Mais elles sont fabriquées par la même entreprise familiale, Plastic Auvergne, dans un hameau perdu au cœur de l'Auvergne, Les Sarraix, à quelques kilomètres de Thiers (Puy-de-Dôme).

C'est là que le coutelier Jean Dauphant imagina en 1946 de fabriquer des manches de couteau en plastique plutôt qu'en corne, en bois ou en écaille. Comment eut-il l'idée, avec ses fils, de faire des chaussures en plastique ? La nécessité sans doute. A la fin de la guerre, on manque encore de nourriture, de vêtements et de chaussures, faute de cuir.

Prenant une semelle de galoche, les Dauphant remplacent le cuir par du plastique. Puis ils imaginent de fabriquer une chaussure entièrement dans cette matière. Les essais se révèlent concluants. Très vite, l'entreprise de coutellerie se transforme en fabricant de chaussures. Avec un modèle unique : une semelle faite en plastique dur et transparent sur laquelle sont rivées des lanières. Par la suite, la chaussure sera faite d'un seul bloc. Elle devient vite la sandale des congés payés et surtout celle de l'AOF (Afrique occidentale française). L'entreprise y réalise alors 80 % de son chiffre d'affaires. *« C'est l'Afrique qui a permis le développement de l'entreprise »*, assure Marc Paslier, petit-fils du fondateur et actuel président du directoire.

La croissance s'arrête brutalement avec la décolonisation, les nouveaux Etats indépendants ayant adopté des droits de douane prohibitifs sur les produits importés. Pour survivre, l'entreprise est obligée de tout repenser et de partir à la conquête de la France. Pour les marchés africains, elle mettait en avant le bas prix et la résistance de ses méduses. Pour le marché français, elle vante la sécurité et l'hygiène. Parallèlement, l'entreprise se lance dans les bottes, bottillons, sabots de jardin, chaussures de sécurité en plastique pour ne plus dépendre que des productions d'été. *« La transition s'est faite en moins de deux ans »*, assure M. Paslier.

CES PRODUITS QUI FONT LE SUCCÈS DE LA FRANCE

Malgré tout, les méduses restent le produit-phare de l'entreprise. A la fin des années 70, tout se gâte. Le brevet de la méduse est tombé dans le domaine public. Les copies abondent, particulièrement en provenance du Sud-Est asiatique et de l'Italie, à des prix extrêmement compétitifs. C'est l'époque aussi où la troisième génération prend les rênes de l'entreprise familiale, et songe à des produits plus jeunes, plus « mode », pour faire la différence avec la concurrence.

L'introduction de la mode dans l'entreprise des Sarraix se fait à l'auvergnate. Pas de chargé d'études ou de styliste à temps plein. Ce sont les commerciaux, à partir des demandes des clients, qui définissent les modèles, avant d'en confier l'exécution finale à un modéliste extérieur. C'est ainsi que les méduses se sont mises aux couleurs, que les tongs, dont Plastic Auvergne est le leader européen, ont adopté des paquerettes au milieu du pied, et que les bottines se sont faites vernies, écossaises ou imitation léopard : *« des modèles qui plaisent beaucoup au Japon »*.

Aujourd'hui, l'entreprise fabrique 80 modèles de chaussures différents. Produisant 6 millions de paires par an, dont une grande partie encore à la main, elle est le premier fabricant européen de la chaussure en plastique, et réalise 38 % de son chiffre d'affaires (122 millions de francs en 1997) à l'étranger. Mais l'entreprise, strictement familiale – les quatre branches de la dynastie sont présentes à la fois au conseil de surveillance et au directoire –, reste très discrète sur ses résultats.

Jusqu'à présent, Plastic Auvergne, qui emploie 300 personnes, s'était toujours fait une obligation de conserver l'intégralité de ses opérations dans son hameau, malgré le coût de la main-d'œuvre, *« soixante fois plus élevée qu'en Chine »*, selon Marc Paslier. Cette année, il a dû se résoudre, pour la première fois, à confier quelques opérations de matelassage de bottes en Europe de l'Est, pour rester compétitif. Partagé entre l'attachement à sa région et ses intérêts financiers, il hésite sur la conduite à l'avenir. *« Il y a deux ans, nous avons investi pour agrandir l'usine. Je ne suis pas sûr que nous reprendrions la même décision maintenant »*, soupire M. Paslier.

Martine Orange

PROCHAIN ARTICLE : l'horchata espagnole

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIE : la demande en produits manufacturés a ralenti au** premier semestre, a indiqué l'Insee dans une note publiée jeudi 6 août. Selon l'enquête, réalisée en juillet auprès des chefs d'entreprise, ce ralentissement a touché l'ensemble des grandes branches de l'industrie, à l'exception de l'automobile.

■ **LAFUMA : le groupe français a racheté**, le mercredi 5 août, la société la Dunoise (marques Charles Dubourg et l'Esquimau) spécialisée dans le vêtement de chasse et de randonnée.

■ **AUDIOVISUEL : l'Autorité de régulation des télécommunications (ART)** a adopté, mercredi 5 août, un calendrier qui fixe l'ouverture du service Internet sur le câble à Paris *« au plus tard à la fin janvier 1999 »*. Pour trancher le conflit qui oppose France Télécom, propriétaire du réseau câblé parisien, à l'exploitant Paris TV Câble (Suez-Lyonnaise des eaux), l'ART stipule que France Télécom reste maître d'œuvre des travaux, mais n'est plus seul à assurer la maintenance du réseau. *« La maintenance de la partie coaxiale du réseau est confiée à Paris TV Câble, et celle de la partie optique du réseau à France Télécom »*, précise l'ART.

■ **GAZ DE FRANCE : le groupe français** et la société mexicaine d'ingénierie et de construction Bufete Industrial vont racheter, dans le cadre de sa privatisation, une partie de l'activité de distribution du gaz naturel de Pemex, la compagnie pétrolière nationale. GDF et son partenaire ont remporté l'appel d'offre concernant la zone périphérique de Mexico.

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne a signé hier un accord** avec l'autrichien Austrian Airlines concernant une coopération sur la ligne Paris-Vienne, applicable dès la saison 1998-1999.

■ **TÉLÉPHONE : Alcatel réalisera 40 % à 50 % d'un contrat de** 1,1 milliard de dollars (6,6 milliards de francs), aux côtés des japonais NEC, Fujitsu et KDD-SCS, pour la fourniture d'un réseau de télécommunications sous-marin reliant le Japon aux Etats-Unis.

LES DÉPARTEMENTALES DE L'INFORMATION

« La Montagne Noire », Petit Poucet de la presse

Le journal de Mazamet, qui vit dans un trois-pièces entre la gare routière et la gendarmerie, préfère rendre compte des kermesses plutôt que des conflits

MAZAMET
de notre envoyé spécial

L'automobile, c'est la grande affaire de Jacques Etienne. Chaque année, en juin, le gérant de *La Montagne Noire*, quotidien de Mazamet (Tarn), organise le Rallye Montagne Noire. Pendant l'épreuve, il est invisible au journal. *« Avec le rallye, on ne l'a pas vu pendant quinze jours »*, précise un collaborateur. Jacques Etienne n'est pas rancunier. Sa passion pour les sports mécaniques a failli lui coûter la vie. *« C'était en 1974, à mes débuts de commissaire de piste, sur l'ancien circuit de Karland, près de Montpellier (Hérault) »*, se souvient-il. Un grand bruit suivi d'un choc. Fauché par la sortie de route d'un concurrent en perdition.

La presse est une vocation tardive pour celui qui a *« toujours organisé des courses automobiles, mais jamais piloté lui-même »*. En juillet 1996, Sport Communication, association à but non lucratif issue d'un club sportif mazamétain, rachète *La Montagne Noire* au groupe pharmaceutique Pierre Fabre. « La Montagne Noire *était totalement compatible avec Sport Com* », raconte Jacques Etienne. Presque une affaire de synergie : *« De la communication par l'objet, nous sommes passés à la communication tout court. »*

Pour Sport Com, *La Montagne Noire* constitue un pari. Aux 100 000 francs du rachat, les cinq membres de l'association ont ajouté 380 000 francs pour rembourser un compte courant débiteur. Mais, pour ce prix, ils venaient de reprendre un petit morceau de l'histoire de la presse. *La Montagne Noire* est née avec la grande guerre. Le 2 août 1914, Eugène Gatimel, imprimeur de Mazamet, fonde *Le Petit Cévenol*, dont l'ambition est d'être un *« bulletin quotidien d'informations politiques et économiques »*. Il souhaitait *« éviter aux gens de se déplacer pour aller consulter, à la chambre de commerce, les bulletins d'informations sur les régiments où étaient enrôlés les Mazamétains »*. Il fallait acquitter 5 centimes pour suivre le mouvement des troupes.

Au décès de son fondateur, le journal est repris par sa veuve. Après la Libération, le 25 août 1944, le quotidien est rebaptisé *La Montagne Noire*. Un titre emprunté au massif sombre, à l'extrémité des Cévennes, qui surplombe Mazamet. En 1967, les Gatimel se retirent. *La Montagne Noire* a vécu ses plus grandes heures. Le quotidien est racheté par un certain M. Boutes. D'autres acquéreurs prendront sa suite : Robert Vidal, un employé du journal ; puis le groupe de distribution Montlaur, qui le fusionne avec son hebdomadaire local *La Voie libre*. En 1989, Montlaur jette l'éponge et vend au groupe Pierre Fabre, associé à *La Dépêche du Midi*, qui se retira trois ans plus tard. Ce qui ne l'empêchera pas d'être l'un des sept candidats au rachat du journal, en 1996, avec Sport Communication, des hommes politiques et un imprimeur.

Le nouveau gérant amorce la rénovation. *« Tout a été modifié, dont le matériel informatique. »* Mais, même réalisée en PAO, *La Montagne Noire* a conservé son identité, ainsi que son lectorat, composé d'*« une immense majorité de patrons, de cadres, de commerçants et de leurs employés ou de leurs clients »*.

Les renseignements militaires des débuts ont depuis longtemps laissé place à une couverture parfois très exhaustive de l'actualité de Mazamet et des communes alentour. *La Montagne Noire* a sa propre hiérarchie : la *« kermesse de la maison de retraite »* de Labastide-Rouairoux a droit à une demi-page, mais la grève à l'usine textile Jules-Tournier de Mazamet est évoquée *« dans un petit écho, le premier jour*, précise Marie-Chantal Cauquil, unique rédactrice du quotidien. *On préfère ne pas trop parler des conflits car nous sommes trop liés avec leurs acteurs, ouvriers ou patrons »*, explique-t-elle. Il ne faut pas désespérer Mazamet.

> Le « plus petit quotidien de France » – « titre qui énerve nos concurrents tarnais, car nous sommes plus connus qu'eux alors qu'ils vendent plus » – vit chichement

Rompant avec son passé, *La Montagne Noire* vient de quitter l'imprimerie qui l'a vu naître pour un grand trois-pièces face à la gare routière, près de la gendarmerie, en centre-ville. Quatre salariés – Jacques Etienne, Marie-Chantal Cauquil, une secrétaire de rédaction et une assistante – s'occupent de tout, y compris de la mise sous pli et d'une partie du portage.

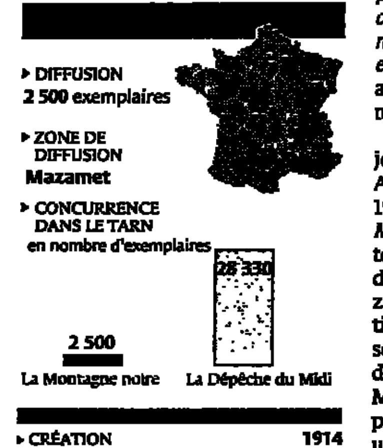
La Montagne Noire, le « plus petit quotidien de France » – *« titre qui énerve nos concurrents tarnais, car nous sommes plus connus qu'eux alors qu'ils vendent plus »* –, vit chichement. Paraissant quatre jours par semaine (du mardi au vendredi), il a des ventes fluctuantes : 2 000 exemplaires en semaine, 2 500 grâce au numéro double du vendredi (huit pages recto-verso confectionnées avec l'aide de trois correspondants de communes proches). Reliquat de son passé de journal d'imprimeur, chaque année, *La Montagne Noire* interrompt sa parution en août, pendant la fermeture de son imprimerie.

Le quotidien commercialise sa « une » : pour un forfait d'environ 2 000 francs, *La Montagne Noire* publie *« un coup de projecteur sur une activité commerciale ou industrielle dont le propriétaire peut tirer un avantage auprès de sa clientèle »*, explique M. Etienne.

En 1997, le journal a réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 million de francs. La rentabilité est proche. *« Il nous faudrait faire entre 1,3 et 1,5 million de chiffre d'affaires annuel. »* Depuis le début de juillet, *Midi libre* chasse de ce côté. *« Les commerciaux de* Midi libre *sont sur Mazamet pour faire des abonnements. »* Jacques Etienne ne craint pas ce concurrent. Preuve de cet optimisme : *La Montagne Noire* envisage d'ouvrir un site Internet pour créer un lien avec ses lecteurs de l'étranger, car *« le mazamétain s'exporte bien »*.

Guy Dutheil

Prochain article : *La Marseillaise*



▸ CRÉATION	1914
▸ GROUPE	Sport communication
▸ RÉDACTION	1 journaliste

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Baisse du nombre de chômeurs en Allemagne

Le nombre de chômeurs a reculé de 37 000, en juillet, en Allemagne, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées jeudi 6 août par l'Office fédéral du travail. En données brutes, toutefois, le taux de chômage est remonté à 10,7 % en juillet, contre 10,5 % en juin.

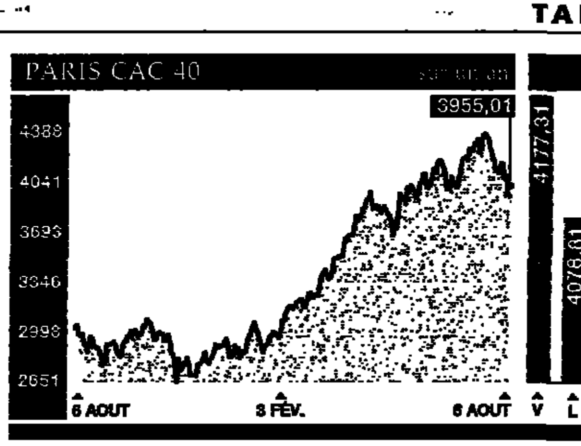
■ **La croissance ralentira légèrement en 1999, plus déprimée que prévu par la crise asiatique, a estimé mercredi l'un des six principaux instituts de conjoncture allemands, IFO. La hausse du PIB s'établirait à 2,5 % en 1999, après 2,7 % en 1998.**

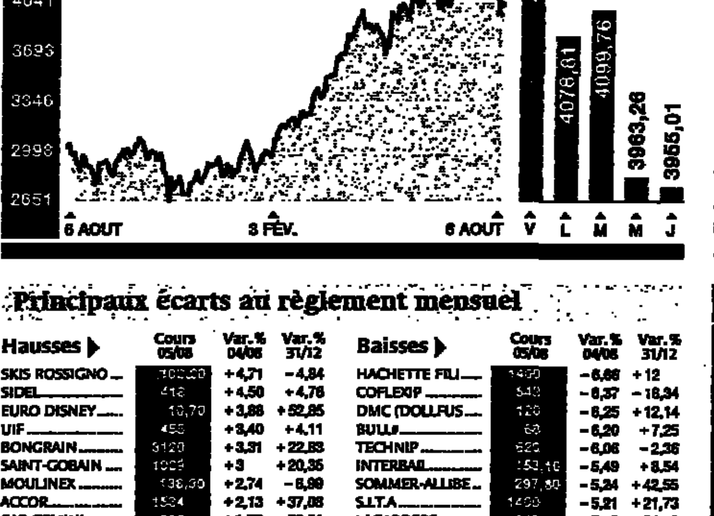
■ **ÉTATS-UNIS : la crise asiatique et les pénuries de main-d'œuvre *« ont commencé à tempérer la croissance économique »* dans certaines régions en juillet, selon le dernier bilan établi par la Réserve fédérale. La plupart des douze banques régionales de la Réserve fédérale ont aussi constaté que *« le marché de l'emploi est resté étroit ces dernières semaines mais que l'augmentation générale des salaires a été (malgré cela) limitée »*.**

■ **ITALIE : la production industrielle a augmenté de 4,2 % en Italie au mois de juin, a annoncé l'institut de statistiques italien ISTAT.**

■ **CHINE : les inondations qui dévastent le sud du pays depuis trois mois pourraient coûter un demi-point de croissance à l'économie chinoise en 1998, selon un économiste interrogé par l'agence Chine nouvelle.**

■ **JAPON : les marques automobiles étrangères ont immatriculé en juillet 23 537 véhicules au Japon, soit 14,6 % de moins que lors du même mois de 1997, selon l'Association des importateurs automobiles japonais.**



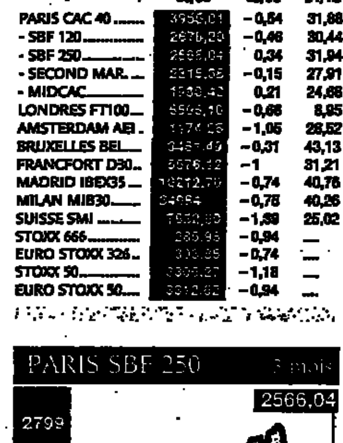


Principaux écarts au règlement mensuel

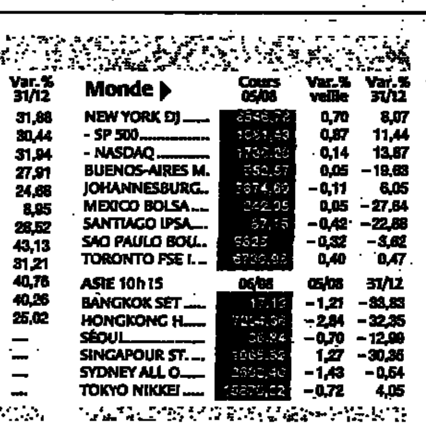
Hausses	Cours 05/08	Var. % 04/08	Var. % 31/12
SKIS ROSSIGNO	[illegible]	+4,71	−4,84
SIDEL	418	+4,50	+4,76
EURO DISNEY	10,70	+3,88	+52,85
UIF	455	+3,40	+4,11
BONGRAIN	3120	+3,31	+22,83
SAINT-GOBAIN	1009	+3	+20,35
MOULINEX	138,30	+2,74	−6,99
ACCOR	1534	+2,13	+37,08
CAP GEMINI	855	+1,78	+78,51

Baisses	Cours 05/08	Var. % 04/08	Var. % 31/12
HACHETTE FILI	1460	−6,66	+12
COFLEXIP	540	−6,37	−18,34
DMC (DOLLFUS	120	−6,25	+12,14
BULL#	60	−6,20	+7,25
TECHNIP	620	−6,06	−2,36
INTERBAIL	153,10	−5,49	+8,54
SOMMER-ALLIBE	297,80	−5,24	+42,55
S.I.T.A	1490	−5,21	+21,73
LAGARDERE	247	−5,18	+24,12

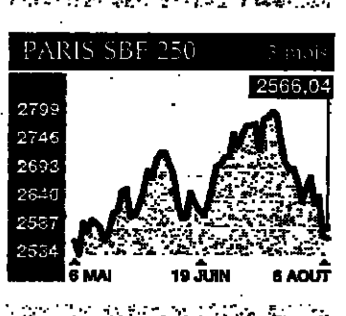
Indices boursiers

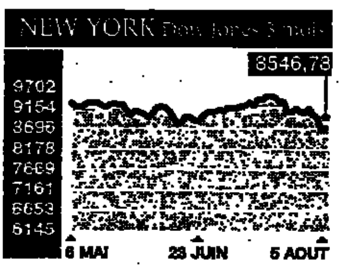


Europe 12h30	Cours 06/08	Var. % 05/08	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3955,01	−0,64	31,88
- SBF 120	2676,23	−0,46	30,44
- SBF 250	2566,04	0,34	31,94
- SECOND MAR.	2315,35	−0,15	27,91
- MIDCAC	1533,42	0,21	24,68
LONDRES FT100	5595,10	−0,68	8,95
AMSTERDAM AEI	1174,56	−1,05	28,52
BRUXELLES BEL	3467,49	−0,31	43,13
FRANCFORT D30	5576,12	−1	31,21
MADRID IBEX35	10212,70	−0,74	40,76
MILAN MIB30	34984	−0,76	40,26
SUISSE SMI	7552,80	−1,39	25,02
STOXX 666	285,96	−0,94	—
EURO STOXX 326	303,35	−0,74	—
STOXX 50	3393,27	−1,18	—
EURO STOXX 50	3312,62	−0,94	—



Monde	Cours 05/08	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8546,78	0,70	8,07
- SP 500	1081,43	0,87	11,44
- NASDAQ	1730,08	0,14	13,87
BUENOS-AIRES M.	552,57	0,05	−19,68
JOHANNESBURG	5674,60	−0,11	6,05
MEXICO BOLSA	242,05	0,05	−27,64
SANTIAGO IPSA	67,15	−0,42	−22,88
SAO PAULO BOU.	5625	−0,32	−3,62
TORONTO FSE I.	6736,98	0,40	0,47
ASIE 10h15	06/08	05/08	31/12
BANGKOK SET	17,13	−1,21	−33,83
HONGKONG H.	7244,38	−2,84	−32,35
SÉOUL	38,84	−0,70	−12,99
SINGAPOUR ST.	3065,53	1,27	−30,36
SYDNEY ALL O.	2633,40	−1,43	−0,54
TOKYO NIKKEI	15876,22	−0,72	4,05





Cours de change

06/08 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,94	6,61	9,72	3,99	2,97	4,12	0,34	3,35	....
DM	1,77	1,97	2,89	1,19	0,89	0,12	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1745	1943,73	2851,04	1171,65	874,85	1205,56	....	986,74	294,25
YEN (100)	144,71	161,20	236,50	97,16	72,56	....	8,30	81,84	24,41
FLORIN	1,99	2,22	3,26	1,34	....	1,38	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,66	2,43	....	0,75	1,03	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,61	0,68	....	0,41	0,31	0,42	0,04	0,35	0,10
ECU	0,90	....	1,47	0,60	0,45	0,62	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,11	1,63	0,67	0,50	0,69	0,06	0,57	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 05/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,38	3,51	4,69	5,26
ALLEMAGNE	3,55	3,41	4,59	5,22
GDE-BRETAG.	7,59	7,59	5,72	5,39
ITALIE	5,06	4,72	4,39	5,45
JAPON	0,50	0,43	1,54	—
ÉTATS-UNIS	5,47	5,09	5,42	5,63
SUISSE	1,25	1,68	2,98	4,05
PAYS-BAS	3,43	3,37	4,69	5,24

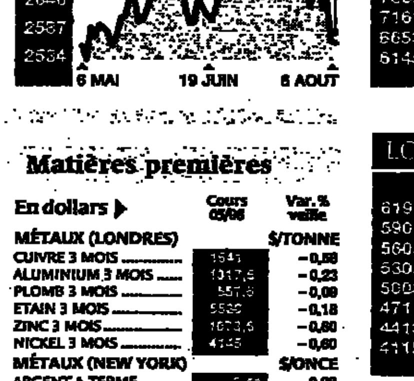
Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 05/08	Achat 05/08	Vente 05/08
ALLEMAGNE (100)	335,26	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,92	3,63	4,23
DANEMARK (100)	87,98	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,92	5,64	6,24
FINLANDE (100)	110,27	105	116
GDE-BRETAGNE	9,72	9,28	10,13
GRÈCE (100)	2,01	1,78	2,28
IRLANDE	8,42	7,99	8,83
ITALIE (1000)	3,40	3,16	3,66
JAPON (100)	4,12	3,96	4,30
NORVÈGE (100)	78,53	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,53	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,96	3,65
SUÈDE (100)	74,69	69,70	79,70
SUISSE (100)	399,59	382	406

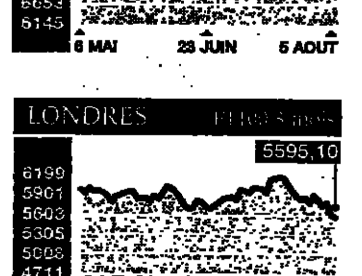
Matif

Cours 12h30	Volume 06/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	45490	105,74	105,74
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	3140	96,41	96,41

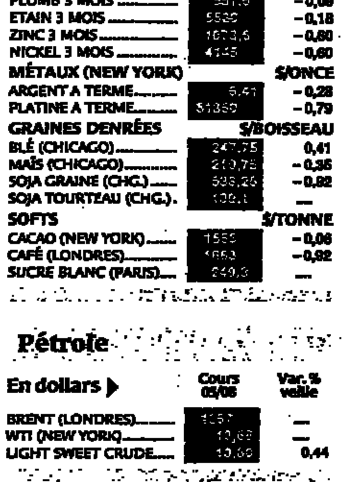
Matières premières



En dollars	Cours 05/08	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1545	−0,58
ALUMINIUM 3 MOIS	1317,5	−0,23
PLOMB 3 MOIS	537,5	−0,09
ETAIN 3 MOIS	5520	−0,18
ZINC 3 MOIS	1073,5	−0,60
NICKEL 3 MOIS	4145	−0,60
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,41	−0,28
PLATINE A TERME	[illegible]	−0,79
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	247,75	0,41
MAÏS (CHICAGO)	210,75	−0,35
SOJA GRAINE (CHG.)	538,25	−0,92
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1555	−0,06
CAFÉ (LONDRES)	1659	−0,92
SUCRE BLANC (PARIS)	240,3	—

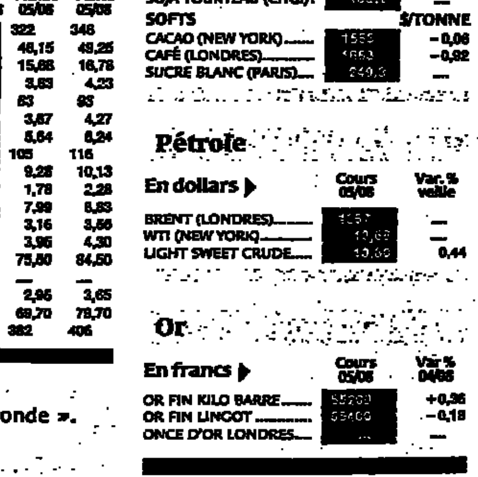


Pétrole

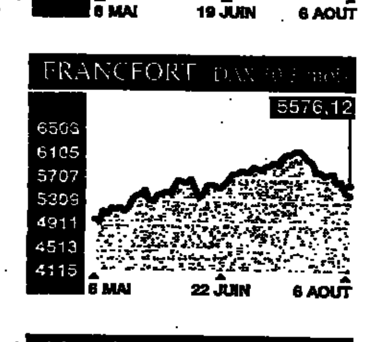


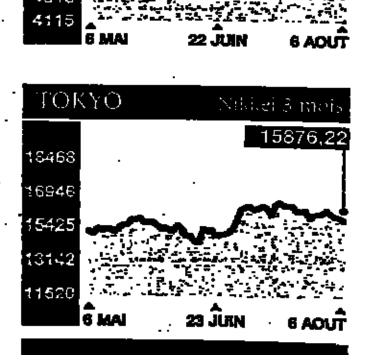
En dollars	Cours 05/08	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	—
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,44

Or



En francs	Cours 05/08	Var % 04/08
OR FIN KILO BARRE	55260	+0,36
OR FIN LINGOT	55400	−0,18
ONCE D'OR LONDRES	...	—





Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde ».
www.lemonde.fr

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

JEUDI 6 août, à la mi-séance, la Bourse de Paris, qui avait ouvert sur une note positive, s'est repliée de 0,50 %, à 3 956,67 points. Les autres places européennes ont été également orientées à la baisse. Stimulée par les bons chiffre de ventes au premier semestre, l'action du groupe Renault a progressé de 2 %. Celle de Legrand s'est adjugée un gain de 3,3 %. En revanche, les titres Essilor, Michelin et Moulinex ont figué parmi les plus fortes baisses.

FRANCFORT

JEUDI 6 août, la Bourse de Francfort a commencé la séance sur un gain de 0,46 % avant de grimper jusqu'à 0,84 %, à 5 661,5 points. La veille, l'indice Dax avait cédé 1,82 %. Les actions SAP et Adidas avaient figuré parmi les plus fortes baisses de la séance.

NEW YORK

MERCREDI 5 août, au terme d'une séance agitée durant laquelle se sont succédé les phases de hausse et de baisse, l'indice Dow Jones a terminé sur un gain de 0,70 %, à 8 546,78 points. Les investisseurs particuliers ont renouvelé leur confiance en achetant des actions. Après avoir lancé une OPA sur AMP, l'action Allied Signal a perdu 9 %.

TOKYO

JEUDI 6 août, le marché japonais a reculé de 0,72 %, à 15 876,22 points. Les investisseurs se sont inquiétés d'un éventuel blocage des plans de réforme du système bancaire par le Parlement. Les valeurs du secteur ont été victimes de cette crainte, le titre Bank of Tokyo-Mitsubishi a abandonné 4,5 % et celui de Sumitomo Bank a perdu 3,6 %. L'action Sony a encore abandonné 2,3 %.

CHANGE

LE DOLLAR a regagné du terrain face à la devise japonaise. Jeudi 6 août, lors des premières transactions, il s'échangeait à 144,68 yens. En revanche, le billet vert a adopté un profil bas face aux monnaies européennes, à 5,93 francs et 1,77 mark.

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 6 AOUT
Liquidation : 24 août
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS **−0,63 %** CAC 40 : 3951,19

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1018	1014	− 0,39	1087
Cr.Lyonnais(T.P.)	984	970	− 1,42	[illegible]
Renault (T.P.)	3010	3062	+ 1,72	2990
Saint Gobain(T.P.)	1280	1275	− 0,39	1338
Thomson S.A (T.P)	1000	995	− 0,50	1025
Accor	1534	1529	− 0,32	1561
AGF	360	360,80	+ 0,22	361,90
Air Liquide	905	899	− 0,66	953
Alcatel Alsthom	1140	1135	− 0,43	1308
Alstom	185,80	185	− 0,43	186
Altran Techno. #	1300	1283	− 1,30	1330
Atos CA	1316	1334	+ 1,36	1491
Axa	779	769	− 1,28	774
Ball Investis.	841	820	− 2,49	875
Bazar Hot. Ville	695	695	—	742
Bertrand Faure	417,50	401	− 3,95	489
BIC	372,50	369,50	− 0,80	398
BIS	621	647	+ 4,18	635
B.N.P.	517	508	− 1,74	529
Bollore Techno.	1140	1140	—	1198
Bongrain	3120	3115	− 0,16	3060
Bouygues	1060	1077	+ 1,60	1182
Bouygues Offs.	231,50	228	− 1,51	220
Bull#	68	70,70	+ 3,97	70,90
Canal +	1116	1117	+ 0,08	1152
Cap Gemini	855	872	+ 1,98	919
Carbone Lorraine	398	405	+ 1,75	474,80
Carrefour	3620	3575	− 1,24	3815
Casino Guichard	484	484	—	481,10
Casino Guich.ADP	338	340	+ 0,59	340,30
Castorama Dub.(Li)	1020	1025	+ 0,49	[illegible]
C.C.F.	527	525	− 0,37	504
Cegid (Ly)	1080	1066	− 1,29	[illegible]
Cerus Europ.Reun	40,80	40,80	—	41,50
CFF.(Ferrailles)	699	699	—	[illegible]
CGIP	2975	2966	− 0,30	3279
Chargeurs	399,50	399,50	—	404
Christian Dalloz	666	656	− 1,50	709
Christian Dior	680	680	—	678
CIC - ACTIONS "A"	585	588	+ 0,51	589
Ciments Francais	338	339	+ 0,29	352
Clarins	530	534	+ 0,75	585
Club Mediterranee	508	513	+ 0,98	535
Coflexip	543	535	− 1,47	605
Colas	1266	1300	+ 2,68	1320
Comptoir Entrep.	14,95	14,90	− 0,33	16
Comptoirs Mod.	3105	3089	− 0,51	3050
CPR	460	460	—	486,50
Cred.Fon.France	92,50	94	+ 1,62	101,90
Credit Lyonnais CI	650	650	—	708
CS Signaux(CSEE)	549	546	− 0,54	610
Damart	4450	4500	+ 1,12	4980
Danone	1638	1638	—	1715
Dassault-Aviation	1840	1820	− 1,08	1940
Dassault Systemes	302	300,10	− 0,62	312
De Dietrich	340	342	+ 0,58	359
Deveaux(Ly)#	1000	990	− 1	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	63	—	—	[illegible]
Dexia France	845	847	+ 0,23	880
DMC (Dollfus Mi)	120	116	− 3,33	144,30
Dynaction	198	199,50	+ 0,75	205
Ecia	1569	1568	− 0,06	1649
Eiffage	462	462	—	475
Elf Aquitaine	733	718	− 2,04	806
Eramet	215,90	212	− 1,80	225
Eridania Beghin	1200	1203	+ 0,25	1305
Essilor Intl	2309	2150	− 6,88	2450
Essilor Intl.ADP	2020	2000	− 0,99	2059
Esso	517	520	+ 0,58	535
Eurafrance	3370	3410	+ 1,18	3541
Euro Disney	10,70	10,60	− 0,93	11,85
Europe 1	1530	1540	+ 0,65	1665
Eurotunnel	6,90	6,85	− 0,72	6,80
Fimalac SA	707	703	− 0,56	728
Finextel	118	117	− 0,84	117
Fives-Lille	445	441,90	− 0,69	485
France Telecom	383,10	383,80	+ 0,18	394
Fromageries Bel	5200	5250	+ 0,96	5290
Galeries Lafayette	5300	5340	+ 0,75	5480
Gascogne	541	550	+ 1,66	586
Gaumont #	446,30	447	+ 0,15	458
Gaz et Eaux	339	339	—	340
Geophysique	710	692	− 2,53	775
C.F.C.	612	628	+ 2,61	640
GrandVision	193	193,10	+ 0,05	388,20
Groupe Andre S.A.	654	644	− 1,52	680
Groupe GTM	610	597	− 2,13	630
Gr.Zannier (Ly) #	140	142,10	+ 1,50	—
Guilbert	913	908	− 0,54	985
Guyenne Gascogne	2290	2275	− 0,65	2385
Hachette Fil.Med.	1400	1421	+ 1,50	1526
Havas Advertising	1250	1215	− 2,80	1280
Imetal	730	734	+ 0,54	810
Immeubl.France	452,20	452	− 0,04	492
Infogrames Enter.	342	347	+ 1,46	330
Ingenico	170,50	169,80	− 0,41	180
Interbail	153,10	155	+ 1,24	165,50
Intertechnique	2093	2160	+ 3,20	1830
ISIS	619	622	+ 0,48	717
Jean Lefebvre	472	461,50	− 2,22	490
Klepierre	1188	1150	− 3,19	1280
Labinal	1986	1956	− 1,51	2060
Lafarge	554	552	− 0,36	509
Lagardere	247	245,30	− 0,68	285
Lapeyre	432,70	439,50	+ 1,57	490
Lebon (Cie)	260	260	—	281
Legrand	1457	1477	+ 1,37	1611
Legrand ADP	936	945	+ 0,96	1025
Legris indust.	247,60	256,90	+ 3,75	278
Locindus	793	790	− 0,37	800
L'Oreal	3330	3342	+ 0,36	3480
LVMH Moet Hen.	1120	1110	− 0,89	1259
Marine Wendel	1060	1052	− 0,75	1166
Metaleurop	46,80	46,60	− 0,42	47
Metrologie Inter.	20	20	—	19,75
Michelin	329,50	316	− 4,09	375
Montupet SA	283,50	290	+ 2,29	284
Moulinex	138,30	132,10	− 4,48	139
Natexis	380	379	− 0,26	411
Norbert Dentres.#	248	250	+ 0,80	260
Nord-Est	122	121	− 0,81	132,50
Nordon (Ny)	469,80	461,20	− 1,83	—
NRJ #	1235	1235	—	1250
Olipar	62	61,90	− 0,16	64,80
Paribas	619	609	− 1,61	648
Pathe	1100	1100	—	1260
Pechiney Act Ord A	240,60	233,10	− 3,11	246
Pernod-Ricard	390	396,40	+ 1,64	414,90
Peugeot	1120	1126	+ 0,53	1211
Pinault-Print.Red.	901	922	+ 2,33	956
Plastic Omn.(Ly)	828	811	− 2,05	—
Primagaz	519	510	− 1,73	540
Promodes	3472	3502	+ 0,86	3751
Publicis #	931	931	—	949
Remy Cointreau	111,80	113,40	+ 1,43	115,20
Renault	303,50	310	+ 2,14	331,30
Rexel	557	548	− 1,61	601
Rhodia	146,50	148,80	+ 1,56	157,30
Rhone Poulenc A	318	316,80	− 0,38	386
Rochefortaise Com.	652	651	− 0,15	696
Rochette (La)	24,50	25	+ 2,04	27
Royal Canin	315	320,50	+ 1,74	348
Rue Imperiale(Ly)	8360	8380	+ 0,23	8410
Sade (Ny)	237	244	+ 2,95	258
Sagem SA	4410	4400	− 0,22	4710
Saint-Gobain	1029	1000	− 2,81	1147
Salvepar (Ny)	540	524	− 2,96	586
Sanofi	675	661	− 2,07	700
Saupiquet (Ns)	533	535	+ 0,37	540
Schneider SA	390	389,80	− 0,05	421,20
SCOR	409,50	397	− 3,05	407
S.E.B.	687	680	− 1,01	785
Sefimeg CA	404,40	405	+ 0,14	439
SEITA	271,30	275	+ 1,36	270,20
Selectibanque	81,70	80,10	− 1,95	81,70
SFIM	780	776	− 0,51	819
SGE	263	262	− 0,38	297
Sidel	418	432,50	+ 3,46	425
Silic CA	1073	1060	− 1,21	1165
Simco	460	456	− 0,86	472
S.I.T.A	1400	1380	− 1,42	1480
Skis Rossignol	102,20	104,50	+ 2,25	101,60
Soc.Fonc.Lyonnai.# ●	908	904	− 0,44	929
Societe Generale	1273	1256	− 1,33	1406
Sodexho Alliance	989	988	− 0,10	1120
Sogeparc (Fin)	418	420,90	+ 0,69	432
Sommer-Allibert	297,80	284	− 4,63	324,50
Sophia	253,90	254,10	+ 0,07	270
Spir Communic. #	440	437	− 0,68	475,10
Strafor Facom	489	486	− 0,20	590
Suez Lyon.des Eaux	1029	1026	− 0,29	1071
Synthelabo	871	883	+ 1,37	950
Technip	620	635	+ 2,41	695
Thomson-CSF	234	231	− 1,28	226,90
Total	649	631	− 2,77	722
UIF	455	442	− 2,85	463
Unibail	758	760	+ 0,26	771
Union Assur.Fdal	822	845	+ 2,79	889
Usinor	79	77,90	− 1,39	84,40
Valeo	531	529	− 0,37	605
Vallourec	371	360	− 2,96	430
Via Banque	171	168	− 1,75	182
Vivendi (ex CGE)	1283	1273	− 0,77	1309
Worms (ex.Somea)	106	107	+ 0,94	104,20
Zodiac ex.dt divid	1424	1431	+ 0,49	1446
Elf Gabon	912	927	+ 1,64	910

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	148,90	145,50	− 2,28	157
Adecco S.A.	3046	2957	− 2,92	2700
Adidas-Salomon AG#	812	815	+ 0,36	845
ALLIANZ AG	2140	2150	+ 0,46	2260
American Express	633	645	+ 2,21	651
Anglo American #	198,50	191	− 3,77	224,90
Anglogold Ltd #	257	260	+ 1,16	258,50
Angold #	222	225,50	+ 1,57	249
Arjo Wiggins App	16,25	16,65	+ 2,46	19,25
A.T.T. #	340	341,50	+ 0,44	353,40
Banco Santander #	163,50	162,20	− 0,79	160
Barrick Gold #	98,10	98,55	+ 0,45	108,50
B.A.S.F. #	265	262	− 1,13	277,10
Bayer #	261,50	267,70	+ 2,37	288
Crown Cork ord.#	244	247	+ 1,22	264,90
Crown Cork PF CV#	230	215	− 6,52	240
Daimler Benz #	588	589	+ 0,17	627
De Beers #	99,45	100	+ 0,55	102,60
Deutsche Bank #	451	461	+ 2,21	515
Diageo PLC reg.#	67,10	68	+ 1,34	71,30
Dresdner Bank	345	350	+ 1,44	376,90
Driefontein #	28,35	28,25	− 0,35	28,65
Du Pont Nemours #	365	367,70	+ 0,73	365
Eastman Kodak #	475,70	482,50	+ 1,42	506
East Rand #	1,25	1,28	+ 2,40	1,32
Echo Bay Mines #	12,20	11,90	− 2,45	12,30
Electrolux #	95	95	—	99
Equant N.V.	243	239,50	− 1,44	234
Ericsson #	162,40	159	− 2,09	181
Ford Motor #	313	323,60	+ 3,38	347,30
Gencor act.regr.	9,80	10	+ 2,04	10,15
General Elect. #	519	514	− 0,96	541
General Motors #	410,50	407,30	− 0,77	419,40
Gle Belgique #	948	—	—	1050
Harmony Gold #	25,45	25,10	− 1,37	27,60
Hitachi #	36,20	35,85	− 0,96	37
Hoechst #	266	264	− 0,75	289,50
I.B.M #	760	762	+ 0,26	742
I.C.I #	74	73,40	− 0,81	80
Ito Yokado #	277	277	—	295
Kingfisher plc #	42,95	43,95	+ 2,32	49
Matsushita #	92,50	90	− 2,70	96,60
Mc Donald's #	371,60	363,10	− 1,74	410
Merck and Co #	720	720	—	743
Mitsubishi Corp.#	36,20	35	− 3,31	37,30
Mobil Corporat.#	392,90	382	− 2,77	428,70
Morgan J.P. #	700	709	+ 1,28	765
Nestle SA Nom. #	12150	12050	− 0,82	12980
Nipp. MeatPacker #	68,30	—	—	73
Nokia A	496	490	− 1,20	515
Norsk Hydro #	251,10	250	− 0,43	270
Petrofina #	2330	2231	− 4,24	2401
Philip Morris #	252	255	+ 1,19	249,40
Philips N.V #	480	483	+ 0,62	500
Placer Dome Inc #	61,30	62,20	+ 1,46	65,60
Procter Gamble	475,90	481,50	+ 1,17	515
Quilvest	334	333	− 0,29	352
Randfontein #	11,35	11,10	− 2,20	13,10
Rio Tinto PLC #	67	66,30	− 1,04	70
Royal Dutch #	295,30	285	− 3,48	314,30
Sega Enterprises	96,60	—	—	107,90
Schlumberger #	341	334,90	− 1,78	374
Shell Transport #	37,20	36	− 3,22	41,45
Siemens #	417,50	410	− 1,79	449
Sony Corp. #	490	481,60	− 1,71	557
STmicroelectronics	358,50	350,50	− 2,23	388
Sumitomo Bank #	52,50	51,05	− 2,76	57,60
T.D.K #	423,20	433,10	+ 2,33	456,50
Telefonica #	287	285	− 0,69	305
Toshiba #	23,90	24,20	+ 1,25	24,10
Unilever #	415	412,50	− 0,60	472
United Technol. #	549	544	− 0,91	571
Volkswagen A.G #	530	540	+ 1,88	590
Yamanouchi #	120,10	120,80	+ 0,58	120,90
Zambia Copper	12	12,05	+ 0,41	9,15

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,08	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,11	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,15	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,91	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	—	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,52	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	128,84	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,55	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	105,10	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	—	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	—	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,96	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,30	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,60	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,45	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	144,21	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	145,12	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,35	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	—	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	38,85	37
Baccarat (Ny) ◆	900	900
Bains C.Monaco	795	795
Bque Transatlantl.	264	252,20
Bidermann Intl ◆	110	110
Centenaire Blanzy	580	549
Champex (Ny) ◆	19,50	19,50
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3010	3010
Continental Ass.Ly.	731	731
Darblay ◆	520	520
Didot Bottin	848	847
Eaux Bassin Vichy ◆	2733	2733
Electr.Madagascar	189,50	190
Elect.Strasbourg ◆	781	781
Ent.Mag. Paris ◆	1610	1610
Fichet Bauche	59	59
Fidei	62,05	60,10
Finalens	251	[illegible]
F.I.P.P. ◆	255,10	255,10
Fonciere (Cie)	942	[illegible]
Foncina #	596	[illegible]
Francarep ◆	322	322
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Generali Fce Assur	2100	2100
Gevelot ◆	1190	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	214,50	214,50
G.T.I (Transport)	450	450
Immobail	250	241
Immobanque	665	670
Lucia ◆	84	84
Monoprix ◆	500	500
MLPC International	595	575
Metal Deploye ◆	439,90	439,90
Mors	7,20	7,10
M.R.M. (Ly)	461	460
Navigation (Nle) ◆	156,10	156,10
ONA 100 DH ◆	750	730
Optorg	470,90	470,90
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1000	1000
Parfinance ◆	280,60	280,60
Paris Orleans	345	350
Promodes (CI)	2351	2345
PSB Industries Ly	700	700
Raynal Roq.ex.SAP ◆	365	365
Rougier #	353	355
Saga	240	240
S.I.P.H. ◆	250	250
Sofragi ◆	5010	5010
Taittinger	4780	4780
Tour Eiffel ◆	545	[illegible]
Vermandoise Sucr.	6500	6500
Vicat	635	625
Caves Roquefort ◆	2101	2101
Elyo ◆	375	375
Finaxa	660	658
Gaillard (M) ◆	1690	1690
Gd Moul.Strasbourg ◆	2041	2041
Hotel Lutetia	570	572
Hotels Deauville ◆	981	981
L.Bouillet (Ly) ◆	433	433
Lloyd Continental ◆	11500	11500
Matussiere Forest ◆	68	68
Moncey Financiere ◆	3150	3150
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	120	120
Poliet ◆	532	532
Sabeton (Ly) ◆	725	725
Samse (Ly)	1350	1350
Sechilienne (Ly)	1300	1330
Sucr.Pithiviers	3400	3400
Tanneries Fce (Ny) ◆	260	260
Teleflex L.Dupont	110	110
Union Gle Nord(Li) ◆	296	296

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	575	575
Fiat Ord	24,50	24,50
Gold Fields South	61	61
Kubota Corp.	14	14
Montedison act.ep.	9,45	9,45
Olympus Optical	66	66
Robeco	642	651
Rodamco N.V.	147	146,30
Rolinco	559	560
Sema Group Plc #	69,90	68
Solvay SA	470	468

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Aclal (Ns) # ◆	53,95	[illegible]
AFE #	957	[illegible]
Algle #	550	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	238	238
Arkopharma #	460	455
Assystem #	297	295
Bque Picardie (Li) ◆	1051	1051
Bque Tarneaud(B)#	383,10	386,10
Bque Vernes ◆	150	150
Beneteau CB#	743	748
B I M P	140,50	[illegible]
Boiron (Ly)#	425	425
Boisset (Ly) #	790	800
But S.A.	308	308
C.E.E #	180	180
Change Bourse (M)	208	208
CNIM CA#	250	253,80
Codetour	361	361
Comp.Euro.Tele-CET	400	400
Confiandey #	314	314
C.A. Hte Normandie	312	310
C.A. Paris IDF	917	900
C.A.Ile & Vilaine	305	305
C.A.Loire Atl.# Ns	308	308
C.A.Pas de Calais	585	585
C.A.du Nord#(Li)	470	475
C.A. Oise CCI	346	340
C.A. Somme CCI	339	339
C.A.Toulouse (B)	435	435
Groupe J.C.Darmon	638	638
Devernois (Ly)	526	525
Ducros Serv.Rapide ◆	35	35
Emin-Leydier (Ly)#	401	388
Europ.Extinc.(Ly)	397,90	400
Expand s.a	294	290,50
Factorem	807	810
Faiveley #	180,50	180,50
Finacor	30,90	30
Fininfo	1050	1050
Assur.Bq.Populaire	610	625
Gautier France	379,90	380
Gel 2000	38,50	37,10
GEODIS #	402,70	400
GFI Industries #	296	288
Girodet (Ly) #	22,10	22,10
GLM S.A.	202	202,20
Gpe Guillin # Ly	277	277
Kindy #	133,20	136
Guerbet S.A	199	195
Hermes Intl	418	411
Hurel Dubois	920	920
ICBT Groupe #	184,90	180,10
I.C.C.#	185	185
ICOM Informatique	550	550
Idianova ◆	95	95
Inf. Computer #	70,50	68
IPBM	58	57
M6-Metropole TV	1020	1009
Manitou #	1032	1016
Manutan	551	559
Marie Brizard #	590	590
Maxi-Livres/Profr.	57,80	58
Mecelec (Ly)	95,75	95,75
MGI Coutier #	299	292,50
Monneret Jouets Ly# ◆	150	150
Naf-Naf #	94,90	90
NSC Groupe (Ny)	880	825
Onet #	890	886
Paul Predault	163,10	165
P.C.W. 19	—	
Petit Boy # ◆	111	111
Phyto-Lierac #	224,50	218
Pochet ◆	780	780
Poujoulat Ets (Ns) ◆	214	214
Radiall #	686	684
Robertet #	1122	1105
Rouleau-Guichard	280	258
Securidev #	96	93
Smoby (Ly) #	545	533
Sofco (Ly) ◆	12	12
Sofibus	355	355
Sopra #	1970	1995
Steph.Kelian # ◆	73	73
Sylea	502	503
Teisseire-France	178,10	182
TF1	926	938
Thermador Gpe. #	345	345
Transiciel	600	595
Trouvay Cauvin #	168	173,10
Unilog	2340	2330
Union Fin.France	650	652
Viel et Cie #	147	145
Vilmorin et Cie #	639	628
Virbac	452	449,90

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor ●	31	31
Belvédère	1020	1020
BVRP	349	378
Chemunex	14,95	15
Duran Duboi	332	329
Eurofins scientific	575	583
FDM Pharma n.	44,10	48,40
Genset	545	540
Guyanor action B	6,95	7,50
Infonie	180	178,10
Joliez-Regol	97,50	97
La Cie Group	148	150
Olitec	1200	1170
Omnicom	755	800
Picogiga	220	225
R2I Santé	405	430
Serp Recyclage	649	665

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	139	139
Europe Finance Ind. ◆	775	775
Cibox-LCI ◆	290	290
CTT-SCETA ◆	450	450
Stè lecteurs du Monde ◆	150	150
Troc de l'Ile ◆	175	175

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	167,23	160,20
Agipi Actions (Axa)	154,89	147,51
BNP 3615 BNP		
Antigone Trésorie	914321	[illegible]
Natio Court Terme	14668	[illegible]
Natio Court Terme 2	398340	[illegible]
Natio Epargne	2226,43	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4038,24	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	170,37	[illegible]
Natio Epargne Retraite	204,79	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11751,39	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1429,93	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1090,74	1079,94
Natio Euro Opport.	1468,50	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2354,74	2308,57
Natio Immobilier	1778,40	1743,53
Natio Inter	1155,02	1132,37
Natio Monétaire C	5608,79	5608,79
Natio Monétaire D	5269,37	5269,37
Natio Oblig. LT	234,88	230,27
Natio Oblig. MT C	910,06	[illegible]
Natio Oblig. MT D	879,60	[illegible]
Natio Opportunités	266,15	[illegible]
Natio Placement C	81107,72	81107,72
Natio Placement D	76210,28	76210,28
Natio Revenus	1136,62	[illegible]
Natio Sécurité	11493,66	[illegible]
Natio Valeurs	1811,92	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedén	95576,48	95576,48
Oblig. tres caté.	294,53	[illegible]
CDC Asset Management		
Livret Bourse Inv. D PEA	1124,38	1091,63
Nord Sud Dévelop. C	2654,27	2648,97
Nord Sud Dévelop. D	2377,29	2372,54
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	325,61	318,25
Patrimoine Retraite D	308,26	302,22
Sicav Associations C	2485,19	2485,19
CDC TRÉSOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20328,50	20328,50
Mutual. dépôts Sicav C	20018,77	19998,72
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	385,94	[illegible]
Écur. Capitalisation C	271,15	271,15
Écur. Expansion C	86061,03	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4555,81	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	307,29	300,26
Écur. Monépremière	11710,69	11710,69
Écur. Monétaire C	13390,90	13390,90
Écur. Monétaire D	12411,94	12411,94
Écur. Trésorerie C	328,52	328,52
Écur. Trésorerie D	308,03	308,03
Écur. Trimestriel D	2101,32	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	194	194
Géoptim C	13863,93	13659,01
Géoptim D	12734,58	[illegible]
Horizon C	2954,63	2886,70
Prévoyance Écur. D	106,47	106,47
Sensipremière C	14525,65	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12603,45	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12459,93	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE – INDOCAM Asset Management		
Amplia ○	123476,79	123476,79
Atout Amérique	209,58	[illegible]
Atout Asie	75,56	73,72
Atout France Europe	1168,10	[illegible]
Atout France Monde	279,54	272,72
Atout Futur C	1133,37	1106,73
Atout Futur D	1055,76	1030,01
Coeris	2069,91	2035,31
Dièze	2809,02	2762,06
Elicash ○	982106,17	982106,17
Eurodyn	3555,22	3488,51
Indicia ◆	2442,83	2388,32
Indocam Convert. C	16218,85	15946,66
Indocam Convert. D	14846,81	14594,38
Indocam Europe Nouv.	14447,42	14026,62
Indocam Hor. Eur. C	1260,07	1223,37
Indocam Hor. Eur. D	1189,11	1154,48
Indocam Multi Oblig.	998,91	980,82
Indocam Orient C ◆	153,47	146,51
Indocam Orient D ◆	137,87	131,62
Indocam Unijapon	852,24	813,59
Indocam Str. 5-7 C	2089,55	2065,46
Indocam Str. 5-7 D	1459,08	1434,69
Moné.J C ○	12282,66	12282,66
Moné.J D ○	11635,64	11635,64
Oblifutur C	593,44	583,51
Oblifutur D	546,95	537,83
Oraction	1251,78	1221,26
Revenu-Vert	1192,59	1172,65
Sévéa ◆	126,26	123,18
Synthésis	20248,14	19858,22
Univers Actions	296,59	288,36
Uni Associations ○	121,22	121,22
Uni-Foncier	1883,40	1837,46
Uni-Régions	2274,22	2218,75
Univar C ○	318,29	318,29
Univar D ○	298,42	298,42
Univers-Obligations	268,63	264,14
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	16476,47	16153,40
Indocam Val. Restr. ◆	19415,50	18898
Optalis Dynamiq. C ◆	120,32	117,96
Optalis Dynamiq. D ◆	119,13	116,79
Optalis Équilib. C ◆	118,38	116,06
Optalis Équilib. D ◆	115,36	113,10
Optalis Expansion C ◆	109,96	107,80
Optalis Expansion D ◆	109,96	107,80
Optalis Sérénité C ◆	109,85	107,70
Optalis Sérénité D ◆	104,95	102,89
Pacte Sol. Logem. ◆	520,92	515,76
Pacte Vert T. Monde ◆	550,34	539,44
CIC BANQUES		
Francic	206,27	200,26
Francic Pierre	185,88	180,47
Europe Régions	312,86	303,75
CIC PARIS		
Associc	1116,11	1116,11
Cicamonde	1906,80	1851,26
Converticic	505,52	498,34
Ecocic ◆	2016,97	1958,22
Mensuelcic	10068,23	9968,54
Oblicic Mondial	4182,93	4121,11
Oblicic Régions	1205,70	1187,38
Rentacic	166,43	163,97
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1440,17	1425,91
Lion 20000 C	17623,43	17623,43
Lion 20000 D	16488,27	16488,27
Lion-Associations C	11490,37	11490,37
Lion-Associations D	10889,43	10889,43
Lion Court Terme C	27284,59	27284,59
Lion Court Terme D	24038,01	24038,01
LionPlus C	1699,80	1666,47
LionPlus D	1557,04	1526,51
Lion Trésor	2550,04	2524,79
Oblilion	2355,01	2331,69
Sicav 5000	980,57	961,34
Slivafrance	1677,72	1644,82
Slivam	668,46	655,35
Slivarente	261,40	256,27
Slivinter	933,75	915,44
Trilion	5168,78	5102,45
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2784,68	2730,08
CM Option Dynamique	179,18	174,38
CM Option Equilibre	312,66	305,78
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	202,66	197,24
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	960,94	960,94
Créd.Mut.Ep.Ind. C	205,16	199,67
Créd.Mut.Ep.J	23606,91	23606,91
Créd.Mut.Ep.Monde	1982,64	1939,58
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1991,93	1952,87
Créd.Mut.Ep.Quatre	1103,94	1082,29
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	113,58	111,95
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	344,39	329,56
Saint-Honoré Capital	21665,41	21034,38
St-Honoré March. Emer.	518,41	496,09
St-Honoré Pacifique	588,86	563,50
St-Honoré Vie Santé	2168,85	2075,45
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◆	1879,88	1879,88
Stratégie Actions ◆	1311,98	1261,52
Stratégie Rendement ◆	2133,93	2066,76
LA POSTE Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C ◆	136,26	132,94
Amplitude Amérique D ◆	135,87	132,56
Amplitude Europe C ◆	226,79	221,26
Amplitude Europe D ◆	222,39	216,97
Amplitude Monde C ◆	1252,94	1222,38
Amplitude Monde D ◆	1171,63	1143,05
Amplitude Pacifique C	75,33	73,49
Amplitude Pacifique D	74,72	72,90
Élanciel France D PEA ●	268,89	262,33
Élanciel Euro D PEA ◆	670,12	653,78
Émergence Euro Poste ◆	200,60	195,71
Géobilys C	716,47	705,88
Géobilys D	670,49	660,58
Intensys C	122,52	122,34
Intensys D	112,72	112,55
Kaleïs Dynamisme C	1331,17	1305,07
Kaleïs Équilibre C	1205,10	1181,47
Kaleïs Sérénité C	1129,04	1117,86
Latitude C	152,78	152,78
Latitude D	135,66	135,66
Oblitys D	668,97	659,08
Plénitude D PEA ◆	275,18	268,42
Poste Gestion D	14773,69	14773,69
Poste Première	41860,85	41860,85
Poste Première 2-3	52621,76	52516,73
Revenus Trimestr. D	5322,60	5269,90
Thésora C	1072,02	1061,41
Thésora D	937,93	928,64
Trésorys	276377,26	276377,26
Solstice D	2382,14	2376,20
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39132,21	39132,21
Actimonétaire D	31002,92	31002,92
Cadence 1 D	1071,08	1060,48
Cadence 2 D	1072,20	1061,58
Cadence 3 D	1061,02	1050,51
Capimonétaire C	421,53	421,11
Capimonétaire D	371,13	370,76
Sogeoblig C/D	9895,42	9797,45
Interoblig C	318,59	315,44
Intersélection France D	475,42	466,10
Sélect Défensif C	1163,99	1143,97
Sélect Dynamique C	1443,36	1413,67
Sélect Équilibre	1335,27	1312,30
Sélect PEA 2	1342,03	1318,95
Sogé PEA Europe	1478,37	1449,38
S.G. France opport. C	2824,15	2768,77
S.G. France opport. D	2673,37	2620,95
Sogenfrance C	2830,04	2774,55
Sogenfrance D	2569,33	2518,95
Sogépargne D	312,30	309,21
Soginter C	335,17	328,60

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Mise au jour par hasard, l'an dernier, par un coup de pelleteuse sur le chantier d'un autopont, Nécropolis, la ville des morts d'Alexandrie, recèle, sur près d'un kilomètre carré, des milliers de tombes dont les plus anciennes datent du IIIe siècle avant J.-C. ● CE SITE EXCEPTIONNEL était menacé par la poursuite des travaux indispensables pour désengorger la deuxième ville d'Egypte, riche en vestiges d'un brillant passé, souvent sacrifiés à un développement galopant. ● UN ACCORD signé entre l'Unesco et le ministère de la culture lui permet d'échapper à l'enfouissement, grâce à la construction d'un pont spécial, à piliers décalés. ● TROIS MILLIONS de francs seront néanmoins nécessaires pour que le Centre d'études alexandrines, dirigé par le Français Jean-Yves Empereur, puisse mener à bien les fouilles des cinq hectares ainsi sauvés du béton.

La ville des morts d'Alexandrie échappe au béton des bâtisseurs

Nécropolis, gigantesque cimetière recélant des sépultures vieilles de deux mille ans, se trouvait sur le passage d'un nouvel embranchement d'autoroute. La construction d'un pont spécial permettra de sauvegarder ce site archéologique exceptionnel

ALEXANDRIE
de notre envoyé spécial

Une commission officielle d'experts devait se rendre, jeudi 6 août, sur le site de la nécropolis d'Alexandrie pour préparer les mesures de sauvegarde de ce site archéologique. Cette véritable cité des morts, pour laquelle l'historien et géographe Strabon avait forgé en 25 avant J.-C. le mot « nécropolis », fut découverte en mars 1997, sur le chantier de construction d'un autopont qui doit relier l'autoroute du Caire au port d'Alexandrie (*Le Monde* du 6 septembre 1997). Un ouvrage indispensable pour désengorger la seconde ville d'Egypte mais dont la réalisation du dernier tronçon aurait été fatale à la nécropole.

Une course contre la montre a été engagée depuis cette découverte. Le service égyptien des antiquités, manquant de moyens humains et surtout financiers, a fait appel au Centre d'études alexandrines (CEA), dirigé par l'archéologue français Jean-Yves Empereur, directeur de recherche au CNRS. Ce dernier est parvenu à obtenir un don de 500 000 francs de France 2, qui lui a permis de payer archéologues, topographes, dessinateurs, photographes, restaurateurs et 200 ouvriers formés à la stratigraphie.

Quinze tombes contenant des centaines de « loculi », des rangées d'ouvertures carrées creusées dans la roche calcaire, ont été mises au jour. Elles comprennent aussi des sépultures plus riches avec des mezzanines, décorations, peintures (un époux réconfortant sa femme morte), de la céramique, 350 lampes et des salles de banquet funéraire. Une métropole des morts à la mesure de celle des vivants (Alexandrie comptait 400 000 à un million d'habitants durant la période gréco-romaine) et qui, selon Strabon, était composée de jardins et de maisons d'embaumement au milieu de tombes.

Mais les constructeurs du pont n'ont pas abandonné leur projet. Ils voulaient le terminer avant le 23 juillet, afin qu'il soit inauguré par le président Moubarak à l'occasion de la fête nationale. Le nouveau directeur du service des antiquités, Gaballah Ali Gaballah, soutenu par le ministre de la culture, Farouk Hosni, s'y est opposé. Le raïs a tranché en faveur de la conservation du site et d'un aménagement du projet de pont.

L'entrepreneur trouvant trop chère la proposition de pont suspendu faite par Jean-Yves Empereur, le ministère égyptien de la culture demande alors l'aide de l'Unesco. Le feuilleton vient d'aboutir avec la signature, le 18 juin, d'un accord entre le service des antiquités et l'organisation internationale. Le texte stipule que le site est *« de la plus haute importance pour l'héritage culturel de la ville et pour le patrimoine mondial »*, et recommande la construction d'un pont avec piliers asymétriques passant à 2,5 mètres au dessus de la nécropole. La commission devait déterminer jeudi 6 août l'emplacement de ces piliers, afin que leur construction ne détruise pas de tombes.

En attendant, les archéologues du CEA ont poursuivi leurs fouilles, qui ont permis de dégager de nouvelles tombes contenant notamment des peintures pariétales et de plafond. Les peintures alexandrines, célèbres dans l'Antiquité, ont quasiment toutes disparu. Il n'en subsiste que quelques spécimens exposés au Musée gréco-romain. Selon Jean-Yves Empereur, les peintures mise au jour dans la nécropole permettront d'établir sur des bases concrètes ce que savaient faire les Alexandrins et l'antériorité de leur art pictural par rapport à Rome. Ainsi, les peintures de Pompée pourraient n'être que des imitations de l'école alexandrine.

BONNE NOUVELLE

Autre bonne nouvelle pour l'archéologue, le gouverneur d'Alexandrie a décidé de reloger les habitants du bidonville bordant la nécropole. Ce qui permettra de dégager 5 hectares pour étendre les fouilles. Mais, pour mener cette tâche, le directeur du CEA devra trouver 3 millions de francs. Cette somme représente le budget annuel de son établissement. Or il lui faut aussi financer les fouilles du phare et d'autres opérations de sauvetage de sites menacés par les chantiers.

Ces fouilles de sauvetage deviennent de plus en plus nombreuses avec la fièvre de construction qui secoue une cité devenue trop exiguë. Le prix du mètre carré de terrain ayant atteint les 30 000 francs, on rase théâtres, cinémas et garages pour les remplacer par des tours. Même les villas – dont certaines sont des joyaux d'architecture – n'ont pas échappé aux pioches. Récemment, une centaine d'entre elles ont été démolies, un bureaucrate ayant décrété que l'on n'avait plus besoin du feu vert préalable du service des antiquités. Cette décision a enrichi des initiés qui ont acheté des villas avant la publication du décret.

Une enquête a été ouverte et une vingtaines d'employés municipaux sont en garde à vue. Mais, en mars, un décret du gouverneur, visant à accélérer la construction pour résoudre la crise du logement, a privé le service des antiquités de son droit de regard sur les permis de construire. Résultat, on jette les fondations d'abord et on voit ensuite s'il y a quelque antiquité. Les piliers de soutien des tours étant ancrés à vingt mètres de profondeur, les dix premiers mètres de terrain, qui recèlent souvent des vestiges s'étendant sur 2 300 ans, allant de la période hellénistique à celles des Ottomans en passant par les Romains, les Byzantins, les Fatimides et les Mamelouks, sont détruits.

Il faudrait donc un énorme budget pour arrêter l'éradication du passé de la ville. Certains Alexandrins espèrent qu'en 2002 le projet de classement par l'Unesco de leur ville et de sa façade maritime comme faisant partie du patrimoine mondial aboutira et sauvera Alexandrie.

A. B.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-YVES EMPEREUR

1 L'accord signé entre l'organisme égyptien des Antiquités et l'Unesco sur la nécropolis d'Alexandrie répond-il à l'attente du directeur du Centre d'études alexandrines ?

– C'est un « progrès ». J'ai fourni des éléments définissant les lieux où les piles asymétriques du pont peuvent être coulées sans porter atteinte aux tombes déjà découvertes. Reste à voir comment se définira la procédure concrète. L'idée de la construction d'un pont suspendu a été écartée à cause de son coût. Il faut trouver un point d'équilibre entre la conservation du patrimoine et le développement de la ville. Alexandrie ne peut pas rester figée par son épaisseur historique.

2 Ce développement accéléré de la ville moderne ne risque-t-il pas de détruire des vestiges ?

– Le service archéologique égyptien nous a encore proposé une dizaine de terrains à fouiller. Mais nous n'avons malheureusement pas les moyens de répondre à la demande. Contrairement à l'Europe, ce n'est pas au promoteur de débourser le coût des fouilles, mais au service archéologique, dont les finances sont déjà exsangues. Un exemple : à cent mètres du Musée gréco-romain d'Alexandrie, un promoteur a enfoncé ses piles à 20 mètres de profondeur sans que le terrain ait été fouillé. Pourtant, ce terrain se trouve au-dessus du cœur de la ville ptolémaïque. La destruction de ce site qui pourrait abriter les vestiges du *muséum* ou de la bibliothèque est irrémédiable. Si les promoteurs changeaient de technique de construction en utilisant des parois moulantes, les archéologues pourraient dégager les vestiges. Le promoteur s'y retrouverait grâce à la vente des garages souterrains. D'ailleurs la loi prévoit que tout immeuble de plus de quatre étages doit disposer d'un garage.

3 Où en sont vos travaux sur le site du phare ?

– La campagne de fouilles débutera en septembre. En mars, nous avons travaillé sur une nouvelle zone après avoir dégagé une quarantaine de blocs de béton de vingt tonnes chacun et qui devaient servir de brise-lames. Nous avons recensé 300 blocs architecturaux antiques avec 30 sphinx, certains remontant à Sésostris III (XIXe av. J.-C), et qui provenaient tous d'Héliopolis. A la suite d'un incendie, cette ville avait été transformée en une sorte de carrière où les Ptolémées se servaient pour décorer Alexandrie. Nous avons aussi découvert des épaves de bateaux de transport de marchandises grecs et romains qui, malgré le phare, avaient coulé sur les écueils. Certaines datent du IIIe siècle av. J.-C. Leur étude permet de découvrir des éléments nouveaux sur le commerce entre Alexandrie et le reste de la Mediterranée.

Propos recueillis par Alexandre Buccianti

Projets pharaoniques

Alexandrie est redevenue un pôle d'attraction. Aux amateurs qui creusaient à la recherche de la tombe d'Alexandre le Grand, se sont substitués industriels et « passionnés éclairés » qui présentent trois projets pharaoniques dont le coût estimé – 4,3 milliards de francs – permettrait de financer 1 400 ans de fouilles du Centre d'études alexandrines.

Pierre Cardin, président de l'Observatoire méditerranéen pour l'information et la réflexion, vient de déléguer trois émissaires pour négocier le dossier « Phare d'Alexandrie » avec le gouverneur. Le projet, élaboré par Bouygues et EDF, consiste à construire, pour 300 millions de francs, un immense phare avec rayons laser, diffusant *« un message de paix en toutes les langues »*. Un autre Français, Guy Weill Goudchaux, est venu défendre sa *« vision poétique d'historien »* consistant à assécher le port est de la ville pour qu'elle *« sorte de la mer »*. Le projet, impliquant la construction de 9 kilomètres de digues, de 8 kilomètres de parois moulées côté terre et le détournement des égoûts, coûterait 3 milliards. Enfin, l'Unesco patronne un projet qui veut ressusciter, pour un milliard, la bibliothèque d'Alexandrie sans préciser quels livres y seront conservés.

Des greffes humaines de neurones fœtaux pour lutter contre la maladie de Huntington

UNE ÉQUIPE médico-chirurgicale de l'hôpital Henri Mondor de Créteil (professeurs Pierre Cesaro, Jean-Paul N'Guyen, Marc Pechanski) a débuté une première expérience de greffes de cellules nerveuses de foetus humains dans le cerveau de personnes souffrant de la maladie de Huntington, affection neurodégénérative d'origine génétique et d'évolution toujours mortelle. Cinq patients ont déjà subi de telles greffes expérimentales et les résultats de cette première ne devraient pas être connus avant un an.

L'annonce de cette tentative fait suite à la publication, dans le numéro d'août du mensuel *Nature Medicine*, des résultats positifs obtenus dans ce domaine par une équipe française. Cette équipe dirigée par Philippe Hantraye (service hospitalier Frédéric-Joliot, CEA, Orsay) explique avoir réussi à corriger grâce à de telles greffes les graves troubles neurologiques manifestés par des macaques dans le cerveau desquels on avait pu induire à partir de l'administration d'une substance toxique des lésions neurologiques similaires à celles de la maladie de Huntington (*Le Monde* du 6 août).

Les cinq malades n'ont, pour l'heure, été greffés que de manière unilatérale, les cellules nerveuses foetales n'ayant été injectées que dans une partie de la zone cérébrale lésée. Des injections controlatérales devraient être prochainement pratiquées. Les spécialistes français ont pris la décision de mettre en œuvre leur programme expérimental chez l'homme avant la publication de leurs résultats chez le macaque. C'est à l'évidence le caractère spectaculaire des observations qu'ils ont pu faire chez le singe qui les a conduits à passer à l'homme. L'enthousiasme des chercheurs transparaissait d'ailleurs dans le communiqué publié, à l'occasion de la publication de *Nature Medicine*, par le CEA, l'Inserm et le CNRS.

AVIS FAVORABLE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

« Ces résultats permettent d'envisager une stratégie thérapeutique pour l'homme, par greffes de neurones foetaux, pouvait-on lire dans ce communiqué. *On peut en effet en attendre, pour les patients, une récupération des fonctions motrices, mais également une amélioration des fonctions intellectuelles. De plus, ces résultats démontrent que les circuits cérébraux responsables de l'exécution de programmes gérant des fonctions intellectuelles peuvent, lorsqu'ils sont interrompus, être reconstruits en substituant des neurones foetaux aux relais neuronaux adultes perdus. »*

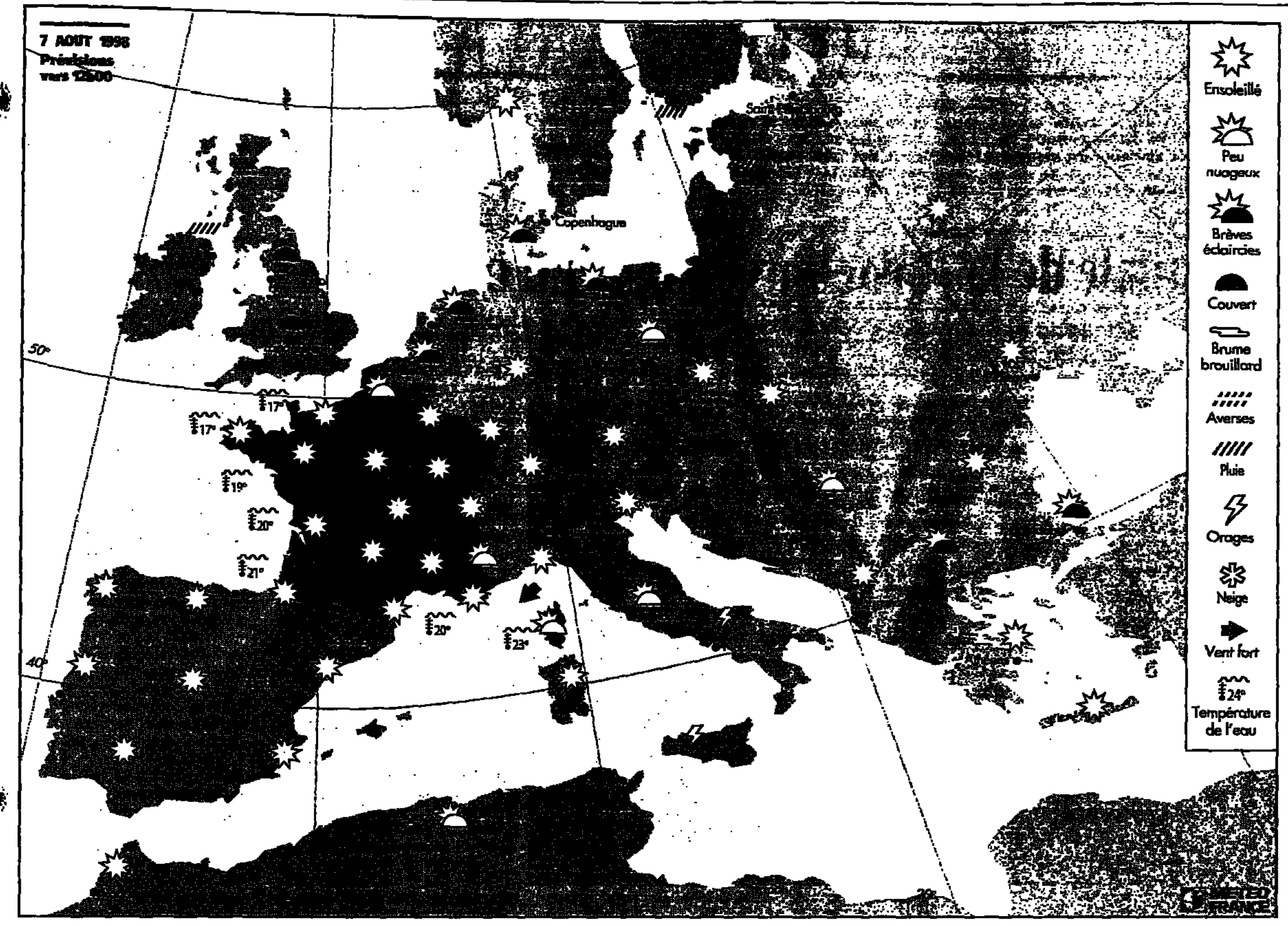
Les chercheurs français disposaient d'autre part depuis trois ans d'un avis favorable du comité national d'éthique pour passer à l'expérimentation humaine. Ils s'apprêtent, d'autre part, à lancer, sur six malades, une autre expérience à partir de cellules animales génétiquement modifiées (*le Monde* du 25 septembre 1997).

Rien ne permet encore aujourd'hui d'affirmer que cette voie expérimentale, *a priori* prometteuse, fournira rapidement une thérapeutique efficace de la maladie de Huntington. Il faut tout d'abord compter avec les différences existant entre le modèle mis au point chez le macaque et l'affection neurodégénérative humaine qui interdisent pour l'heure toute extrapolation. De nombreuses inconnues demeurent d'autre part sur le rôle joué par les cellules nerveuses foetales placées au sein d'un tissu neurologique adulte. S'agit-il, comme le postulent les chercheurs, d'une « greffe-prothèse » (qui permet grace à des cellules foetales de reconstruire des circuits neuronaux détruits) ou, au contraire, d'une « greffe-médicament » (les cellules greffées modifiant directement ou non la production des agents neuro-transmetteurs.

Ces travaux s'inscrivent dans le contexte particulier d'une pathologie d'origine génétique dont on commence aujourd'hui à percer les secrets de la physiopathologie à l'échelon moléculaire. *« Sans minimiser aucunement les progrès auxquels on assiste actuellement dans cette stratégie de restauration neuronale et qui pourront concerner les personnes atteintes, il est clair que le grand pas sera franchi lorsque l'on saura, en amont, prévenir la dégénérescence des neurones »*, souligne pour sa part Jacques Mallet, directeur du laboratoire de génétique moléculaire de la neurotransmission et des processus dégénératifs (hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris).

Jean-Yves Nau

هكذا من الأصل



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ROUTES.** En juillet, 15 000 véhicules ont, en moyenne, emprunté chaque jour la nouvelle autoroute A 39 qui relie Dijon à Bourg-en-Bresse et offre un itinéraire alternatif à l'A 6 Sud. Deux aires de services méritent un arrêt : l'aire du Jura, inspirée des plans de Claude-Nicolas Ledoux (l'architecte de la Saline royale d'Arc-et-Senans) et qui offre, en août, des animations pour les enfants, et l'aire du « Poulet de Bresse », à l'architecture bressane.

■ **FRANCE.** 365 jours par an, Océan Surf Report informe les adeptes de ce sport de la météo et des plages accessibles. Pour tout savoir sur la houle, les vagues et le vent, composer le 08-36-68-1-360, qui, outre des prévisions dès 8 heures le matin (puis à 12 et à 16 heures), donne des informations sur les épreuves organisées sur le littoral français.

■ **PACIFIQUE.** La chaîne Méridien a ouvert deux nouveaux ensembles à Tahiti et Bora-Bora. Le Méridien Tahiti comporte 130 chambres, 5 suites et 12 bungalows sur pilotis de style polynésien, le Méridien Bora-Bora, situé sur un îlot à 20 min en vedette de l'aéroport, compte 100 bungalows dont 85 construits sur l'eau. Réservations au 0800-40-22-15.

■ **ALLEMAGNE.** Déjà en vigueur pour les passagers au départ de France et en correspondance à Francfort (notamment pour Ankara, Prague, Graz ou Athènes), un service baptisé « Short-Connex » est désormais proposé à tous les passagers de Lufthansa, qui se voient ainsi offrir des délais de correspondance réduits à 35 minutes. Renseignements au 0802-020-030.

Beau et chaud

VENDREDI, les conditions anticycloniques se maintiennent. La zone de mauvais temps de l'extrême Sud-Est s'évacue enfin. Le soleil brille sur tout le pays et les températures continuent de grimper. On dépassera souvent les 30 degrés.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Une belle journée s'annonce. Sur nord-Bretagne et en Normandie, il faudra seulement attendre la dissipation de la grisaille avant de profiter pleinement du soleil. Plus au sud, le ciel sera bleu dès le matin. Il fera 22 à 25 degrés près de la Manche, 25 à 27 degrés près de l'Atlantique et 28 à 29 degrés dans les terres.

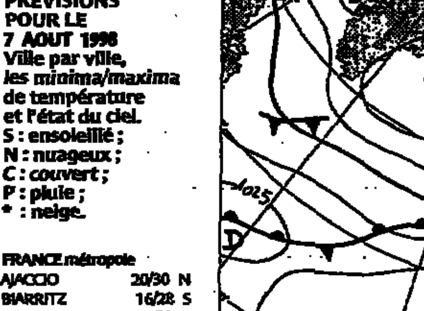
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Soleil et chaleur seront au rendez-vous. Sur les régions les plus au nord, on notera encore quelques nuages et bancs de brouillard au lever du jour, mais ils s'évaporeront rapidement. On atteindra 23 à 26 degrés près de la mer, 28 à 29 degrés au nord de Paris, et on dépassera 30 degrés sur la capitale et au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil brille sans relâche du matin au soir et continue de réchauffer l'atmosphère. Il fera 10 à 13 degrés au petit matin et on atteindra 28 à 31 degrés du nord au sud.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Soleil sans nuance et chaleur estivale seront au menu. Les températures continuent leur remontée et il fera partout plus de 30 degrés. On atteindra localement les 35 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera estivale avec soleil, ciel bleu et des températures qui atteindront 31 à 32 degrés.

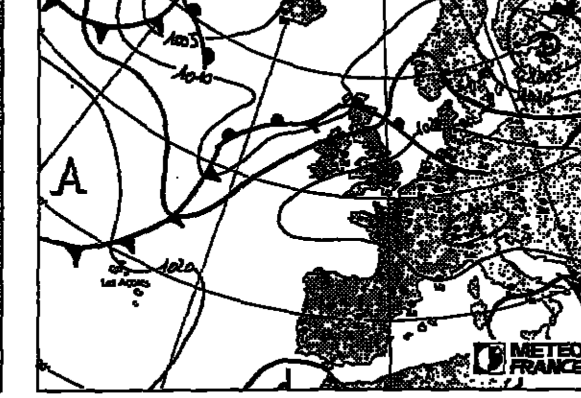
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Enfin du beau temps sur toute la région. Seuls de rares nuages inoffensifs continueront à bourgeonner l'après-midi sur le relief. Un petit vent de nord-est souffle le matin entre la Corse et le continent. Les thermomètres afficheront 27 à 30 degrés dans le golfe du Lion et localement 36 à 37 degrés dans les terres provençales. Ailleurs, on avoisinera 31 à 33 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 7 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	20/30	N
BIARRITZ	16/28	S
BORDEAUX	15/32	S
BOURGES	14/30	S
BREST	14/25	S
CAEN	11/25	S
CHERBOURG	12/23	S
CLERMONT-F.	13/32	S
DIJON	13/30	S
GRENOBLE	14/32	S
LILLE	14/28	N
LIMOGES	13/30	S
LYON	15/32	S
MARSEILLE	20/31	S
NANCY	11/29	S
NANTES	14/30	S
NICE	21/28	S
PARIS	13/30	S
PAU	14/31	S
PERPIGNAN	20/29	S
RENNES	13/29	S
ST-ETIENNE	14/31	S
STRASBOURG	14/30	S
TOULOUSE	16/34	S
TOURS	13/30	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/30	C
FORT-DE-FR.	26/30	C
NOUMEA	22/26	P
PAPEETE	24/30	C
POINTE-A-PIT.	25/32	N
ST-DENIS-RÉ.	19/23	N
EUROPE		
AMSTERDAM	16/24	N
ATHENES	27/35	S
BARCELONE	22/28	S
BELFAST	15/20	P
BELGRADE	16/29	N
BERLIN	16/25	N
BERNE	13/28	S
BRUXELLES	15/26	N
BUCAREST	13/31	S
BUDAPEST	16/29	S
COPENHAGUE	13/18	N
DUBLIN	16/22	P
FRANCFORT	16/27	S
GENEVE	16/27	S
HELSINKI	11/17	P
ISTANBUL	24/30	N
KIEV	13/22	S
LISBONNE	23/35	S
LIVERPOOL	13/21	C
LONDRES	15/25	C
LUXEMBOURG	15/26	S
MADRID	19/36	S
MILAN	17/33	S
MOSCOU	13/20	P
MUNICH	13/27	S
NAPLES	23/32	P
OSLO	10/20	S
PALMA DE M.	20/32	S
PRAGUE	14/26	S
ROME	19/32	N
SEVILLE	22/38	S
SOFIA	17/28	N
ST-PETERSB.	13/18	P
STOCKHOLM	13/20	P
TENERIFE	21/26	S
VARSOVIE	13/22	P
VENISE	18/30	S
VIENNE	16/28	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	16/30	S
BUENOS AIR.	6/17	C
CARACAS	25/31	N
CHICAGO	22/26	P
LIMA	16/19	N
LOS ANGELES	19/24	S
MEXICO	13/21	P
MONTREAL	21/25	P
NEW YORK	22/29	N
SAN FRANCIS.	13/22	S
SANTIAGO/CHI	6/15	C
TORONTO	20/27	P
WASHINGTON	20/32	C
AFRIQUE		
ALGER	18/28	N
DAKAR	27/29	C
KINSHASA	19/29	S
LE CAIRE	27/38	S
MARRAKECH	24/39	S
NAIROBI	12/22	N
PRETORIA	8/25	S
RABAT	20/31	S
TUNIS	23/29	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/31	P
BOMBAY	26/30	P
DJAKARTA	26/31	C
DUBAI	30/40	S
HANOI	28/32	P
HONGKONG	28/30	P
JERUSALEM	24/34	S
NEW DEHLI	28/36	C
PEKIN	24/27	P
SEOUL	25/29	P
SINGAPOUR	26/29	P
SYDNEY	13/16	P
TOKYO	24/30	P

Situation le 6 août à 0 heure TU



Prévisions pour le 8 août à 0 heure TU

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98187

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III		■										
IV				■							■	
V							■			■		
VI		■				■			■			
VII					■							
VIII										■		
IX			■						■			
X							■					

HORIZONTALEMENT

I. Il rapporte toujours. – II. Passe sa vie dans le sable. Dans la gamme. – III. Met bas les murs et parfois nous touche à l'intérieur. – IV. En Suisse. Comme des petits matins pas gais. – V. Atteinte au même endroit. En fin de dictée. Electronvolt. – VI. Semblables à des vers. N'importe qui. Lettres de protection. – VII. Eliminer. Eprouvé quand on est séduit. – VIII. Comme une clairière bien nettoyée. Personnel. – IX. Dans les habitudes. Doris lui donna cinquante filles qu'il mit à la mer. Homme du passé. – X. La police du milieu. Faire la planche.

VERTICALEMENT

1. Se déplace plus facilement dans le Grand Nord que dans les bas-fonds. – 2. Fin de verbe. Surveillent le territoire. Bien bâti mais à l'envers. – 3. Atteignent les sommets, en géométrie. – 4. Fait vendre le journal. Joyeux drilles. – 5. Lumières célestes. Usé n'importe comment. – 6. Plus elle est grande, plus il est difficile d'y entrer. Désagréable. – 7. Catalogue. Massif boisé du Bassin parisien. – 8. Approvisionnées. – 9. Approvisionnement de départ. Ile. – 10. Entre en piste. Appuie l'affirmation. Interjection. – 11. Pour tout ce qui sort des reins. Touchée par en haut. – 12. Souhaite que cela bouge dans les partis.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98186

HORIZONTALEMENT

I. Ravitailleur. – II. Avaricieux. – III. Tarare. Pue. – IV. In. Serrement. – V. Oc. CEE. Radio. – VI. Cerises. Lier. – VII. Ub (bu). Semât. – VIII. Noble. Péri. – IX. Etiers. Rio. – X. Ressemblante.

VERTICALEMENT

1. Ratiociner. – 2. Avance. Ote. – 3. Var. Rubis. – 4. Irascibles. – 5. Tirées. Ere. – 6. Acérées. Sm. – 7. Il. Sep. – 8. Lever. Meri. – 9. Lu. Malaria. – 10. Expédition. – 11. Unie. – 12. Rhétorique.

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

L'ART EN QUESTION

N° 77 — En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Le dernier banquet

CE BEAU sarcophage a été retrouvé dans une tombe à tumulus de Cerverteri, en Etrurie, dans la péninsule italienne. Le sarcophage est sculpté en forme de lit sur lequel le couple est allongé, comme pour un banquet.

La femme, au premier plan, occupe la place la plus importante, à l'image de celle qu'elle occupe dans la société étrusque. Elle verse quelques gouttes de parfum dans la main gauche de son époux. Le vin est contenu dans les deux outres plates servant de coussins. Le sculpteur s'est attaché à traduire la tendresse de ce couple réuni dans la mort, la douceur de leurs visages animés par la fraîcheur des coloris ; cependant, il traite de manière archaïque le reste du corps : les jambes sont raides, à peine suggérées sous les vêtements.

Ce sarcophage est entré au Louvre en 1863, il faisait partie de l'extraordinaire collection du marquis de Campana achetée par la France en 1861. Un autre chef-d'œuvre du Louvre faisait partie de cette collection. S'agit-il :

- du *Code d'Hammourabi* ?
- de la *Vénus de Milo* ?
- de la *Victoire de Samothrace* ?

Réponse dans *Le Monde* du 14 août



RMN/LEWANDOWSKI/OJEDA

Le sarcophage des époux, fin du VI[e] siècle av. J.-C., terre cuite. Hauteur : 114 cm ; largeur : 190 cm. Musée du Louvre.

Solution du jeu n° 76 paru dans *Le Monde* du 31 juillet

Les vers de Victor Hugo choisis par Cormon pour accompagner le titre de *Caïn* sont extraits du chapitre de *La Légende des siècles* intitulé « La Conscience ».

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

MUSIQUE Créé en 1972, le Festival interceltique de Lorient s'est imposé au fil des ans comme l'un des plus importants d'Europe. Cette année, 3 500 musiciens et danseurs, 70 *bagadou*, ont été réunis pour faire taper du pied jusqu'à l'aube les 400 000 visiteurs attendus du 7 au 16 août. La recette de ce succès : une conception très ouverte de la « famille celte » et de sa musique, prête à tous les mariages de styles et reposant sur une solide convivialité. ● L'INTERCELTIQUE recueille aussi les fruits d'un siècle de travail militant, qui a su faire évoluer la musique bretonne en y introduisant ce qu'il faut de modernité : hier la guitare électrique, aujourd'hui la techno. ● LE PUBLIC des festivals de musique populaire se tourne de plus en plus vers des manifestations qui privilégient la qualité de l'accueil et la modicité des prix, au détriment des hauts lieux estivaux du show-business.

L'Internationale de la cornemuse au grand complet à Lorient

Fondé en 1972, le Festival interceltique est devenu, avec sa déferlante de 3 500 musiciens et danseurs issus des quatre coins de la Celtie, l'un des plus importants d'Europe. Il attend cette année près de 400 000 spectateurs entre le vendredi 7 et le dimanche 16 août

RENNES
de notre correspondante régionale

« Et puis, il y a quinze ou seize ans, nous avons commencé à inviter les Asturiens et les Galiciens. Cela leur a redonné le goût de jouer de la gaïta, la cornemuse espagnole. Auparavant, ils avaient été un peu "folklorisés" sous Franco... » Soit, mais la « celtitude » dans tout cela ? Jean-Pierre Pichard rit : *« Il n'y aucune raison pour que nous décrétions qui est un bon Celte et qui ne l'est pas. La famille est ouverte. »* Lui, l'âme du festival – officiellement son secrétaire général-directeur artistique –, sait bien que le concept est assez flou pour permettre pas mal d'excentricités, assez vaste pour durer. Le Festival interceltique de Lorient (FIL) est l'un des plus importants d'Europe, sans doute même le premier parmi la centaine de manifestations du genre qui se déroulent de l'Australie au Wisconsin. Près de 400 000 spectateurs y sont attendus entre le vendredi 7 et le dimanche 16 août.


GÉRARD RONDEAU / VU

Scène de rue lors de l'édition 1997 de l'Interceltique.

Jean-Pierre Pichard réfléchit à haute voix : *« Ce peut être dangereux de manier les cultures minoritaires, on peut être suspect de dérives... »* Ce genre d'introduction introspective est devenue quasi systématique en Bretagne, depuis qu'un certain Jean-Marie Le Pen, natif de La Trinité-sur-Mer, lorgne ouvertement sur les attributs de l'identité régionale. Mais à Lorient, le bruyant mélange de styles, des âges, la démesure conviviale : tout concourt à endiguer les risques.

C'est même précisément le secret de la recette du FIL, avec, en plus, une part de création musicale. Cette année, par exemple, les jazzmen Didier Lockwood et Henri Texier se mêleront chacun à des formations traditionnelles. Reste à enrober l'ensemble d'une bonne dose d'énergie. Pendant ces dix jours-là, dans le port du Morbihan, on marque le rythme du pied, on marche ou danse tout le temps. L'après-midi, on apprend des pas qu'on répétera dans un gymnase surpeuplé en guise de salle de bal, jusqu'au petit matin, jusqu'à la transe. *Fest-noz* tous les soirs : le festival est une rave fantastique, le mélange des générations en plus.

Il faut voir aussi la marée des 3 500 musiciens et danseurs déferlant durant la grande parade du dimanche. Côté breton, plus de soixante-dix *bagadou* – ces formations de cornemuses, bombardes et percussions – rassemblent jeunes sonneurs, grands-mères dans leurs plus beaux atours et même des bébés. Cela laisse imaginer les soirées d'hiver passées à répéter et à tirer l'aiguille dans des quartiers HLM de Brest et des bourgs perdus des monts d'Arrée. Mais le lien social à l'armoricaine ne suffirait pas à hisser le port, qui garde les traces de son passé d'enclave militaire très française, au rang de *« capitale de la Celtie mondiale »*, comme le note le député Jean-Yves Le Drian en goûtant la contradiction. Axé sur la tradition, le Festival de Cornouaille, à Quimper, n'a accueilli « que » 200 000 spectateurs en juillet, pour sa soixante-quinzième édition.

La musique bretonne n'en était pas là lorsqu'en 1971 Lorient récupéra le championnat de *bagadou*, que Brest ne jugeait plus assez *« moderne »*. C'est l'époque où *« on a rasé les talus, les esprits et le pavillon Baltard »*. L'évocation fait perdre à Pichard son habituel sourire, surtout lorsqu'il se souvient des fâcheux de l'intérieur. *« En 1969, un président de festival avait interdit tous les musiciens qui jouaient sans chapeau rond. »*. Il fulmine encore en pensant que son ami Alan Stivell *« faisait scandale parce qu'il jouait de la basse »*. Alors, le directeur artistique eut l'intuition qu'il fallait élargir l'horizon. Il se tourne vers les cousins d'outre-Manche : *« Ils jouaient au rugby dans un tournoi de "nations", donc ils existaient ! »* Le premier *pipe band* écossais en kilt dans le stade de Lorient avait produit un certain effet.

Des Celtes de Louisiane, des Japonais jouant du « bagpipe » en kilt, un concert d'Omanais à dos de chameau

Depuis, Jean-Pierre Pichard a pris goût aux vestes en tweed, au whisky et aux voyages. Parcourir le monde pour ouvrir de nouvelles oreilles aux sonorités celtiques semble même être la *« partie immergée »* de son travail qui l'amuse le plus. Lui dit prosaïquement qu'il *« crée de nouveaux marchés »*. Et lorsque certains lui reprochent de ne plus prendre le temps d'être à l'écoute de ce qui se passe en Bretagne, le directeur artistique répond qu'il travaille vite, *« surtout en avion »*, et beaucoup, vu qu'il est insomniaque.

Il aime organiser des concours de cornemuse aux Etats-Unis et en Australie, avec présence à Lorient pour les finalistes. Il prend soin d'envoyer en retour le groupe de musiciens Hirio, formé par le FIL pour participer aux Highlands Games de Jakarta, à la moindre fête d'ambassade française, et mieux encore, à la semaine Bretagne-Galice de Mexico. A Lorient, Hirio doit se produire avec les Cajuns de Basin Brothers : des genres de Celtes de Louisiane eux aussi, en cherchant bien du côté de l'ouest de la France *via* le Canada. Lorsqu'il en arrive finalement aux Japonais jouant du *bagpipe* en kilt – décidément – à Tokyo et au concert des hommes d'Oman à dos de chameau, Jean-Pierre Pichard prendrait aisément l'air entendu de quelque chef occulte d'une discrète Internationale de la cornemuse. Sa barbe en frémit d'aise.

Que ceux qui voient dans la musique celte une résistance vicace au rouleau compresseur de la culture américaine mesurent bien cependant que la cornemuse, présente partout dans le monde, est essentiellement anglo-saxonne... Jean-Pierre Pichard, qui se targue d'avoir aidé les Bretons à perdre leurs complexes, parle rarement de « biniou », comme si le mot conservait son pesant de sabots. Pourtant, au collège déjà, le jeune Jean-Pierre, né en 1945, à Châtellerault, de parents tournés vers la musique classique, joue du biniou. Il a une grand-mère, solide et bretonne. Et qu'est-ce qui pourrait bien l'empêcher de choisir ses origines ? En classe de terminale, à Rennes, il est déjà *« responsable technique des* bagadou *de Bretagne »*, se rengorge-t-il. Aujourd'hui, le patron du FIL est à la tête de 400 bénévoles, souvent réguliers, de 150 intermittents du spectacle pendant le festival et de sept salariés le reste de l'année. Présenté comme cela, il y aurait de quoi sembler modeste par rapport aux autres grands festivals européens. N'était un détail d'exception : le FIL s'autofinance à plus de 70 %.

Martine Valo

COMMENTAIRE

GÉNÉRATION PRAIRIE

Les festivals de musique populaire vont devoir s'adapter à la demande d'un public qui ne veut plus être corseté : c'est la première leçon à tirer de l'été. Le choc vient de Bretagne où, en juillet, le Festival des Vieilles Charrues, créé en 1992 pour prouver aux marins brestois rassemblés autour des Vieux Gréements que la Bretagne paysanne existait aussi, a atteint les 100 000 entrées payantes. Pendant ce temps, à La Rochelle, les Francofolies, épicentre du show-business estival, plafonnaient à 44 000, 10 000 de moins que l'an dernier. Fondé par des amateurs à Carhaix, un bourg isolé du Centre-Bretagne, Les Vieilles Charrues n'ont pas organisé que des *festou-noz*. Elles se sont payé Charles Trenet, MC Solaar ou Natacha Atlas en offrant des passeports de trois jours de concerts à 200 francs, quand il fallait en débourser 320 pour entendre Michel Sardou sur un parking rochelais.

La Bretagne récolte certes les fruits de son bouillonnement musical : en envoyant ses enfants dans les écoles de musique ou dans les *bagadou*, la région a formé un peuple musicien. Mais il y a plus ; à l'opposé géographique, le Paléo Festival de Nyon, en Suisse, a rassemblé 200 000 spectateurs en une semaine sur une prairie des bords du lac Léman. A Boechout, en Belgique, 40 000 spectateurs sont venus écouter dans les prés des musiques du monde entier, sans qu'aucune tête d'affiche les y incite. Cette convivialité entretenue – avec prise en compte des enfants –, cette politique de prix économique n'ont pas pour autant entamé la qualité artistique.

Pour ne pas tomber en faillite, il y a beaucoup d'enthousiasme et de bénévolat. Les médias nationaux ont longtemps boudé cette génération prairie. L'Interceltique de Lorient, ses cotriades de bord de bassin, ses défilés dominicaux, qu'il comptabilise, à raison, dans ses calculs de fréquentation, n'a pas flanché pour autant.

Véronique Mortaigne

Une Bretagne ouverte sur le monde et forte de sa celtitude

LA MUSIQUE BRETONNE est sortie du ghetto. En mélangeant le folk, la tradition et l'esprit du rock'n'roll, le harpiste et chanteur Alan Stivell avait donné à la Bretagne l'ouverture vers le monde qui manquait encore aux héritiers du Bodadeg an Sonerion (BAS), l'Assemblée des sonneurs, créée en 1943 par l'infatigable, mais controversé, Polig Montjarret. Depuis, l'évolution de la musique bretonne a suivi une courbe ascendante, et le succès populaire croissant du Festival interceltique de Lorient est une manière de cueillir les fruits d'un siècle de travail militant, et contrairement aux idées reçues, rarement renfermé sur soi.

« Les chanteurs et musiciens "de pays" sont les premiers – au grand dam des folkloristes – à faire évoluer la musique populaire qu'ils pratiquent quotidiennement », écrit la revue *Ar Men* dans un dossier très complet qu'elle consacre à la musique bretonne (*Ar Men*, hors-série *Bretagne*, 35 F). Ils ne délaissent pas pour autant les airs et les modes anciens. *Mais* de nouveaux instruments (l'accordéon diatonique qualifié alors par les puristes de *bouest an Diaoul*, la boîte du diable, importé par les marins, provoque un véritable raz-de-marée entre 1890 et 1914) bousculent le royaume du biniou et de la bombarde. Puis viendra le temps de la chanson contestataire, de la guitare électrique, et aujourd'hui celui de la techno.

PONTS SUR LA MANCHE

Tout marche en Bretagne dès qu'il s'agit de fête et de musique, à condition que soit respecté le précepte énoncé par la région Bretagne dans une publicité parue cet été : *« La culture a besoin d'identité. »* Le premier groupe folklorique de Bretagne apparaît, nous apprend encore *Ar Men*, en 1902 à Bannalec, suivi d'un second à Pont-Aven. En 1911, le premier Cercle celtique, *« l'école de la fierté bretonne »*, est fondé à Paris. En 1930, à Paris toujours, *« les milieux émigrés bretons »* initient le mouvement revivaliste avec le *Kenvreuriez Ar Viniaouerien* (KAV), la Confrérie des joueurs de biniou, qui adopte le *biniou-braz*, le grand *bagpipe* écossais plutôt que le petit modèle utilisé en Bretagne, sans doute par admiration pour la *« terre celtique écossaise »*.

La mondialisation de la celtitude annoncée par l'Interceltique de Lorient est aussi un aveu d'échec : la Bretagne a trop longtemps vécu à l'ombre des nations amies et vénérées, l'Irlande au premier chef, sans cesse draguée avec des succès moyens. A Dublin, le commun des mortels a du mal à situer la Bretagne sur la carte – *« des îles ? Entre l'Angleterre et la France ? »*, s'interrogeait un barman. Mais depuis longtemps, obligés de tourner le dos à Paris pour ne pas être relégués au rang de « folkeux », les musiciens bretons ont jeté les ponts sur la Manche. *L'Héritage des Celtes*, mené par Dan Ar Braz, avec le Bagad Kemper et Donald Luny, un des mentors de U2 à Dublin, n'a pas réussi à obtenir une seule voix celte au vote lors du concours de l'Eurovision où il représentait la France en 1996, mais le projet a formalisé l'entente cordiale, et les croisements musicaux.

A partir de 1950, les *bagadou*, groupes de sonneurs costumés, prennent leur envol, des concours s'organisent entre villes et villages. Ce sera une excellente école de formation musicale. En 1954, le Quimpérois Loez Ropars, l'un des fondateurs du BAS, a l'idée d'organiser un concours de chant *kan an diskan*. L'année suivante, toujours selon *Ar Men*, il reconstitue en salle un *fest-noz*, un bal avec sonneurs et chanteurs *« évoquant les fêtes de nuit qui concluaient dans le Poher les grandes journées collectives d'arrachage de patates »*. Dans les années 60, le *« bal breton gagne la ville »*. Les frères Morvan et les soeurs Goadec, par leur présence et leurs qualités vocales, développent l'idée que la musique et le chant peuvent aussi être des arts.

PLUS COSMOPOLITE

L'Interceltique est créé en 1972, lorsqu'Alan Stivell, porté par le succès de l'album *Le Renouveau de la harpe celtique*, prend sa part de succès national en passant à Musicorama, émission enregistrée à l'Olympia. En 1972, se crée Dastum (« Recueillir »), une association qui fera beaucoup pour le collectage des arts et traditions populaires. Puis apparaissent des labels discographiques tels Keltia à Quimper ou Coop Breizh, aujourd'hui sans doute le plus actif en termes de production.

Que faut-il retenir de ce dernier quart de siècle ? Son ouverture sans doute, qui pousse Alan Stivell à enregistrer son dernier album *I Douar*, avec le Sénégalais Youssou N'Dour, l'Oranais Cheb Mami, le Kabyle Idir, après avoir pris le virage de la techno avec *Brian Boru*, un album produit par Martin Meissonier. Stivell est un fidèle de l'Interceltique, on l'y verra chaque année, en concert ou en coulisses. Derrière lui, ou avec lui, la jeune génération ouvre des chemins plus cosmopolites encore : il y a le travail d'Erik Marchand aux côtés des Roumains du Taraf de Caransebes, mais aussi Denez Prigent, chanteur de *gwerz* qui vient de publier le premier véritable album de *dance* breton.

V. Mo.

Albums :

- **Alan Stivell :** *I Douar*, 1 CD Dreyfus FDM36209-2.
- **Denez Prigent :** *Me'zalc'h Ennon ur Fulenn Aour* 1 CD Polycocal.
- **Erik Marchand et le Taraf de Caransebes :** *Dor*, 1 CD RCA-BMG 74321-588-792.
- **Compilation :** *Fest Vraz*, musiques bretonnes, 1 CD Keltia Musique KMCD91.
- **Cordes de Bretagne :** *Kerden*, 1 CD Coop Breizh GWP014.

هكذا من الاصل

Le swing Yannotta au service de Bernstein

Des arrangements très réussis pour « Trouble in Tahiti », un opéra acide composé en 1952 aux accents de comédie musicale

TROUBLE IN TAHITI, de Leonard Bernstein. Festival des Arcs, les 6 (répétition générale publique) et 7 août à 21 heures, Les Arcs 1 800, sous chapiteau. Gratuit. Durée : 1 h 10. Direction musicale : Bernard Yannotta. Mise en scène : Jean Lacornerie. Avec Isa Lagarde et Anne Barbier (sopranos), Philippe Le Chevallier et Gilles Avisse (barytons), Sylvain Stawski (ténor), Bertrand Davy (danseur), Jay Gottlieb (piano), Pierre Roullier (flûtes), Bernard Yannotta (clarinettes), Eric Chalan (contrebasse), Jean-Michel Collet (percussions), Fabien Gabel (trompette), Stéphane Paris (trombone).

LES ARCS
de notre envoyé spécial

Fils d'un ouvrier napolitain émigré à New York, clarinettiste de formation, américain de naissance et francophile convaincu, Bernard Yannotta déborde d'activités. Aux Arcs, il cumule les fonctions : directeur du festival et de l'académie, interprète, chef d'orchestre et directeur musical. Son enthousiasme n'a d'égal que sa disponibilité et l'atmosphère de passion pour la musique qui règne ici doit beaucoup à sa personnalité généreuse. Il a su rassembler autour de lui des musiciens de tous horizons. Un exemple de la volonté qui les anime : l'ébouriffante conférence sur la musique américaine du pianiste Jay Gottlieb. En plein été, à 1 800 mètres d'altitude, pendant une heure, un public médusé en a plus appris sur le sujet que beaucoup d'autres en toute une vie.

Cette année, Bernard Yannotta s'est découvert une vocation nouvelle. Pour permettre au festival de présenter une version de chambre d'un opéra mal connu de Leonard Bernstein, *Trouble in Tahiti*, il est devenu arrangeur, réduisant l'effectif orchestral de cinquante à sept musiciens. D'emblée, Yannotta avoue une profonde affection pour la personnalité de Bernstein, son charisme et son talent. Enfant, à New York, il a assisté aux concerts de Lennie et n'aurait manqué, pour rien au monde, ses fameuses émissions de télévision. C'est dire si cet arrangement est l'aboutissement d'une passion. Pour mettre en scène ce projet-phare du 25e Festival des Arcs, Bernard Yannotta a fait appel au metteur en scène Jean Lacornerie, dont on avait pu apprécier le travail pour l'opéra de Michael Nyman, *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*.

OUVRAGE HYBRIDE

Trouble in Tahiti est un opéra en sept tableaux. Bernstein, également auteur du livret, a curieusement composé cette œuvre sur « l'ennui dans le couple » un an seulement après son mariage... Créé en 1952, l'ouvrage, d'abord télévisé, fut très vite repris à Broadway. En 1983, Bernstein l'incorpora à son opéra *A Quiet Place*.

Trouble in Tahiti est un ouvrage lyrique hybride. Epris de tradition classique, Bernstein, « homme du peuple », comme le définit Yannotta, aime aussi la comédie musicale et le jazz. En 1952, à trente-quatre ans, Bernstein cherche son style, et ça s'entend. Malgré des emprunts à la *IIIe Symphonie* de Stravinsky, des réminiscences de Kurt Weill et un traitement très puccinien des duos, cet objet musical protéiforme séduit dès les premières mesures. Le couple qui s'ennuie est traité sur le mode de l'opéra classique tandis que le chœur antique est envisagé sous la forme de la comédie musicale. Les deux couleurs ne jurent jamais, elles se complètent, bien servies par un orchestre sans chef étonnamment swingant dans l'arrangement très réussi de Yannotta. L'ensemble forme une comédie acide à la Billy Wilder, selon les mots de Jean Lacornerie, le metteur en scène. Tous les poncifs de la société américaine, du hamburger au body-building, sont passés à la moulinette de la satire sociale. Si le couple s'ennuie – au point d'aller au cinéma voir un nanar intitulé... *Trouble in Tahiti* –, nous, on rit beaucoup. Avec le formidable abattage des chanteurs-comédiens-danseurs et une idée de mise en scène par minute, ce spectacle est une grande réussite.

Trouble in Tahiti est précédé par *Camera obscura*, une comédie musicale de dix minutes du compositeur américain Jonathan Sheffer, et par les quatre inénarrables recettes de *La Bonne Cuisine* mises en musique par Bernstein.

Ph. de L. C.


STÉPHANE OUZOUNOFF
Bernard Yannotta.

Un panorama embrumé de la musique américaine

Concert du 4 août à 21 h. La Coupole. Antonio Lauro : *Suite vénézuélienne pour guitare*; Manuel Maria Ponce : *Trois chansons populaires mexicaines pour guitare*, par Jean-Marc Zvellenreuther ; Robert Schumann : *Cinq pièces dans le ton populaire op. 102*, par Nicolas Kruger, piano, et Bertrand Raynaud, violoncelle ; Elliott Carter : *Riconoscenza per Goffredo Petrassi*, par Eric Crambes, violon ; George Gershwin : *Summertime, Oh Lady, be Good !, Nice Work if You Can Get it*; Fred Coots : *For All I Know*; Fats Waller et Harry Brooks : *Ain't Misbehovin'*; Aaron Copland : *Little Horses*, par Elsa Maurus, mezzo-soprano, et Nicolas Kruger, piano.

LES ARCS
de notre envoyé spécial

Dans une atmosphère digne d'un mois de novembre, bravant le brouillard et la bruine, de nombreux spectateurs sont venus en famille, parfois même avec des enfants en très bas âge, pour assister, sous la Coupole des Arcs, à 1 600 mètres d'altitude, au deuxième concert de la Semaine de musique américaine proposée par le Festival des Arcs. L'Amérique, ici, est à prendre au sens continental du terme. Les œuvres sont interprétées par de jeunes artistes, pour qui ce type de concert constitue un excellent rodage.

Première œuvre inscrite au programme, *La Suite vénézuélienne pour guitare*, d'Antonio Lauro, une pièce composée en 1963. Naïve par ses arpèges répétés dans le premier mouvement, de tournure alambiquée dans les troisième et quatrième, l'œuvre ne nous apprend rien en voulant trop nous prouver. Le courageux mais trop timide guitariste n'y pourra rien changer. Jean-Marc Zvellenreuther, en revanche, séduira plus par son interprétation des *Trois chansons populaires mexicaines*, de Manuel Maria Ponce. Ponce fut élève de Paul Dukas et composa, en 1928, ces pièces plus authentiques et nettement moins prétentieuses. Rythmées et dansantes, ces petites chansons nous font découvrir un univers musical charmeur et chaleureux qui n'empêcha pas une spectatrice d'affirmer : « *Y'a moins d'enthousiasme qu'à 1 800* », comprendre 1 800 mètres d'altitude, là où est installé le grand chapiteau du festival.

Curiosité inscrite au programme : les *Cinq pièces dans le ton populaire*, de Robert Schumann. Interprétées avec intensité par Nicolas Kruger et Bertrand Raynaud – on pense en particulier à la redoutable troisième pièce jouée en double corde –, cette œuvre rappelle avec raison que les romantiques européens s'inspirèrent, eux aussi, des folklores locaux. Bernard Yannotta, maître d'œuvre de la soirée, présenta cette pièce au public avec une formule lapidaire : « *Elle est programmée là juste parce qu'on l'aime bien.* » N'y voir donc aucune signification particulière. Avec *Riconoscenza per Goffredo Petrassi*, d'Elliott Carter, on retrouve l'esthétique européenne qui domina longtemps les modèles d'écriture de la musique classique contemporaine américaine. Résolument dissonante, d'une extrême difficulté technique, la tendre froideur de cette œuvre de 4 minutes 30 fit éclater en sanglots l'un des enfants présents au concert. S'il s'agit de l'hommage d'un compositeur à un autre, nous pencherons plutôt pour le genre cadeau empoisonné, en particulier pour l'interprète. Le jeune Eric Crambes a su tirer son épingle du jeu. Avec plus d'engagement et de liberté à l'égard du texte, il en serait devenu héroïque.

Les mélodies de Gershwin, de Coots et de Waller/Brooks terminaient ce concert. La mezzo-soprano Elsa Maurus, en acceptant de chanter ces airs populaires, a eu raison de braver les réserves condescendantes émises à l'égard de ce pan du répertoire si bien servi, entre autres, par Billie Holiday. Avec beaucoup de finesse et de sensibilité, tenant délicatement sa voix, osant, ici ou là, le « parlé-chanté », Elsa Maurus a su éviter les tics du lyrique qui rendent si ridicules les prestations de diva s'essayant à la chose. En bis, Elsa Maurus nous offrit *Little Horses*, une des magnifiques *Old American Songs* de Copland. Le succès de la soirée.

Philip de la Croix

Le mythique théâtre marseillais de l'Alcazar va devenir une bibliothèque

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Jean-Claude Gaudin, maire qui se montre décidément beaucoup en ce moment, assistait, mercredi 29 juillet, à la dépose de la mythique marquise de l'Alcazar, haut lieu de la légende du music-hall marseillais, mort d'une laide mort en 1966, après cent neuf années de chauds et loyaux services et qui, depuis trente ans, coupé d'une courte carrière de dépôt de meubles, n'est plus qu'un monceau de gravats derrière une façade décrépie de bois sale. Après les discours, une grue jaune saisit la marquise de ferronnerie noire et oxydée sur laquelle restent quelques traces des masques de théâtre disparus, la hissa vers le ciel bleu et la posa sur une remorque pour partir vers sa restauration : cette marquise fatiguée est classée monument historique, comme les panneaux de bois de l'entrée murée. Elle devrait revenir d'ici à 2002 : elle ornera alors l'entrée de la bibliothèque municipale à vocation régionale que la ville va construire sur le site avec l'aide de l'Etat, du département et de la région pour quelque 400 millions de francs.

Outre les millions de volumes, cette bibliothèque abritera un fonds sur les mémoires de l'Alcazar, actuellement en voie de constitution par trois chercheurs de l'unité mixte de recherche « sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles », plus souvent désignée sous sa croustillante acrostiche de « Shadyc ». Jacques Cheyronnaud, Jean-Louis Fabiani et Emmanuel Pedler, tous trois basés à la Vieille Charité, ont en effet entrepris une enquête socio-ethnographique sur la mémoire de l'Alcazar, plus précisément sur « *les prégnances familières d'un site chansonnier* » qui, au-delà de l'envahissante légende, cherchera à en restituer une histoire plus précise.

Ces désenchanteurs de music-hall ont souvent le vocable accablant, qui parlent de ce « *site spectatoriel* » pour désigner ce théâtre de variétés où l'auteur de ces lignes a quand même entendu – et surtout vu – dans la sombre salle à moitié en déshérence l'éblouissante Abbey Lincoln débuter devant son mentor de mari batteur, Max Roach. Le début de leur travail sent bon le renouvellement. Après des appels parus dans la presse locale, ils ont commencé à rencontrer les derniers témoins vivants de l'histoire : plus de cent personnes ont répondu à leur appel et ils en ont déjà auditionné une quarantaine.

LE CŒUR BATTANT DE LA VILLE

Renouant avec les débuts de l'anthropologie française qui s'intéressa très tôt au music-hall avant de l'oublier, ils cherchent par exemple à comprendre quels étaient les différents publics, variés, très brassés, d'une salle à qui on attribue un peu vite une sorte de public unique et, selon eux, trop désincarné. La ville leur a donc commandité un rapport qu'ils doivent remettre en décembre, mais ils travaillent aussi à la confection d'un livre qui rassemblerait des extraits des témoignages inédits ainsi que les documents attestant d'une familiarité des publics ou des acteurs encore vivants avec l'Alcazar. Et ils participent dans le même temps à l'élaboration d'une exposition « *Marseille sur scène* », en collaboration avec La Villette, qui devrait se tenir à Marseille début 1999.

Pendant ce temps, les archéologues travailleront sur un chantier de fouilles dont Jean-Claude Gaudin espère qu'il ne durera pas trop longtemps et surtout qu'il ne révélera pas « *des ossements de César, pas le sculpteur, nous aimons beaucoup, mais le grand César dont on trouve un os chaque fois qu'on creuse dans le centre-ville* »... Viendront ensuite les bâtisseurs, puis les livres. Et de nouveau cette marquise, partie dans les airs avant-hier matin, pour marquer ce lieu de mémoire au centre de ce qui fut longtemps le cœur battant de la ville.

Michel Samson

Les poèmes d'un clochard et le théâtre pour « continuer à vivre »

BARBONI. Mise en scène : Pippo Delbono. Avec Bobo, Piero Corso, Armando Cozutto, Pippo Delbono, Lucia Della Ferrera, Gustavo Giacosa, Simone Goggiano, Elena Guerrini, Sergio Longobardi, Marina Mondini, M. Puma, Pepe Robledo.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU, TIPI. Piazza Beaubourg. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-94-98-00. Durée : 1 h 20. Jusqu'au 7 août, à 21 heures.

La Vie en rose, Louis Armstrong. Trompette éclatante, sur une voix qui a tout vécu, tout surmonté. Le rose est une couleur que les acteurs de Pippo Delbono ne connaissent pas. Celle de la vie qu'ils n'ont pas eue avant que le théâtre ne les prenne dans ses bras. Il y a Bobo, microcéphalique, sourd-muet enfermé durant quarante-cinq ans dans un hôpital psychiatrique ; Armando, le polyomiélitique rencontré dans une rue de Naples ; ou le mystérieux Puma (avec *son nom dans un cœur* transpercé tatoué sur l'épaule, et ses tennis de la même marque), dont la tension et la violence renvoient les rappeurs à la chansonnette. D'autres encore. Des acteurs ? *« Non*, répond Pippo Delbono, *des personnes qui ne vivent pas l'art comme un métier, mais comme une expérience essentielle pour leur vie, pour continuer à vivre. »*

Barboni signifie clochards en italien. Un mot légèrement décalé depuis que les clochards ont perdu leurs grandes barbes. Les clochards de Pippo Delbono ont des références : Fellini évidemment, Charlot et Beckett. Quand deux clochards se rencontrent, le nom de Godot tombe du ciel, tout naturellement. Mais pour le texte, le metteur en scène préfère encore les poèmes d'un vrai clochard. Un Génois, dont on a retrouvé à la mort, dans la valise qui ne le quittait jamais, l'œuvre inscrite sur des morceaux de papier hygiénique, des fragments de plastique. Il s'appel- Bernardo Quaranta.

« Des diamants, rien ne peut naître, mais de la boue naissent les fleurs »

Il y aura une jeune femme sage qui ne se départira jamais d'un sourire de madone, étalant sur un foulard des images pieuses et une photo de mariage des Kennedy, ses *« parents »*. Il y aura Pippo et Bono, duettistes minimalistes qui dansent du bout des doigts et du coin des yeux. Il y aura une danse chaloupée à se faire des bleus entre un « désossé » argentin, et une opulente rousse. Et pour conclure, une vieille chanson italienne, reprise en refrain, comme une proclamation : *« Des diamants, rien ne peut naître, mais de la boue naissent les fleurs »*, pendant que Puma en plante avec rage sur la scène.

Pippo Delbono n'exhibe pas ses acteurs. D'une voix douce, il raconte son propre itinéraire, ce qui l'a conduit vers eux, malgré l'incompréhension de la mamma, de la ville où il vit. Il est chez lui chez eux, il s'est reconnu dans leurs souffrances, il montre les siennes à travers eux, il en sort et y revient avec eux, dans leurs gestes, leurs danses. *« Sur scène, mes acteurs ne jouent pas. Ils "sont", tout simplement »*, dit encore le metteur en scène. Il en est pourtant qui dessinent des personnages. Et en changent. Qui montrent le besoin d'apprendre auprès de ceux qui ne savent pas. D'un échange. Les autres portent plus que la charge d'un seul individu. Leurs silhouettes courent le monde, vont droit là où il souffre. Et en montrent les guerres cachées, comme dans la belle et terrifiante *« danse du vin »*, qui gicle comme sang sur scène, jusqu'à l'épuisement du danseur.

Jean-Louis Perrier

L'Apocalypse telle qu'entrevue par Hal Hartley

Hanté par le massacre de Waco, le cinéaste américain signe à Salzbourg « Soon », sa première pièce de théâtre : essai certes honnête mais très vite démonstratif. Reste le splendide décor d'une cathédrale de verre...

SOON. Une pièce musicale de et mise en scène par Hal Hartley. Musique : Hal Hartley et Jim Coleman. Décors et costumes : Steve Rosenzweig. Lumières : Jim Clayburgh. Avec Gretchen Lee Krich, Elina Löwensohn, D. J. Mendel, Chuck Montgomery, David Neumann, Miho Nikaido et Thomas Jay Ryan.
PERNER INSEL, Hallein (navette gratuite à 19 heures au départ de Reichenhaller Strasse). Les 7, 8, 9, 11, 12, 13 et 14 août, à 20 heures. Durée : 1 h 45. 100 F à 300 F. Tél. : 00-43-662-80-45-01. (Spectacle en anglais, surtitres en allemand).

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

C'est toujours une joie que de rejoindre Perner Insel, île industrieuse située à 25 minutes au sud de Salzbourg où Gérard Mortier, directeur artistique du festival, a rêvé de reconstituer dans une usine désaffectée son Théâtre du Soleil à *lui*... Vastes espaces d'accueil, buffets, cimaises, hauts escaliers et charpentes de bois, rien ne manque... Zélateur de la troupe d'Ariane Mnouchkine, Mortier a voulu créer un lieu alternatif qui dirait à lui seul sa volonté d'ouvrir la programmation théâtrale de Salzbourg à ce que les Autrichiens appellent des « projets », ces aventures scéniques qui n'ont d'autre objet que de réinventer la représentation. Avant le Québécois Robert Lepage et sa brillante variation sur l'architecte Frank Lloyd Wright, intitulée *Géométrie des miracles* (du 20 au 29 août ; *Le Monde* du 5 mai), Perner Insel reçoit le cinéaste américain Hal Hartley pour sa première pièce de théâtre, *Soon* (*Bientôt*).

« Est-ce qu'elle a commencé ? – Non. – Quand commencera-t-elle ? – Bientôt (soon...). *– Comment saura-t-on qu'elle a commencé ? – Il y aura des signes. Le monde sera dévoré par les flammes ; et après, nous irons au paradis où nous vivrons dans une paix parfaite et connaîtrons le bonheur. »* En un échange, le ton de la pièce est donnée. A l'approche du millénaire, Hal Hartley a choisi de s'interroger sur la probabilité de l'Apocalypse, vivement traumatisé, comme beaucoup d'Américains, par le massacre de Waco (Texas) qui, en 1993, avait été perpétré par la police fédérale contre la secte des davidiens. Il porte donc à la scène une petite communauté de sept personnages aux prises avec la foi, ses déviations sectaires, ses escroqueries manifestes, ses accents de sincérité aussi, sa marche pathétique vers une fin inéluctable et violente. Au passage, il pose les mêmes questions que dans ses films : la confiance en l'autre ; la responsabilité individuelle et collective à l'épreuve de la *transgression de la loi commune*.

Le texte de la pièce ne manque ni de rythme, ni de force par instants. Mais son caractère répétitif, voire démonstratif, lasse rapidement l'auditeur. D'autant que la mise en scène présente les mêmes défauts. Hal Hartley a choisi de nous transmettre le texte par des micros HF tenus à bout de perches par les interprètes. Afin de créer du lien entre eux et du mouvement sur la scène, il n'y a que quatre micros pour sept acteurs. Ils ne cessent donc de se les passer ou de les tenir à la manière de perchistes de cinéma... Agaçant. Du coup, la mise en scène tient plus de la chorégraphie, malheureusement signée par la troupe elle-même : en dépit de sa qualité et de son engagement, ce n'est pas ce qu'elle fait de mieux... La danse-théâtre européenne est aujourd'hui à des années-lumière de ces gesticulations maladroites... On s'étonne aussi de l'intitulé de *Soon* : « pièce musicale »... La musique, technologique et peu saillante, de Jim Coleman est particulièrement discrète et d'une totale autonomie, ou presque, avec l'action. Personne ne chante, ni ne danse, sur cette partition très « mode » qui mêle gros sons et mélodies abstraites.

Reste l'esthétique du spectacle. Le décor est une splendeur : sur un sol rouge biseauté s'élève un haut mur de panneaux de verre, une cathédrale qui barre toute la diagonale du plateau. Chaque panneau est monté sur un axe pivotant et peut être orienté par les acteurs, créant autant de circulations dans un espace immense et divinement *(sic)* éclairé par Jim Clayburgh, l'un des enchanteurs du Wooster Group de New York (dont il est le cofondateur). Il est vrai que rien n'est *plus exaltant que d'éclairer le* verre, de jouer avec sa transparence et son opacité, sa forte présence ou son absence. Jim Clayburgh s'y emploie avec une grâce irréprochable. Où l'on retrouve la marque de Salzbourg : des budgets de production (celui-ci est partagé avec DeSingel d'Anvers) qui défient les autres scènes européennes. Quand Luca Ronconi, au même endroit, créait avec génie et munificence *Les Géants de la montagne*, de Pirandello, Hal Hartley signe un essai qui ne manque ni d'ambition ni d'honnêteté, mais au *souffle trop court pour nous émouvoir* vraiment.

Olivier Schmitt

SORTIR

PARIS

Lester Bowie Brass Fantasy
Le trompettiste Lester Bowie, membre fondateur de l'Art Ensemble of Chicago, a régulièrement été voir du côté des succès du moment afin d'alimenter son Brass Fantasy, fausse fanfare néo-orléanaise. Après le célèbre *The Great Pretender* des Platters, ce sont des chansons des Spice Girls ou de Madonna qu'il met en trompette, tuba et trombone. On passe de la plus franche roublardise à des moments intenses d'expression collective. En tout cas, le Brass Fantasy, au sein duquel jouent Gary Valente (trombone), Vincent Chancey (cor anglais), Don Moye (percussions), est un orchestre de scène qui devrait faire danser le public du New Morning déjà bien entraîné par un mois de musiques latines, de blues et de jazz en ses murs.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Charanga Habanera
Formée en 1988, la Charanga Habanera réunit autour de David Calzado de jeunes loups diplômés de l'Ecole nationale d'art, qui jouent, chantent et dansent avec une réjouissante énergie. Fort de sa récente signature sur une major (CD Tremendo Delirio /Universal), le groupe coqueluche de la jeunesse cubaine se produit régulièrement à Paris depuis deux ans.
Le Balajo, 9, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. 21 h 30, le 6 août. Tél. : 01-47-00-07-87. 120 F. Le 7 au New Morning.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Armageddon
de Michael Bay (Etats-Unis, 2 h 28).
C'est la tangente que je préfère
de Charlotte Silvera (France, 1 h 40).
Kiss or Kill (*)
de Bill Bennett (Australie, 1 h 40).
Parrain malgré lui
de Mark Malone (Etats-Unis, 1 h 30).
Le Plaisir et ses petits tracas (*)
de Nicolas Boukhrief (France, 1 h 41).
Les Sexton se mettent au vert
de Bryan Spicer (Etats-Unis, 2 h 04).
Un Indien à New York
de John Pasquin (Etats-Unis, 1 h 44).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Amadeus
de Milos Forman. Américain, 1984 (2 h 37).
L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Les Anges du boulevard
de Yuan Muzhi. Chinois, 1937, noir et blanc (1 h 40).
Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).
Broadway Bill
de Frank Capra. Américain, 1934, noir et blanc (1 h 20).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Guêpier pour trois abeilles
de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1966 (2 h 25).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Honkytonk Man
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Odéon, dolby, 6e ; MK2 Bastille, dolby, 11e ; MK2 Quai-de-Seine, 19e.
Irma la douce
de Billy Wilder. Américain, 1963 (2 h 26).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).
Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1978 (1 h 35).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Peau-d'Âne
de Jacques Demy. Français, 1970 (1 h 30).
Epée de Bois, 5e.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 6, à 20 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 150 F.
Bagatelles
Opérettes de Jacques Offenbach. Adaptation musicale de Nicolas Ducloux, texte et adaptation dramatique de Loïc Boissier et Joëlle Vautier, mise en scène de Joëlle Vautier.
Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. Mº Muette. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-42-88-64-44. 75 F et 100 F.
Barboni
de Pippo Delbono, mise en scène de l'auteur.
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F. Paris, Quartier d'été.
La Dernière Bande
de Samuel Beckett, avec Etienne Bierry.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Filao
Par les Colporteurs, compagnie d'Agathe Olivier et Antoine Rigot, mise en scène de Hudi.
Espace-chapiteau du Parc de La Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-La-Villette. Le 6, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Mais où est donc passée Esther Williams ?
de Sophie Perez, mise en scène de Sophie Perez, Charlotte Vimont et Hélène Gaymard.
Jardin des Tuileries, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Le 6, à 22 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 70 F. Paris, Quartier d'été.
Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 40 F à 220 F.
La Nuit des rois
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Simon Prevost.
Pré-Catelan-Théâtre de Verdure-Jardin Shakespeare, route de Suresnes-Pré-Catelan, Paris 16e. Mº Porte-Maillot puis bus 244, arrêt Bagatelle. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-40-19-95-33. 60 F et 120 F.
Rêves de renards
Arlette Chosson et ses renards.
Chapiteau, 2, rue Marcel-Duchamp, Paris 13e. Mº Porte-d'Ivry. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris, Quartier d'été.
Romanès cirque tsigane
Mise en scène d'Alexandre Bouglione-Romanès.
Chapiteau Romanès, passage de Lathuile, Paris 9e. Mº Place-de-Clichy. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris, Quartier d'été.
La Ronde
d'Arthur Schnitzler, mise en scène d'Aurélia Nolin.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-48-87-82-48. 70 F et 90 F.
Octuor de France
Penderecki : *Quartet pour clarinette et cordes.* Haydn : *Les Sept Dernières Paroles du Christ.* Dominique Leverd (récitant).
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-48-99-93-11. De 100 F à 150 F.
Jean-Marie Ecay
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 6, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. De 30 F à 80 F.
Bob Déméo Trio
La cave du Franc Pinot, 1, quai de Bourbon, Paris 4e. Mº Pont-Marie. Le 6, à 22 heures. Tél. : 01-46-33-60-64. 90 F.
Stéphane Spira & Jean-Luc Roumier Quartet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.
Mektoub et Cie, Hugues Darnet
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. Le 6, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33.
Tambours du Burundi
Jardin du Luxembourg (kiosque). Paris 6e. RER Luxembourg. Le 6, à 18 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. Entrée libre. Paris, Quartier d'été.
Cyrius
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. 30 F.
Orquesta de Plectro de Cordoba
Parc de Choisy, avenue de Choisy, Paris 13e. Mº Tolbiac. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. Entrée libre. Paris, Quartier d'été.

ANNULATIONS

Taj Mahal
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-69-43-03-03.

RESERVATIONS

The Artist (ex-Prince)
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 21 août à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 248 F à 385 F.
Pâte feuilletée
d'Alain Stern, mise en scène de Didier Long, avec Bernard Fresson, Claude Evrard, Frédéric Quiring.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. A partir du 26 août. Tél. : 01-42-80-01-81. 180 F et 230 F.

DERNIERS JOURS

22 août :
Ve Prix européen d'architecture Pavillon Mies van der Rohe
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.


JEAN-MICHEL OLIVIER
Page 20

THÉRÈSE DE LISIEUX
La névrose transcendée par la foi
Page 21

Le Monde
LIVRES
VENDREDI 7 AOÛT 1998

JEAN-LOUIS CHRÉTIEN
L'homme qui habite dans la parole
Page 21


COLETTE ET MATHILDE DE MORNY
Page 22


LAUROS-GIRAUDON

Le gisant de François 1er dans le tombeau de la Basilique de Saint-Denis

Tombeau pour François Ier

L'historien anglais Robert Knecht invite à une relecture stricte d'un règne humaniste et absolutiste

Roi guerrier dont la légende veut qu'il fut armé chevalier par l'irréprochable Bayard sur le champ de bataille de Marignan, bâtisseur qui pressent l'arme de propagande que représente l'engagement humaniste, séducteur sensuel dont la cour adopte le modèle italien voluptueux et brillant, François Ier attendait encore, *en dépit de monographies* nombreuses – dernière en date celle que signait fin 1997 Jack Lang, *François Ier ou le rêve italien* (1) – son biographe moderne. Même Jean Jacquart, dans son beau travail sur *François Ier* (Fayard, 1981), s'attachait surtout aux aspects socio-économiques du règne ; aussi attendait-on avec impatience la traduction des ouvrages que l'historien anglais Robert J. Knecht consacre depuis plus de vingt ans à la France des Valois (sa *Catherine de'Medici* vient de paraître à Londres), et notamment son *Renaissance Warrior and Patron : the Reign of Francis I* (1994) et *French Renaissance Monarchy* (1984). C'est aujourd'hui chose faite.

Enfin. Car la vogue épuisante des commémorations n'a pas profité au premier Valois-Angoulême. Ainsi le 12 septembre 1494, jour de sa naissance, échappa à tout battage médiatique. Cela n'a pas dû surprendre Knecht. L'historien s'inquiète des variations enregistrées par la mémoire du « roi-chevalier », qu'il juge brouillée par une *« longue et subtile campagne de dénigrement »*, des successeurs Bourbons au catéchisme républicain du XIXe siècle – Michelet épingle, lapidaire : *« Les femmes, la guerre – la guerre pour plaire aux femmes »*. Sans parler de réhabilitation, c'est donc à une relecture stricte du règne, scrupuleuse et globalement bienveillante, qu'invite *Un prince de la Renaissance*. C'est que Knecht éprouve une réelle empathie pour son sujet. Oui, sujet, car, en dépit des précautions prises pour ne pas faire apparaître cette biographie pour ce qu'elle est, il s'agit bien d'un portrait.

Loin des anecdotes rebattues qui ont alimenté la légende noire ou dorée d'un homme raffiné et licencieux, impulsif et tolérant, aimable et sans merci, ce parcours humain est prétexte à peindre un temps. Avec ses figures-phares comme le Tudor Henry VIII, le Habsbourg Charles Quint et bien sûr le roi Valois. Trois figures dont l'amitié proclamée ne masque pas les rêves incompatibles, ni les divergences de vue, en matière de foi comme de conception politique de la mission monarchique. Loin des positions tranchées de ses pairs, François Ier est partagé entre une sympathie réelle pour l'humanisme évangélique d'un Erasme ou d'un Lefèvre d'Etaples – le traducteur audacieux de la Bible et d'Aristote –, et la vision messianique qu'il se fait de son rang, héritée du néoplatonisme éclos dans cette péninsule italienne qui le fascine. Le règne sera une succession de combats, glorieux ou désastreux – la *vox populi a tranché qui a élu Marignan*, victoire d'un jeune fauve de vingt et un ans, contre Pavie, qui ne sauve que *« l'honneur »* –, de traités signés et dénoncés, d'alliances passées pour mieux être rompues.

Mais les guerres les plus captivantes se jouent dans l'ombre : rivalités entre François et Charles auprès des banques européennes (pour faire une élection impériale ou une victoire militaire) que Knecht analyse avec une juste finesse. Influence déterminante des femmes du premier cercle des intimes : la mère – et occasionnelle régente –, Louise de Savoie, plus encore la sœur, Marguerite, princesse des lettres autant que reine de Navarre, et la maîtresse, Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes. Femmes qui l'inciteront jusqu'au bout à protéger les *champions du ressourcement* biblique. Knecht le relève avec une intelligence qui le dispense d'éluder les débats sur la persécution ou la protection des premiers réformés ou d'excuser les violentes campagnes contre les hérétiques – telles la justice bigrement expéditive rendue au *lendemain de l'« affaire des Placards »*, campagne d'affichage insultant le sacrifice de la messe, qui atteint jusqu'à la chambre du roi à Amboise (1534), ou le désormais célèbre massacre des Vaudois en Lubéron (1545).

Pour Knecht, loin de l'inconséquence et de la versatilité que les historiens lui ont trop volontiers prêtées, le roi François doit à son engagement humaniste sa profonde cohérence. Protégeant les artistes qu'il attire, il se met comme ses prédécesseurs, Charles VIII et Louis XII, à l'école de l'Italie, mais tire les ultimes conséquences de la réminiscence platonicienne, sitôt qu'il s'agit des fondements de l'autorité monarchique. Ainsi l'homme qui protège Marot impose le silence et se fait obéir des sectaires au sein du Parlement de Paris et de la Sorbonne, amorce avec efficacité la marche à l'absolutisme. Conseillé par Guillaume Budé, dont l'*Institution du prince* (1518) recommande la connaissance de l'Histoire et le recours à l'instruction et au divertissement pour asseoir l'autorité sans limite du monarque – avec une ironique prémonition, la seule limite reconnue est *« le jugement de la postérité »* –, François Ier adopte une conception forte de l'idéologie royale, usant sans scrupules d'un arbitraire qui impose sans consultation le concordat de Bologne (1516) ou refuse la ratification du traité de Madrid. Cependant, malgré les progrès du contrôle fiscal, le relatif endiguement du renouveau des assemblées représentatives depuis la mort de Louis XI, François Ier semble n'avoir pu exercer qu'un *« absolutisme limité »*, faute sans doute de cette armée d'officiers royaux qui assureront, sous Louis XIV, la coïncidence entre théorie et pratique.

Reste que le sens aigu de la théâtralité du pouvoir permet au Valois de jouer de l'émerveillement et de la stupeur, entrées royales et processions publiques, châtiments politiques (condamnation du connétable de Bourbon ou exécution du général des finances Semblançay, vengeance privée ou sacrifice tactique d'un serviteur fidèle), qui fondent une popularité ambiguë où l'éblouissement tempère la crainte. Aussi fut-il pour ses contemporains le *« grand roy François »* dont le règne prit les nostalgiques nuances d'un âge d'or dans la seconde moitié du siècle, déchirée par les affrontements confessionnels.

Si les relectures dépréciatives allaient réduire à l'anecdote plaisante le portrait du Valois – la gloire de Marignan, Vinci expirant dans les bras du roi, les chasses à Chambord et quelques vers faciles sur l'humeur changeante des femmes –, force est de rappeler que le cri public lancé pour annoncer les funérailles du monarque en avril 1547 célébra le *« prince clément, restaurateur des bonnes lettres, père des arts et des sciences »* (2). Un panégyrique sélectif que la postérité a justement entériné, comme pour justifier Budé.

L'ouvrage magistral de Knecht replace au cœur du règne les fondements de la puissance monarchique moderne, révélant derrière la vignette de l'homme galant la figure du stratège, capable de recommencer son règne après le cruel désastre de Pavie dans un « coup de force » qui révèle sa vraie stature. Un retour en pleine lumière dont la salamandre, emblème du monarque, ne peut craindre l'ardeur.

(1) Perrin, « Le Monde des livres » du 23 janvier.
(2) *Les cérémonies d'« inhumation »* du cœur du roi font l'objet d'intéressants développements dans le stimulant travail de Jean Nagle, *La Civilisation du cœur*, (Fayard 418 p., 170 F).

UN PRINCE DE LA RENAISSANCE
François Ier et son royaume
de Robert Jean Knecht.
Traduit de l'anglais par Patrick Hersant,
Fayard, « Chroniques »,
704 p. plus 12 p. ill. hors-texte, 180 F.

Les histoires d'enfance d'Elsa Morante

On retrouve dans ces nouvelles la subtilité d'analyse de la grande romancière italienne

LE CHÂLE ANDALOU
(Lo Scialle andaluso)
d'Elsa Morante.
Traduit de l'italien et présenté par Mario Fusco,
Gallimard, « Folio bilingue »,
252 p., 48,50 F.
(Première édition : Gallimard, 1967.)

Il y a des classiques qui vont de soi, reconnus dès leur parution et confirmés par une longue carrière posthume. Ce fut, pour Elsa Morante, le cas de *La Storia*, qu'elle publia en 1974 et qui passe pour un des plus grands romans italiens de ce siècle (« Folio », nos 1214 et 1215). Or, si cette somme fait converger un tableau impressionnant du peuple italien et une vignette plus intime des sentiments si fragiles et menacés de l'auteur, il reste parmi les livres d'Elsa Morante quelques trésors d'un accès à la fois plus secret et plus immédiat, comme les nouvelles réunies en 1963 sous le titre *Le Châle andalou* et qui furent écrites entre 1935 et 1951.

Parues, pour certaines d'entre elles, en revues ou dans un premier recueil de 1941, d'autres étant laissées à l'état d'ébauches de romans, elles montrent l'extrême cohérence du monde imaginaire de l'écrivain, qui devait, comme tous les grands romanciers, hésiter entre l'onirisme poétique et le souci obsessionnel de rendre compte de cette masse informe qu'on appelle réalité : réalité historique, politique, psychologique, intérieure.

Fille d'instituteurs installés à Rome, mais d'origines sicilienne et émilienne, Elsa Morante a connu dans son enfance l'univers populaire du Testaccio, qui sera le paysage de prédilection de son ami Pasolini. L'enfance, si présente dans ses nouvelles, constituera, on le sait, le thème dominant de ses romans et, même, de son recueil de poèmes, *Le Monde sauvé par les gamins* (Gallimard, 1991), publié en Italie pendant l'ébullition de 1968.

Livres de poche

En 1937, donc, Elsa Morante écrit une courte nouvelle jamesienne, *Le Jeu secret* : trois adolescents, la nuit venue, jouent ensemble dans leur palais familial à incarner des personnages chevaleresques. Echappant à leurs parents, qui appartiennent à une aristocratie provinciale, ils découvrent le théâtre et mettent en place la fonction même de l'imagination. Certes, Elsa Morante avait en tête, dès 1937 (elle avait alors vingt-cinq ans), de décrire des processus inconscients, des pulsions d'inceste entre une toute jeune fille et ses deux frères. En même temps, elle laisse glisser le récit du réalisme au fantastique et finit par entrer dans l'imaginaire des jeunes gens qui perdent leur véritable nom pour prendre celui de leurs fantasmes.

La Donna Amalia de la deuxième nouvelle devait, au départ, être la protagoniste d'un « roman-ballet », qu'Elsa Morante commença et abandonna en 1950, alors qu'elle venait de publier *Mensonge et sortilège* (« Folio » nos 1884 et 1894). Là aussi, la romancière dessine un univers intérieur encore enfantin, à travers une femme qui se laisse envahir par des rêveries proches de la folie. Mais c'est dans la nouvelle qui donne son titre au choix limité du présent recueil qu'Elsa Morante rejoint les plus grands. Plus que jamais, elle prouve ses profondes affinités avec deux poètes qu'elle vénérait, Umberto Saba et Sandro Penna, comme elle le fera, du reste, en 1957, dans son autre chef-d'œuvre, *L'Île d'Arturo* (« Folio » no 1076).

L'héroïne du *Châle andalou* est une danseuse de l'Opéra de Rome, qui vient de perdre son mari et qui élève seule ses jumeaux, un garçon et une fille. Andrea, le garçon, s'attache furieusement à sa mère qu'il ne supporte pas de savoir tous les soirs sur scène. Son amour frustré prend rapidement des dimensions passionnelles. Giuditta ne comprend pas tout de suite la folie amoureuse de son fils, qu'elle entend simplement pleurer quand elle se prépare dans sa chambre pour sortir. Elle commence seulement à découvrir l'angoisse d'Andrea quand il manifeste le désir d'entrer en religion et que, comme un amant dépité, il l'éconduit alors qu'elle revient à lui.

Elsa Morante n'hésite pas à utiliser le vocabulaire de la passion amoureuse pour représenter les élans et les déceptions de l'enfant devenu adolescent. Avec une extrême subtilité, elle montre où s'enracine l'amour, dans quel terrain familial, dans quelles angoisses premières, avec quel objet. Lorsque Giuditta, déchue, devient une minable vedette de music-hall, Andrea la revoit par hasard dans le petit théâtre de la ville où se trouve son séminaire. Il faudrait analyser chacun des gestes et des sentiments bouleversants que la romancière décrit. Et ce châle andalou dont la mère enfin aimée, enfin aimante, enveloppe le corps de son enfant retrouvé.

René de Ceccatty

Livraisons

● **J'AI CONNU KAFKA,** témoignages réunis par Hans-Gerd Koch
Kafka surpris dans une manifestation patriotique, Kafka dans un cercle anarchiste, Kafka flirtant dans un parc... mais qui est donc ce jeune homme tantôt taciturne, tantôt persifleur que nous décrivent ceux qui l'ont connu ou, parfois, simplement croisé, dans un ensemble de témoignages recueillis par Hans-Gerd Koch ? On n'en saura guère plus sur l'écrivain après avoir parcouru ces textes souvent émouvants dans leur naïveté. « *En définitive,* écrit l'un de ses condisciples du Stefan-gymnasium, *le rôle du buveur ne touchant pas son verre de vin résumerait assez bien ce que fut son existence.* » (Traduit de l'allemand par François-Guillaume Lorrain, éd. Solin-Actes Sud, 270 p., 148 F.) On prendra également un vif plaisir à lire les brèves études d'Alexandre Vialatte, qui fut le premier à découvrir Kafka et à le faire connaître en France, dès les années 20. Il voyait en lui un Proust mâtiné de Courteline ; ainsi qu'un homme capable de s'amuser de ses propres fantômes (*Kafka ou l'innocence diabolique*, éd. Les Belles-Lettres, 144 p., 80 F).
R. J.

● **LOUIS-RENÉ DES FORÊTS, L'IMPOSSIBLE SILENCE,**
de Marc Comina
Depuis le début des années 60, Maurice Blanchot et Yves Bonnefoy, notamment, ont commenté l'oeuvre de Louis-René des Forêts. Mais parce que l'auteur du *Bavard* n'a pas publié régulièrement et que son attitude d'« *anachorète* » les a marqués, ils auraient contribué à créer le « *mythe de l'écrivain silencieux* ». La thèse de Marc Comina considère les textes de l'écrivain et ceux des critiques pour affirmer combien ce mutisme relève, en fait, d'un rapport problématique à la solitude. Il démontre que cette expérience de l'écriture, et donc de la parole, n'est pas « *pècheresse* », mais aventureuse. Par ce rééquilibrage salvateur, Marc Comina entend casser le « *mythe* » et parier sur une autre hypothèse, celle d'un verbe moderne résolument positif (éd. Champ Vallon, 320 p., 145 F). Signalons également le récent numéro de la *Revue des Sciences humaines* (janvier-mars) consacré à Des Forêts, sous la direction de Françoise Asso (université Charles-de-Gaulle – Lille-III, BP 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex, 110 F).
E. T.

● **VERLAINE. Faire parler les morts,** de Stéphan Huyn-Tan
« *Du faux et de son bon usage* », prévient l'éditeur, qui connaît parfaitement son métier, comme les lecteurs pourront le constater. L'auteur, dont nous ne savons rien, a donc inventé « *une académie verlainienne* » riche de quarante membres, bien réels ceux-là – d'Alphonse Allais à Anatole France en passant par Léon Bloy et Paul Claudel –, qui rendent hommage au Pauvre Lélian. Le pastiche est un exercice littéraire difficile, la fine pointe d'une vraie culture. Il est ici, de la manière la plus réjouissante, parfaitement réussi (éd. La Bibliothèque, 9, rue du Docteur-Heulin, 75017 Paris, 130 p., 85 F).
P. K.

● **LENT DELTA,** de Belinda Cannone
Les dernières années d'une vie s'étalent avant de couler dans la mort. La jouissance ultime, lente et maniaque, est la pleine conscience et l'intense curiosité de notre disparition. C'est le superbe sujet de ce roman : les phrases inépuisables d'une femme de cent quatre ans qui écoute le silence, dialogue avec ses proches et s'entretient avec des fantômes, définitivement allongée dans une maison-mémoire menacée par le nuage de nilium qui surplombe notre planète. Ce récit ambitieux évite l'ésotérisme et ne s'enlise pas dans le réquisitoire. Il affronte la question essentielle de la littérature : la mort, non plus scandale mais néant, que précède une métamorphose fatale (éd. Verticales, 268 p., 120 F).
H. Ma.

Le misogyne dans sa chambre noire

Trois histoires tragiques et drôles de Jean-Michel Olivier, trois variations sur le rire et le mourir, sur l'humour et les femmes, sur la vie et sa fin : pour grincer des dents sur la plage...

LE DERNIER MOT
de Jean-Michel Olivier.
Ed. L'Age d'homme,
192 p., 110F.

Jean-Michel Olivier, qui vit et écrit en Suisse, est trop peu connu en France. Professeur et journaliste à Genève, il est pourtant l'auteur d'une dizaine d'essais et de romans, notamment *Le Voyage en hiver* et *Les Innocents* (l'Age d'homme, 1994 et 1996) ou *La Mémoire engloutie* (Mercure de France, 1990). Et aussi d'un étrange et beau récit, *La Chambre noire* (éd. du Styx, 1982), hommage très subtil à *L'Arrêt de mort*, de Maurice Blanchot. L'ombre de Blanchot est de nouveau présente dans ce *Dernier Mot*, tout comme Jean-Jacques Rousseau, autre figure mythique de l'imaginaire de Jean-Michel Olivier et héros de l'histoire qui donne son titre au livre.

Le Dernier Mot affiche sur la couverture « Nouvelles ». En fait, il s'agit de trois contes : le premier, « Félix Unglück », en quatorze petits chapitres, sortes de « tableaux », les deux autres, « L'autre vie » et « Le dernier mot », en dix-neuf « tableaux ». Trois histoires tragiques et drôles, trois variations sur le rire et le mourir, sur l'humour et les femmes, sur la vie et sa fin, sur LA question : qui, de la vie ou de la mort, gagne ? A qui appartient « le dernier mot » ? L'une des clés se trouve dans le premier texte, au début de la séquence 13 (on ne sait si Jean-Michel Olivier attribue à ce chiffre des pouvoirs maléfiques). « *"Oui, le monde appartient aux femmes... C'est-à-dire à la mort ! (...)"Qui a dit ça, déjà ? " Il cherche à retrouver le nom, mais sa mémoire est vide. "Sollers ? MCSolar... "* » Olivier a sans doute raison de citer un rappeur, même s'il orthographie mal son nom. Si on le rappait « fin de siècle », ce (voici la citation exacte) : « *Le monde appartient aux femmes. /C'est-à-dire à la mort. / Là-dessus tout le monde ment* », ferait peut-être enfin réagir les femmes.



BETTINA MONTAVON

« Oui, le monde appartient aux femmes... C'est-à-dire à la mort ! »

Jean-Michel Olivier, pour préserver la concision, la densité, la cohérence, le côté lapidaire et allusif de ses contes, ne peut pas étendre sa citation. Mais, dans le roman de Philippe Sollers, *Femmes* (Gallimard, 1983), quelques lignes après la phrase que reprend Jean-Michel Olivier, on lit le paragraphe suivant : « *Règlements de comptes ? Mais oui ! Schizophrénie ? Comment donc ! Paranoïa ? Encore mieux ! La machine m'a rendu furieux ? D'accord ! Misogynie ? Le mot est faible. Misanthropie ? Vous plaisantez... On va aller plus loin ici, dans ces pages, que toutes les célébrités de l'Antiquité, d'avant-hier, d'hier, d'aujourd'hui, de demain et d'après-demain... Beaucoup plus loin en hauteur, en largeur, en profondeur, en horreur, – mais aussi en mélodie, en harmonie, en replis... Qui suis-je vraiment ? Peu importe. Mieux vaut rester dans l'ombre. Philosophe dans la chambre noire...* »

On peut parfaitement reconnaître Jean-Michel Olivier dans cette image de justicier qui va régler ses comptes avec ironie et cruauté. Il commence avec le personnage de Félix Unglück le mal nommé, puisque son prénom le prédispose au bonheur et son nom signifie la malchance. Entre son prénom et son nom, entre la joie et la peine, entre la vie et la mort, Unglück n'arrive pas à choisir. Il a essayé à plusieurs reprises de se suicider et s'est raté. Au moment du dernier (est-ce vraiment le dernier ?) suicide, il revoit les femmes de sa vie, toutes des figures négatives, effrayantes, castratrices ou hystériques, mortifères à coup sûr, à commencer évidemment par... sa mère. Rien de plus banal, penseront certains, que ces éternels conflits entre hommes et femmes. Précisément. Et c'est pour cela que ce sujet-là révèle, ou non, le talent d'un écrivain.

Etre femme et ne pas rire aux propos de Jean-Michel Olivier, c'est assurément manquer d'humour. Mais être femme et ne pas rire un peu « jaune » en lisant ce livre, c'est probablement n'avoir jamais réfléchi à la question du malentendu fondamental entre les sexes. Le deuxième conte, « L'autre vie », est plus simple, mettant en scène une vengeance – peut-être une saine vengeance – de femmes, de filles contre leur père coupable d'abandon. La troisième histoire, dont le héros est un Jean-Jacques Rousseau égaré au XX[e] siècle, est la plus terrible. Une femme, qui fut en apparence la soumission même, attend la mort de l'écrivain et, après avoir appelé le journal *Le Monde* pour annoncer « *Jean-Jacques est mort* », détruit le livre dans lequel il s'expliquait sur lui-même et ses erreurs... Cela, on pourrait le rapper autrement : « *Vraiment, les femmes sont "trop".* » On aura compris que pour grincer des dents en bronzant, *Le Dernier Mot* est extrêmement recommandé.

Josyane Savigneau

Voyage au pléistocène

Le deuxième tome de l'émouvante saga consacrée par Pierre Pelot à la préhistoire

LE NOM PERDU DU SOLEIL
Sous le vent du monde,
tome II
de Pierre Pelot,
collaboration scientifique
d'Yves Coppens.
Denoël, 366 p., 125 F.

Voici donc le second volet de l'épopée deux cents fois millénaire, intitulée *Sous le vent du monde*, que Pierre Pelot, conseillé par Yves Coppens, consacre aux avatars de nos lointains ancêtres. Dans le précédent, *Les Premiers Venus* (1), il ressuscitait ces étranges créatures, ni hommes ni singes, que Stanley Kubrick nous avait rendues familières au début de sa mémorable *Odyssée de l'espace*.

Par le truchement de la fiction, Pelot racontait la rencontre entre deux individus d'espèce différente, quelque part au bord de la crevasse du Rift. C'était le commencement des commencements, instant qui se comptera par dizaines de siècles, lorsque les humanoïdes découvraient, bien avant l'aube de l'histoire, l'usage des grognements et du caillou, de certains abris naturels dérisoires mais aussi de l'émotion et d'une vague conscience d'eux-mêmes et des autres.

Un million d'années s'est écoulé depuis, il en faudra un autre avant que le Croissant fertile et la vallée du Nil ne livrent leurs premiers glyphes chargés de signification. Pourtant, en ce début du pléistocène – début de l'ère quaternaire, correspondant au paléolithique –, période où Pelot fait voyager ses lecteurs, les descendants de Lucy l'Africaine ont eu quand même le temps d'évoluer, leurs onomatopées deviennent paroles, les cailloux pierres taillées, les bâtons qui en sont parfois pourvus, javelots.

Davantage ! Sur le point de maîtriser le feu, sans toutefois savoir le faire naître, ils déchiffrent le monde en conceptualisant aussi bien ses éléments hostiles que bénéfiques, les situations limites que les gestes coutumiers. Ils désignent *l'autre* par son nom. Rudiment d'une pensée mystique où le verbe se confondrait avec l'être ? Seul le soleil, qui disparaît régulièrement, récupère son nom tous les matins. C'est pourquoi ces errants marchent vers l'Orient à la recherche du nom perdu du soleil, toujours perdu, toujours retrouvé. Quelle belle leçon d'espoir !

NAISSANCE DE L'ÉMOTION

Ils cheminent, à travers les fleuves et les jungles de l'actuelle Birmanie, vers le lieu énigmatique d'où ressuscite à l'aube un nouveau soleil. Dans *La Guerre du feu*, film de Jean-Jacques Annaud inspiré par le livre de Rosny aîné, on voit la naissance de l'émotion chez les hommes préhistoriques par l'éclat de rire qui secoue l'un des personnages. Pelot recourt aux larmes, larmes d'angoisse face aux terribles épreuves qu'affrontent ses héros mais aussi de joie, surgies à la faveur d'un sentiment neuf, encore innommé.

Comme dans *La Guerre du feu*, l'écrivain crée un langage et, si c'est au lecteur de le décrypter peu à peu, le glossaire établi en annexe lui sera d'un indéniable secours. Linguiste ou paléontologue, anthropologue ou romancier ? Pierre Pelot, aidé par les connaissances d'Yves Coppens, demeure surtout le conteur qui a su inventer un style poétique fait d'âpreté et de féerie. Tout en tranchant avec la convention romanesque habituelle, cette écriture exprime avec une parfaite précision la magie inquiétante et solaire de l'univers lointain qu'elle explore.

Edgar Reichmann

(1) « Le Monde des livres » du 7 mars 1997.

Quel cirque, la vie

Henri-Frédéric Blanc décape notre époque à coups de mots bien ajustés. Désabusé et drôle

CIRQUE UNIVERS
d'Henri-Frédéric Blanc.
Ed. Titanic
(Groupe Studio,
CD 17, 13510 Eguilles),
378 p., 120 F.

A l'heure où tant de choses dans la vie publique, politique, sportive, culturelle, médiatique, prennent l'allure d'un cirque, le livre d'Henri-Frédéric Blanc est particulièrement bienvenu. Il frappe par son originalité. Il se présente comme une oeuvre de « poésie », mais il est tout le contraire d'une certaine poésie moderne qui se veut blanche et silencieuse. Sans le moindre scrupule, il parle abondamment de tout, dans une sorte de somme très proche d'un journal ou d'un recueil de maximes ou de pensées.

L'étonnant est le ton de ces paroles. Comique, ironique, désabusé, lucide, modeste et décapant à la fois. La discipline a dû être celle de l'écriture quotidienne : « *Je consacrerai chaque matin une heure /à dire ce que j'ai sur le coeur, /je chercherai les mots de la vie...* »

Déclaration d'intention qui se poursuit par un appel à la patience : « *en attendant que survienne, du fond de l'infinuit, monsieur le Néant sur son grand chat volant* ». On pourrait croire à une manière de désespoir, de fatigue de vivre ou de nihilisme généralisé à la Cioran. Il n'en est rien. La drôlerie l'emporte toujours et c'est peut-être là le timbre essentiel d'un livre révélateur d'une fracture : celle qui sépare l'homme de cette fin de siècle d'un monde de mascarade et d'imposture déployé tous les jours davantage sous ses yeux.

C'est le pouls de notre univers entier qu'Henri-Frédéric Blanc essaye de prendre, comme l'indique le titre de l'ouvrage. Le résultat n'incline pas franchement à l'optimisme, mais le talent d'Henri-Frédéric Blanc est de nous faire sentir qu'à tout moment, dans le cirque généralisé, il y a des espaces de tranquillité, des répits, des haltes qui peuvent nous ramener à la vie et à nous-mêmes. Pour retenir deux pages dans une suite que l'on peut vraiment prendre par n'importe quel bout, où l'on peut entrer au hasard des portes et au gré de sa liberté, on rencontrera, à côté de trois lignes sur la campagne et la ville, d'une réflexion sur le mot beauté et d'un éloge elliptique de la marche, l'évocation d'une « fête intime » d'un caractère très particulier : « *Aujourd'hui est fête car /je n'ai personne à voir.* »

Mais la réalité sociale d'aujourd'hui n'est pas pour autant esquivée. Il serait excessif, en un temps où cela n'est plus du tout d'actualité, de dire que cette « poésie » est engagée. Mais elle ouvre les yeux sur une comédie humaine bien réelle. Il y a du La Rochefoucauld ou du Saint-Simon dans cette manière de la mettre à nu par des mots simples et ajustés. Henri-Frédéric Blanc l'avait déjà montré dans ses romans (chez Actes Sud). S'il faut savoir garder les yeux ouverts, il est bon de temps en temps, par le jeu de la parole, de savoir aussi tirer le rideau sur le cirque.

Raymond Jean

Rectificatifs

● C'est par erreur que nous avons présenté le livre de Christophe Tarkos, *Caisses* (POL), comme le premier de cet auteur (« Le Monde des livres » du 17 juillet). D'autres titres avaient paru, entre 1995 et 1998, aux éditions de l'Evidence, Ulysse fin de siècle et Al Dante ; chez ce même éditeur, la revue *Nioques* avait également publié des pages de C. Tarkos.

● Dans ce même numéro, à propos du roman de Iain Pears, *Le Cercle de la croix* (Belfond), il fallait lire, dans le sous-titre, l'Angleterre de Charles II et non celle de Charles I[er] et Cromwell.

L'amour comme vocation

Pour Denis Vasse, psychanalyste et jésuite, sainte Thérèse de Lisieux est un « cas » peu ordinaire de névrose transcendée par la foi

LA SOUFFRANCE SANS JOUISSANCE OU LE MARTYRE DE L'AMOUR
Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face
de Denis Vasse.
Seuil, 94 p., 79 F.

Mystérieuse Thérèse ! Passée au filtre des dizaines d'études ou de biographies qui lui ont été consacrées, la petite carmélite de Lisieux reste auréolée d'un impalpable secret. Peu de saintes cependant, et peut-être aucune, auront suscité l'engouement que provoqua cette toute jeune femme, morte à vingt-quatre ans sans avoir vu du monde plus que l'horizon familial et celui de son couvent. Mais l'immense tendresse dont fut empreinte l'existence de celle qui avait déclaré : *« Ma vocation, c'est l'Amour ! »*, sut faire le tour de la planète à sa place. Car, en mourant de tuberculose au cours de l'année 1897, Thérèse de l'Enfant-Jésus laissait derrière elle des écrits qui connurent très vite un succès foudroyant. L'image naïve de la vierge aux roses fut d'abord portée par des textes remaniés, dont l'intégralité ne sera divulguée qu'à la fin des années 50. C'est de cette version complète que Denis Vasse, psychanalyste et jésuite, donne une lecture à la fois belle et intéressante.

D'emblée, Denis Vasse propose la clef du regard qu'il porte sur Thérèse. Ce regard est à la fois celui du psychanalyste et de l'homme de foi, l'un rejoignant l'autre dans l'étude d'un « cas » peu ordinaire, où la névrose est transcendée par la foi. *« Je suis frappé,* écrit l'auteur, *par la dimension* transcendante *du désir qui traverse de part en part cette vie ou ces écrits. Il me semble que, sans ce désir, ou sans cette dimension, on ne pourrait les lire que comme l'expression d'une névrose gravissime et qu'on devrait considérer Thérèse comme une malade. »* Si les conditions d'éclosion de la névrose existent, si certains symptômes se font jour, Denis Vasse veut pourtant montrer à quel point le souffle qui animait la jeune femme se différenciait d'une quelconque pathologie mentale.



OFF. CENTRAL DE LISIEUX/ED. DU CERF

Thérèse de Lisieux en 1896

A l'origine de cette observation, donc, une œuvre à laquelle l'auteur fait abondamment référence et dont la lecture enrichit considérablement la compréhension de son livre : les *Manuscrits autobiographiques* de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, disponibles dans une collection de poche publiée par l'Office central de Lisieux (Seuil, « Livre de vie », n° 8). Sollicitée par son entourage, et en particulier par sa sœur Pauline, pour laisser une trace écrite de sa vie, la *« petite Thérèse »* (selon l'expression qu'elle affectionnait) entreprit d'écrire. Elle le fit en utilisant une méthode qui, dit Denis Vasse, *« ressemble à la règle que le psychanalyste donne à son patient au début de la cure »*. Cette similitude – dont la mention survient malheureusement assez tard dans le livre – autorise l'auteur à une lecture psychanalytique du discours de Thérèse. L'*enfance de la sainte*, la conjonction d'amour et de *craintes morbides qui entourèrent* sa naissance, ses relations avec sa mère, puis avec son père et ses sœurs, la présence en arrière-fond d'une nourrice dont le nom fait écho de manière troublante à certains aspects de la vie de Thérèse, tout cela est analysé avec grande finesse. Mais Denis Vasse ne s'en tient pas à une lecture purement « scientifique » du parcours de la jeune femme. Il intègre ces observations dans la dimension spirituelle d'une personnalité hors du commun. La grande intelligence de Thérèse, son extrême sensibilité furent, au fond, des paramètres mis au service d'une vie totalement livrée à l'amour de Dieu.

« Je choisis tout », s'exclamait-elle en faisant allusion à ce qu'elle était prête à donner. Transfigurée par l'amour, la souffrance dont son existence fut loin d'être exempte se muait en don véritable. *C'est-à-dire, explique* Denis Vasse, en une offrande qui n'attendait rien et ne jouissait pas d'elle-même, alors qu'elle exigeait des renoncements. Le caractère absolu de cet amour, sans feinte et sans fausse humilité non plus, sa *lumineuse entièreté, son désir passionné* de ressembler à celui de Dieu, font le mystère de Thérèse. Mais sa souffrance et sa profonde humanité la rendent proche, si bien que les très belles pages consacrées par Denis Vasse à l'amour nous parlent à travers elle.

Raphaëlle Rérolle

★ Signalons également, dans le domaine de la mystique, la biographie que Michel Cazenave a consacrée à la bienheureuse Angèle de Foligno, franciscaine italienne de la fin du XIIIe siècle que l'on peut situer dans la lignée de François d'Assise et dont la spiritualité annonce Thérèse d'Avila et Jean de la Croix (éd. Pygmalion, 314 p., 105 F).

Art de la distance

Michel Deguy installe le régime de la poésie pure contre la « culture McDonald's »

L'ÉNERGIE DU DÉSESPOIR
ou d'une poétique continuée par tous les moyens
de Michel Deguy.
PUF, « Collège international de philosophie », 120 p., 69 F.

« La maison est à la lisière ; cinquante mètres de la lisière ; sur la lisière. » Ainsi débute l'ultime et magnifique *texte de L'Energie du désespoir*, livre dédié à la distance, l'approche et la magie des métamorphoses.

S'agit-il d'une méditation, d'un manifeste, d'un florilège d'essais philosophiques ou poétiques ? Deguy, depuis *Jumelage* (Seuil, 1978) et jusqu'au poignant *A ce qui n'en finit pas* (Seuil, 1995), nous a habitués à ces livres-kaléidoscopes qui développent sur des registres différents observations, considérations-souvenirs, réflexions et fulgurations. Pour lui, plus que pour tout autre poète de sa génération, la poésie est *un art total dont* l'emblème pourrait être la pointe du crayon, acérée, en contact appuyé avec la page du monde. *L'Energie du désespoir* peut se lire comme un manuel, comme un livre pratique, pragmatique voire programmatique, *visant à installer le régime de* la poésie pure dans une culture qui n'en a gardé que le nom.

Energie, du grec *energeia* : force en action. Action du langage et du rythme, qui dégagent le poème hors du magma de la pensée *convenue, appelée par Deguy* le *Holy*, culture McDonald's ou culture du culturel, mais qui le dégagent aussi hors du moi pour le tendre à l'autre car la poésie, écrit-il, *« est l'hôte de la circonstance »*. Quelle circonstance ? L'apparition, inattendue, l'épiphanie, dirait Joyce, qui surgit derrière ou au détour des apparences.

Pour cette opération qui consiste à écarter l'évidence et susciter une autre présence, en plein ou en creux, Deguy invoque tout au long de son livre oxymores et métonymies, synecdoques, métaphores et prosopopées. Il ne faut voir, dans cette façon de procéder, ni esprit didactique ni volonté d'en imposer, mais bien plutôt les multiples variations d'un jeu qui a pour objet de rapprocher les mots des choses. Rapprochement qui mesure la distance *entre langage et réalité et qui* apporte une connaissance du monde par ce que Deguy appelle *« l'être-comme »* – expression revêtant ici une dimension politique. En effet, Michel Deguy s'interroge, chemin faisant, sur le rôle que peut tenir la poésie dans notre « village planétaire », dominé par la technique. *Sa réponse est sans ambiguïtés* : la poésie constitue le meilleur antidote à la pensée unique, au réflexe identitaire, qui nient l'autre.

Citant Proust, qui s'ingénie à relier les côtés de Guermantes et de Méséglise, Deguy affirme le pouvoir du poème de lier les *différents* côtés du monde. Pouvoir quasiment magique qui permet notamment de *« favoriser la revenance, faire réapparaître ce qui a disparu comme il était apparu… »*.

Proche en cela de Paul Celan, Michel Deguy considère le poème comme une rencontre. Le poète est *ainsi le médiateur qui*, en faisant se ressembler le disparate, crée un tiers, un entre-deux, qu'on choisisse de le dénommer traduction, représentation, transposition, transit ou *« éclipse qui fait scintiller l'apparence »*. Car pour qu'il y ait rencontre, la cécité, le vide, l'absence sont nécessaires.

Seul l'éloignement, nous enseigne Deguy dans cette très belle leçon de vie et de regard, celui du promeneur qui observe sa maison de la lisière *« comme un détective au guet »*, celui du poète en retrait de la société qui est la sienne, rend possible le passage vers une réalité qui se dérobe, permet l'approche de l'inaccessible.

Emmanuel Moses

Orson qui ?

Vérités et mensonges du grand Welles dans un excellent dossier de la revue « Positif »

POSITIF
n° 449/450, juillet/août.
Ed. Jean-Michel Place,
162 p., 60 F.

Dans une introduction au livre *d'André Bazin* sur Orson Welles (réédité en poche par Les Cahiers du cinéma), François Truffaut parlait d'un cinéaste dont la personnalité était éclairée sous un jour sans cesse renouvelé par de *multiples études* et biographies. La dernière livraison de la revue *Positif* vient appuyer brillamment, grâce à son dossier consacré à Welles, une telle démonstration, avec en tête un très long et passionnant entretien sur Shakespeare réalisé en 1974 par Richard Marienstras avec le réalisateur américain.

Il ne s'agit bien évidemment pas du premier entretien accordé par Welles sur le dramaturge anglais, dont il avait adapté au cinéma *Macbeth, Othello, Falstaff* et *Le Marchand de Venise* (ce dernier film, réalisé pour la télévision, demeurant introuvable). Mais la connaissance du théâtre élisabéthain de Marienstras, la manière très intelligente dont il l'accorde au cinéma de Welles, y compris pour des films *qui ne sont* pas adaptés de Shakespeare – comme ce passage passionnant sur *La Soif du mal* où le personnage de flic interprété par Charlton Heston est considéré comme le *spécimen* d'un *« homme nouveau, technocrate de la loi, qui ne soulève pas les foules »* –, transforme cet entretien en véritable dialogue. L'idée d'un Macbeth chrétien, faible, *stupide*, médiocre chef de guerre, manipulé par sa femme et les forces du mal, d'un Henry V envisagé comme un grand prince machiavélique se préparant dès le départ à trahir Falstaff, ou d'un Othello qui ne serait plus qu'un double meurtrier de Iago, restent parmi les développements les plus fructueux de ce texte.

Dans la plus pure tradition wellesienne, il est souvent difficile de *distinguer* le vrai du faux dans les propos tenus par le réalisateur américain. Richard Marienstras s'ingénie, non sans mal, à tracer les inexactitudes et les mensonges proférés par Welles, comme cette mise en scène de *La Tempête* par *Max Reinhardt dont il fait* l'éloge et dont on n'a pourtant pas la moindre trace ; ou encore sa mise en scène, en 1936, d'un *Macbeth* à Harlem, avec des acteurs noirs, dont plusieurs sorciers africains qui auraient proposé, avec l'accord de Welles, de lancer une malédiction sur un critique qui avait eu le malheur d'écrire un compte-rendu défavorable de la pièce. *« J'ai dit : oui, allez-y, mettez béribéri sur cet homme. »* Le lendemain, le critique était mort.

A lire l'autre grand entretien de ce dossier, celui avec Dominique *Antoine, qui fut*, de 1971 à 1976, la productrice de Welles pour *Vérités et mensonges* et *The Other Side of the Wind*, le réalisateur américain aura supporté sur sa tête plus d'une malédiction. Les propos de Dominique Antoine sont tristes, *car ils mettent*, avec clarté, les derniers clous sur le cercueil de films que l'on espérait voir, tout en les sachant inachevés : *Don Quichotte, The Deep*, et même *The Other Side of the Wind*, qui est, lui, pratiquement terminé, mais malheureusement pris dans un imbroglio juridique et une querelle d'ego qui empêche, semble-t-il définitivement, sa diffusion.

Dominique Antoine dessine du réalisateur *américain un* des plus beaux portraits qu'on ait pu tracer de lui, et qui explique pourquoi il demeure un sujet d'exégèse aussi inépuisable : *« Lui-même ne se connaissait pas, ou plus. A la fin de sa vie, il pouvait reprendre sincèrement à son compte le mensonge d'Arkadin : "I do not know who I am." »* Je ne sais pas qui je suis.

Samuel Blumenfeld

Au commencement était le verbe

« L'homme n'entre pas dans la parole : il l'habite déjà », affirme Jean-Louis Chrétien, qui cherche en phénoménologue et en poète ce que parler veut dire

L'ARCHE DE LA PAROLE
de *Jean-Louis Chrétien.*
PUF, « Epiméthée »,
206 p., 129 F.

ENTRE FLÈCHE ET CRI
de Jean-Louis Chrétien.
Ed. Obsidiane, 84 p., 80 F.

Il n'est pas indifférent que l'essai de Jean-Louis Chrétien, qui paraît en même temps que son livre de poèmes, soit une méditation approfondie sur la parole. Traversant, reprenant et rassemblant une réflexion continuée depuis près de quinze ans (1), elle renvoie aux diverses figures de cette parole, et *donne* celle-ci à penser dans ses différentes acceptions et manifestations. Et parmi ces figures, celle que dessine le poète n'est pas la moindre – l'usage qu'il fait de la parole révélant toujours quelque chose de son essence. « Donner » : c'est précisément au détour de son commentaire du poème de Mallarmé, « Don du poème », au dernier chapitre de *L'Arche de la parole*, que Jean-Louis Chrétien peut écrire : *« N'est-il pas vrai (…) qu'un poème donné est ce dont chacun peut s'approprier les paroles, mais que l'auteur demeure celui qui en a noté les silences, ceux que d'une façon ou de l'autre nous faisons résonner ? »*

Mais c'est à une résonance plus large, à la fois intégralement humaine et cosmique, portée aussi bien par la voix la plus corporelle que par le silence habité de l'adoration, que nous invite d'abord à réfléchir ce livre. Pour cela, Jean-Louis Chrétien, comme dans ses ouvrages précédents, fait appel à la philosophie et à la théologie bien sûr, mais aussi à la littérature et à la mystique. Il faut d'ailleurs saluer chez l'auteur cette volonté, heureuse et accueillante plus encore qu'érudite, de ne pas s'enfermer dans le cadre étroit d'un savoir acquis qui contredirait la teneur même de son dire.

Ainsi, de la densité de son propos et de la rigoureuse menée de son *raisonnement peut-on détacher* maintes analyses éclairant des textes et des auteurs qui ressortissent à ces différents domaines. Mais à leur tour, à travers la richesse des sources dont elles se nourrissent, ces pages se rassemblent pour former une visée unique : montrer que l'acte de la parole, loin de supposer un pouvoir autonome de l'homme, fait de celui-ci un hôte inscrit dans une *« arche »* qui l'excède, qui n'a, en lui, ni son commencement ni sa fin. L'affirmation n'a pas pour conséquence de diminuer la dignité de cette humaine parole mais de l'entendre selon sa véritable vocation. *« Aucun geste de protection ne pourrait prendre en charge le moindre être si ce dernier n'avait déjà été recueilli par la parole »*, écrit Jean-Louis Chrétien. Plus loin, il cite Heidegger : *« L'homme se comporte comme s'il était le formateur et le maître de la parole, alors que c'est elle au contraire qui demeure la souveraine de l'homme. »* C'est dire à quelle place éminente et centrale le philosophe situe l'objet de sa méditation et en quel espace il demeure dans son rapport à lui.

Au commencement, donc, dans la perspective biblique et chrétienne qui est celle de l'auteur, *« l'homme* (selon la *Genèse*) *confère un nom aux animaux que Dieu a conduits devant lui. En comparaissant devant l'homme, ils viennent au jour de la parole… »*. L'acte de parole est d'abord réponse ; en cela, il n'est pas premier : *« En parlant pour la première fois, l'homme n'entre pas dans la parole : il faut qu'il l'habite déjà. En effet, dans la lettre même du récit, Dieu s'est adressé à l'homme, lui a déjà parlé avant qu'il prenne la parole, et pour qu'il la prenne. L'homme a déjà écouté, et donc il a déjà répondu, fût-ce silencieusement. »*

A la fin de son livre, à propos d'une autre page de la Bible, Jean-Louis Chrétien s'insurge, avec toute la vigueur qui caractérise son style, contre les interprétations réductrices des paraboles – *terme dont* le mot « parole », en français, justement dérivé – scripturaires. Aux crédules, il rappelle que rien, là, n'est sans raison : *« Toutes ces paroles ont une parfaite netteté, et seuls ceux qui, étant sourds, n'entendent pas ce qu'ils disent eux-mêmes, croient s'en débarrasser en affirmant qu'elles sont "poétiques", comme si cela dispensait de s'interroger sur la rigueur de leur sens. »*

SUR SES MÉGARDES

Qu'en est-il de cette arche ? Que relie-t-elle ? Appartient-elle au domaine d'une pure *spiritualité* qui n'aurait qu'un lointain rapport avec notre *expérience quotidienne*, humaine ? Nullement. C'est en phénoménologue, s'attachant à scruter les données immédiates et communes de cette expérience dans ce qu'elle a de sensible, que Jean-Louis Chrétien pense. Et c'est de l'intérieur d'une religion dont le Dieu s'est incarné dans le Verbe, *qu'il écrit. L'arche en question* tient donc ensemble, solidairement, tous les caractères, attributs et implications propres à notre nature d'être de parole.

Le premier chapitre est consacré à la simplicité de l'écoute, à l'écoute *comme hospitalité. Hospitalité qui* accueille non *« la rumeur du déjà-dit »*, mais toute parole imprévue, inouïe, même si elle est balbutiante, qui émane de l'autre. A l'horizon de *cette relation, une analogie* s'établit, selon Heidegger, entre le parler et l'écouter. Il convient donc de caractériser une écoute à la fois active et nue.

C'est bien dans l'expérience la plus commune que nous sommes. *« J'écoute là où je n'en sais pas plus long que l'autre sur ce qu'il me dit, là où je peux partager avec lui la surprise de ce qui arrive (…) car l'homme qui se tient sur ses gardes, aux commandes de son programme de possibles, ne verra jamais arriver que du déjà-vu et n'entendra que du déjà-dit. »* Péguy recommandait à *celui qui veut vraiment entendre* d'*« être sur ses mégardes »*.

Dans les chapitres suivants, l'auteur examine ce qu'il en est de la prière vocale, *« qu'on ne peut décrire (…) sans décrire la puissance à laquelle elle s'adresse »*, puis du silence qui n'est pas opposable à la parole, mais forme lui aussi, selon d'autres modalités, une hospitalité. L'altérité, ici, s'élargit ; et c'est au plus haut que se tiennent ce que saint François de Sales nommait des *« colloques de silence »*. *« Non seulement ce silence de l'écoute appartient à la parole, mais il est l'origine même, la perpétuelle origine de notre parole. »*

Suivant une rigoureuse progression, Jean-Louis Chrétien s'attache ensuite à la beauté, en tant qu'elle nous incline elle-même à la chanter, à la louer ; à son tour, notre chant ne sera beau que d'avoir été blessé par cette requête. Tout esthétisme cultivé pour lui-même est bien sûr, ici, invalidé, comme tout retrait défensif. *« Où il y a danger, croît aussi ce qui sauve »*, écrivait Hölderlin. C'est en vue et en souffrance de la beauté, au cœur d'un tel *« danger »*, que les poèmes de Jean-Louis Chrétien ont été écrits. Selon leur propre voix, ils sont l'un des émouvants possibles de la parole humaine.

« En l'homme, considéré selon toutes les dimensions de son être, c'est le monde entier qui s'ouvre à la possibilité de louer Dieu et de s'offrir à lui », écrit Jean-Louis Chrétien au dernier chapitre de son livre. La frêle parole humaine, orante, silencieuse ou adorante, sans jamais *s'enfler d'elle-même, sans guérir de* ce qui la blesse, se fait alors chant du monde.

Patrick Kéchichian

(1) Depuis *Lueur du secret* (éd. L'Herne, 1985) jusqu'à *De la fatigue* (Minuit, 1996) et *Corps à corps. A l'écoute de l'œuvre d'art* (Minuit, 1997).



AKG PHOTO

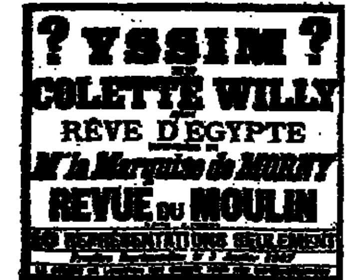
Colette
et Mathilde de Morny
sur la scène
du Moulin-Rouge.
Ci-dessous, Colette
vue par André Rouveyre

Colette et la marquise scandaleuse

Des écrivains fascinés par le music-hall : chansons, danses, caf'conc'... Souvenirs... Parfum de nostalgie, d'une France d'avant la fracture de 1940-1945. Deuxième de ces quatre folles histoires et vraies passions : Colette, Mathilde de Morny et leur « Rêve d'Egypte » mouvementé...

Elle était calme, malgré l'heure fatidique qui approchait, *Sidonie* Gabrielle Colette, épouse Henry Gauthier-Villars, dit Willy. Elle se jetait encore de la poudre d'or sur le front qui retombait sur ses paupières et ses cils, alourdis de fard vert émeraude. Elle avait décrété que c'était là le maquillage d'une momie et elle allait être, dans quelques minutes, cette momie sur la scène du Moulin-Rouge. Elle jaillirait d'un sarcophage peinturluré, le corps prisonnier d'un long ruban entortillé. Franck, l'égyptologue, reculerait, saisi par l'apparition, puis, fasciné, s'approcherait, oserait saisir le bout du ruban détaché, le tirerait... Alors, petit à petit, son corps se libérerait, s'offrirait... On irait jusqu'aux dernières limites du possible... Et Dieu sait qu'au music-hall les dernières limites sont extensibles. Elle serait nue, ou tout comme : Franck, dans un baiser fougueux, éviterait qu'un père de famille égaré n'aille derechef aviser la commission Bérenger que Mme Colette Willy avait, une fois de plus, exposé sa « nature » aux yeux d'un public qui commençait à se lasser des maillots couleur chair ; ces disgracieux collants que Colette, pour sa part, avait jetés aux orties depuis belle lurette parce que, comme elle venait de l'écrire dans ses *Dialogues de bêtes* : « *Je veux danser nue si le maillot me gêne et humilie ma plastique. Je veux chérir qui m'aime et lui donner tout ce qui est à moi dans le monde, mon corps si doux et ma liberté...* »

L'interprète du rôle de Franck entra dans la loge, embrassa Colette dans le cou et lui dit : « *Je meurs de trouille.* – *Ce sera un triomphe, ma chérie, je te le prédis,* lui répondit la momie. – *On voit bien que tu n'as pas vu la salle...* – *Ils n'oseront pas, après tout ce sont des gens du monde !* – *Mais, ma Colette, tu n'imagines pas de quoi sont capables les gens du monde dans certaines circonstances !* » Et elle savait de quoi elle parlait, Mathilde de Morny, marquise de Belbeuf, fille du frère adultérin de Napoléon III, dite l'« *oncle Max* » dans les cercles saphiques de la capitale ; cercles qui allaient s'élargissant dans ces premières années du siècle sous le triple règne des beautés tarifées comme Liane de Pougy, des gloires du Boulevard comme Eve Lavallière ou du gratin culturel et mondain où scintillait Natalie Clifford Barney, « amazone » yankee régissant une république de femmes libres qui se nommaient Renée Vivien, Lucie Delarue-Mardrus, Romaine Brooks ou Eva Palmer et que rejoindraient bientôt Gertrude Stein et Alice B. Tokias, Adrienne Monnier, Sylvia Beach, Djuna Barnes.



A « *oncle Max* », Colette préférait l'autre surnom de la marquise : « *Missy* ». Et ce surnom-là, tout le monde le connaissait. La preuve, c'est que Max Viterbo annonçait la participation de la scandaleuse marquise à la pantomime *Rêve d'Egypte* en inscrivant sur ses affiches, en caractères énormes, son transparent anagramme, Yssim... Quel directeur de music-hall aurait été assez fou pour refuser une telle attraction, malgré – ou plutôt, en raison de – l'esclandre prévisible et les poursuites judiciaires probables ? Pour faire bonne mesure, Missy avait autorisé que l'on imprimât sur le placard et peignît aux portes du théâtre le blason prestigieux de sa maison. Une initiative douteuse qui avait fait déborder la coupe : tous les Morny disponibles étaient là ce soir, avec le prince Murat et une escouade de membres du Jockey Club. Une salle comme le Moulin-Rouge en avait rarement accueilli, des fracs et des robes du soir qui s'ennuyaient ostensiblement au déroulement de la revue. Ils n'étaient pas venus pour cela. Ils étaient venus pour le seul tableau sur quoi s'achevait, avant le final, ce *Rêve d'Egypte* que répétaient depuis quinze jours Colette Willy et Missy sous la direction de Georges Wague. Et cela allait être, au moins, la bataille d'*Hernani*.

« *On les aura, Missy, on les aura !* » Colette se leva avec difficulté, entravée par sa bandelette, et siffla admirativement l'allure de Mathilde. Celle-ci avait copié à s'y méprendre le costume masculin, le visage pâle et la coupe en brosse de la fameuse madame Dieulafoy, l'équivoque orientaliste dont Tout-Paris se gaussait dès qu'il en avait fini avec elle-même. Et c'était une bien grande naïveté de penser qu'elle détournait ainsi, sur une autre gomorrhéenne, l'ostracisme d'une foule qui voulait bien se laisser bousculer, mais à l'intérieur d'un code dont Missy et ses pareilles avaient oublié jusqu'à l'existence. « *Et si Wague jouait mon rôle, ce soir ? Il connaît les pas...*, hasarda Missy – *Ta, ta,ta ! Ils sont venus pour nous voir, ils NOUS verront !* », répliqua l'auteur des *Claudine*.

On ne résistait pas à une telle femme, un bloc d'énergie dont rien – déjà – ne pouvait contrarier les élans vitaux. Elle avait transformé le bannissement outrageant que lui avait imposé Willy en hymne triomphant à la liberté des corps, laissé là le ménage qu'elle formait avec son époux et la trop jolie Marguerite Maniez, dite Meg Villars, pour se laisser chérir par la marquise. Mais elle continuait à travailler à l'« *atelier* » littéraire de Willy et envoyait de cinglants droits de réponse aux auteurs de perfidies des petits journaux : « *Ne réunissez pas, je vous prie, et si intimement dans l'esprit de vos lecteurs, deux couples qui ont arrangé leur vie de la façon la plus normale que je sache et qui est leur bon plaisir !* » Tout cela ne manquait pas de cran, même si la société parisienne craquait singulièrement sous la pression patiente de tous ceux-là qui, comme Colette, avaient décidé d'« *arranger leur vie de la façon la plus normale* » et selon « *leur bon plaisir* », anticipant ainsi sur les Années folles.



ROUVEYRE/DR

Mais, bien plus que dans l'exercice de la vie singulière que menait la jeune femme entre les fantaisies voyeuristes de Willy, sa cour de « nègres » homosexuels et celle des tendres amies de Natalie Barney, c'est au music-hall qu'elle *avait touché du doigt ce climat* presque sauvage de liberté. C'est là que, paradoxalement, elle avait renoué avec l'enchantement de son adolescence rebelle et, s'exhibant en tenue plus que légère dans des paysages de toile peinte, revécu l'exaltation de ses courses à travers les taillis poyaudins, l'ivresse des trempettes prises – nue – dans les mares et, dans le

Pierre Philippe

chatoiement artificiel des rampes électriques, retrouvé la féerie des crépuscules. Elle aimait à la folie ce climat d'intimité passionnelle, cette sagesse et cette folie qui pouvaient s'y exprimer en toute impunité. Elle aimait cette beauté offerte sans précaution et même cette vulgarité crâneuse qui cachait tant bien que mal des souffrances indicibles. La poussière, l'odeur du suint et de parfum à quatre sous, la viscosité des maquillages, le luxe tapageur des costumes et la chair la plus intime dévoilée, tout cela la grisait, pendant que la rude discipline des répétitions, les horaires stricts et les remontrances sans tendresse lui rappelaient – en mieux – l'exercice de la chose littéraire à quoi son mariage précoce l'avait rompue. Et c'était là qu'elle s'était réfugiée, depuis un an, depuis cette année 1906 où elle avait *dansé dans La Romanichelle* à l'Olympia, puis dans *Pan* à Marigny. Toujours des rôles de créatures libres, plus que libres...

Cela n'empêchait pas cette inlassable abeille travailleuse de raffiner le miel collecté dans la trivialité des loges et des coulisses. Elle en tirerait très vite les esquisses savoureuses de *La Vagabonde* et, plus tard, de *L'Envers du music-hall*, où les critiques les plus perspicaces décelèrent le regret qu'elle avait d'utiliser seulement en toile de fond décorative pour des intrigues conventionnelles ce monde qui lui tenait autrement à cœur. Elle s'en vengerait un jour où, chargée d'une très respectable chronique théâtrale au *Journal*, elle y traiterait des dernières nouveautés en matière de revue à grand spectacle au même titre que des productions du Théâtre français, du Boulevard ou du Cartel, leur réservant ses métaphores les plus éblouissantes, traçant d'inoubliables portraits de ses copines Sorel, Mistinguett ou Spinelly.

Mais nous ne sommes là qu'au soir du 3 janvier 1907. Il est exactement vingt-deux heures quarante-cinq. Colette et Missy, entre deux portants, semblent deux martyres promises au supplice dans le flot des petites femmes qui s'échappent du tableau de *La Roseraie magique*. Les machinos traînent en scène le sarcophage. Colette s'y enfourne. Dans la lumière de service, et tandis que le prélude d'Edouard Mathé résonne de l'autre côté du rideau d'avant-scène, Missy gagne sa place, pose un genou sur un fauteuil et fait mine d'étudier un grimoire. Brusquement, le « torchon » se lève. Quelques quolibets vite réprimés montent de la salle. Missy pâlit encore un peu plus sous son fard blanc. Elle se souvient des horreurs qu'elle entendit, l'an passé, quand elle remplaça, pour un soir, Georges Wague dans *La Romanichelle*, des « *Vas-y, ma vieille Yssim ! Prends-la ! Mais prends-la donc !* » Elle avait serré les dents et continué le jeu, pour l'amour de Colette. Elle jette le livre au loin, s'approche du sarcophage dans une lumière qui change et passe à l'effet « mystère et fantastique » tandis que, dans la fosse, une harpe prélude à l'apparition de la momie-Colette. La voici. Imperceptiblement, elle adresse un clin d'œil à Missy : « *On les aura, ma chérie !* »

Voire. La main de la marquise saisit la bandelette pendante. Au rythme du thème « oriental », Colette libère ses bras, une épaule... Alors, comme un coup de lame, le premier sifflet, qui n'est que le signal pour un concert de dizaines d'autres. Et puis les cris, les beuglements, tout un orchestre cruel qui tend à couvrir celui du Moulin. « *Tiens bon, Missy !* », crie Colette. Elle peut crier, bien qu'elle exécute une pantomime : personne, déjà, ne peut plus l'entendre. Un sein apparaît maintenant. « *Je t'aime...* », articule Missy. Les Morny, les Murat, le Jockey Club et leurs hommes de main se déchaînent, malgré les protestations et les applaudissements de ceux qui sont venus là pour seulement se rincer l'œil. Dans une loge, reconnaissable entre tous avec son « impériale » et son haut crâne dégarni, Willy se lève et crie « *Bravo !* ». On le reconnaît, on se détourne un instant vers lui pour lui lancer des « *Cocu ! Cocu !* ».

C'est un inimaginable hourvari au milieu duquel les deux femmes continuent à mimer la passion. Un malin lance de la monnaie sur le plateau. Elle est bientôt rejointe par des épluchures d'orange, des coussins et même – ô prévoyante muflerie – des gousses d'ail. Missy renverse Colette pour, comme prévu, cacher sa nudité. Le rideau tombe avec précipitation, mais la bataille continue. On enchaîna comme on put le final de la revue, tandis qu'une partie de la salle gagnait les couloirs, avide de contempler la raclée que les hardis bonapartistes, faute de pouvoir châtier deux faibles femmes, promettaient d'infliger à Willy, supposé être l'auteur occulte de ce honteux divertissement...

Le lendemain, Viterbo sera convoqué par Louis Lépine, préfet de police, et sommé d'interrompre les représentations de *Rêve d'Egypte*. Après quelques atermoiements, il obtempérera et Gaston Calmette, dans son éditorial du *Figaro*, pourra s'en réjouir. Mathilde de Morny intentera un procès au Moulin-Rouge pour rupture de contrat et réclamera dix mille francs de dommages et intérêts. Quant à Willy, il perdra dans l'affaire sa rubrique de « L'Ouvreuse » à *L'Echo de Paris*, commençant ainsi sa lente descente vers l'oubli et la misère.

Et Colette ? Elle écrit à Wague que ce scandale peut servir profitablement la carrière de la pantomime en province et en Belgique. Pour elle, ce n'est qu'un épisode à peine désagréable. Demain, elle créera *La Chair*, *L'Oiseau de nuit*, *La Chatte amoureuse* et *Bat'd'Af*, ne quittant les planches des music-halls qu'en 1912. Planches qu'elle foulera de nouveau, comme un regret, lorsqu'elle acceptera de dire quelques pages de *L'Envers du music-hall* à L'ABC, en 1936. Le métier. Ce sacré métier. L'argent, eh oui ! L'ingrat Willy avait revendu les droits des *Claudine*. Il fallait manger, aussi. Ce souci n'était pas la moindre des raisons qui l'avaient poussée dans cette « *usine à plaisirs* ». Mais ce qui l'y retint était d'un tout autre ordre. Un rendez-vous permanent avec elle-même, sans doute, et, bien au-delà du « *souci nouveau de gagner moi-même mon repas, ma robe, mon loyer* », cette « *défiance sauvage, le dégoût du milieu où j'avais vécu et souffert, une stupide peur de l'homme, des hommes et des femmes aussi... Un besoin maladif d'ignorer ce qui se passait autour de moi, de n'avoir auprès de moi que des êtres rudimentaires, qui ne penseraient presque pas... Et cette bizarrerie encore, qui me vint très vite, de ne me sentir isolée, défendue de mes semblables, que sur la scène – la barrière de feu me gardant contre tous...* »

★ Les œuvres de Colette sont disponibles dans de nombreuses éditions, notamment de poche, et dans la collection « Bouquins » de Robert Laffont. Parmi les livres sur elle et son entourage, signalons *Colette, l'éternelle apprentie*, de Jean Chalon (Flammarion) ; *Colette libre et entravée*, de Michèle Sarde (Seuil) ; *Amoureuse Colette*, de Geneviève Dormann (Albin Michel) ; *Colette*, de Herbert Lottman (Gallimard) ; *Feu Willy*, de François Caradec (Jean-Jacques Pauvert).

**La semaine prochaine :
Robert Desnos
et Yvonne George**

هكذا من الأصل

JEUDI 6 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

20.00 Vincent, François, Paul et les autres ■ ■ Claude Sautet (France, 1973, 120 min). TV 5
20.30 Sept ans de réflexion ■ ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, 105 min). Ciné Cinémas
20.35 ▶ New York 1997 ■ ■ John Carpenter (Etats-Unis, 1980, 95 min). Canal +
20.35 Le Vieil Homme et la Mer ■ ■ J. Sturges (EU, 1958, 85 min). TMC
20.55 L'Amour par terre ■ ■ J. Rivette (F, 1983, 125 min). Téva
22.15 ▶ Los Angeles 2013 ■ ■ John Carpenter (Etats-Unis, 1996, 95 min). Canal +
22.15 Cérémonie secrète ■ ■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
22.50 Coup de tête ■ ■ O Jean-Jacques Annaud (France, 1978, 85 min). France 3
0.45 Les Adolescentes ■ ■ Alberto Lattuada (Italie, 1960, 90 min). Cinétoile
1.50 Meurtre à Alcatraz ■ ■ Marc Rocco (Etats-Unis, 1995, 120 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Le Magazine de l'Histoire. L'Egypte. Invités : Patrice Bret, Guillemette Andreu, Jean Yoyotte, Robert Solé et Christiane Desroches-Noblécourt. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Faut-il interdire Céline aux enfants ? Qu'est-ce qu'un chef-d'œuvre ? Les grands écrivains sont-ils maudits ? Paris Première
20.00 20h Paris Première. Avec Coline Serreau. Paris Première
21.00 Les Nouveaux Mondes. Le désert des vivants, Pétra, Jordanie. Les peintures du désert, Yémen. Dans le désert : la vie, Arabie Saoudite. L'avancée du désert, Mauritanie. *Sur la piste des Incas, Chili.* France 2
22.00 Paroles de femmes. Invitée : Annie Cordy. TMC
22.35 L'Eté de la 25e heure. O Igor. France 2
22.40 TéléScope. Sur les traces du virus. TSR
23.15 Le Club. Jean-Jacques Zilbermann. Ciné Cinéfil
0.40 Capital spécial été. Les secrets du commerce. M 6

DOCUMENTAIRES

18.35 Au zoo de Melbourne. Echangerait girafe contre deux zèbres. Canal +
18.50 Vers une société sans mensonge ? Planète
19.00 Pacifique, océan mythique. [5/5]. Un océan face à l'homme. Odyssée
19.30 Le Grand Voyage. Arte
19.40 Méditerranée, rive sud. [1/13]. Planète
19.50 Nomades. [4/4]. Sibérie, les derniers chamanes. Odyssée
20.00 Architectures. [4/5]. Charléty, un stade de notre temps. Arte
20.05 Dernier round à Time Square. Planète
20.30 Pablo Casals. Le chant des oiseaux. Mezzo
20.30 Récifs de corail. Téva
20.35 Gigi, Monica... et Bianca. Planète
20.40 Soirée thématique. La fascination du rail. Arte
20.45 Les Cités prestigieuses d'Italie. [6/12]. Sienne. Odyssée
21.10 Le Grand Canyon du Colorado. Odyssée
21.35 Mstislav Rostropovitch. Mezzo
22.00 Karnak, une histoire cachée. Odyssée
22.15 La Procréation assistée. Planète
22.50 50 ans de nucléaire : les conséquences. Odyssée
23.05 Ortiz, général sans Dieu ni maître. [1/2]. Nosotros. Planète
23.30 *Vingt ans... à Tel Aviv.* TV 5
23.45 Vacances de riches à Ibiza. Téva
23.55 Le Siècle des hommes. Génération contestation. France 2
0.00 La Saga du vélo. [4/5]. L'échappée belle. Planète
0.00 Les Grands Explorateurs. [7/10]. Alex von Humboldt. Histoire
0.10 Rivalités. Marilyn Monroe contre Jane Mansfield. Odyssée
0.15 La Case de l'Oncle Doc. Les Mécanos de l'impossible. France 3
0.45 Sous le regard de Dieu. [2/4]. Bénédictions et prières. France 2

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Toronto. 4e jour. Eurosport

MUSIQUE

18.00 et 22.05 Musiques espagnoles. Muzzik
18.45 et 22.50 Flamenco à Montreux 91. Muzzik
19.55 et 23.55 L'Heure espagnole. De Ravel. Mise en scène. Dave Heather. Dir. Sian Edwards. Muzzik
22.30 Francofolies de Montréal. TV 5
23.55 Sergiu Celibidache dirige Bruckner. *La Symphonie n° 5.* Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Les Beaux Quartiers. Jean Kerchbron [1,2 et 3/3]. Festival
22.35 Made in America. En chute libre. Δ John Irvin. TF 1

SÉRIES

19.00 Highlander. L'emprise du mal. Série Club
19.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans technologie. M 6
20.13 Le Nouvel Homme invisible. Episode pilote. 13ème Rue
20.35 Julie Lescaut. Ruptures. RTBF 1
20.45 Timide et sans complexe. Diamonds Aren't For Ever. Série Club
20.55 Les Cordier, juge et flic. Refaire sa vie. TF 1
21.05 Urgences. Se voiler la face. Boomerang. Issue fatale. TSR
21.50 American Gothic. Aller-retour en enfer. 13ème Rue
23.00 La Loi de Los Angeles. Légitime défense. Téva

NOTRE CHOIX

● 19.05 Disney Channel
Zorro
En créant il y a près de 80 ans le personnage de Zorro, l'écrivain Johnston McCulley donnait naissance à l'un des grands mythes populaires du XXe siècle. Rapidement accaparé par le cinéma puis par la bande dessinée, le vengeur masqué connaît véritablement la consécration à la fin des années 50, quand les studios Disney produisent un feuilleton TV en noir et blanc, avec Guy Williams. En 1958, la chanson du générique – *Un cavalier surgit du haut de la nuiiiit sur son cheu-val au galôôôôp* – figure au hit-parade.
En décembre 1985, un sondage réalisé auprès de jeunes Français de 5 à 10 ans à l'occasion d'une rediffusion sur FR 3 place Zorro en tête de leurs héros préférés. Disney Channel rediffuse l'intégrale de la série en version colorisée. – *J.-J. S.*

● 21.00 France 2
Les Nouveaux Mondes
Décor de rêve pour ce sixième numéro du magazine d'évasion scientifique. L'épicentre du *Désert des vivants* se situe à Pétra, merveille du monde sculptée à même le roc. Pétra qui ne cesse de révéler ses secrets aux archéologues. La vaste nécropole nabatéenne fut aussi une riche ville-étape sur la route des caravanes. Les digressions, chères à l'émission *(voir supplément TRM daté 28-29 juin)*, sont passionnantes. Ainsi le reportage sur le combat titanesque de Jean Meunier contre l'invasion du désert en Mauritanie. Ce personnage singulier fait front, sur sa *« ligne Maginot »*, face à l'immense armée des dunes. Par une ruse homérique, il a vaincu le vent et l'a asservi. Avec des bouts de filet et des bouteilles en plastique, il le fait travailler à rebours. Prodigieux. – *E C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Contre vents et marées.
19.00 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. Refaire sa vie.
22.35 Made in America. En chute libre. Téléfilm. Δ John Irvin.
0.25 Embarquement porte n° 1.
0.50 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.50 Jeux de comédie.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Les Nouveaux Mondes.
22.35 L'Eté de la 25e heure. O Igor.
23.40 Journal, Météo.
23.55 Le Siècle des hommes. Génération contestation.
0.45 Sous le regard de Dieu. [2/4].

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Moustachu. Film. Dominique Chaussois.
22.25 Météo, Soir 3.
22.50 Coup de tête ■ ■ Film. O Jean-Jacques Annaud.
0.15 La Case de l'Oncle Doc. Les Mécanos de l'impossible.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Au zoo de Melbourne.
19.05 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.50 et 23.50 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Soirée John Carpenter.
20.35 ▶ New York 1997 ■ ■ Film. John Carpenter.
22.15 ▶ Los Angeles 2013 ■ ■ Film. John Carpenter.
23.55 Tonka. Film. Jean-Hugues Anglade.

ARTE

19.00 Beany & Cecil.
19.30 Le Grand Voyage.
20.00 Architectures. [4/5]. Charléty, un stade de notre temps.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. La fascination du rail. 20.45 Quels trains pour demain ? 21.35 *Friedrich List,* un pionnier méconnu. 22.25 *Mouvements du désir* ■ Film. Lea Pool. 23.55 Mitropa ou la cantine sur rails. 0.40 Passion vapeur.
1.15 Il était une secte.

M 6

19.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E=M6 junior.
20.50 Pleure pas la bouche pleine ■ Film. Pascal Thomas.
23.00 Poltergeist. O.
0.40 Capital spécial été.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 D'un théâtre l'autre.
21.00 La Radio à l'œuvre.
22.40 Nocturnes. Miklos Rozsa, une double vie. Mélodrames et superproductions.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Concert. Donné à la Philharmonie de Berlin, par l'Orchestre symphonique allemand, dir. Leonard Slatkin : *Cinq pièces op. 18,* de Schoenberg ; *Symphonie n° 3 Pastorale,* de Vaughan-Williams ; *Symphonie n° 6 Pastorale,* de Beethoven.
21.30 Concert. Donné le 15 juin, à la basilique de Saint-Denis, par la Capella Glinka de Saint-Pétersboug, dir. Vladislav Tchernouchenko : Vêpres, de Rachmaninov.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Stefan Zweig et la musique.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de R. Strauss, Haydn, Krasa, Villa-Lobos.

VENDREDI 7 AOÛT

FILMS DU JOUR

16.40 Les Adolescentes ■ ■ Alberto Lattuada (Italie, 1960, 90 min). Cinétoile
21.05 La Dolce Vita ■ ■ ■ *Federico Fellini (Italie, 1959,* N., v.o., 170 min). Cinétoile
21.40 L'habit fait le moine ■ ■ Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1958, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
22.00 Music Box ■ ■ ■ *Constantin Costa-Gavras (Etats-Unis,* 1989, 120 min). Cinéstar 1
0.30 Prisonnières des Martiens ■ ■ Inoshiro Honda (Japon, 1957, v.o., 85 min). Ciné Cinémas
2.15 37° 2 le matin ■ ■ *Jean-Jacques Beineix (France,* 1991, version longue, 175 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.00 Le Canal du savoir. Faut-il avoir peur des biotechnologies ? Paris Première
14.30 Paroles de femmes. Invitée : Annie Cordy. TMC
15.00 De l'actualité à l'Histoire. L'esclavage aujourd'hui dans le monde. Les exécutions capitales. Invités : Henri Leclerc, Elikia M'Bokolo, Martin Monestier, Sylvie O'Dy. Histoire
15.30 Le Club. Jean-Jacques Zilbermann. Ciné Cinéfil
15.55 Chic tornade. Invité : Michel Polnareff. RTBF 1
17.00 Le Magazine de l'Histoire. L'Egypte. Invités : Patrice Bret, Guillemette Andreu, Jean Yoyotte, Robert Solé et Christiane Desroches-Noblécourt. Histoire
17.05 A bout portant. Line Renaud. Paris Première
18.00 Stars en stock. Henry Fonda. Cary Grant. Paris Première
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Opéra et IIIe Reich. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Aragon est-il récupérable ? La mondialisation est-elle l'avenir de la culture ? Paris Première
20.00 20h Paris Première. Invité : Claude Rich. Paris Première
20.05 Dossiers justice. L'affaire King : massacre à la banque. TSR
20.10 Le Bazar de Ciné cinémas. Valéria Bruni-Tedeschi. Ciné Cinémas
20.50 Thalassa. Un été à la mer, au Bois de la Chaise, à Noirmoutier. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. La chute de la IVe République. Invités : Francis de Baecque, Olivier Guichard, Lucien Neuwirth, Marc Sadoun. Histoire
21.50 ▶ Paris modes. Paris modes à Dublin. Paris Première
21.55 Faut pas rêver. Roumanie : Le train forestier. France : Le prophète de la course landaise. Guatemala : Les messagers du vent. France 3
23.10 Les Dossiers de l'Histoire. La guerre du Vietnam : Le secret des armes [2/3]. France 3

DOCUMENTAIRES

17.40 Evita, une mort sans repos. Canal +
17.40 Identités discrètes. Etre musulman en Chine. Odyssée
18.05 Victoria et Albert. [1/2]. Une si profonde influence. Odyssée
18.30 La Montagne aux chamois. La Cinquième
18.30 Pablo Casals. Le chant des oiseaux. Mezzo
18.35 Au zoo de Melbourne. Dialogue avec les otaries. Canal +
19.00 Canaries, continent atlantique. [5/5]. Mers de feu. Odyssée
19.15 Voyage au bout de la vie. Planète
19.30 Le Violon de Dieu. Arte
19.30 Terrorisme. [1/4]. La Fraction Armée Rouge. Odyssée
19.35 Mstislav Rostropovitch. Mezzo
19.40 Galapagos. [3/4]. Ces animaux qui ont traversé les océans. Planète
20.00 Les Grands Explorateurs. [7/10]. Alex von Humboldt. Histoire
20.00 Soundies Boogie Woogie. Muzzik
20.20 Le Musée du Prado. Zurbaran et Murillo, l'âme de Séville. Odyssée
20.30 Réserves du Kenya. Téva
20.35 Opium. [1/3]. Guérilla et trafic. Planète
21.00 Tenor Titans. Muzzik
21.05 Pacifique, océan mythique. [5/5]. Un océan face à l'homme. Odyssée
21.30 Moulins, du gauche au droit. Planète
22.00 Nomades. [4/4]. Sibérie, les derniers chamanes. Odyssée
22.05 Piano Legends. Muzzik
22.20 Grand format. Quatorze jours en mai. Arte
22.20 ▶ Vers une société sans mensonge ? Planète
22.30 La Nouvelle-Orléans. Sidney Bechet. Wynton Marsalis. Mezzo
22.30 Le Siècle des hommes. Au nom d'Allah. RTBF 1
22.35 ▶ Les Yeux dans les Bleus. Canal +
22.35 Intégrales coulisses. Smaïn. TSR
22.50 Les Cités prestigieuses d'Italie. [6/12]. Sienne. Odyssée
23.20 Le Grand Canyon du Colorado. Odyssée
23.25 Elvis in Hollywood : The Fifties. Canal Jimmy
23.35 Dernier round à Time Square. Planète
23.45 Femmes dans le monde. A travers le voile. Femmes du Sahel. Téva
0.05 Chroniques de France. Mozart en Gascogne [1/2]. France 3

SPORTS EN DIRECT

14.15 et 23.00 Basket-ball. Championnat du monde. Quarts de finale. A Athènes. Eurosport
17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Toronto. Quarts de finale. Eurosport
20.30 Football. Championnat de D1. 1re journée : Lorient - Monaco. Au stade du Moustoir. Canal +

MUSIQUE

18.15 Repères. *Le Boléro,* de Ravel. Mezzo
19.00 et 23.05 Ladies of Jazz. Montreux 94. Muzzik
22.50 La Khovantchina. Opéra de Moussorgski. Mise en scène. Leonid Baratov. Dir. Valery Gergiev. Paris Première

VARIÉTÉS

20.00 Hommage à Félix Leclerc. TV 5

TÉLÉFILMS

17.35 Echec et mat. José Maria Sanchez [1 et 2/2]. Festival
18.00 Le Prix de la tyrannie. David Greene. Téva
20.30 Les Années infernales. Anthony Page [1 et 2/4]. Festival
20.35 Les Illusions de l'amour. *Lawrence Gordon Clark.* TMC
20.40 Extrême violence. Dick Lowry. RTL 9
20.45 L'Echappée. Roger Guillot. Arte

SÉRIES

19.00 Highlander. Sous la foi du serment. Série Club
19.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde impitoyable. M 6
19.20 Deux flics à Miami. Une ombre dans la nuit. 13ème Rue
20.13 Buck Rogers. Alerte au gaz. 13ème Rue
20.55 Central Park West. La danse. Surprise. Téva
21.00 Wycliffe. Le dernier sacrifice. Le bateau vert. France 2
21.00 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie je suis hanté. Disney channel
21.00 Galactica. Les tombes de Kobol [1/2]. 13ème Rue
21.50 Expériences interdites. Boxed in (v.o.). 13ème Rue
22.25 Dream On. Le choix de l'abonné (v.o.). Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. Mutinerie sur le vol 724. Téva
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une âme en peine. M 6
22.55 La Pieuvre. O Enquête sur la mort du commissaire Cattani. France 2
23.00 Seinfeld. Le club diplomate (v.o.). Canal Jimmy
23.05 Une famille formidable. [6/9]. TF 1
23.15 Les Contes de la crypte. Tête d'affiche. Un amour éternel. Série Club
23.30 Buffy contre les vampires. Alias Angelus. M 6
0.20 Friends. Celui qui faisait de grands projets (v.o.). Canal Jimmy
0.25 Burning Zone. O La deuxième chance. M 6
0.45 Star Trek, la nouvelle génération. Viols (v.o.). Canal Jimmy
1.30 New York Police Blues. Honeymoon at Viagara Falls (v.o.). Canal Jimmy
1.45 Absolutely Fabulous. La poignée de porte (v.o.). Bonne année ! (v.o.). Arte
2.35 Spin City. Episode pilote (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
L'Echappée
D'un côté, il y a Charles, sa femme Hélène, leur grand appartement, leurs amis, la photo de la « promo », l'ordinateur, la course au statut social et les dîners convenus : *« Turbot au fenouil, ça vous va ? ».* De l'autre, Gigi, le « ruban rouge » de la solidarité sur sa blouse rose d'employée de boulangerie, ses robes « femmes fortes », sa copine Cerise, son frère Loulou et Rita, l'amie atteinte du sida. Ces deux mondes s'ignorent, évidemment. Mais un jour, Hélène laisse son mari devenu chômeur pour un poste à Oslo, et Charles rencontre Gigi. Le monde de Charles sonnait creux. Avec Gigi, il découvre l'amitié, l'aventure, la solidarité. Ils vont *s'entraider, et s'aimer. « Laisse mes mains sur tes hanches »,* chante la bande-son, et ces paroles s'adressent à ceux qui jugent une telle union impossible, et la refusent violemment. Servi par des comédiens de talent, Aurélien Recoing et Catherine Hosmalin, le téléfilm de Roger Guillot est une version moderne de *La Belle au bois dormant* où la belle est grosse et le prince au chômage. C'est la vie, la vérité. Comme on la voit rarement à la télévision. – *C. Me.*

● 0.05 France 3
Chroniques de France
Jean-Claude Bringuier, à nouveau dans l'automne du Sud-Ouest. *Mais c'est la musique des corps, et* non plus celle des paysages, qui est au centre de ce dyptique réalisé en 1989. *Mozart en Gascogne,* du côté de Lectoure, dans les horizons tout en blondeur du Gers, le temps des quelques jours enfiévrés qui précèdent l'événement musical de la saison. Un visage déjà aperçu dans *L'Archipel Aquitaine,* celui de Pierre Gardeil, professeur de philosophie au collège Saint-Jean. Comme chaque année depuis dix-sept ans, celui que l'on voyait corriger ses copies à l'ombre d'une palombière embarque dans une émouvante odyssée une cinquantaine d'adolescents, auxquels se joindront bientôt anciens, parents, enseignants et professionnels. L'invite se résume en peu de mots : *« Tu vois là-haut ? On y va ! »* Ce *« là-haut »* n'est rien moins que le *Requiem* de Mozart. On est parfois sérieux à dix-sept ans. De répétitions en ajustements, le travail de *« transsubstantiation »* s'opère. Bringuier se glisse dans l'interstice des appréhensions, du ravissement. Et c'est magnifique. – *Val. C.*

★ Diffusion de la deuxième partie : vendredi 14 août vers 0 heure.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.25 Médecin à Honolulu.
16.20 Sunset Beach.
17.10 Beverly Hills.
18.05 Contre vents et marées.
19.00 Melrose Place.
20.00 Journal, Météo.
20.52 Trafic infos.
20.55 Intervilles 1998. Gap rencontre Barcelonnette.
23.05 Une famille formidable. Feuilleton. Joël Santoni [6/9].
0.45 TF1 nuit, Météo.
1.00 Très chasse.

FRANCE 2

13.50 Rex.
14.40 Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Chicago Hope, la vie à tout prix.
16.15 Viper.
17.05 et 22.50 Un livre, des livres.
17.10 Au cœur de l'enquête.
18.00 Kung Fu.
18.45 Jeux de comédie.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.45 Au nom du sport.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Wycliffe. Le dernier sacrifice. Le bateau vert.
22.55 La Pieuvre. O Enquête sur la mort du commissaire Cattani.
0.25 Journal, Météo.
0.45 *Le Juge de la nuit.* O.
1.35 Ballons glacés.

FRANCE 3

13.30 Aventures des mers du Sud.
14.20 Les Douze Salopards, la nouvelle mission. *Téléfilm. Andrew McLaglen.*
15.55 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.45 *C'est l'été.*
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Un été à la mer, au Bois de la Chaise, à Noirmoutier.
21.55 Faut pas rêver.
22.45 Météo, Soir 3.
23.10 Les Dossiers de l'Histoire. Images inconnues - La guerre du Vietnam : Le secret des armes [2/3].
0.05 Chroniques de France. Mozart en Gascogne [1/2].

CANAL +

13.30 Mauvais genre. Film. Laurent Bénégui.
14.55 Surprises.
15.30 Evita ■ Film. Alan Parker (v.o.).
17.40 Evita, une mort sans repos.
18.32 Les Baisers.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Au zoo de Melbourne.
19.05 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.50 et 22.30 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.30 Football. Lorient - Monaco.
22.35 ▶ Les Yeux dans les Bleus.
0.25 Le Frisson des vampires ■ Film. Jean Rollin.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Europe. 14.30 Les Gondoliers de Venise. 15.25 Entretien avec Jean d'Ormesson.
15.55 Les Métros du monde. Calcutta.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 Le Violon de Dieu.
20.00 Brut. Le soir des élections. Le cœur. Le témoin. Les journalistes du *Monde.* *Les futurs architectes.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Echappée. *Téléfilm.* Roger Guillot.
22.20 Grand format. Quatorze jours en mai.
23.50 Institut Benjamenta ■ Film. Stephen Quay et Timothy Quay (v.o.).
1.35 Le Dessous des cartes. Mer Caspienne - Le grand jeu (3).
1.45 Absolutely Fabulous. La poignée de porte (v.o.).

M 6

13.30 Péché d'innocence. *Téléfilm.* Arthur Allan Seidelman.
15.15 Les Routes du paradis.
16.10 Boulevard des clips.
16.40 Hit machine.
18.05 Mission casse-cou.
19.00 Open Miles.
19.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Fan de.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Les Voyages d'Olivia.
20.50 Acte de vengeance. Téléfilm. O Jud Taylor.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une âme en peine.
23.30 Buffy contre les vampires. Alias Angelus.
0.25 Burning Zone. O. La deuxième chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 D'un théâtre l'autre.
21.00 La Radio à l'œuvre. Une gueule.
22.40 Nocturnes. Miklos Rosza, une double vie. Les derniers feux.
0.05 Du jour au lendemain. *Une saison,* de Schefer à Schefer. Kenneth White (*Les Rives du silence*).

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz été. Jazz en jeux... de plage en plages.
19.37 Concert. Œuvres de Mozart, Cuniot.
21.30 Concert. Festival international de piano de la Roque d'Anthéron. En direct du parc du château de Florans, par le Quatuor Ysaÿe. Œuvres de R. Schumann, Dvorak.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Le pianiste Andreï Gavrilov. Œuvres de Prokofiev, Tchaïkovski, Grieg, von Weber, R. Schumann.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Vivaldi, Bach, Quantz, Pugnani, Boccherini, Beck.

هكذا من الاصل

Le Monde
VENDREDI 7 AOÛT 1998

M. Léotard et M. Donnedieu de Vabres doivent être mis en examen vendredi

Un mouvement financier de 5 millions de francs entre le Luxembourg, l'Italie et la France

L'ANCIEN PRÉSIDENT de l'UDF, François Léotard, et son principal collaborateur, le député (UDF-DL) de l'Indre-et-Loire Renaud Donnedieu de Vabres, doivent se présenter, vendredi matin 7 août, au palais de justice de Paris, afin de se voir signifier leur mise en examen par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Conjointement chargées de l'enquête sur un mouvement financier suspect de cinq millions de francs, en 1996, entre le Luxembourg, l'Italie et les comptes de l'ancien Parti républicain (PR) – aujourd'hui rebaptisé Démocratie libérale (DL) –, les magistrates soupçonnent les deux hommes d'avoir autorisé, sinon organisé, le *« blanchiment »* de ces fonds au profit de leur mouvement, sous couvert d'un prêt officiellement consenti par une coopérative financière basée à Milan, le Fondo sociale di cooperazione Europea (FSCE).

Dans son édition datée du 6 août, le quotidien *France-Soir* indique que MM. Léotard et Donnedieu de Vabres ont reçu une convocation *« aux fins de mise en examen »*. Selon nos informations, les lettres qui leur ont été adressées par les juges annoncent effectivement que leur seront *« notifiés »* les *« faits qui* [leur] *sont reprochés »*. Cette formulation signifie, sans aucune ambiguïté, que les deux responsables politiques doivent être mis en examen. La qualification retenue à leur encontre devrait être *« infraction à la loi sur le financement des partis politiques »*, à laquelle pourrait s'ajouter celle de *« blanchiment d'argent »*, jusqu'à présent retenue contre d'autres protagonistes de cette affaire.

Le président du FSCE, Guy Genesseaux, et son fondé de pouvoir, Olivier Mével, ont été ainsi été mis en examen pour *« blanchiment »*, pour avoir accordé, au titre de l'établissement italien, un prêt de cinq millions de francs au PR, au mois de juin 1996, qui était en réalité garanti par un dépôt d'espèces du même montant, dans une banque luxembourgeoise. La somme avait été apportée, dans une mallette, dans les locaux du bureau de représentation du FSCE à Paris, près de l'Etoile, par un proche de M. Léotard, Serge Hauchart, et comptée sur place, en présence de M. Donnedieu de Vabres.

« SUR ORDRE »

Ancien membre du cabinet de Raymond Barre à Matignon, candidat du PR aux élections législatives de 1978 et condisciple de François Léotard à l'Ecole nationale d'administration, M. Hauchart, reconverti depuis dans les affaires immobilières, a, lui aussi, été mis en examen pour *« blanchiment »*. Aux enquêteurs, il a expliqué avoir agi *« sur ordre »*, et en a apporté la preuve : une lettre, datée du 4 juin 1996, dans laquelle M. Donnedieu de Vabres *« certifie que les fonds déposés au compte ouvert par Serge Hauchart ont été mis à sa diposition sur les liquidités du PR »*.

M. Hauchart a alors assuré que le PR avait constitué un *« pécule »* grâce aux versements de *« fonds spéciaux »* par le gouvernement, et qu'il avait eu recours à cette réserve lorsque ses difficultés financières l'avaient menacé d'un dépôt de bilan. Surtout, le PR devait alors régler la dernière échéance relative à l'acquisition de son siège, rue de Constantine, sous peine de se voir expulsé par la justice. *« En tant que conseiller du président* [du parti], précisait M. Hauchart, *j'ai été chargé par M. Léotard de trouver la solution pour mobiliser les espèces, payer le propriétaire autrement qu'en espèces et en justifier dans les comptes »*. Cette version des faits a été confirmée au *Monde* par M. Donnedieu de Vabres, ce dernier affirmant que les dirigeants du PR avaient, auparavant, fait en vain *« le tour des plus grandes banques parisiennes »* pour solliciter un crédit. *« Il n'a jamais été question, dans notre esprit, de blanchir des fonds, mais simplement de garantir un prêt qu'aucune banque française n'a voulu nous consentir »*, nous a déclaré le député d'Indre-et-Loire.

Signataire, au nom du PR, de la convention de prêt avec le FSCE, le directeur administratif et financier du PR, Antoine de Menthon, a été *mis en examen du même chef de « blanchiment »*. Resté en place après la prise de pouvoir au sein du parti par Alain Madelin, en juin 1997, M. de Menthon a, pour sa part, affirmé que *« le cabinet de François Léotard »* lui avait demandé, avant la passation de pouvoirs, de *« garder le secret sur le dépôt d'espèces »* auprès des nouveaux dirigeants (*Le Monde* du 25 juillet).

Aussi la convocation de M. Léotard et de son plus proche conseiller apparaît-elle comme l'officialisation d'un soupçon devenu très visible : le 3 juillet, les enquêteurs avaient perquisitionné au domicile tourangeau et à la manence électorale de M. Donnedieu de Vabres ; le 24 juillet, les enquêteurs s'étaient rendus, aux domiciles de M. Léotard, à Fréjus et à Paris, ainsi qu'au siège national de l'UDF. La fouille des bureaux de l'UDF avait d'ailleurs donné lieu à une scène cocasse : le juge Laurence Vichnievsky ayant oublié son dossier en quittant les lieux, M. Donnedieu de Vabres lui-même avait dû héler l'un des policiers par la fenêtre, afin de lui restituer la précieuse chemise...

Hervé Gattegno

D'épreuve en épreuve depuis l'échec de 1995

PROMIS à une brillante carrière à la fin des années 80, François Léotard est allé de difficultés en déboires depuis le milieu des années 90 et l'échec d'Edouard Balladur à la présidentielle de 1995.

Elu président du Parti républicain en juin 1995, réélu député du Var en septembre, M. Léotard critique la politique d'Alain Juppé, notamment la forte hausse des prélèvements sur les ménages et les entreprises décidées au cours de l'été 1995. Il s'interroge dans un livre (*Ma liberté*, Plon) sur l'état de la France, tentée par *« le dégoût de soi-même »* et menacée par le populisme, ce *« mélange d'extrémisme et d'indifférence »*.

En janvier 1996, Alain Madelin se pose en alternative de « Léo » pour la présidence de l'UDF. M. Léotard reçoit alors le soutien du centriste François Bayrou, alors que Valéry Giscard d'Estaing appuie discrètement M. Madelin. Le député du Var l'emporte finalement, le 31 mars, mais les 30 % des voix obtenus par M. Madelin pèseront lourd par la suite.

Le maire de Fréjus va alors tenter de remettre la maison UDF en ordre de marche : changement des statuts, reformulation des idées forces de la famille libérale et sociale, définition d'un partenariat avec le RPR dans la perspective des législatives de mars 1998. Il adopte aussi une attitude de combat vis-à-vis de l'extrême droite, une position qui divise l'UDF, et il dénonce l'immigration zéro comme *« une vue de l'esprit »*.

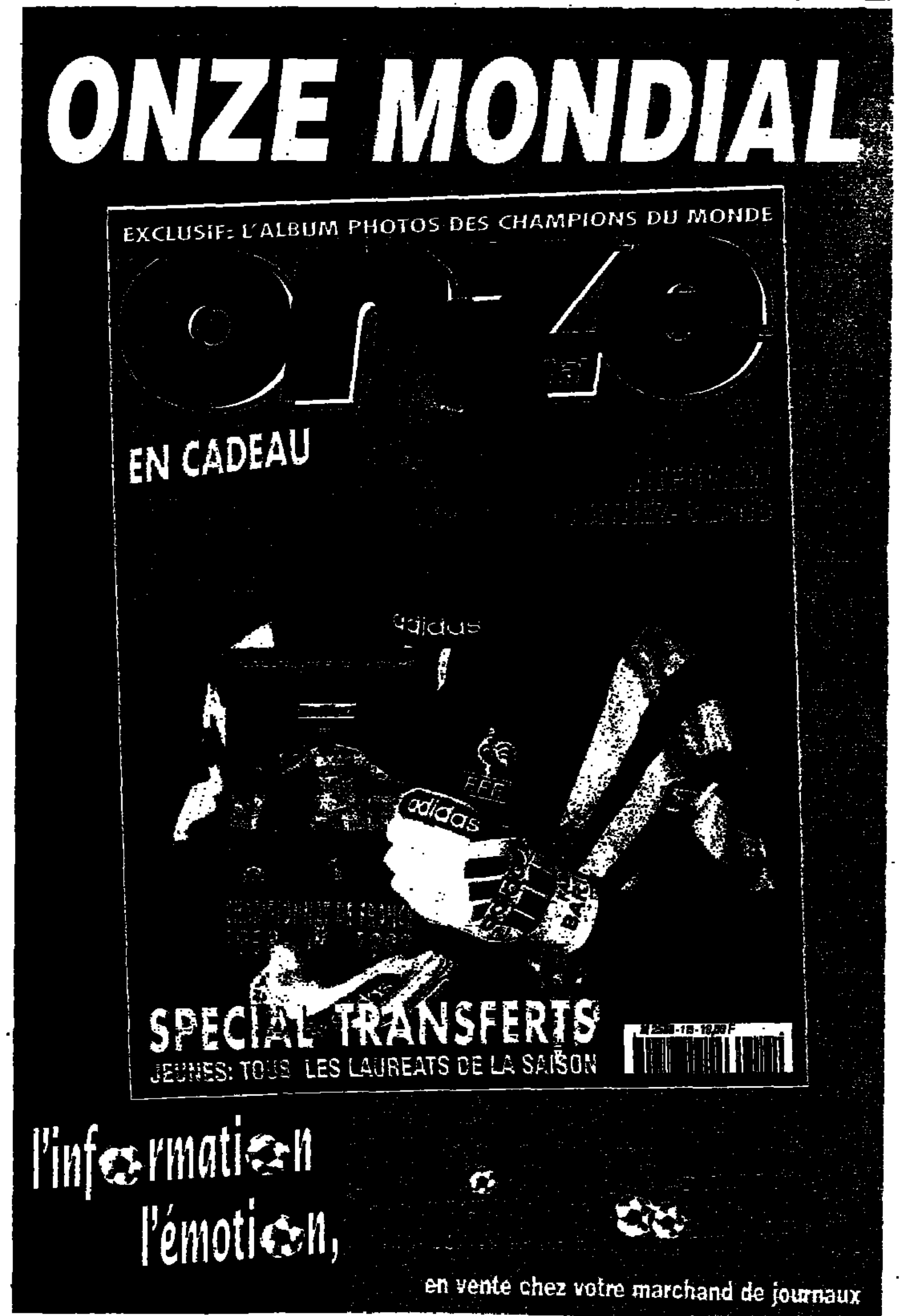
Cette attitude offensive ne paie pas. Le chemin de croix de M. Léotard continue avec les élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le livre *L'Affaire Yann Piat* le présente, sous un pseudonyme, comme l'un des commanditaires de l'assassinat de la députée UDF du Var en 1994. Blessé, il saisit la justice, et obtiendra la condamnation des auteurs. Mais il perd les élections. L'UDF est devancée par la gauche. Malgré cet échec, M. Léotard indique qu'il est candidat à la présidence de la région avant de renoncer et d'annoncer qu'il soutiendra un candidat ayant marqué son refus de s'allier au FN.

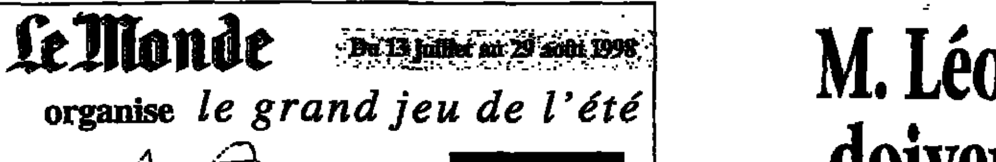
Sa légitimité de président de l'UDF est fragilisée. Devant le bureau politique de l'UDF, il propose de remettre son mandat à la disposition de ses pairs, ce que François Bayrou refuse. Ce n'est qu'un répit. Car la question de l'alliance de la droite avec le FN, qui a empoisonné la campagne, va entraîner l'éclatement de la droite. Elle provoque une cassure au sein de l'UDF : les dirigeants de la confédération s'opposent sur les accords qui ont permis l'élection de cinq présidents de région avec les voix du FN, le 20 mars. M. Madelin félicite ces derniers, M. Léotard les suspend, M. Bayrou veut les exclure. Ce dernier appelle alors à la *création* d'un parti politique nouveau, du centre et du centre droit.

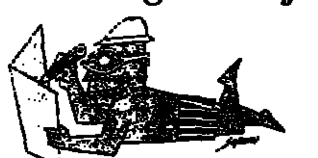
M. Léotard plaide, lui, pour la fusion des composantes de la confédération. Le bureau politique de l'UDF décide de soumettre aux adhérents un questionnaire sur son avenir. Philippe Séguin et François Léotard se mettent d'accord sur une structure commune de l'opposition, baptisée l'Alliance, qui n'acceptera aucune compromision avec l'extrême droite, mais M. Madelin souhaite que son parti adhère directement à l'Alliance sans passer par l'UDF.

M. Madelin quitte l'UDF le 16 mai. Le même jour, M. Léotard annonce qu'il abandonne son mandat. Il confirme qu'il n'en sollicitera pas le renouvellement.

Jean-Michel Bezat et Rafaële Rivais







PLUS DE 700 PRIX À GAGNER !

Chaque semaine, entre le 13/07 et le 29/08/98, *Le Monde* publie du lundi au samedi une grande série thématique. Cette lecture vous permettra peut-être de gagner l'un des 100 prix hebdomadaires et l'un des 10 prix offerts au classement général. Vous participez selon votre humeur à un jeu hebdomadaire ou à l'ensemble des sept jeux.

● **Jeu n° 4 : Les tubes de l'été - du 3/8/98 au 8/8/98**

Cette semaine, avec Le Monde, *vous allez fredonner quelques chansons à succès. En avant la musique !*

Question n° 4 - *Le Monde* du 6/8/98 daté 7/8/98

Combien de temps Donna Summer a-t-elle fait durer le plaisir ?

Clôture du jeu n° 4 : le 11/8/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls *seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant* les six réponses du jeu n° 4. Insertion du bulletin-jeu dans *Le Monde* du 8/8/98, daté 9-10/8/98.

Chaque jour, un indice précieux est diffusé sur RTL entre 7 h 30 et 8 h 30.

● **Sélection des 100 gagnants hebdomadaires**

Chaque jour paraissent un article de la série thématique et une question relative à cet article. Pour jouer, il suffit de répondre aux six questions de la semaine. Les gagnants sont sélectionnés par tirage au sort parmi les papiers libres ou bulletins-jeu indiquant les réponses exactes reçues au plus tard le jeudi suivant la date de clôture du jeu. Par jeu, il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, même adresse).

1er prix	1 semaine au Sénégal pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
2e prix	1 semaine au Maroc pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
3e prix	1 semaine en Tunisie pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
4e au 100e prix	*Un chèque-cadeau Fnac d'une valeur de 500 F*

● **Le classement général**

Il classera les participants par ordre décroissant du nombre de réponses exactes données aux sept jeux hebdomadaires. Toute bonne réponse donne un point. Le premier prix sera attribué au participant dont *le total des points sera le plus élevé. Les ex aequo éventuels seront départagés par un tirage au sort. Le* classement général paraîtra dans *Le Monde* du 21/09/98, daté 22/09/98.

Du 1er au 10e prix : des chèques-cadeaux Fnac valables sur tous les produits proposés dans les magasins Fnac : livres, CD, chaînes hi-fi, magnétoscopes, caméscopes, appareils photo, micro-ordinateurs, téléphones et billetterie de spectacles.

	chèque-cadeau Fnac		chèque-cadeau Fnac
1er prix	*35 000 F*	6e prix	*5 000 F*
2e prix	*25 000 F*	7e prix	*4 000 F*
3e prix	*15 000 F*	8e prix	*3 000 F*
4e prix	*10 000 F*	9e prix	*2 000 F*
5e prix	*6 000 F*	10e prix	*1 000 F*

Extrait du règlement

Jeu gratuit sans obligation d'achat. Participation réservée exclusivement aux personnes résidant en France métropolitaine (Corse comprise). Les frais postaux exposés pour l'envoi d'un papier libre ou d'un bulletin-jeu pour chaque jeu hebdomadaire et ceux exposés pour la demande d'un règlement complet, ou d'un remboursement, seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande, en écrivant à : Jeu concours *Le Monde* Cedex 2247. 99224 Paris Concours.

Prodige's

avec RTL — NOUVELLES FRONTIERES — fnac

Des seringues et des produits suspects trouvés près d'un hôtel du Tour de France

DEUX SACS PLASTIQUE contenant, semble-t-il, des seringues usagées et des produits non identifiés ont été trouvés, dimanche 26 juillet à proximité de l'hôtel Novotel de Voreppe (Isère), où séjournaient alors quatre équipes de coureurs du Tour de France (GAN, Casino, Saeco et Kelme). Selon le quotidien *Le Dauphiné*, qui a révélé l'information dans son édition du 5 août, un adolescent a été témoin de l'abandon de ces sacs dans un champ de maïs par une personne sortant apparemment de l'hôtel.

Les produits suspects se trouvaient dans des flacons étiquetés en langue étrangère et les seringues présenteraient des traces de sang. Jeudi matin, les sacs étaient toujours gardés à la gendarmerie de Voreppe et aucune analyse des produits n'était en cours. Au parquet de Grenoble, où l'on se refuse pour l'instant à faire un lien avec les affaires de dopage qui ont éclaboussé la Grande Boucle, on ne confirme pas la présence des seringues et on renvoie au SRPJ de Lille qui enquête sur l'affaire Festina. *« Nous avons informé le SRPJ et le parquet de Lille,* précise-t-on, *à eux de nous dire s'ils sont intéressés. »* A Lille, les enquêteurs rétorquent qu'ils attendent de connaître la nature exacte des produits. *« Pour l'instant nous restons dans le strict cadre de notre saisine,* explique-t-on au SRPJ de Lille. *Rien n'indique qu'il s'agisse de produits interdits. Quand bien même ce serait le cas, il faudrait pouvoir démontrer que ces produits proviennent de l'une des équipes concernées par l'information judiciaire ouverte à Lille. »*

Sur les quatre équipes présentes au Novotel de Voreppe, seule la formation Casino fait actuellement l'objet d'une enquête, ouverte après les révélations de certains coureurs de Festina mettant en cause d'autres équipes : Casino, Once et la Française des jeux.

Le 23 juillet déjà, neuf seringues et des flacons de médicaments vides avaient été découverts par un agriculteur dans son champ, à Dampniat (Corrèze). Quelques jours plus tôt la caravane du Tour de France était passée dans la région. Là aussi les enquêteurs se refusent à faire un lien avec les affaires de dopage. La gendarmerie de Brive n'exclut pas que les produits suspects fassent partie d'un trafic de drogue, pour les hommes ou les animaux. Des analyses sont toujours en cours.

Par ailleurs, le bureau exécutif de l'Union cycliste internationale (UCI) devait recevoir jeudi 6 août, à Paris, les organisateurs de courses cyclistes et les représentants des groupes sportifs, puis entendre les coureurs mardi 11 août à Lausanne.

Acacio Pereira

LOTO

■ **LES TIRAGES** n° 62 du Loto effectués mercredi 5 août ont donné les résultats suivants :

premier tirage : 2, 5, 32, 36, 38, 44, numéro complémentaire le 35. Rapports pour 6 numéros : 8 801 555 F ; pour 5 numéros plus le complémentaire : 114 680 F ; pour 5 numéros : 7 525F ; pour 4 numéros et le complémentaire : 314 F ; pour 4 numéros 157 F ; pour 3 numéros et le complémentaire : 32 F ; pour 3 numéros : 16 F.

Second tirage : 3, 8, 12, 19, 29, 41, numéro complémentaire le 1. Rapports pour 6 numéros : 32 041 580 F ; pour 5 numéros et le complémentaire : 40 425 F ; pour 5 numéros : 4 530 F ; pour 4 numéros et le complémentaire : 210 F ; pour 4 numéros : 105 F ; pour 3 numéros et le complémentaire : 24 F ; pour 3 numéros : 12 F.

Tirage du *Monde* daté jeudi 6 août 1998 : 460 272 exemplaires - 3